

MÉDITATIONS

D'UN CRIMINEL DE LA JEUNE FRANCE

SUR

LA PEINE CAPITALE.



14279

De la peine de mort.

LE CRIMINEL



DE

LA JEUNE FRANCE,

PAR M. PONCHON,

Auteur du « CROYANT ET SES PAROLES. »

*Le livre d'une forme singulière,
mais anime d'un excellent esprit catholique
et de vant sur la peine de mort, ce peu plus tout
ce qui peut être dit.*

F 2 D 23

PARIS,

AUDIN, Quai des Augustins, N°. 25;

LYON,

CHAMBET FILS, Quai des Célestins.

1835.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI

A LYON,

A LA LIBRAIRIE INDUSTRIELLE ET D'ÉDUCATION

DE CHAMBET FILS,

quai des Célestins.

Méditations

D'UN

CRIMINEL DE LA JEUNE FRANCE,

SUR LA

PÉINE CAPITALE.

MÉDITATION PRÉLIMINAIRE.

Mon Crime, mesangoisses, mes Remords.



Première Partie.

Du sang ! en voici donc. Mes ongles.... Cette tache ? Qu'elle est horrible sur ce basin blanc !

C'en est fait ! Criminel, assassin, à vingt-sept ans !

Je m'en doutais.

Cléonie, ma Cléonie, pauvre enfant !

J'étais né pour la vertu, je la connaissais, je l'aimais ; en l'abandonnant, je me suis dit : « Tu iras jusqu'au forfait » ; ne suis-je pas bon prophète ?

Hé bien ! j'étais à l'étroit dans le monde, m'y voici au large ; marchons.

De l'innocence à l'assassinat, à l'assassinat d'un ami, quel espace immense !

Je suis heureux.

Une, deux. Déjà deux heures ! encore un peu, et plus d'obscurité.

J'abhorre le soleil.

« Il a été assassiné ; sur la place Louis XV ;
« vers les deux heures du matin ; ô ciel ! c'est
« affreux ! » Tout Paris répète ces mots sinistres. Je les entends. Je vois tous les fronts pâ-

lis, tous les cœurs s'émouvoir. Et moi, son ami, quelle contenance tenir ?

On respecte la douceur du père, de la mère, de l'épouse ; c'est moi qu'on interroge, qu'on accable de questions ; c'est à moi de répondre à tout.

Que de détails ! quelle présence d'esprit ! quel naturel ! quelle science dans l'atrocité !

Jamais je n'y suffirai. Dans quel abyme.....

Il n'est plus temps ; il fallait le prévoir.

Fuyons, fuyons.

Infame prostituée, que ne puis-je porter dans tes murs le fer et la flamme !

Que ne puis-je t'égorger de ma propre main, avec ce fer qui est encore là, sur mon cœur ! ce fer que toi-même as aiguisé !

Que je voudrais t'arracher les entrailles, et les livrer fumantes aux bêtes les plus immondes ! Ce crime, du moins, si c'en est un, je le commettrais avec une joie sans mélange. Ce serait une justice.

Où conduisent ces fureurs? Allons, de l'eau,.... cette main..... que cette tache disparaisse.

Je traverse obliquement les Champs-Élysées; je descends au bord de la Seine, je me lave les mains; je fais disparaître la tache, et je m'assieds sur le rivage..... L'horloge des Tuileries sonne.

Seulement une demie! Il n'y a que trois quarts d'heure que je suis homicide. Le temps me semble ramper.

L'innocence... non, je l'exècre; mais le vice, qu'il est léger! qu'il est suave! qu'il donne de paix à l'âme! A peine puis-je concevoir le charme de mes jours passés. Hier encore, aujourd'hui même, à minuit, à une heure..... Maintenant, ce sang m'opprime, il me serre le cœur, il m'enveloppe comme une cuirasse de plomb.

Du vice au crime, l'immensité. Que ne suis-je resté dans les bornes du premier. Je le goûtais, je le savourais; mais un horrible forfait, le meurtre d'un ami, qu'y a-t-il à savourer là?

Quelle solitude, quel silence!

Tout dort, tout repose autour de moi; moi seul je veille. Est-ce que dans cette exécrable cité, il n'y aurait pas un cœur semblable au mien? j'entendrais ces battements.

Qu'il est méprisable l'homme faible qui se mêle de faire le fort! Est-ce pour m'abandonner lâchement à la terreur et aux regrets, que j'ai versé le sang?

Après tout, s'il eût vécu, c'en était fait de notre amitié. Ce soir même il voyait la nullité de son titre et sa fortune anéantie: il fallait que l'un de nous deux mourût.

Ce n'est point haine, ce n'est point perfidie; si nous eussions pu vivre tous les deux..... C'est amour de moi.

C'est au plus fin, c'est au plus fort. Qui jamais a parlé des remords d'Alexandre, de César, de Napoléon, et de tant d'autres grands hommes?

Ils appellent brigands les petits assassins, ceux qui ne tuent leurs semblables qu'un à un; mais nous autres, fils des lumières, nous savons que penser de cette distinction.

J'ai tué, oui, j'ai tué, mais non point par cruauté, par caprice : j'ai tué dans mes intérêts positifs, matériels, pour exister, et j'en avais le droit.

Oui, la nature m'a donné au moins autant de droit d'immoler un homme à ma cause, qu'elle en a donné aux rois d'en immoler des milliers à la leur.

Le préjugé est contre moi, mais je le vaincrai au besoin.

Hé ! pourquoi pas ?

Je ne veux rien précipiter..... De la modération, de la douceur, de l'habileté. Mais si j'entrevois dans le monde de la froideur, de la répugnance, si l'opinion m'abandonne obstinément, je veux la dompter ; je marcherai en triomphateur. Ma fureur, mon génie et la loi, c'en est assez.

Le titre.... je m'en charge.... Sans aller plus loin : *la Nature*. Des collaborateurs, j'en trouverai par milliers.

Messieurs les habiles, préparez votre sagacité ; je veux vous brûler la barbe impunément.

Collaborateurs de *la Nature*, ce sera un titre ; què sera-ce que rédacteur en chef ?

Vos jésuites, vos prêtres, vos rois, vous les avez lâchement immolés : ils se sont rendus sans défense ; leur ruine n'offre pas même une ombre de gloire au vrai courage.

Je vous laisse toutes vos institutions sociales expirantes ; c'est à la nature que j'en veux, c'est elle que je veux terrasser avec ses propres armes.

Vous vous réjouissez d'être père, d'être époux, de posséder des trésors, d'avoir de la beauté, de la force ; vos droits vous paraissent inattaquables : hé bien ! nous verrons.

Là sédition, le parjure, le carnage transpirent au travers de nos doctrines ; n'importe, je connais les ruses du métier.

Je veux qu'il paraisse impunément ; je veux qu'il paraisse avec éclat. Il sera dans tous les salons ; les femmes, les jeunes gens se l'arracheront. Les grands seigneurs, la cour en fera ses délices.

« Avez-vous lu *la Nature* ? » se diront-ils d'abord à demi-voix, et dans peu tout haut :

« L'avez-vous lue ? c'est affreux, c'est épouvantable ; mais il y a du vrai ; on n'a pas plus d'esprit ; les tribunaux n'y peuvent rien. »

Ils diront cela , et moi je triompherai ; mon nom , qu'ils voulaient avilir , grandira. Je serai craint , je serai admiré : ils sont si bonnes gens !

Vous me chassez de votre sein ; vous voulez une société pour vous seuls. Hé bien ! moi , je la minerai , je la détruirai votre société ; je vous écraserai tous.

Pour me distraire , pour occuper ma vie , que me faut-il ? un grand plan , une grande passion. Ébranler le monde , quoi de plus vaste ? Expirer sous ses ruines au besoin , quels délices !

Ces mains , ces cuisses , cette poitrine , cette tête , c'est bien moi. Ce qui pense ces pensées , ce qui sent ces sentiments , c'est bien encore moi. Comment , c'est ce même moi qui , dès ma plus tendre enfance , sur les bords de mon berceau , pour ainsi dire , ai préludé à l'étude de la science des nombres par le calcul des années d'existence que probablement la nature laisserait à mon père , et qui , après avoir épuisé toutes

les chances favorables , dans l'amertume de mon ame , enfant digne d'amour et vraiment sublime , me prenais à pleurer.

C'est ce même moi , qui pour vaincre , il n'y a que quelques années encore , les séductions de mes sens , ou plutôt les tendresses de mon cœur , aux instants du combat , tantôt me représentais l'image de mon père , de ma mère désolés , tantôt en appelais à la pensée de Dieu , et tantôt même à celle de la philosophie profane.

Jamais ce moi d'aujourd'hui ne sera ce moi d'autrefois ; ce moi d'aujourd'hui qui vient de commettre un crime atroce , qui médite une suite de forfaits.

Quelque chose d'humide me découle du visage ; est-ce du sang , est-ce de l'eau , qu'est-ce ?...

Ce sont des larmes.

Misérables, ames de boue, ames de fange, émancipez vos cœurs, émancipez vos esprits; usez de votre droit si cher de tout insulter, de tout souiller, de tout profaner. Allez, allez, ne craignez rien de l'absence de ciel et d'enfer, de Dieu et de rois, ames de boue, ames de fange, faites pour ramper éternellement comme d'immondes reptiles; soyez sans crainte, vous n'atteindrez pas plus au crime qui vous répugne, qu'à la vertu qui vous fait horreur.

Mais moi, je vous apprendrai ce que c'est qu'un cœur généreux, qu'une grande ame, tombée dans vos mains, façonnée par vous.

Non, non, je suis juste, moi, vous n'avez point créé en moi la force qui m'a entraîné; mais sans vos encouragements quotidiens à me moquer de Dieu ⁽¹⁾, sans vos tromperies de tous

les instants, je m'en serais défié, je l'aurais combattue, je l'aurais vaincue.

Oui, sans vos clameurs, sans vos cris unanimes : « Nous sommes en force; nous sommes ici; nous sommes là; nous sommes sur tous les points; ne veuillez rien craindre; avancez, avancez toujours », effrayé dès long-temps de mon isolement, je me fusse replié sur mes voies, je n'aurais pas mis l'infini entre mon Dieu et mon ame; entre mes actions et la justice, et le devoir, et l'honneur, et l'humanité.

Depuis que j'ai renié les doctrines paternelles pour adopter les vôtres, vous m'avez offert comme modèles des milliers d'hommes qui avaient des qualités, il est vrai; mais m'avez-vous montré un seul homme vertueux? Répondez, un seul?

Colosse d'ignorance et d'orgueil, de corruption et de candeur, triomphe; tu m'as vaincu, je suis à toi. Mais je le suis plus qu'il ne te conviendra; tu me renieras. Je veux que tu me renies, je veux te faire trembler, je veux..... je veux te dévorer, je me dévorerai moi-même!

Comme la Seine croît ! elle baigne déjà mes pieds. Ne me trompé-je point ? ses eaux paraissent rougeâtres ; que dis-je ? c'est un affreux mélange de larmes et de sang ; des lambeaux de chair, des débris de cadavres surnagent sur cet épouvantable liquide.

Et cette femme vêtue de noir qui s'avance, le visage hâve, les yeux égarés !... C'est elle, c'est sa veuve ; elle porte un enfant paralytique dans ses bras, deux autres la suivent tenant sa robe par la main, et poussant des cris déchirants.

« Monstre, scélérat, tous les tourments, tous
« les remords sont-ils acharnés à ton cœur, tu
« serais encore moins à plaindre que moi. Vois
« la veuve de l'ami que tu as égorgé. Regarde-

« moi, me connais-tu ? Voilà, pauvres orphelins,
« lins, innocentes créatures, voilà le bourreau
« de votre père. Tiens, exécration homicide,
« jouis de ton forfait. »

O ciel ! elle jette ses enfants dans les eaux sanglantes, elle s'y précipite.

Je m'agite violemment pour la saisir, je plonge le bras dans le fleuve ; la froideur de son onde m'arrache au délire qui me maîtrise ; j'entends, je raisonne, je vois : ce n'était que de l'eau qui coulait à mes pieds.

Mais pourquoi ces songes sinistres ?

Pourquoi ? ne le sais-tu pas ? n'as-tu pas versé du sang, du sang d'ami ? N'as-tu pas fait une veuve, des orphelins ?..... Qu'importe ? ne savais-je pas ce que je faisais ? suis-je un enfant ?...

Oui, je le suis : un enfant assassin, un enfant monstre.

Le tuer, lui, quand la mort me convenait si bien à moi !

Il était considéré, ses affaires prospéraient sans vol, sans assassinat.

Qu'avais-je besoin de vivre, moi.

Il me semble que mon sang n'est plus du sang : ce qui circule dans mes veines, ce qui passe au travers de mon cœur, c'est noir, c'est brûlant, c'est comme de l'encre bouillante.

Qui suis-je ? où suis-je ? Voilà de l'eau qui coule. Le ciel commence à blanchir là ; quand il va darder ses rayons sur ma tête, que deviendrai-je ? il me tuera. Tant mieux..... je souffre.

Qu'ils sont heureux, ceux-là ! ils travaillent, ils suent ; ils se servent à eux-mêmes de bête de somme. Ils succombent sous le faix des fruits, des fleurs, des légumes ; je voudrais en porter une charge, plus que cela, suffoquer sous le poids de ce léger fardeau. Que je voudrais être maraicher !

L'amour, la gloire, les richesses ne me touchent plus ; j'en ai l'horreur. Mais être courbé sur la terre, travailler de ses mains, travailler avec effort ; tout baigné de sueur, se retirer dans le fort du midi à l'ombre d'un chêne ou d'un saule ; là, manger un pain grossier avec du lard, boire de l'eau, de l'eau fraîche, vive, la boire sans verre, en collant sa bouche au conduit ; il en découle sur l'estomac, sur la poitrine..... Quel repas, quels délices !

Le soir, étendre en plein air ses membres roidis par la fatigue sur ces tas de paille brisée qui vient à grosse charge de Paris; y dormir d'un sommeil profond, d'un sommeil sans terreur, d'un sommeil paisible. Oh! qu'une telle vie serait suave! le temps n'y pourrait rien; à chaque instant un nouveau sentiment de bonheur, un nouveau bien-être!

Le soleil! il paraît... Phèdre!... elle se regarde indigne de jouir de sa vue, parce qu'un désir incestueux est dans son cœur; et Paris, et la France, et le monde civilisé ont dit « C'est bien ». Que penseront-ils donc de moi, moi qui égorge mes amis?

Toujours des songes!

L'heure avance, la nouvelle va s'en répandre. Je n'ai pas à choisir; il faut paraître, il faut me montrer chez elle. Je frissonne, je suis malade, gardons le lit.

Se pourrait-il?..... Non, c'est impossible. Mais auparavant, réparons le désordre de notre costume.

D'ici chez moi, une, deux, trois, quatre, cinq sentinelles le long de la grille des Tui-

leries ; deux à la porte du ministre des finances.....

Les sentinelles ! Que me font les sentinelles ?

J'arrive , la bonne de Cléonie m'ouvre. Je me rase , je change de linge , de pantalon , d'habit.

Et ce poignard ?

Il est bien où il est ; il pourrait être mieux. Nous verrons ; je le garde.

Ma Cléonie , où est-elle ? que je l'embrasse.

Voici bien ses jouets , sa poupée. Elle est là , elle dort ; ouvrons ses rideaux , que je voie son sommeil..... Qu'elle est jolie , qu'elle est touchante ! Pauvre enfant !

N'y en avait-il pas assez là pour remplir mon ame , pour me tenir lieu de tout ? Avec elle , qu'avais-je besoin d'autre chose pour être heureux , pour l'être d'un bonheur sans mélange ?

Chère enfant , tu dors sans alarmes , et peut-être bientôt tu n'auras plus de père !

Et pourtant tu n'as point de mère. Je ne l'ai pas tuée à coups de poignard , elle ; cependant , tu peux me reprocher sa mort : je l'ai tuée à coups de parjure , d'ingratitude , d'infidélité.

Le monstre , le scélérat !..... c'est ton père , innocente créature ! Et sais-tu ce qu'il médite ?

Tu serais seule sur la terre. Qui te protégerait , qui te nourrirait , qui te vêtirait ?.... Non , c'est assez de crime. Ma vie n'est pas à moi , elle est ton bien , ta propriété ; je la soignerai , je la défendrai. Tu seras mon honneur , ma conscience , mon Dieu , ma considération ; tu donneras à ma poitrine , à tous mes organes , le ressort pour boire , pour manger , pour respirer. Avec toi , je veux vivre heureux.

Allons , de la force ; malheureuse épouse ! il faut la voir , il faut la consoler ; il faut gémir , il faut pleurer avec elle. Il le faut , ou me trahir , ou trahir ma Cléonie.

Enfin, je l'ai donc vue. Je la vois encore debout, le coude appuyé sur la cheminée, le teint pâle, l'œil égaré, les cheveux flottants sans ordre sur ses épaules. A mon aspect, elle pousse un cri de désolation, et s'élançe dans mes bras. Mais la force lui manque, elle tombe évanouie.

Ses deux filles se précipitent à ses côtés, la couvrent de baisers, l'inondent de larmes. « Maman, maman, consolez-vous, papa est avec Dieu, nous le reverrons. » Son petit paralytique lui-même, quoique à peine âgé de trois ans, pour voler au secours de sa mère, quitte la chaise contre laquelle il se soutenait et où étaient ses jouets ; mais ses jambes faiblissent, il roule sur le parquet, et ne parvient qu'en se traînant à mêler ses larmes à celles de ses sœurs.

Ses esprits reviennent par degré ; elle me tend la main, je lui donne la mienne ; sans proférer un mot, elle la presse contre son visage.

Malheureuse épouse, c'est ma main droite, ne l'approche pas tant de tes lèvres : elle pourrait les noircir du sang de ton époux.

Venez, il est là, ce cher Adolphe qui vous aimait tant. « Mon pauvre ami, Adolphe, Adolphe, je ne te reverrai plus. » A ces mots elle se lève, entre dans la chambre de son mari, et se précipite sur son cadavre qu'elle baigne de larmes.

Son visage est découvert, c'est bien lui ; je frissonne des pieds à la tête, je n'y tiens plus. « Couvrez-lui la face, couvrez-lui la face », dis-je en détournant la tête malgré moi. Mais elle repousse les efforts de ses femmes pour exécuter mes ordres, et, debout, les bras tombants à ses côtés, sans larmes, sans mouvement, sans soupirs, elle s'enivre de sa vue.

« Les monstres ! il est mort. Toujours, tou-

« jours..... jamais..... Grand Dieu ! Prions ,
« prions pour sa belle ame ! » Elle tombe à ge-
noux , ses enfants l'imitent ; et moi aussi, il me
faut tomber à genoux au pied de son lit.

Supplices des damnés, je vous défie si vous
êtes !

Cette glace est-elle fidèle ? Oui , certes , voilà
bien mon bras en l'air , ma main ouverte , fer-
mée ; mes vêtements, de la forme, de la couleur
que je les vois directement.

C'en est fait, je suis méconnaissable. Quel teint
livide ! quel œil égaré ! C'est à glacer d'effroi !
Que pensera-t-on de ce changement si subit ?

En effet, lorsque je suis sorti, sa bonne et sa
cuisinière, en me regardant d'un certain air, se
parlaient mystérieusement à l'oreille. Son frère
également m'a paru extraordinaire. C'est trop
vrai : le portier, sa femme, dans toute la mai-
son, il n'y avait pas assez d'yeux pour me consi-
dérer, pour me deviner.

Je me perds moi-même : voilà des soupçons

partiels ; on se les communique bientôt de proche en proche ; je les confirme par mes larmes, par mon silence, par mes paroles, par toute ma personne. La rumeur publique m'accuse....

Ciel ! on vient me saisir. Un commissaire, des gendarmes me surprennent dans mon lit. Ils me font lever, ils me mettent les menottes... Peut-être au café de Foy....., chez Tortoni, peut-être dans les bureaux, au milieu de tous les employés. Les valets, le portier me regardent. Je suis bien vêtu, j'ai une tournure distinguée. On m'entraîne dans les rues comme un bas scélérat. Il n'est personne qui ne s'arrête pour me considérer. Une seule me connaît ; à l'instant je suis connu de tout le monde. « C'est « l'assassin de l'infortuné *** », entend-je répéter de toute part autour de moi.

C'était son ami. « Le malheureux ! » diront les jeunes femmes de la société en détournant la tête. « Le monstre ! le scélérat ! » diront les hommes. « A la Seine ! à l'eau ! » s'écrieront avec des gestes menaçants les harengères, les forts de la Halle.

Certaines femmes : « C'est dommage, il est bel « homme. » Et moi, pâle, défait, les yeux baissés, il me faudra marcher pendant vingt minutes, peut-être une demi-heure, traverser les ponts, les marchés, les places publiques, au milieu de ces menaces, de ces huées, de ces dérisions. Dans cette immense multitude, pas un seul être qui s'intéresse à moi, pas un seul qui ne me maudisse, et n'appelle mon supplice.

J'arrive à la Force. Le geolier m'ouvre. J'entre dans mon cachot. Me voici en paix. Mais combien durera-t-elle ? Et les assises ! Tout Paris, excité par les journaux, veut me voir, veut entendre le son de ma voix, veut connaître ma démarche, ma tournure, ma physionomie, mon regard. A peine puis-je percer la foule pour parvenir sur l'horrible sellette. Devant moi sont les juges, les jurés. Il y en a que je connais, qui me connaissent, d'autres que j'ai entrevus dans le monde. Comment y résister ? Quelle contenance tenir, quel maintien aurai-je ? Où faudra-t-il diriger mes yeux ? où placerai-je mes bras, mes jambes ? que dirai-je ? Mon avocat, que dira-t-il ? que pourra-t-il dire ? Le fait est patent, personne n'en

doute, chacun en a la preuve. Il n'y a plus à faire là que pour le bourreau.

Le bourreau !..... Le bourreau et moi sur une charrette, sur la même, côte à côte ! J'ai la vie en horreur !

Je voudrais que le tonnerre eût calciné le ciel et la terre depuis des milliers de siècles !.....

Il va m'adresser la parole, j'entendrai sa voix ; si je tombe en défaillance, c'est dans ses bras que je tomberai ; c'est lui qui me soutiendra ; il me touchera vivant, il me touchera mort, il me flétrira cadavre !

Hé ! ma fille, pauvre enfant, ton père n'est plus, il est mort, et il est mort par la main du bourreau !

Attendrai-je patiemment un sort aussi affreux ? Fuyons, fuyons au plus vite, et pour moi, et pour elle. Dans huit jours, demain, ce soir, peut-être ne le pourrai-je plus.

Disparaître aujourd'hui, au moment où un homme avec lequel mes liaisons intimes sont connues, vient d'être assassiné ; ne pas lui rendre les derniers devoirs ; abandonner sa veuve, ses enfants, quand je dois en être la consolation et l'appui : c'est appeler sur moi tous les soupçons, c'est me déclarer coupable. Alors ma fuite, à qui profitera-t-elle ? Je sauverai ma vie, moi ; mais je n'ai pas le goût de la vie. Et ma Cléonie, ma bien-aimée, en sera-t-elle moins la fille d'un lâche, d'un scélérat, d'un monstre ?

Non, la fuite n'est qu'une ressource désespérée.

Au besoin, si le temps me manque pour y recourir, il ne me manquera pas pour recourir à mon poignard. Il est là, sur mon cœur ; il ne

s'agit que de le mettre dedans, c'est bientôt fait.

Du sang-froid, du courage; le mal est consommé sans retour. Si moi je me trouve indigne de mes soins, elle est pure, innocente, digne de la plus vive tendresse. Sans moi, elle n'aurait pas le malheur d'être. Je n'ai point de fortune, je suis tout son avenir; je dois tout entreprendre pour sauver son nom de l'infamie, ou je suis un monstre véritable.



Seconde Partie.



Enfin, voici une nuit de passée. Dormais-je? veillais-je?..... J'ai la tête lourde; je me sens des vertiges.

Déjà huit heures. Ciel! dans une heure, dans une minute répétée soixante fois, il faudra m'y trouver!

Déjà le corbillard était à la porte, avec deux voitures de deuil et plusieurs équipages particuliers. Que d'yeux vont me voir! que d'interrogations! que de compliments de condoléance!

Et, sur son cercueil, que dirai-je? J'ai parlé plusieurs fois en cas pareil, puis - je me taire ici?

La porte extérieure était tendue de noir; et le cadavre, dans sa bière, déposé sous des draperies flottantes, en rétrécissait l'ouverture. A cette vue, je pâlis, j'allais reculer; mais bientôt, en détournant la tête, je franchis ce seuil redoutable.

Je monte, j'entre dans l'appartement, où déjà se trouvent réunis de nombreux invités.

Mon altération est encore sensible; personne n'hésite à la prendre pour de l'attendrissement.

Des paroles de consolation, des témoignages d'intérêt m'arrivent de toute part: et moi, je m'exècre; et moi, je m'abhorre.

Bientôt la porte s'ouvre à deux battants. On descend; il est question de composer le convoi. Comme son plus intime, je suis placé avec son frère dans la première voiture. Nous arrivons à Saint-Roch, le corps y est déposé, et l'office commence.

Entouré de ces draperies sombres, attendri, frappé de ces chants lugubres, ayant là, devant les yeux, le cadavre de son malheureux frère, le frère pleurait, et pleurait à chaudes larmes.

Belle merveille! qui pourrait ne pas pleurer ici? La plus tendre union brisée, une veuve, des orphelins, le désespoir, la misère où régnaient l'aisance, l'amour et le bonheur! Et ma fille, et ma Cléonie! que d'innocence! que de malheur! L'effroi, l'attendrissement se disputent mon ame. On entonne le sombre *Dies iræ*.

A peine le

Tuba mirum spargens sonum,
Per sepulchra regionum,
Coget omnes ante tronum....

a-t-il retenti, que le cercueil s'agite, s'entr'ouvre. Lui se lève sur son séant, pâle, les yeux ouverts et fixés sur moi. Par trois fois il porte sa main décolorée sur ses plaies sanglantes, et par trois fois, de cette même main, il me montre aux assistants. Tous les regards sont tournés sur moi;

mes cheveux se hérissent ; je n'y puis résister, Je me lève pour m'enfuir : ce mouvement rompt le charme qui m'égare ; je reviens à moi, je me rassieds. Mais les images que vient d'enfanter mon imagination sont si fortement gravées dans mon cerveau, qu'elles me paraissent avoir traversé mon crâne, et que tout le monde peut les voir sur mon front. Alors, machinalement, j'y porte la main pour les effacer, comme on s'es-suie des gouttes de sueur.

La cérémonie achevée, le convoi se dirige vers le cimetière.

Je me séparerai donc là de ce spectre horrible !....

Que dis-je ? c'est mon ami..... Hier..... hier encore, il buvait, il mangeait, il embrassait sa femme, il l'appelait *la mère*, comme elle l'appelait *le fils*. Il tenait sur ses genoux son petit paralytique, le pressait tendrement sur son cœur, et, les larmes aux yeux, me disait :

« Le pauvre enfant, Dieu me conserve pour
« veiller sur lui ! »

C'est moi ; c'est moi qui l'ai fait spectre, qui l'ai fait cadavre ! Et des hurlements affreux allaient de ma poitrine expirer dans mes entrailles avec d'horribles déchirements.

On descend le cercueil du corbillard, chacun le suit.

Confondu dans mes pensées et dans mes sensations, moi, je reste immobile à ma place ; ma préoccupation paraît respectable, personne ne songe à m'en arracher. Mais tout-à-coup me voyant seul, sans plus de réflexion, je saute à bas de la voiture, et me dirige en toute hâte sur les bords de la fosse profonde où l'on venait de descendre la bière. Là, je cherche quelques paroles ; mais l'effroi, la confusion, le remords paralysent mon intelligence. A tort ou à raison, je m'effraie de mon silence, et l'unique moyen que j'entrevois d'en prévenir les fâcheux effets, est de feindre une défaillance. Mais dans le mouvement auquel je m'abandonne pour la simuler, la terre s'éboule sous moi, je tombe au fond de la fosse, mon pied droit brise une des planches de la bière, et y demeure engagé.

Ce fut un cri d'alarme général. Mais une voix se fit entendre : « Il est bien là , jetez de la terre. »

Ces paroles me firent frémir, et s'il n'eût tenu qu'à moi, sur-le-champ elles eussent été accomplies. Je me crus publiquement dénoncé et perdu sans retour. Cependant on place une échelle dans la fosse ; deux fossoyeurs y descendent , et après avoir dégagé mon pied, m'en retirent en me soutenant sous les bras.

J'entre dans la voiture qui m'avait amené , palpitant de terreur au souvenir des paroles qui s'acharnent vivantes à mon cœur. Quelle est-elle , cette voix ? la connais-je ? J'en interroge les moindres inflexions ; quelques-unes me semblent avoir déjà frappé mon oreille. Au dedans de moi, je répète les paroles pour mieux me rappeler le mouvement de la bouche , de la physionomie dans leur prononciation , et le comparer à ce que j'ai vu , à ce que j'ai entendu ; mais l'ardeur de mes poursuites , l'inquiétude qui les accompagne de plus en plus , les rendent infructueuses.

Venant enfin à lever les yeux , je m'aperçois que la personne qui est en face de moi , n'est pas celle avec qui j'ai fait le premier trajet. Je crois la connaître ; je la considère..... Ciel ! cette bouche , ces yeux , cet ensemble de physionomie se lient à la voix formidable. C'est elle , c'est elle ; je n'hésite pas , je me la rappelle.

Son antipathie , ses soupçons , je les conçois. Ils étaient amis de collège. Quoique se voyant peu , il a pu lui faire des confidences sur la disposition de sa fortune , sur l'état de mes affaires à moi , sur les moyens secrets auxquels j'ai déjà recouru , malgré ses conseils , pour les relever.

Il sait tout. C'en est fait , je suis sans ressource. C'est mon bourreau. Il est là , en face de moi ; il m'interroge , il m'observe. Tout va m'accuser : mon silence , ma consternation ; mes yeux , attachés sur la terre , seront l'effet de la honte et du remords. M'efforcé-je de parler , de donner plus de jeu à mon regard , ce sera par feinte , pour déguiser mon crime... Et sur cela , glacé d'épouvante , je ne savais que faire de mes yeux , de ma tête , de ma respiration.

Enfin, la voiture me dépose à ma porte. Précipitamment je monte chez moi, j'entre dans ma chambre, et, éperdu, je tombe sur un divan.

Il n'y a plus à hésiter ici, tout est perdu pour moi, il faut fuir.....

Comment ! après avoir eu l'énergie d'arracher à mon ami une vie aisée, noble et généreuse, j'aurais la bassesse d'aller traîner au loin une vie de privation, d'indigence, une vie ignoble, infame ! Y aura-t-il dans Paris assez d'indignation, assez de mépris pour moi ? Si du moins douze ou quinze cent mille francs m'attendaient dans l'étranger, si je pouvais y goûter encore les plaisirs de la vie,.... sans m'absoudre, les malheureux, ils me tiendraient quitte de bassesse et de lâcheté.

Mais je ne possède rien....., je n'emporterai rien.... que mon crime.

Je suis un scélérat, un monstre ; je le sais, je l'ai voulu, j'y consens ; mais je ne consentirai jamais à être bas, ignoble, vil. Fuir, vivre pour

vivre ! non , je me tuerai . Ce poignard est là . Il peut bien servir pour deux , voilà quarante heures qu'il se repose .

Ce n'est pas moi qui me fais pitié : je m'écraserais comme le plus vil des insectes , je m'assommerais comme la plus féroce des bêtes féroces .

Mais , ma fille , ma Cléonie , t'abandonner sur la terre , seule avec ton nom , le nom de ton père , d'un père infame ! Et pourtant , chère enfant , pour toi je boirais mon sang , je dévorerais mon cœur avec délices !

La voici . Elle vient à moi à reculons , traînant devant elle un morceau de papier qu'elle porte tantôt à droite , tantôt à gauche , pour exciter la gentillesse de son petit chat . Elle tourne la tête vers moi pour juger si je prends intérêt à son amusement .

Grand Dieu ! pourquoi t'ai-je donné l'être ?

« Un sang horrible circule dans ses veines ,
« diront-ils ; son père était un monstre . »

Les uns : « Ne voyez-vous pas dans ce regard
« quelque chose de cruel ? »

Les autres : « Son sourire décèle la perfidie . »

Tous de l'accabler de soupçons atroces . Les plus humains détournent la tête avec mépris .

Pauvre enfant ! dans cet œil , de la cruauté ; dans ce sourire , de la perfidie !

Barbares , de grace , arrêtez ! arrêtez !

Rien ne peut les attendrir Tu manques de pain , tu manques de vêtements Les pieds dans la boue , le front couvert de neige , transie , elle pleure à la porte d'un restaurateur , au coin d'une borne , déguisant encore , de peur de mal , le motif de sa posture suppliante .

Qui la voudra jamais pour épouse , la fille du criminel ? Quel père , quelle mère consentira à la voir entrer dans sa famille ?

Cependant ses sens , son cœur vont parler . . .

Quel rassemblement ! quels éclats de joie ! quelles huées ! C'est une malheureuse qu'un soldat ivre vient de traîner dans la boue ; elle se

relève toute couverte de fange, les cheveux épars sur ses épaules. Du sang lui découle du nez. Dans sa honte, elle se garde bien d'en appeler à la pitié; elle ne cherche qu'à esquiver les regards, qu'à se perdre dans la foule. Mais la moquerie, la dérision s'acharnent à la signaler à tous les arrivants. Chacun la pousse, la repousse. Les plus lâches, les plus vils se croient en droit de l'outrager, et se font un jeu de l'accabler d'insultes et de mépris.

Mais voici un commissaire : sera-ce un protecteur ? non. Pour mettre un terme à cette scène scandaleuse, il la prend brusquement par le bras, et la fait monter dans une voiture de place, pour la conduire dans cette sentine de la honte et des misères humaines, à Bicêtre.

Elle y est ; la voici. J'entends ses gémissements ; elle pleure, elle pleure les jours entiers, elle pleure les nuits entières ; elle maudit sa naissance, elle maudit la vie, elle appelle la mort.....

Et cette malheureuse est ma fille ! Ma Cléonie livrée à la brutalité du libertinage le plus bas ! ma Cléonie, fille publique ! J'ignorais que mon crime méritât un pareil supplice !

A cette pensée, en signe involontaire de désespoir, je croise violemment les bras, et des larmes tombent de mes yeux. La petite s'en aperçoit ; aussitôt elle abandonne son jouet vivant, et vient poser ses petites mains sur mes genoux. Avec quel air de compassion et de tendresse elle me contemple silencieusement !

Tout hors de moi-même, je la prends dans mes bras, je l'assieds sur moi.

« M'aimes-tu, Cléonie ? »

Elle baisse la tête, et ne répond pas. Mais j'aperçois au mouvement de sa robe l'agitation de son cœur.

« Est-ce que tu ne m'aimes pas ? »

Elle garde la même position et le même silence.

« Tu ne serais donc pas fâchée si je mourais ? »

A ces mots, tout-à-coup elle jette ses deux bras autour de mon cou, et collant sa bouche et son visage inondé de pleurs sur mes joues brûlantes, elle se met à sangloter.

Je la presse contre mon cœur ; le redoublement d'activité qu'elle donne à ma tendresse se communique à mon désespoir. Tout son avenir est là : son indigence, ses misères, son opprobre. Je ne me connais plus. O tendresse exécrable du crime ! ô monstruosité d'une nature entièrement dévoyée ! Plus fortes deviennent mes étreintes, plus je me sens disposé à les accroître. Je veux reprendre la vie douloureuse que je lui ai donnée.

Un combat épouvantable s'élève dans mon sein ; tantôt mes bras s'ouvrent, tantôt ils se resserrent. Ne comprenant rien à ce genre de

caresses, elle me regarde avec un air de surprise, mais si ingénu, si touchant, qu'il augmente mon barbare dévouement. Je la presse avec plus de violence ; déjà elle s'agite d'un mouvement convulsif, encore un peu, c'en était fait.

Cette mort si immédiate est au dessus de mon atroce courage ; je veux voir au moins une fois encore ces yeux, cette bouche, ce front animés. J'entr'ouvre les bras, je desserre son petit corps ; mais, à cette fois, sortant d'une gêne si terrible, elle s'élançe de dessus mes genoux, et s'enfuit épouvantée en s'écriant : « Papa, papa ! ma « bonne ! »

La bonne Florence arrive tout effrayée : « Qu'est-ce donc ? »

Dans le trouble de mon esprit, je n'entrevois qu'un moyen. « Sortez d'ici, mademoiselle la « sotté, et n'y retournez pas. Florence, em- « menez-la. »

Et, la tête baissée, étouffant avec peine les sanglots dans sa poitrine, la petite se retire lentement devant les pas de sa bonne, qui accroit encore sa douleur par ses réprimandes.

Le dirai-je jamais, tout ce que m'a causé de tourment cette ressource désespérée ? Pauvre enfant ! j'ai rendu ton nom infame, j'ai dévoré ta fortune et celle de ta mère ; tu n'as point d'avenir. Moi, ton père, je veux t'arracher la vie. Tu fuis la mort... qui ne la fuit pas ? Et je viens ajouter à tes légitimes alarmes le poids accablant de mes injustes corrections..... au moment même où tu me donnais des preuves si touchantes de ta tendresse !

Dieu barbare ! non, tu n'existes pas. Si tu existais..... Quel mal t'a-t-elle fait ? que peux-tu lui reprocher, à elle, l'innocence, la beauté, la bonté même.... ? Toi et ton genre humain, je vous exècre, je vous abhorre ; je voudrais vous engloutir dans les profondeurs de la terre jusqu'au dernier.

Seul, absolument seul sur les ruines du monde, avec ma Cléonie, quels délices !

Que de témoignages d'honneur, de respect, de tendresse elle me prodigue ! combien je lui en prodigue à mon tour ! Bercée dans mes bras,

pressée sur mon cœur, comme elle repose en paix !

Ils ne viendront plus traverser mes projets ; ton sort ne dépendra que de moi : tu seras heureuse, c'est ton père qui le dit.

Quel songe ! Dans la réalité, que puis-je ? Rien, absolument rien.

Vous êtes les plus forts.

Vous allez donc l'abreuver de honte et de mauvais traitements !

Vous allez vous venger sur son innocence de mes crimes !

Lâches ! insensés ! misérables !

Pourquoi pas ? Hé bien ! oui, bourreaux, je vous ravirai votre proie ! je veux l'innocenter ; je veux que ma mémoire en sorte exempte de toute souillure ; je veux que ma fille soit réputée heureuse d'être ma fille ; que les jeunes gens les plus sages, les plus beaux, les plus généreux, se disputent le bonheur d'être son époux ; que chacun s'honore de la protéger, de l'enrichir, de l'aimer....

Le voilà, ce fer abominable ! il m'a servi pour consommer un forfait, il me servira pour m'en purifier.

C'est juste. Aujourd'hui, aujourd'hui même.

Le temps est beau, on se portera au jardin des Tuileries.

A sept heures, je m'y trouve ; je me place au milieu de la foule, dans le lieu le plus évident.

C'est moi, m'écrierai-je de toute ma force, qui ai tué M**** ! c'est moi qui suis son infame assassin ! Venez contempler un monstre, venez l'accabler de malédictions.

N'accusez pas le sang dont je sors, ne maudissez pas mon père, ne maudissez pas ma mère. Les penchants qu'ils m'ont transmis étaient purs. Jamais je n'ai reçu de leur bouche que de sages leçons, et de toute leur conduite que des exemples d'une vertu admirable. C'est moi qui me suis perdu ; c'est moi, moi seul qui me suis fait scélérat. Paignez, protégez ma fille ; elle est née, je le jure sur mon honneur, sur mon désespoir, sur le Dieu qui va me juger ; elle est née avant même que la pensée du forfait fût entrée dans mon cœur.

Voilà, voilà ses titres.

Alors je découvre ma poitrine, en déchirant

brusquement mon linge et mes vêtements , et avec ce poignard , je me taillade la peau dans tous les sens , je me coupe le nez , les lèvres , je m'arrache les yeux ; je ne garde d'intact que le cœur pour vivre et pour souffrir, que la langue pour m'écrier jusqu'à mon dernier soupir : « Pardonnez-moi, pardon au criminel qui s'abhorre ! indulgence , pitié , protection , amour pour sa fille ! « grace , grace pour l'innocence ! »

Je tombe à genoux , les mains jointes en suppliant. Mon sang , mes larmes , mes gémissements , mon désespoir , ma mort.... Qui ne sera désarmé ? qui aura la dureté de ne pas m'absoudre , de ne pas faire grace à ma mémoire ?

Parmi tous les hommes de toutes les nations et de tous les siècles , en est-il un seul qui ait détesté son crime comme moi , qui l'ait expié comme moi ?

Ma fille , ma Cléonie , ton avenir est sauvé ; je puis mourir.

La terreur , le remords , la rage , l'amour paternel se disputent mes sentiments et mes pensées ; ils les arrachent à l'envi de mon cœur par lambeaux. Comment m'y reconnaître ? où est le vrai ? où est le faux ? où est la nature ? Peut-être... ?

Oublions de penser , oublions de sentir quelques instants.

Hé bien ! me voici entouré de la foule que mes cris ont réunie ; ce sont en général de jeunes gens, de jeunes personnes d'un certain rang, des femmes enceintes, des mères avec leurs enfants, des épouses avec leurs maris qui viennent là, chercher la fraîcheur et de douces sensations. Puis-je raisonnablement espérer qu'ils prêtent patiemment l'oreille à mes affreuses paroles, et qu'ils me laissent le temps de consommer cette horrible mutilation ?

Non, non, certes. Aux premiers accents de mon désespoir, à la première lueur du fer, c'est un cri d'effroi universel. Les frères entraînent leurs sœurs ; les époux, leurs épouses ; les mères, leurs enfants ; chacun fuit épouvanté.

Les gardes du jardin accourent, me saisissent,

me désarment, me lient, m'entraînent. L'aveu de mon crime est public ; mille, dix mille personnes l'ont entendu.

C'en est fait, je péris, je monte sur l'échafaud ; et au renom d'assassin, je n'ai fait qu'ajouter celui de forcené.

Que le crime est à charge à un père !

Si j'étais seul !

Pauvre enfant !..... Lâche égoïsme, cruelle tendresse !..... N'étais-tu donc pas bien moins à plaindre de mourir dans les bras de ton père, que de vivre accablée de son nom et de son infamie ? Vainement tu voudras le renier, sans cesse ils t'en parleront, sans cesse ils le remettront sous tes yeux pour t'avilir, pour te tourmenter.

Misérables ! tremblez !..... Je suis encore là avec ma tendresse et mon dévouement.

Elle est pure, elle est sans tache. N'avoir goûté de la vie que l'innocence, quelle destinée ?

Les rois lèguent-ils un plus bel héritage à leurs enfants ?

• Fille du criminel, fille adorée, je puis encore rendre ton sort digne d'envie !

Je sais ce qu'il m'en coûtera, je me dévoue ; je sais aussi ce qu'il peut m'en coûter. Hé bien ! si par delà le temps il y a quelque chose, pour toi ce ne peut être que du bonheur ! Si je suis damné, moi, il le faut bien, je m'y résigne. Tu seras heureuse, cela me suffit ; ton bonheur calmera mes souffrances. Quelques minutes encore, et ce mystère sera éclairci.

Dieu, qui me poursuis, tu ne te plaindras pas : je te rends le bien pour le mal. Tu as rempli mes jours de malheur et de désespoir, et moi, dans le même instant, du même coup, je vais t'envoyer dans tes enfers un réprouvé digne de toute ta haine, et dans ton ciel un ange digne de tout ton amour.

Non, je n'hésiterai pas ; j'exècre tout ce qui

existe, tout ce qui existera jamais, sans en excepter un atome. Je suis las de me faire horreur à moi-même ; je ne puis supporter plus longtemps la pensée de mon être. Aussi bien, je mourrais par impossibilité de vivre.

Cléonie, il en est temps, il faut partir tous deux.

Chère enfant, ne t'effraie pas de mes fureurs, elles ne sont pas dirigées contre toi. Je t'aime, je te chéris plus encore que dans les plus beaux jours de ma vie. Tu es ignorante de toute chose, toi ; tu ne sais pas distinguer le bonheur du malheur.

Sois sans crainte, laisse-moi choisir ; quelles que soient les apparences, tu ne t'en repentiras pas.

Ma Cléonie, je t'idolâtre !

Ciel ! la voici. Elle s'avance d'un pas timide, la tête baissée ; de ses yeux coulent des larmes. Comme elle a le cœur gros de soupirs ! comme elle est haletante ! « Pa...papa, je...je

« n'y retournerai plus, je vous demande par...
« pardon. »

Attendri, accablé, terrassé, j'allais fondre en larmes ; mais que font mes larmes ?

Viens, ma chère enfant ; oui, je te pardonne ; vois combien je t'aime !

Je la prends, je l'assieds sur mes genoux, je la presse contre mon cœur ; je colle mes lèvres sur ses yeux, et j'arrache violemment le fer abominable de son fourreau....., lorsque, tout-à-coup : « Monsieur, Monsieur, que faites-vous ? »

C'était la bonne Florence, qui, trompée par mes injustes reproches, avait obligé Cléonie à venir me faire des excuses, et qui, pour s'assurer de sa docilité, l'observait de la pièce voisine. Elle se jette sur moi, saisit sa petite, et l'arrache de mes bras..... La lutte eût été horrible !

Stupéfait, je n'offre point de résistance. Emportant son précieux fardeau, elle se dispose à fuir. « Florence, soyez sans crainte, asseyez-vous là, »

Pâle, tremblante, elle s'assied dans l'embrasure de la fenêtre pour se réserver les moyens d'appeler du secours, et tenant dans ses bras Cléonie, qui pleure sans oser sangloter. « Vous avez raison, mais je n'ai pas tort ; bonne Florence, ayez pitié de moi. » Et, la tête baissée, je me perds silencieusement dans la dernière période possible du plus immense désespoir.

« Monsieur, par pitié aussi, je vous en supplie, laissez-nous nous éloigner. »

Hé bien ! retirez-vous, et n'appréhendez rien de moi, vous ne me reverrez plus. Ne dites pas un mot de tout ceci, c'est un mystère affreux. Que j'embrasse encore ma fille !....

Je m'approche, je l'embrasse..... Adieu, Cléonie..... Allons, sortez.

Son instinct est frappé du surnaturel de cette scène ; elle étend ses petits bras vers moi, et tout en pleurs : « Je ne veux pas quitter papa. »

Mais la bonne, tout à son effroi, l'emporte et disparaît.

Que je voudrais être marbre , être fer , être néant !.... Imagination , la mort fait tout cela.

La mort fait tout cela ? Mais que lui en reviendra-t-il , à elle !

Ma mort la rendra-t-elle insensible !....

Moi mort , la honte , l'infamie , la misère , l'atteindront toujours.

Le suicide , que purge-t-il ?..... Est-il un si vil misérable qui ne sache y recourir..... Assez d'opprobre va s'acharner à ma mémoire.....

Cependant , il me faut mourir ; mais comment ?.....

Comment ? J'ai offensé la société ; je lui dois satisfaction ; il faut la lui donner. Il faut courageusement me présenter à elle. Tiens , me voilà , frappe , dispose de moi.

Sa réponse , je la sais : « Meurs. »
Hé bien ! mourons.

Mais l'échafaud.... le bourreau.... Y pensé-je bien ? c'est consacrer mon infamie !

Non , il n'y aura point là d'infamie pour moi ; il y en aura pour les doctrines qui ont enfanté mon crime. Tant mieux , qu'elles le justifient , c'est leur affaire. Ce sont elles , elles seules qui m'ont rendu scélérat.

Le bourreau frappe : mais qui dirige son bras ?.... ma volonté , ma conscience.

Plus il est en horreur , plus il est flétrissant , plus il attirera sur ma mémoire d'attendrissement , d'indulgence et peut-être de gloire.

Mon nom sortira pur de cette immersion de sang.

Il est infame , néanmoins.

Mais qui me livre à ses coups ? mon crime ?... non , mon désespoir , mon repentir.

Un pareil sacrifice met au niveau du plus pur honneur.

Tout mon avenir est là. Hésiter, c'est me perdre. Un instant encore, et peut-être ne suis-je plus mon maître.

Adieu donc, séjour de ma Cléonie, asyle de l'innocence adorée ! Adieu ! je t'échange contre un affreux cachot !

Allons !

Aussitôt je sors de chez moi en toute hâte, je m'élançe vers le palais de justice, comme vers la seule retraite qui me reste sur la terre. Je l'appelle de tous mes vœux ; je tremble, je frémis en songeant aux paroles imprudentes, aux actes inconsidérés qui me sont déjà échappés.

Si je venais à être reconnu pour le coupable ! si la justice m'arrêtait dans ma course !..... Je redouble le pas ; je ne marche point, je cours, j'en suis essoufflé.

Cette extrême célérité pourrait donner des soupçons ; je marche plus lentement.

Arrivé au coin de la rue de la Barillerie, je vois venir à moi deux gendarmes. Soudain mes terreurs redoublent ; ma figure doit me trahir. J'hésite, je m'arrête tout en émoi, et subitement je me retourne la face contre la muraille, comme pour satisfaire un besoin. Les gendarmes passent derrière moi..... Ils sont passés..... Je respire !..... mon supplice sera donc volontaire.

Je continue ma course ; déjà j'aperçois les grilles du palais de Justice. Chose étrange ! cet horrible aspect apporte quelque calme à mon esprit ; mon cœur bat moins précipitamment ; il me semble que l'infamie, conjurée par mon dévouement, commence à s'effacer de mon front.

L'espèce de soulagement que j'éprouve, la fixité que je vois prendre à mon sort, tout affreux qu'il est, comparé surtout à cet immense désespoir sur lequel je flotte, sans pouvoir y être submergé, depuis des jours et des nuits sans nombre, me paraît un état supportable, et qu'il pourrait me convenir de prolonger.

Quoi ! me dis-je, renoncer ainsi à ma liberté, me précipiter dans les fers, porter librement ma tête au bourreau ?... Et abattant mon chapeau sur les yeux, je ralentis ma marche, préoccupé du destin que je me fais, et de celui peut-être préférable dont le choix me reste encore.

Pensif, mes pas se succèdent sans intention, lorsque derrière moi j'entends prononcer à demi-voix : « Tenez, le voilà précisément. »

Soudain je me retourne ; qui aperçois-je ? un de ses amis, un des témoins de la scène du cimetière, un des hommes qui a le plus d'intérêt à connaître son bourreau. Celui à qui il me désigne est grand, redingote bleue, cravate noire. C'est un mouchard, c'est un gendarme déguisé. Je me crois saisi, garotté, perdu ; à chaque instant il me semble que je sens la main de cet homme passer sur mon épaule pour me prendre au collet.

Cependant j'affecte de continuer du même pas et du même air ; mais tout oreille à ce qu'ils peuvent dire, je tourne légèrement la tête de côté ; et, le regard en arrière, je cherche à juger de

leur contenance, de leur entretien et de la direction de leur marche, lorsque tout-à-coup, donnant du pied contre un tas de gravier, je tombe brusquement sur le pavé.

Aussitôt mille officieux m'entourent ; on me relève. J'étais pâle, défait ; on m'engage à entrer, à m'asseoir. En même temps l'un m'offre des spiritueux, l'autre m'apporte mon chapeau, un autre mon portefeuille qui était sorti de ma poche dans la violence de ma chute.

Ce concours de volontés favorables me fait illusion ; je suis tenté de me croire réconcilié avec le genre humain, et je m'abandonne à l'envie de vivre encore.

Ciel ! en voici un qui m'apporte mon poignard ; l'épouvante s'empare de moi ; en même temps je vois l'étonnement se peindre sur toutes les figures ; ce n'est plus seulement de l'intérêt qu'on me porte, c'est encore de la curiosité et même de l'effroi que j'excite.

« Il a un poignard », disent quelques-uns de ceux qui m'entourent ; et aussitôt ce mot, circu-

lant de bouche en bouche, on entend murmurer au loin dans la foule : « Il a un poignard, il a un poignard ! »

Je tends la main pour le saisir, mais vainement; celui qui le tient, vient de découvrir une tache de sang sur le manche; alors il se met à le considérer plus attentivement, et le retournant dans ses doigts, il se prend à dire en me le remettant : « Il a du sang. »

La presse était si grande alors, le cercle si étroit autour de moi, que peu de personnes virent cette tache affreuse. Mais le mot qui la représente fait fortune; comme une étincelle électrique, il pénètre la foule : tout le monde l'entend, tout le monde le répète; mon épouvante en redouble; il faut sortir d'ici, ou je suis perdu. Je feins de me trouver mieux, je me lève et cherche à m'esquiver.

Mais la rumeur s'accroît; je trouve de la résistance devant moi, ou du moins peu d'empressement à m'ouvrir un passage; je chemine lentement, ne me dégageant d'un groupe que pour tomber dans un autre.

Cependant le cri de réunion, la consigne de cette multitude menaçante sont toujours les mêmes : « Poignard, tache de sang, poignard sanglant »; et bientôt, « c'est un assassin ».

A ce mot, sans plus approfondir, tout s'émeut, tout se précipite, chacun veut jeter un coup d'œil sur le monstre.

Je suis entouré, je suis pressé; à chaque instant, parmi ceux que les flots de la foule jettent plus près de moi, ou que l'élévation de leur taille me fait distinguer au dessus des autres, je crois voir apparaître en accusateur son ami, la personne qui me suivait au moment de ma chute; je n'hésite pas même à lui attribuer l'effervescence, l'irritation surnaturelle dont est palpitant tout ce qui m'entoure.

Le plus profond effroi me saisit. Le palais de Justice, il n'y a qu'un instant l'objet de tous mes vœux, mon espoir, mon salut, est bien encore là, devant mes yeux, à quelques pas; ses lourdes portes, ses énormes verroux, ses épaisses murailles noires, m'abriteraient bien, me cacheraient bien à tous les regards, me déroberaient bien à

toutes les insultes. Mais sa pensée, comme sa vue, me fait horreur. Je ne suis plus libre, on m'y pousse; je ne marche pas volontairement à une mort expiatoire, on me traîne à l'échafaud.

Il n'y a là que des tourments et de l'infamie. Me voici donc au rang des plus bas scélérats! trahi comme eux par ma figure sinistre, par les traces de sang et l'odeur de carnage que je laisse sur mes pas.

Ni pitié, ni célébrité, rien de ce que je rêvais pour soutenir mes derniers instants, ne m'arrivera.

Ma mémoire ne sera donc qu'odieuse; sans le plus léger adoucissement dans les teintes, mon nom horrible, mon exécration sera donc assimilé à celui de tous les monstres vulgaires dont la Grève a vu la fin flétrissante!

Ma fille, ma chère Cléonie, malheur à toi! Que te servira ton innocence? Ton père, malgré tout ce qu'il voulait entreprendre pour toi, n'a été qu'un lâche assassin exécuté par le bourreau.

Que ne t'ai-je étouffée dans mes embrasse-

ments! Quelle fatale pitié, quelle main cruelle m'a retenu! Malheur à moi de t'avoir donné le jour!

Alors, avec une nouvelle énergie, je cherche à rassembler le reste de mes forces pour percer cette foule acharnée sur mes traces, et éviter l'abyme épouvantable où elle me précipite. A grande peine je parviens à faire quelques pas.... mais toujours me suit une presse, mon hideux cortège. C'est peu encore; loin de se calmer, son effervescence s'accroît; les propos, les conjectures que chaque nouvel arrivant lui apporte en tribut, vont la changer en fureur.

Des espèces de hurlements s'élèvent de la foule: « Il faut l'arrêter! il faut l'arrêter! »

A ces mots, tout est perdu pour moi. Je n'ai pas un instant à perdre; il faut me tuer avant qu'ils m'enchaînent. Je veux tirer mon poignard; mais pressé, garotté que je suis par cette multitude, je ne puis disposer de mes bras. Dans la violence du mouvement auquel je me livre, mon

chapeau tombe; moitié dérision, moitié fureur, on le foule aux pieds.

Moi, le front découvert, le visage décoloré, les lèvres agitées d'un mouvement convulsif, l'œil égaré, saisi de terreur, je reste immobile.

Une voix s'élève : « Il est fou ! il est fou ! » Aussitôt vingt autres le répètent. « Voyez ces yeux, ce teint, c'est visible. » Ces paroles sont pour moi un trait de lumière. Je pars d'un éclat de rire ; et lâchant quelques mots incohérents, je me crois autorisé à fendre la presse avec moins de ménagement, et même avec une certaine brusquerie.

Pendant la conviction n'est pas unanime ; d'abord on me repousse avec brutalité ; j'essaie d'user de représaille, mais c'est de la violence que je rencontre, c'est une plus grande multitude qui s'attache à mes pas.

Si la police venait à intervenir..... Si quelqu'un de ma connaissance, comme cela est si probable, me découvrirait jouant ce rôle mensonger....

Je redouble d'efforts; l'indignation, les menaces, les cris redoublent aussi. Harcelé, accablé, j'allais tomber sous les pieds de cette presse mugissante, quand des femmes, touchées du sort qui me menace, et pour m'y soustraire, crient : « A la garde ! A la garde ! »

Ce cri d'une pitié funeste, comme un éclair rapide, illumine l'affreux abyme qu'il ouvre devant mes pas. Dans l'impuissance de rien entreprendre pour m'y soustraire, et dans le désespoir qui submerge tout ce que j'ai d'énergie et d'intelligence, je n'entrevois qu'un moyen. Il faut les attendrir ; par l'aveu de mon crime, par le récit de mes remords, je les toucherai, j'obtiendrai le droit de me rendre librement dans les fers où je me dirige ; c'est à genoux, les yeux baignés de larmes, les mains jointes en suppliant, que je puis seulement, au premier abord, conjurer l'accroissement d'indignation que je vais exciter.

Déjà je suis à genoux, mes yeux sont baignés de larmes, mes mains sont jointes en suppliant,

il ne manque plus que l'aveu, le terrible aveu ; ma bouche va s'ouvrir, lorsque tout-à-coup un homme s'avancant :

« Allons, Messieurs, respect au malheur ! je connais monsieur ; le principe de sa situation est à la fois touchant et honorable. » C'était une des personnes invitées au convoi, et témoin de la scène du cimetière. « La perte tragique d'un ami : en deux mots, voilà son histoire. Ce matin même, de désespoir, il s'est précipité dans la fosse et a failli à se briser le crâne sur sa bière ; voyez encore les contusions à sa figure. »

C'est vrai, dit chacun en me passant la main sur la tête, comme sur un animal blessé ; et éclaircissant leurs rangs par degré, les uns de dire : « Le pauvre diable ! » les autres, « le malheureux ! »

En même temps mon libérateur s'approche de moi avec sollicitude : « Monsieur, qu'il me soit permis de vous accompagner ; votre état l'exige. »

Cette offre était ce qui pouvait m'arriver de plus favorable ; je l'acceptai sans hésiter, mais sans empressement trop sensible, de peur de réveiller les soupçons assoupis.

Nous montons dans une voiture de place. « Rue Traversière », et nous partons.

D'abord, arraché à tous ces bras, à toutes ces bouches, à l'abri de tous ces regards scrutateurs, j'éprouvai pendant quelques secondes un certain soulagement ; mais bientôt...

Où en suis-je ? Où vais-je ? rue Traversière ; chez moi ; dans ma maison. Le puis-je ! La bonne Florence, pâle, émue, les yeux pleins de larmes, tenant sa petite entre ses bras, dans son désespoir, est déjà chez le libraire. Vainement elle ne cherche qu'à se distraire de la terreur qui la poursuit, vainement elle est résolue de garder le plus entier silence ; on l'interroge, on la presse.

Dans l'intérêt de son maître, dans celui de sa petite, dans le sien propre, elle doit parler ; par bonté, par délicatesse, par scrupule, elle parle.

La consternation, l'effroi s'empreint sur tous les visages; les allants, les venants, étonnés, questionnent, soupçonnent, devinent.

La rumeur gagne de proche en proche; trente, quarante personnes sont déjà rassemblées. J'arrive; la voiture s'arrête; la curiosité, l'anxiété l'entoure. On ouvre la portière; je parais : « C'est lui! c'est lui! »

C'est impossible; je ne le puis... et soudain, baissant la glace de devant, je tire le cocher par son habit. La personne qui était à mon côté; ne comprenant rien à ce mouvement auquel pas la moindre parole ne l'avait initié, le prend pour un nouvel accès de folie; elle me saisit par le bras, me fait rasseoir, et commande au cocher de presser la course de ses chevaux.

Échapper à cette contrainte par la violence, c'est de nouveau m'exposer aux dangers dont je sors; la conjurer par un aveu naïf de mon crime et de mes projets, c'est une humiliation, c'est un supplice anticipés.

« Je vous en supplie, Monsieur, respectez mon

« désespoir. Je ne suis point fou, je suis le plus
« coupable et le plus malheureux des hommes. »
En prononçant ces paroles, j'ouvre la portière, je m'élançai de la voiture et disparaissais, m'acheminant de nouveau vers le palais de Justice.

Mon premier soin est de chercher à éviter toute rencontre importune. La tête baissée, mon mouchoir sur la figure, je marche à pas pressés, lorsqu'un de mes amis m'aborde : « Qu'as-tu donc, mon cher, ta figure est décomposée? et ton chapeau? » Je reste muet, cherchant à continuer mon chemin. « Où vas-tu, de grâce? »

« Laisse-moi, je t'en conjure. »

Sur mon empressement inquiet à mettre fin à ses instances, il me saisit par le col de mon habit : « C'est en vain, tu nourris contre toi quelque projet sinistre, je m'attache à tes pas. Tes affaires sont-elles dérangées, parle, ma bourse t'est ouverte. »

Je veux échapper brusquement à ces témoignages dangereux de son amitié, mais ses paroles, ses étreintes redoublent d'énergie. Je tremble

que son désespoir ne le pousse à appeler quelqu'un à son aide. Le temps presse, une circonstance de telle ou telle nature, un instant de plus, et tout peut m'échapper. Le prenant par le bras avec force, et approchant ma bouche de son oreille :

« C'est moi qui ai assassiné notre ami... Vous « serez tous vengés. Voilà mon gîte », en lui montrant le palais de Justice, et je pars sans obstacle.

J'arrive, je sonne. Quel son ! la voix de la mort, de l'infamie et du bourreau qui signale l'arrivée de leur proie. Mon cœur s'émeut, mon courage faiblit. Que ne puis-je faire rentrer dans cette cloche les sons épouvantables que j'en ai follement arrachés ! ou les prendre ou les saisir, ils sont dispersés dans le vague immense des airs.

Mon imagination en est tellement blessée, qu'elle leur prête des couleurs, des dimensions, un corps; pendant un instant j'ai la faiblesse de lever les yeux pour chercher à les apercevoir. Glacé d'effroi, je vais retourner sur mes pas, lorsque tout-à-coup le concierge ouvre la porte.

« Qu'est-ce qu'il y a, Monsieur? »

Par cette porte m'arrive un redoublement d'épouvante; ma pensée n'est plus libre, le choix des expressions m'est ravi. « Que me voulez-vous, Monsieur? » répons-je après le premier instant de stupeur... « Mais ce n'est pas moi qui ai sonné.—Ni moi non plus.—C'est donc le « diable?—Cela se peut, mais ce n'est pas moi. « —Vous êtes fou, mon ami; allons, retirez-vous; et me prenant par le bras, il me pousse à quelque distance de la porte et me la ferme brusquement à la figure.

Quand j'entendis rouler sur ses gonds cette porte redoutable, quand je la vis s'élever, pour ainsi dire, entre moi et mes projets, les confondre, les déjouer, j'éprouvai un instant de bien-être comme un homme qui vient d'échapper à un péril imminent; et sans plus calculer, je m'éloigne de cet antre, de ce monstre dont la vue, dont la seule voix m'a glacé d'épouvante.

Je marche, mais à peine ai-je fait quelques pas, que ma liberté m'est à charge; elle me re-

tombe tout-à-coup sur le cerveau comme une calotte de plomb; je me sens étourdi jusqu'au vertige.

Me voici de nouveau au milieu de cette population ameutée contre moi.

Mon crime autorise ses fureurs.

Ils sont des milliers; je suis seul.

Je n'ai rien pour moi.

Qui osera prendre ma défense?

Qui osera prononcer un mot en ma faveur?

Puis-je même le réclamer?

Je vois d'ici l'emplacement où s'est passée l'horrible scène. Des boutiquiers, des marchandes de fruits, des portefaix; cent témoins sont encore là: ils en parlent, ma figure est présente à leur esprit. S'ils m'apercevaient!.....

Tête nue, le teint pâle, l'œil égaré, qui peut me rencontrer sans me remarquer?

Je viens de lui faire l'aveu de mon crime, ai-je demandé le secret?

Et la bonne Florence?

Et celui-ci.... et celui-là....

Cent, deux cents, mille personnes connaissent déjà mon crime..... Et je suis ici.

Insensé!

Je me retourne brusquement pour aller me précipiter dans l'abyme que j'avais appelé.

Mais l'aspect de la prison est pour moi celui de l'échafaud; le son de la cloche que je vais ébranler, le glas de ma mort.

Arrivé au seuil de la porte, au moment de lever le bras pour exciter cet épouvantable tintement, encore une fois l'horreur s'empare de

moi, et je demeure comme pétrifié. Je ne puis poursuivre.

Mais me voici sous son ombre : ses verroux, ses serrures, ses gonds énormes sont là pour me protéger au premier signal. Mon bras, mes côtés touchent les parois de ses murailles.

Qui pourrait s'y méprendre? je ne fuis pas la prison, je ne fuis pas la mort; je la cherche, au contraire.

Une seconde, un pas, et m'y voilà. Mon sacrifice est consommé.

J'ai pris acte de présentation. Le concierge m'a ouvert; il m'a vu, il m'a parlé; je lui ai répondu. Très certainement, il se souviendra de moi. Ma figure, mes traits resteront gravés dans sa mémoire.

Et je suis libre.

Si des regrets m'arrivaient..... Rien n'est irréc-

vocable. Je puis me cacher..... m'expatrier..... vivre.....

Si je restais là; si j'y passais mes jours et mes nuits.

La guérite de la sentinelle me servirait d'abri.

Je me mêlerais aux soldats du poste; je m'en ferais aimer.

Ils me protégeraient; ils me défendraient.

J'en étais là de mes folles imaginations, lorsque tout-à-coup : « Arrêtez ! arrêtez ! »

C'était un filou qui s'échappait des salles du Palais.

Je ne doute pas que ce cri ne se dirige sur moi. Aussitôt, pour en conjurer les suites redoutables, je sonne avec force. De nouveau le concierge m'ouvre.

« Encore vous ! hé bien ! qu'est-ce ? — Un assassin. — Comment cela ? — Un assassin, vous dis-je. — Où est-il ? — Le voici : moi. Tenez, voilà le poignard qui l'a tué. — Cela se peut ; mais je n'ai point d'ordre pour vous recevoir. Adressez-vous à M. le procureur du roi ou à un juge d'instruction. — Évitez-moi cette démarche, je vous en conjure ; je suis un monstre, je ne

veux, je ne puis plus paraître dans Paris. — Hé bien ! donnez-moi une demande par écrit, et je me chargerai de remplir les formalités nécessaires. Mais avant de me faire agir, êtes-vous bien dans votre bon sens, mon ami ? — Soyez sans crainte. »

Je prends une plume et trace ces mots :

« Je soussigné déclare avoir la nuit dernière, « dans les Champs-Élysées, assassiné.... égorgé « M***, mon ami !!

« Je viens seul, librement, et sans aucune « contrainte, demander à être enfermé dans la « prison de la Conciergerie..... ou tout autre, « pour y attendre le châtement réservé à mon « exécration forfait.

« Démarche que je fais, non point dans un « accès de folie ni même de désespoir, comme « l'on pourra vraisemblablement le supposer, « mais bien de sens rassis, et d'après un calcul « dans lequel sont entrés à la fois ma raison, ma « conscience et mon amour pour ma fille.

« Je demande que la présente déclaration soit

« conservée avec soin , pour déposer de mon
 « expiation, si la mort naturelle venait à m'enle-
 « ver avant la mort que je réclame de la justice ;
 « afin qu'ainsi qu'il paraîtra juste à tous les
 « hommes impartiaux , ma mémoire soit réhabi-
 « litée , et ma fille , cette pauvre orpheline ,
 « soit jugée , sans aucune restriction , digne
 « d'égard , d'estime et du plus grand intérêt.

« Paris , le..... »

Ces lignes tracées , je me lève pour les remettre au concierge. Mais , que vois-je ? il a disparu , et quatre soldats du poste le remplacent. Le procédé me semble barbare..... Moi qui viens volontairement me remettre en ses mains, me traiter avec cette défiance et ce mépris !

A l'agitation de mes sentiments va se joindre la violence de mes paroles, lorsque, songeant à ce que je me suis fait , à ce que je me suis déclaré moi-même , je baisse la tête , et , les bras croisés sur la poitrine , je me promène de long en large à travers mes gardiens , sans prononcer une seule parole. Je suis résigné à la mort , c'est

la mort que je viens chercher ici : que puis-je y rencontrer de pire ?

Un quart d'heure à peine s'est écoulé , que la porte s'ouvre , et le concierge paraît précédé de deux personnes. « Monsieur , me dit-il , voici
 « M. le juge d'instruction , qui a bien voulu se
 « transporter ici ; si cela vous convient , vous
 « pouvez lui adresser votre demande. »

La voici , reprends-je aussitôt , en présentant au magistrat le billet que je viens d'écrire. Il le prend , le lit. Moi , je l'observe avec anxiété , et je vois distinctement , selon qu'il en avance la lecture , l'étonnement se peindre sur son visage.

Enfin , Monsieur , lorsqu'il eut achevé , persistez-vous dans votre résolution ? car , remarquez-le bien , vous êtes encore libre.

Ce *vous êtes libre* me fit tressaillir ; car je me croyais déjà captif. Involontairement , je reste un moment silencieux sur cette expression. Mais bientôt , d'un ton de voix ferme et modeste : Oui , Monsieur , je persiste à vouloir , au prix de ma tête et d'une mort infame , donner vengeance

à Dieu et aux hommes ; et si je regrette quelque chose , c'est de ne pouvoir leur faire un plus grand sacrifice.

A ces mots , attendri , des larmes roulent dans ses yeux , et je l'entends prononcer à demi-voix : Il y a là de la folie ou du sublime , s'il en fut jamais.

Je ne saurais exprimer tout ce que ce cri arraché de l'ame par la conviction , m'apporta de courage et de consolation.

Ce n'est donc pas une chimère , ma mort sera héroïque ; je ne suis plus un monstre. Cléonic , ma Cléonic , il est donc vrai que tu ne renieras pas ton père , que sa mémoire , que son nom ne te poursuivra pas comme un fantôme horrible. Chère enfant , dans mes tourments , je pourrai donc repâître mon esprit de ta douce image !

L'attendrissement me gagnait aussi. Allons , dis-je , c'est assez.

Alors le concierge , muni d'un paquet de clés ,

passe devant moi ; et me dirigeant au travers du labyrinthe de verroux et de grilles , de pierre et de fer , m'ouvre une charnière , m'y fait entrer , et m'y enferme.

Je m'assieds sur le pied du lit.

Me voici donc à l'abri de l'indignation publique et de mes propres fureurs. J'ai cédé mon arme , je ne me crains plus. Ces barreaux de fer sont de toute force ; au défaut de la raison , ils m'empêcheraient de me précipiter sur le pavé.

Mais l'angle de l'embrasure de cette fenêtre , qu'il est aigu ! Cette pierre n'est pas de cette pierre tendre dont sont formées les colonnes du Louvre , la chapelle-expiatoire , et presque tous les monuments de Paris : c'est de la pierre je ne sais d'où ; elle est à demi polie ; l'ongle glisse dessus comme sur le marbre , elle est dure comme l'acier.

Oh ! mon crâne n'est pas aussi dur ! je suis donc encore mon maître ici !

Tant pis !

Asyle tant désiré, paix du cachot, vous voilà donc aussi armés contre moi !

Autant valait la liberté, et mieux peut-être...

Non, la liberté est trop délicieuse ; ses charmes trop ineffables pour un cœur souillé de crimes. Bien loin de lui offrir du contentement, elle le rend plus horrible à ses propres yeux.

Crime et liberté, oh ! l'effroyable anomalie !

Me faire sauter la cervelle contre l'angle de cette muraille, me tuer de toute autre manière..... non, je ne me crains pas ; j'ai fait du sublime, je n'aurai pas la bassesse de faire du trivial. Je serais plus bas qu'auparavant.

Je respire plus librement. Les supplications de ma victime, les larmes de sa veuve, les cris de ses enfants, la chute de ce pauvre petit paralytique me poursuivent avec moins de furie... Mon supplice commence... Encore un peu, vous serez vengés.

Je n'ai point à rougir ici ; ces murailles ne voient que des criminels. Et combien n'en ont-elles pas vus de plus odieux que moi ?

Je suis peut-être pour elles un objet d'admiration. Hé ! pourquoi pas ?

Jamais ont-elles vu un homme comme moi, venant librement offrir ses mains aux fers, et sa tête au bourreau ?

Le bourreau !..... A quoi me suis-je décidé ? Avais-je une raison assez supérieure, un esprit assez calme pour prendre un parti si extraordinaire ?

Me présenter à la mort.... à la mort infame... l'exciter, la défier, l'autoriser. Et s'il se faisait que je m'immolasse à un horrible préjugé, à une coutume barbare, comme ils le disent ; si ma résignation venait à être taxée de faiblesse, et mon courage de fanatisme... ?

Fanatisme !.... quel mot odieux ! Moi, mourir en fanatique ?

Ma fille, malgré sa tendresse et son dévouement, ton malheureux père ne sera donc parvenu à mourir qu'en fanatique.

Au crime, à l'assassinat d'un ami, ajouter le fanatisme.... Quelle mémoire sera la mienne !

Pauvre Cléonie !

Et tu respirez ! et je t'ai laissée à user une vie si horrible !

Mais où en suis-je ? toute ma résolution m'abandonne, tous mes calculs échouent devant une abstraction. Ils sont ici, moi je suis là. Pourquoi m'en effrayer ? Sont-ils si habiles ? m'ont-ils si bien conduit ?

La mort légale à laquelle je me sou mets en expiation de mon crime, tous les hommes, tous les siècles l'ont avouée. Ma conscience, mon instinct en sentent, en reconnaissent le droit ; que m'importent leurs vaines déclamations ?

Que dis-je ? n'ai-je donc pas assez douloureusement appris que les déclamateurs remplissent le monde aujourd'hui ; que leur seule voix est sonore, que leurs seules opinions font loi, et que la multitude, pleine de foi en eux, ne croit

qu'en eux ? Vainement je mourrai en héros, si les déclamateurs le veulent, je mourrai en lâche, et ils le voudront.

O trop juste châ timent de mon crime ! chère enfant, je ne puis donc rien pour toi ?

Grand Dieu ! tu n'es pas entièrement étranger à mon sacrifice, regarde en pitié les déchirements de mes entrailles paternelles !

Sans aucun doute... qu'est-il besoin ici de savoir et de talent ? La jurisprudence, les juriscultes, qu'ont-ils à y faire ? qu'y connaissent-ils, que savent-ils là-dessus plus que moi ? Oui, je méditerai. Je vais méditer ma conviction ; j'en chercherai le principe dans la raison et dans la nature, et je l'y trouverai : je le sens, je le vois. Je publierai mon travail, ou plutôt on le publiera après moi.

Mon livre *grandira* mon dévouement ; mon dévouement *grandira* mon livre.

Les paroles du criminel mourant retentiront dans le monde.

Mon nom arraché à l'infamie ne vivra que pour la gloire.

Pour la gloire ! entends-tu, Cléonic !

Mais l'œuvre est grande, la mort approche, le temps peut me manquer, méditons.

Toutefois, pour motiver notre sacrifice et le faire mieux comprendre, traçons rapidement l'histoire de mon crime, de mes angoisses et de mes remords (*).

(*) Le lecteur verra bien que cette dernière phrase, transcrite dans l'ordre où elle a été conçue, est la *Préface* de ce qui précède.





PREMIÈRE MÉDITATION.

De la Nature.



O ma fille ! ô chère enfant ! innocence, beauté, surabondance de vie, développement de grace, palpitation de mon cœur, ô combien ton doux souvenir tout-à-coup fait sentir à mon ame souffrante, mieux que les plus profondes médita-

tions , l'entraînement , la force invincible du pouvoir dont je cherche à analyser les lois.

Mais , hélas ! ma conviction n'est rien ; je suis un misérable , privé de liberté , souillé de crime , entaché de fanatisme selon les uns , peut-être de folie selon les autres. Qu'importe mes sentiments , si je n'ai pour moi la raison dans toute sa force , la nature dans toute son évidence ? Suivons donc nos desseins.

La pesanteur , le mouvement , la durée , la forme , les modes divers des choses , l'être dans toutes ses combinaisons , en un mot , tout ce qui existe au dessus et au dessous du soleil , évidemment , c'est un Dieu qui l'a créé , et se nomme l'univers. Les lois d'après lesquelles se meut ce merveilleux assemblage , non moins évidemment encore , c'est du même Dieu qu'elles émanent , et se nomment la nature. Or , cette nature auguste , cette nature sacrée , quelle est sa mission ? On ne saurait hésiter : conserver et reproduire.

Relativement aux choses , en effet , qu'est-ce , par exemple , que cette merveilleuse force d'at-

traction , sinon un moyen ingénieux pour comprimer les parties dont elles sont composées , et empêcher leur dispersion dans l'espace. Ces marées mystérieuses qui agitent les grandes mers jusqu'au fond de leurs abymes , n'ont-elles pas vraisemblablement pour mission la tâche de préserver les eaux d'une décomposition que ne pourrait manquer de produire un repos éternel. Ainsi il en est de mille et un prodiges semblables que l'on pourrait citer.

S'agira-t-il des êtres maintenant , avec la même évidence , on les verra influencés par le même principe pour les diriger vers la même fin.

Ce penchant effréné des sexes l'un pour l'autre , cette tendresse héroïque , immense , des mères pour leurs petits , ce généreux instinct qui pousse l'homme spontanément à braver les plus graves chances de péril lorsqu'il s'agit d'arracher son semblable à une mort certaine , ce besoin insurmontable qui rend la vie pour tout ce qui respire le premier des biens , et sa privation le plus grand des maux , quelles que soient d'ailleurs les souffrances qui sembleraient devoir la rendre haïssable , qu'est-ce encore que tout cela , sinon

un procédé non moins efficace qu'admirable de la nature pour conserver l'être ?

Mais ces mesures paternelles, ces moyens équitables, si j'ose ainsi m'exprimer, lui paraissent-ils insuffisants, elle ne craint pas d'appeler à son aide la foudre et la tempête, les tremblements de terre, la peste, la guerre et la famine, et d'établir son triomphe sur des monceaux de ruines et de cadavres : tant est positive sa mission, et sont immenses les droits qu'elle lui donne.



DEUXIÈME MÉDITATION.

De la Société.



Le castor aussi bien que l'abeille, l'aigle aussi bien que le castor, que le lion, que la fourmi, que la baleine, que la primevère de nos jardins, que le cèdre du Liban, que le fer de nos charries, que les rubis du bandeau des rois, enfin

que toutes les espèces animées et inanimées qui peuplent et la terre, et les airs, et les eaux, ne se conservent, ne se reproduisent, n'acquiescent toute leur vigueur, toute leur beauté, que dans certains milieux, qu'à certaines conditions.

Aux uns, il faut le sommet des âpres rochers ou les immenses abîmes des mers; aux autres, la sombre épaisseur des bois ou l'émail parfumé des prairies; aux autres, la profondeur des entrailles de la terre ou la surface inclinée des rians coteaux. Aussi, le souverain Créateur n'a-t-il point failli à les pourvoir tout de prime abord, si j'ose ainsi parler, des localités analogues à leur nature, ou plutôt ne les a-t-il sorti du néant qu'au fur et à mesure qu'il trouvait leur place dans son univers, et une place entière, complète, digne en tout de la main qui la donnait.

Par exemple, peut-on supposer que Dieu eût jamais créé le premier bœuf, si la terre n'eût dû lui offrir spontanément un facile et gras pâturage, et n'eût pu présenter à son vaste estomac, à sa démarche lourde et tardive, que les

rare lichens suspendus aux flancs des rochers aigus? Le premier passereau eût-il reçu l'être, si le grain nécessaire à son existence fût demeuré dans le chaos? Enfin, conçoit-on que le plus chétif des insectes eût été créé, si son espèce eût dû rester imparfaite, faute à la nature de pouvoir satisfaire à ses besoins? Non, certes. En arrachant l'homme et tous les êtres du néant, l'Auteur suprême s'est engagé tacitement à leur fournir des aliments, un air, des eaux, une température appropriés à leurs organes, et, en un mot, tous les moyens de devenir tout ce qu'ils peuvent être.

Mais à l'exemple des autres créatures animées, l'homme, qui boit, qui mange, qui dort, qui se multiplie, n'est pas pour cela tout ce qu'il peut être. Non, l'individu dont l'espèce réclame Homère, Platon, Alexandre, Newton, Michel-Ange, Bossuet, saint Vincent de Paul, et une infinité d'autres sujets non moins prodigieux, l'individu qui voit journellement ses pareils, les uns, occupés à construire des temples magnifiques, à élever des palais somptueux; les autres, à fendre les mers les plus lointaines, à

lancer des routes sûres et d'éternelle durée sur les fleuves les plus capricieux et les plus redoutables ; que dis-je ? à mesurer la distance des astres à notre planète, à déterminer leur pesanteur, en un mot, à marcher tous les jours de découvertes en découvertes. Cet individu n'est point tout ce qu'il peut être, tant qu'il ne fait que boire, manger, croître, se reproduire.

Indépendamment de son estomac, de ses yeux, de ses entrailles, de tous ses organes sensibles, il a un estomac, des yeux, des entrailles, des organes non sensibles qui ne se conservent et ne se reproduisent aussi que dans certains milieux, qu'à certaines conditions. Or, plus je parcours, plus je fouille, plus j'analyse l'univers, plus je me convaincs que ce milieu, que cette condition nécessaire ne saurait être que la société ; donc la société sort du même laboratoire et des mêmes mains que la nature.

Vous, vous prétendez que la société n'est que le résultat d'un contrat primitif passé entre les hommes, et qu'il leur était libre d'accepter ou de rejeter ? Mais dans cette hypothèse, Dieu aurait donc fait pour l'homme seul une funeste

exception, en lui refusant, du moins immédiatement, ce qui lui était nécessaire pour être tout ce qu'il pouvait être. Que l'homme ignorant, stupide, comme, selon vous, il devait l'être à son origine, se fût décidé négativement, c'en était donc fait à tout jamais de son intelligence, et il rentrait dans la classe de la brute.

D'ailleurs, comment l'homme, tel que vous le supposez, sans paroles, sans rapports obligés avec ses semblables, serait-il parvenu à concevoir l'ordre social ? Lui, inventer la société, c'est-à-dire doubler, décupler, centupler sa propre existence, se placer de son chef sur le trône de la création, ou mieux encore, se recomposer, se refaire soi-même..... ! mais ses facultés seraient-elles donc indéfinies, et devrait-il un jour réaliser la chimère des demi-dieux ?..... Puéril orgueil ! l'homme n'a pas plus créé la société qui développe son ame, qu'il n'a créé le froment qui développe ses organes, que le cerf n'a créé ses forêts, le chamois ses montagnes, les moissons leur soleil.



l'œuvre de Dieu, achever l'homme. C'est-à-dire, façonner l'homme pour l'industrie, les arts, la gloire, le bonheur et l'immortalité; en un mot, lui offrir les moyens d'être tout ce qu'il peut être.



TROISIÈME MÉDITATION.

De la Mission de la Société.



Compléter l'œuvre de Dieu, achever l'homme. C'est-à-dire, façonner l'homme pour l'industrie, les arts, la gloire, le bonheur et l'immortalité; en un mot, lui offrir les moyens d'être tout ce qu'il peut être.



QUATRIEME MÉDITATION.

Des Droits de la Société.



Tout devoir suppose des droits , aussi la société , en recevant des mains de Dieu le dépôt de l'espèce par excellence, en a-t-elle reçu de vastes pouvoirs pour se conserver elle-même , comme l'immense coupole sous le seul abri de laquelle peut prospérer cette race précieuse.

Qu'un ennemi vienne la menacer, elle ne craint pas d'armer ses enfants, de se faire un rempart de leurs corps, et, au besoin, de les sacrifier par milliers. D'un autre côté, que la famine se fasse jour dans son sein, on la verra brisant elle-même ses lois fondamentales, le droit de propriété, demander impérieusement des secours; et, à défaut d'obéissance, prendre à celui qui a du superflu pour se précipiter au secours du nécessiteux. Dans d'autres circonstances, son désespoir lui suggérera un parti plus extrême encore : pour sauver ses enfants des envahissements de la contagion, elle n'hésitera pas à tracer une ligne de fer et de salpêtre autour du sol infecté, et le malheureux qui, poussé par le désir trop naturel de fuir une mort certaine, chercherait à franchir ce rempart funèbre, tomberait impitoyablement sous ses coups, sans que jusqu'à ce jour aucune protestation se soit encore fait entendre.

Je n'ignore pas toutefois que le silence des siècles n'en est pas invariablement la sanction; je sais encore que le genre humain est toujours mineur, que toujours il est au-

torisé à s'inscrire en faux contre tout contrat onéreux qui lui est présenté, fût-il daté des premiers jours du monde; mais tout est utile, rien n'est onéreux ici.





CINQUIÈME MÉDITATION.

Du Droit de Destruction en général.



Des plans multipliés s'élancent à l'envi du même sol : l'air, la terre va leur manquer ; déjà leur tête jaunissante s'incline ; tous, ils sont menacés ; encore un peu, beaucoup vont périr. Que fait la nature ? elle n'hésite pas, elle frappe de

mort les sujets les plus faibles, et la forêt est sauvée.

Ainsi, pour obtenir un même résultat, avec un droit pareil en agit la société envers l'espèce confiée à sa garde. Que des hommes d'une mauvaise nature, vivant du sang et de la moelle de leurs semblables, viennent de tout leur pouvoir arrêter le cours des générations, sans scrupule, aussitôt elle prononce leur mort; et donner la mort ainsi dans l'ordre social, comme dans l'ordre naturel, ce n'est pas détruire, c'est dispenser l'être.

Mais, dira-t-on, quel rapport peut-il exister entre la plante et l'homme, l'homme, ce roi de la nature, qui, par la pensée, est immédiatement en rapport avec son Créateur, qui en reçoit des notions du bien et du mal, l'affreux remords pour le punir de ses crimes, et la douce paix du cœur pour le récompenser de ses vertus, l'homme, en un mot, fait pour des destinées éternelles?... Quel blasphème!

Calmez vos scrupules, l'analogie est parfaite. La nature, il est vrai, n'immole ici que des chênes, des hêtres, ou des ormeaux; mais aussi

ne conserve-t-elle que des chênes, des hêtres ou des ormeaux? Et quand la société sacrifie l'homme, est-ce à la conservation des individus d'une espèce inférieure à la sienne? est-ce pour le salut des brebis, des vautours ou des lions? Non, certes: mais pour le salut d'êtres qui, comme lui, tiennent leur royale existence de Dieu; qui, comme lui, par la pensée, sont immédiatement en rapport avec leur Créateur; qui en reçoivent les notions du bien et du mal, l'affreux remords pour les punir de leurs crimes, la douce paix du cœur pour les récompenser de leurs vertus; enfin d'êtres qui, comme lui, sont faits pour des destinées éternelles. Qu'entreprend ici la société, dont la nature ne lui ait donné l'exemple?

En vain insisterait-on: plus l'homme est élevé dans la hiérarchie des êtres, plus son existence est précieuse devant la nature, devant la société, devant Dieu; plus il importe, plus il est obligé, plus il est raisonnable de le soumettre à la loi générale de la nature, c'est-à-dire de lui ravir l'être individuellement quand il est nuisible aux êtres de son espèce.

—Le principe est fécond ; de sorte qu'une famine vienne à se déclarer , la société devra , devant ses ravages , choisir un certain nombre de citoyens , et , par leur mort , assurer l'existence du grand nombre. Belle philosophie !..... —mille fois indigne de nous. Non , jamais la société , en se chargeant d'un triage si périlleux , n'en assumera sur elle la responsabilité. Quand la nature , pour le bien commun et le sien propre , choisit les sujets qu'elle va livrer à la destruction , elle ne saurait commettre aucune erreur , blesser aucun intérêt , parce que connaissant avec une rigueur infinie les droits de chaque individu à l'existence , elle ne fait tomber son choix que sur ceux qui , en la perdant , perdent le moins possible. La société , au contraire , dans quelle incertitude ne restera-t-elle pas toujours à cet égard , pour oser prendre une pareille détermination ? Par exemple , tel citoyen a des millions pour payer , s'il le faut , un boisseau de grains , qui porte au foie ou au pyllore le principe assuré d'une fin prochaine ; tandis que tel autre , privé en apparence de tout moyen de subsister , par la seule force de son organisa-

tion , parviendra à franchir ces temps de détresse pour couler encore des jours nombreux.

Observez la nature en silence , interrogez-la de bonne foi , et bien loin de vous porter à commettre des crimes , elle vous montrera tout ce qui manque à vos superbes vertus.





SIXIÈME MÉDITATION.

Scrupule des Hommes du Siècle sur l'Adage :
Salus populi , suprema lex esto.



« Honte éternelle , s'écrient - ils , à cette
« maxime que les états ou les rois sont au-
« torisés à tout pour se conserver ! Non , le
« salut du peuple n'est pas la suprême loi.
« La suprême loi , c'est la vertu ; la suprême

« loi, c'est la dignité morale de l'homme (*). »

Eh ! qui le nie, Messieurs, qui le nie ? Sans doute la vertu est au dessus du salut du peuple, et doit lui être préférée quand elle est en opposition avec lui, mais nous disons que le salut du peuple se trouve en dedans de la vertu ; qu'il est sans exemple d'avoir vu un peuple placé entre le crime et sa destruction, qu'on ne saurait le voir. Seulement il faut s'entendre, il faut définir la vertu, et ne point la faire dépendre inconsidérément de ces usages, de ces coutumes, de ces conventions humaines, de ces républiques et leurs formes et leurs limites, de ces royaumes et leurs formes et leurs limites, de ces empires et leurs formes et leurs limites, toutes choses qui n'ont d'autre droit à être que l'utilité, et que toujours l'utilité universellement reconnue peut modifier sans crime. Mais non seulement il faut s'entendre sur ce qu'on appelle vertu, il faut s'entendre encore sur ce qu'on appelle salut du peuple, et ne point le confondre avec les caprices

(*) *Du Système pénal*, par Charles Lucas. (Voyez les notes à la fin du volume.)

du peuple, les passions du peuple et l'intérêt particulier, quel que soit le nombre des individus qui réclament.

Mais, enfin, insisteriez-vous ? Hé bien ! oui, il peut arriver que le salut du peuple ne soit pas la suprême loi. Par exemple, comme il s'est trouvé par le monde un conquérant qui, doué d'une belle ame, exigea des vaincus, pour unique prix de sa victoire, qu'ils cesseraient d'immoler leurs enfants à leurs dieux sanguinaires, il pourra un jour se rencontrer un monstre qui imposera aux nations qu'il aura soumises, la nécessité de tuer leur père et leur mère, de manger leurs enfants, ou de se livrer à d'autres actes de cette nature qu'inventera sa cruelle et folle imagination, sous peine de mourir. Alors, Messieurs, vous avez raison : ici le salut du peuple ne sera pas la suprême loi, cette nation devra périr ; car, pour se conserver, il n'est jamais permis d'outrager la nature, de se métamorphoser en monstre. Mais voilà tout ce que cela prouve ; et, certes, pour les esprits les moins éclairés, il n'y a rien dans la maxime qui tende à le contredire.

Ainsi donc , Messieurs , sans vous offenser , qu'il nous soit permis à nous qui , en thèse générale , préférons la règle à l'exception , et à plus forte raison dans les cas particuliers où l'exception n'est qu'imaginaire , qu'il nous soit permis d'admettre comme constante la maxime que vous combattez , et de la poser en principe.



SEPTIÈME MÉDITATION.

De l'Utilité relativement à la Loi civile.



Bref : trouver une loi utile à tous qui ne soit pas juste , ou trouver une loi juste qui ne soit pas utile à tous.



HUITIÈME MÉDITATION.

De l'Utilité relativement à la Morale et à la Religion.

*

Comment n'être pas persuadé que dans le monde politique, tout ce qui est utile est juste, quand on voit que tout ce qui est réputé juste par la raison universelle, par la morale, par la religion, est utile. Certes, je ne commets pas

cette impiété de dire que la Divinité n'exige aucun sacrifice, aucun culte de sa créature ; mais je dis que dans les sacrifices, que dans les actes du culte qu'exige la Divinité, se trouve compris tout ce qui est utile à l'homme individu et à l'homme collectif, au citoyen et à la société.

L'indissolubilité du contrat qui unit l'homme et la femme, qui à jamais leur sort toute espérance de goûter ailleurs les charmes du sentiment conjugal et celui de la paternité, de quelle immense utilité n'est-elle pas sous le rapport des mœurs, de la santé, de la fortune et de la paix pour le père, la mère et l'enfant, c'est-à-dire pour la famille, et ainsi pour la société ? Hé bien ! cette indissolubilité si utile que frondent aujourd'hui si dédaigneusement les faux amis des hommes, cette indissolubilité, la religion l'impose comme un devoir ; que dis-je ? elle l'accepte comme un hommage. Et cette institution si dédaignée, si décriée de nos jours, cet humble aveu de ses fautes dans toute leur généralité, dans tous leurs détails, dans toutes leurs circonstances, faite en vue de Dieu à l'oreille de son ministre, sous

l'apparence d'une pure spiritualité, quoi de plus savamment utile à l'homme, à son vrai bonheur, à sa dignité véritable ? J'ai failli horriblement, je le sais ; mais lorsque je songe aux jours de ma première jeunesse, à la sainte aversion que je concevais pour le vice, au caractère sensible, au corps, pour ainsi dire, qu'il prenait à mes yeux, lorsqu'il me fallait articuler les mots, les syllabes qui en exprimaient la nature, lorsque j'étais contraint de tracer moi-même le portrait de mon âme et d'en faire ressortir les moindres souillures, sous peine de me souiller davantage, je découvre dans cet acte de religion une telle utilité pour l'homme, que je ne puis concevoir l'ignorance du siècle qui la méprise, et que sans crainte je défie nos sages et nos inventeurs superbes de trouver une méthode philosophique plus profitable.

Que si maintenant nous analysons le vice et la vertu, le bien et le mal, tels que les définissent la morale, la raison universelle, nous trouverons que l'utile ou le nuisible à l'homme, à la société, fait leur marque distinctive. Ainsi en est-il de la miséricorde et de la dureté de cœur, de la chas-

teté et de la débauche , de l'intempérance et de la sobriété , de la douceur et de la colère , de la diligence et de la paresse , de la générosité et de l'égoïsme , et de tous les autres penchans possibles du cœur humain.

Enfin vous , croyants au Christ , vous tous , chrétiens , voulez-vous une preuve sublime et irrécusable de l'immense latitude que la justice absolue même laisse à tous les actes qui tendent à l'utilité de l'homme , contemplez votre Dieu , sans déroger , si je puis ainsi m'exprimer , sans offenser aucun droit , lui qui les connaît tous , abandonnant les gloires de son éternité. Comme un faible mortel , il peut naître dans le temps du sein de la femme , il peut mener trente-trois ans sur la terre une vie méprisée ou du moins sans éclat ; enfin il peut , lui , la pureté , l'innocence , la bonté , la justice , la force , la puissance même , l'infini en toutes les qualités , lui , Dieu , il peut mourir de la mort des scélérats , il peut rendre son ame sur une infame croix.

D'après cela , quand il s'agira de l'homme et de la société , distinguez encore , si vous l'osez , l'utilité de la justice.

Mais quoi , va-t-on s'écrier , votre homme serait-il donc plus qu'un Dieu , pour donner à un Dieu le droit de mourir , et pour subordonner ainsi la justice et les actes d'un Dieu à son utilité ?

Loin de nous mille fois une pareille erreur ! Non , l'homme n'est point au dessus de la justice , Dieu lui-même ne l'est pas , car il ne saurait être au dessus de lui-même ; mais je dis que l'homme avec tous ses besoins a été créé par Dieu en dedans de la justice , qu'il trouve là tous les éléments de sa conservation , et que rien de ce qui pourrait lui être utile n'est resté en dehors de l'enceinte sacrée. En effet , comment supposer que la suprême Intelligence se soit préparé cette immense douleur de voir sa créature , l'homme , placé entre sa conservation et la justice.

Que l'ignorance , la superstition ou une fausse délicatesse la rétrécisse quelquefois cette enceinte , jusqu'à la faire paraître étroite , que l'aveuglement et la corruption trouvent leur intérêt à la franchir , que l'innocence , que la vertu même soit tentée de le faire , tout cela n'est que des exceptions ou des illusions. La règle évidente n'en

est pas moins que l'homme et tous ses besoins, autrement dit, la société, est créée par Dieu en dedans de la justice, et qu'en thèse générale, rien ne peut lui être utile qui ne soit juste.



NEUVIÈME MÉDITATION.

Analogie de la Nature et de la Société, relativement au droit de destruction.



Ils diront : Quand la nature se décide à détruire, c'est toujours au profit de la conservation et de la reproduction ; en un mot, c'est toujours à l'être qu'elle sacrifie l'être. Mais une fois sa décision prise, le sacrifice achevé, elle

n'a garde de venir au secours de celui qui n'existe plus, et en signe de deuil, comme les héros d'Homère, d'immoler le vainqueur au vaincu, ou le survivant à celui qui n'est plus.

La société, au contraire, dans le châtement du meurtre, ne détruit que lorsque la destruction est consommée, ne donne la mort que lorsque la vie ne peut plus en être la conséquence; enfin la mort, chez elle, n'est qu'une offrande stérile à la mort, offrande digne des siècles de barbarie, et tout-à-fait opposée au vœu de la nature.

Je réponds : Un homme est atteint d'un coup mortel, il expire; mais ce qui est mort pour lui n'est que blessure pour la société dont il fait partie intégrante. Elle n'a pas cessé d'être, elle; au contraire, sa force, son énergie, sa vie se sont accrues par la douleur qu'elle a ressentie dans l'un de ses membres; et si elle donne la mort maintenant, ce n'est point pour venger sa mort, mais pour préserver de la mort ses autres membres vivants, et prévenir sa propre ruine.

C'est donc bien à la vie et non point à la

la mort qu'elle sacrifie la vie; sa conduite est donc bien tout-à-fait conforme au vœu de la nature.





DIXIÈME MÉDITATION.

Sur le même sujet.



Que par de légers manquements l'homme outrage la nature, la nature l'en punira par de légères douleurs. Ses torts augmentent-ils, avec eux s'accroissent ses peines ; et s'il ne met un terme à cette funeste progression, inévitable-

ment la nature lui donnera la mort. Et la société, cette autre nature, cette seconde mère de l'humaine espèce, ne pourrait, selon vous, appliquer une règle aussi équitable, aussi salutaire ! Il lui serait interdit de faire jamais peser sur l'homme, quels que soient ses torts envers elle, une responsabilité si naturelle, et de prétendre au respect dont un tel pouvoir devrait l'investir ? Quelle révoltante disparate entre deux choses analogues !



ONZIÈME MÉDITATION.

Analogie de la Société avec elle-même.



Nous l'avons vu : sous l'égide de toutes les équités, avec le consentement de tous les siècles, la société ou les sociétés peuvent réciproquement donner la mort aux soldats de leurs ennemis, c'est-à-dire à des hommes qui portent

constamment, ostensiblement sur leur front, sur leurs épaules, en formes remarquables, en couleurs éclatantes, des signes de leurs intentions hostiles, et qui, bien loin de dérober au grand jour les armes sur lesquelles ils se confient, les polissent avec soin, les étalent sur eux avec coquetterie, et se complaisent à leur voir réfléchir au loin les rayons du soleil. Et vous voudriez que les sociétés n'eussent pas le droit de donner la mort aux meurtriers, c'est-à-dire aux soldats de leur plus mortel ennemi, du crime; à des hommes qui combattent toujours dans l'ombre, qui ne portent que des armes offensives, qui de tout leur pouvoir les dérobent à la lumière.

Je le sais, toutefois, vous ne disposez de la vie des premiers que pendant l'action; mais assistez-vous jamais à l'action des autres? N'est-ce pas toujours dans l'ombre, sans déclaration préalable, sans insignes d'aucun genre, qu'ils entreprennent, qu'ils exécutent?

Quoi! le soldat du crime est innocent aux yeux de la société avant de consommer son forfait, il est à l'abri de ses atteintes pendant qu'il le consomme, autrement, certes, il ne le consomme-

rait pas; s'il était invulnérable après l'avoir commis, la société, impassible, méprisante et méprisée, n'existerait donc que pour servir d'aliment à sa cruauté, ou du moins, dans cette lutte horrible, tout le désavantage serait donc dédaigneusement jeté de son côté. En effet, à chaque attaque le meurtrier ou le soldat du crime lui enlève un de ses enfants, et jamais il ne lui serait permis à elle d'en enlever un au crime, et d'intimider par ce châtiment extrême les insensés toujours trop avides de s'enrôler sous ses drapeaux.

Je le demanderai encore: Pourquoi ces ménagements pour un si barbare ennemi? qu'en attendez-vous? que donnera-t-il jamais pour sa rançon? que peut-il donner? Il ne fait point de prisonniers, il tue tout.

C'est en vain: le meurtrier est un soldat déloyal, un traître, un forban qui s'est mis lui-même au ban de la société, mieux que cela, au ban de la nature. Car il ne se borne pas à faire la guerre, contre les lois de la guerre, sans autorisation, sans déclaration, sans insignes; il la fait encore à ses concitoyens, à ceux dans les rangs desquels il marche; c'est son camarade, c'est celui avec

lequel il boit, il mange, il se repose, c'est son chef de file qu'il égorge, qu'il assassine lâchement; et la société n'aurait pas le droit de donner la mort à un pareil monstre! Elle le trouvera en flagrant délit, tout couvert, tout fumant de sang, elle n'a, je le répète, que cet instant pour l'atteindre, n'importe, elle n'a pas le droit de le toucher à la tête!

C'est vous qui le dites; mais le bon sens, l'analogie vous démentent hautement.



DOUZIÈME MÉDITATION.

Seconde Analogie de la Société avec elle-même.



Vous en êtes convenu : sourde aux cris les plus touchants de la nature, la société doit repousser vivants dans les antres de la mort ses propres enfants atteints de la contagion; elle doit sans pitié leur briser le crâne, leur percer

le sein à la moindre tentative de leur part d'abandonner le sol marqué pour leur tombeau, dans la crainte qu'ils ne portent la mort aux champs où règne encore la vie.

Hé bien ! ce droit, pourquoi le lui refuseriez-vous sur le meurtrier, sur l'homme qui tue l'homme, qui porte la mort où régnait la vie ? Son contact n'est-il pas contagieux ? n'est-ce point par suite de son contact que le cœur de sa victime a cessé de battre ?

Comment, vous reconnaissez à la société le droit de vie et de mort sur l'infortuné que la nature a infecté d'un poison mortel, qui en souffre, qui en gémit, et vous le lui refuseriez sur le scélérat, sur le monstre qui, volontairement, qui, en haine des hommes, s'est infecté lui-même de ce poison mortel, et le vomit sur eux à plaisir ?

La scélérateuse rend-elle donc invulnérable ?

*



TREIZIÈME MÉDITATION.

Réponse des Hommes du Siècle.

*

— Quand la société a réellement le droit de disposer de la vie des citoyens, c'est seulement lorsqu'elle est menacée d'un péril extrême. Que la contagion, en effet, pénètre dans son sein, aussitôt ses champs ne sont que de tristes dé-

serts , et ses cités de vastes tombeaux. Autant en est-il des phalanges ennemies : jamais elles ne foulent son sol sans lui enlever de nombreux citoyens , sans menacer son culte , ses lois , ses mœurs , son existence tout entière.

Mais un misérable , isolé , sans appui , qui , bien loin de s'élever d'orgueil au grand jour , ne demande qu'à ramper dans l'ombre , un misérable souvent dépourvu de toute intelligence , connaissant à peine le bien et le mal , a tué un homme , pour cela , la société est-elle en danger de périr ? (*)

— Vous demandez si un misérable assassin peut mettre la société en péril , moi , je vous demanderai si un malheureux pestiféré peut mettre la société en péril , et assez pour répondre par des coups mortels à ses touchantes supplications.

Il apporte la contagion , dites-vous. — Mais n'ayez aucun rapport direct avec lui , faites-lui bâtir une tente isolée sur vos frontières , et au lieu de lui lancer la mort avec vos machines ,

(*) *Système pénal* , par Charles Lucas.

lancez-lui les aliments nécessaires à l'entretien de la vie ; tout cela peut s'exécuter sans danger pour vous. — C'est très bien , s'il s'agissait d'un , de deux , de vingt , de cent individus atteints de la contagion ; mais cette périlleuse hospitalité accordée à quelques-uns d'entre eux , ne manquerait pas d'éveiller les espérances , d'exciter les prétentions de tous les autres , et bientôt leur nombre s'accroissant indéfiniment , ils entraîneraient la ruine de notre pays. — Véritablement. — Oui , sans doute. — Hé bien ! Messieurs , appliquez ce raisonnement à vos assassins , et vous verrez que nous soutenons la même thèse. Suivons.

Vous demandez si un misérable assassin peut mettre la société en péril ; moi , je vous demande si un corps de cinq cents partisans pourrait conquérir la France. Cependant , que cinq cents Cosaques traversent le Rhin et fassent mine de se diriger sur Paris en tuant , pillant , brûlant sur leur route , nous verrons comme vous les accueillerez , et si en effet vous les trouverez dignes de ménagement , parce qu'ils ne vous feront pas autant de mal que cent mille hommes.

Au total, vous trouvez que l'assassin ne tue pas assez de citoyens pour que la société ait droit de le tuer. Bon pour vous, Messieurs de France, qui comptez les hommes par millions ; mais combien n'est-il pas d'états (Genève, par exemple) où on les compte par mille. Or là, je pense, vous reconnaissez dans la société le droit de tuer les assassins. Le plaisant droit, Messieurs, que votre droit de vie et de mort !

Mais dites-moi, je vous prie, si votre assassin s'adjoignait un autre brigand comme lui, qu'en serait-il ? — Rien. — Deux ? — Rien. — Dix ? — Également. — Cent ? — Peut-être..... — Mille ? — C'est différent. — C'est donc à dire que selon vous, la société a le droit de faire couler des torrents de sang, mais ne saurait en répandre quelques gouttes, et que les individus peuvent en répandre quelques gouttes, mais ne sauraient en répandre des torrents. O sublime découverte ! bien digne du plus savant, du plus sage, du plus philanthrope de tous les siècles !



QUATORZIÈME MÉDITATION.

D'un Homme et de cent mille Hommes.



Que le droit à l'existence sociale soit relatif, cela se conçoit : les hommes l'ont fait, ils le modifient ; mais le droit à l'existence naturelle, qu'il ne soit pas absolu, qu'il y ait plus de droit d'être dans cent mille hommes que dans un seul, comment le comprendre ?

Et, en effet, s'aperçoit-on que dans ces grands travaux que nous nommons catastrophes, auxquels la nature se livre pour sa conservation, elle ménage plus les cités que les déserts, qu'elle soit enhardie par l'unité, et que jamais elle recule devant les centaines, les millions !



QUINZIÈME MÉDITATION.

La Société résultant d'un Contrat primitif.



Le voulez-vous, j'y consens, que l'homme ait été créé dans l'état que vous appelez état de nature ; que ses arts, ses mœurs, son langage, ses lois soient les fruits glorieux de son intelligence et de sa sagesse ; que les lois, entre

autres, ne soient que la somme des portions de liberté de chaque particulier, les plus petites que chacun ait pu céder, je le veux encore (*Beccaria*). Toujours faudra-t-il convenir que l'homme ne peut avoir donné son assentiment à la loi, c'est-à-dire à un pouvoir qui neutralisait le sien naturel, sans être certain, d'une certitude rigoureuse, que ce pouvoir le protégerait, lui maintiendrait le premier de ses biens, celui sans lequel tous les autres sont nuls, l'être, avec au moins autant de succès qu'il pourrait le faire lui-même; en un mot, qu'il ferait valoir victorieusement tous les droits qu'il tenait de la nature pour sa conservation.

Pour aller directement à notre but, le point en question est donc celui-ci : L'homme, dans l'état de nature, a-t-il le droit de donner la mort à son semblable, quand celui-ci menace ses jours? Or, ceci ne présente aucune difficulté. Donc la société considérée comme résultant d'un contrat primitif, a non seulement le droit, mais encore est obligée, sous peine de voir annuler l'acte qui l'établit reine du monde, d'infliger la mort au citoyen, toutes les fois que ce moyen

sera le plus sûr pour conserver l'existence du citoyen.

N'allez pas dire, pensant éluder par là des conséquences si obligées : *Qui jamais a voulu donner aux autres hommes le droit de lui ôter la vie* (*Beccaria*)? — Qui? tous les hommes qui s'aiment, que meut l'amour de soi. S'agit-il donc ici d'une mort arbitraire que pourrait dispenser le caprice ou la cruauté? non, mais d'une mort déterminée, consentie par tous, il est vrai, mais applicable aux seuls assassins, aux seuls ennemis de tous. Or, pour refuser son seing à une semblable mort, tous les hommes ont-ils donc intérêt à se ménager les moyens de devenir impunément l'horreur et l'effroi de l'humanité?

N'allez pas mieux demander : *Comment, dans les plus petits sacrifices de la liberté de chacun, peut se trouver celui de la vie, le plus grand de tous les biens* (*Beccaria*)?

Car il est trop évident que personne ne fait le sacrifice de sa vie ici; au contraire, tout le monde prétend l'assurer et l'assure en effet, les meurtriers exceptés toutefois. Or, ce ne sont pas les meurtriers qui constituent la société, je

pense ; donc le droit de vie et de mort accordé à la société pour l'exercer au préjudice des tueurs d'hommes , ne saurait le moins du monde autoriser à taxer les hommes d'inconséquence , et démontre seulement tous les soins , tout l'amour qu'ils ont pour la vie , ce premier des biens , et n'engage réellement ceux qui le concèdent , pour tout sacrifice , qu'à ne pas devenir tueurs d'hommes. Or , trouvez-vous cet engagement onéreux , et qu'il ne puisse être compris *dans les plus petits sacrifices de la liberté de chacun ?*



SEIZIÈME MÉDITATION.

De Beccaria.



Il dit : Comment , un être doué de raison n'existe que pour sentir la douleur ; il ne voit , dans la succession des instants de son existence , que des tourments ajoutés à des tourments. Dans les angoisses qui le consomment , il en appelle

pour dernière ressource à l'amour de soi, ce Mentor clairvoyant, ce conseiller toujours sage ; il place devant lui la vie avec son désespoir, la mort et son effroi, et lui dit : Choisis. Il se prononce pour la mort. Dès lors, l'infortuné se confiant dans l'équité naturelle qu'il pense avoir prise pour base de sa conduite, dispose de sa vie. Hé bien ! s'il a vécu malheureux, aux yeux de la religion, de la morale, de la loi civile, il meurt criminel.

Un autre s'est vu dérober par un ennemi cruel, non pas sa fortune, non pas sa santé, plus que cela, un bien préférable à la vie : l'honneur. Mais ce précieux trésor n'est pas perdu sans retour ; il existe encore dans les mains perfides qui l'ont ravi. Pour le recouvrer, il suffit d'aller courageusement à l'encontre du ravisseur, et d'engager avec lui une lutte à mort. Hé bien ! celui qui, cédant à un besoin aussi naturel, aussi impérieux, se présenterait au combat, commettrait encore un crime énorme aux yeux de la religion, de la morale et de la loi civile.

D'après cela, où prenez-vous que l'homme

puisse concéder à la société le droit de disposer de sa vie, puisque sa vie est inaliénable, est sacrée pour lui-même.

O Beccaria ! je souffre de voir tant d'inconséquences enregistrées sous ton nom !

Hé quoi ! de ce que l'homme qui se détruit lui-même commet un crime horrible, vous voulez restreindre ses moyens de conservation, et faciliter aux autres les moyens de le détruire !

Quant à moi, j'en conclurai tout le contraire, en tant toutefois qu'il soit permis au sens commun de conclure en faveur d'un axiome, et je dirai :

Puisque la vie de l'homme est un dépôt inviolable, sacré pour lui, si inviolable et si sacré, que même pour échapper à des tourments immenses du corps, à des douleurs immenses de l'âme, au déshonneur, à l'infamie, à toutes les misères réunies, il ne peut s'en dépouiller sans commettre un crime immense, il doit avoir pour la conserver des droits immenses, et de là le droit de défense naturelle.

Et puis j'ajouterai : Ce que vous devez savoir,

ce que nous avons déjà vu, que si la société, à l'imitation de la nature, a le droit de détruire, ce n'est que pour reproduire, que pour conserver, qu'au profit de l'être, en un mot. Or, le duelliste, le suicide, que produit-il, que conserve-t-il, que fait-il pour l'être? Vainement prétendez-vous qu'en recherchant ou en bravant la mort, il cède aux inspirations de l'amour de soi, ou du moins d'un certain amour de soi, qui a pour fin son salut. La nature méprise de pareilles subtilités. Ce qu'elle appelle salut de l'être, ce n'est pas ce qui plaît à un cœur corrompu, à une imagination délirante de prendre pour tel, mais réellement la conservation de l'existence corporelle de l'être sensible.

Car, on ne saurait trop le répéter, ce n'est pas de tuer ni même de se tuer qu'il est défendu, mais de tuer ou de se tuer pour un autre intérêt que celui de l'être. Qu'une mère se précipite dans les flammes avec l'espoir de sauver son enfant, sa mort est vertueuse; qu'elle s'y précipite en désespoir de sa perte, sa mort est criminelle. Deux hommes expirent à la même place, l'un défendant sa vie, l'autre son honneur: le pre-

mier est dans son droit; l'autre ne recueillera que les anathèmes de la société et de la nature.

Le duelliste et le suicide sont donc, quant à la nature, sur la même ligne que l'homicide; car, aussi bien que lui, ils détruisent un être qui ne faisait obstacle à la conservation d'aucun être. Et si la société se montre moins sévère à l'égard des premiers qu'envers l'autre, ce n'est peut-être pas tant parce qu'ils semblent disposer de leur propre bien, que parce que l'amour de soi leur sert de barrière, et que le troisième n'a pour frein naturel que la pitié.

Donc le suicide et le duel, funestes à l'être et réputés crime, ne prouvent pas plus que l'homicide contre le droit conservateur de la défense naturelle transmis par la nature à l'homme, et par l'homme à la société.





DIX-SEPTIÈME MÉDITATION.

Conséquence d'un Fait.



Vous accordez à chaque citoyen que la société ne peut secourir immédiatement, le droit de donner la mort à l'ennemi qui menace sa vie, et vous dites cependant que la société n'a pas le droit de donner la mort; mais alors a-t-elle

donc le droit de donner le droit de la donner? C'est en vain : ou tout homme qui tue pour sa défense est un assassin, et la société est infame de l'avoir induit en une si déplorable erreur, ou la société a le droit de donner la mort.—Pas du tout, dites-vous, ce droit, la société ne le concède pas, elle ne fait que le ratifier. — Alors, elle le reconnaît donc en principe dans la nature. Or, il est aisé de concevoir que sous peine de voir annuler le contrat qui lui soumet l'homme, la société doit disposer, avoir le droit d'user, et user au moins de tous les droits qu'elle tient de la nature pour la conservation de son être, le premier des biens, celui devant lequel disparaissent tous les autres. Donc la société est une usurpation sur l'homme, ou elle a le droit, et qui plus est se trouve dans l'obligation de donner la mort toutes les fois que la mort est nécessaire à la conservation de l'homme, que ce soit sur l'échafaud ou sur le champ de bataille, dans l'enceinte du cordon sanitaire ou partout ailleurs.

*



DIX-HUITIÈME MÉDITATION.

Du Juri.

*

Ici triomphent les hommes du siècle. Ils disent : Si le droit, en effet, était pour vous, si vous le teniez aussi manifestement de la nature que vous le supposez, verrait-on tant de protestations s'élever contre, et grandir dans la pro-

portion de la civilisation et des lumières ? Le juri, certes, est composé de l'élite des citoyens, et peut être considéré comme le plus fidèle représentant de l'intérêt, des sentiments, de l'instinct même de la société. Hé bien ! tous les jours davantage dans la répugnance insurmontable, dans l'horreur que lui inspire votre prétendu droit, il élude ses serments, il fausse sa conscience (*), plutôt que de le consacrer, plutôt que de prononcer ce *oui*, ce *oui* formidable qui doit coûter la vie à un homme.

A cela je répondrai : Faisons-nous, aujourd'hui surtout, assez d'autres sacrifices à nos devoirs et à nos serments, pour regarder avec certitude ou du moins supposer avec vraisemblance que si nous manquons à ceux-ci, c'est par la conviction où nous sommes qu'ils ne sauraient être obligatoires, étant injustes et contre nature ? Est-ce par la conviction où nous étions que les serments et les devoirs qui nous liaient en premier lieu à la monarchie, ensuite à la République, puis à l'Empire, puis à la Restauration,

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 202.

puis aux Cent-Jours, puis encore à la Restauration, étaient injustes, contre nature, et par là non obligatoires, que nous les avons enfreints, et que nous les enfreignons tous les jours avec tant de persévérance, de dignité et de candeur ?

On ne peut s'y méprendre, à l'emploi de juré sont attachées d'immenses, de douloureuses obligations ; aussi le législateur n'en laisse-t-il pas l'acceptation libre, il l'impose. Il faut étouffer en soi la pitié, ce sentiment, cet instinct aussi naturel et presque aussi cher au cœur de l'homme, ou du moins presque aussi profondément gravé dans son organisation que l'amour de soi.

Il faut, lorsqu'à peine on peut supporter la vue d'un membre retranché, d'une incision faite par un art secourable à un malheureux appelé à la vie seulement par cette opération, et sans elle atteint d'une mort certaine, il faut arrêter, non le retranchement d'un membre, non une incision plus ou moins douloureuse, mais la cessation de l'être, la mort d'un homme sain, vigoureux, là présent, acceptant ; il faut se résigner à porter à un être sensible, son semblable,

à un être qui ne vous a fait aucun mal directement, l'atteinte la plus douloureuse de toutes, celle pour laquelle la nature réserve toutes ses affres, qu'elle environne de toutes ses horreurs.

Or, pour surmonter de pareils obstacles, pour remporter sur soi une pareille victoire, pense-t-on qu'il suffise d'un courage vulgaire? Faut-il rien de moins qu'un discernement sûr dans l'esprit, qu'une grande force dans l'ame, et surtout de la délicatesse, et une délicatesse exquise dans la conscience? Tout cela, chose rare, trésor peu commun dans tous les temps, dans tous les lieux chez les enfants des hommes.

De bonne foi, votre siècle est-il donc tant supérieur aux autres en fidélité, en religion, en honneur, en vrai discernement, que vous puissiez conclure de ce que plusieurs parmi vous n'ont pas le courage de remplir une tâche aussi onéreuse, aussi déchirante, qu'elle est contraire à la nature, et ne saurait être imposée?

Alors, Messieurs, que faudrait-il penser de la foi conjugale, de la déférence pour l'autorité, du respect pour la Divinité? ne seraient-ils

point contre nature, et ne conviendrait-il pas de ne plus en faire une loi; car, certes, ces devoirs ne manquent pas non plus d'infracteurs.

Comment, par cela qu'un certain nombre de citoyens se parjurèrent lâchement plutôt que de surmonter la pitié qui les intéresse à un assassin, par cela qu'un certain nombre de citoyens, ou plutôt par cela que personne ne pourra, sans être glacé d'effroi, signer ou voir signer la mort d'un criminel, tant criminel soit-il, vous en concluez que son existence est sacrée comme celle de tout autre homme, et que la mort ne peut lui être infligée sans injustice et sans outrager la nature!

Hé bien! moi, sans subtilité, sans arguties, j'en conclurai le contraire. Oui, c'est parce que les juges, le juri, tout l'auditoire frémissent au simple prononcé de la peine de mort, que je dis: Quel bien prodigieux est-ce donc que la vie? Quoi! tant de sollicitude pour celle d'un scélérat, d'un monstre! Oh! combien doivent être étendus les droits que la nature a donnés à l'homme pour défendre un pareil trésor! et combien ne serait-elle pas coupable, pour ainsi

parler, si elle refusait de légitimer aucun des moyens qui peuvent le mettre à l'abri des ravisseurs ! Oh ! combien est odieux le ravisseur de ce premier des biens, du plus précieux de tous ! combien il est hostile envers la nature, puisqu'il détruit son plus bel ouvrage, son chef-d'œuvre, l'être, sans profit pour elle ni pour lui-même ! car l'être, on le ravit, mais on ne se l'approprié pas ! Oh ! combien donc la nature est intéressée à le détruire, et combien la société a non seulement le droit, mais est contrainte de le faire !

Oui, c'est réellement parce que tout palpite d'effroi au simple prononcé de la peine de mort, que je dis : Oh ! combien cet acte est conforme au vœu de la nature ! combien il affecte l'être d'une manière favorable à l'être ! Les leçons de la sagesse, les exemples de la vertu, que peuvent-ils sur beaucoup ? Mais ici, tous tremblent, tous pâlissent. Jamais destruction laissa-t-elle de plus profonds, de plus vastes souvenirs ? jamais fut-elle donc plus efficace pour la conservation, et par là plus permise ?

Du reste, si l'on se refusait à tirer de cet effroi de l'auditoire et du juri des conséquences aussi

importantes, et tout à la fois aussi rigoureuses, je le demanderais, quel caractère porte-t-il donc qui incrimine son principe ?

La société, non plus que la nature, ne connaît pas la délicieuse mais coupable volupté de la vengeance. Quand elle donne la mort, c'est toujours un sacrifice qu'elle s'impose, un de ses membres, un de ses enfants chéris qu'elle immole douloureusement au salut de tous. Maintenant, faut-il s'étonner que les organes dont elle fait choix pour consommer cette effroyable immolation, et pour y assister, souffrent de sa souffrance ?

Enfin, supposez des juges, un juri prononçant de sang-froid la sentence de mort, imaginez un auditoire l'entendant avec indifférence, direz-vous que cette manière calme et stoïque de l'envisager la justifie à vos yeux ? Bien d'autres, et à meilleur droit, n'hésiteront pas à dire : Puisque la mort juridique cause si peu d'effroi, puisqu'elle passe inaperçue, muselez les hommes tigres, mais ne les tuez pas.



salutaire, d'infliger cette peine sacrée, bien loin de retirer aucun honneur de son emploi, à cause de lui, se voit repousser de tous, et devient pour tous un objet d'horreur et d'épouvante.

Remarquez bien toutefois que l'odieux qui pèse sur lui, n'est pas la conséquence de la mort qu'il donne journellement, car le soldat chéri, honoré, la donne aussi; mais à la révolte qu'excite dans tous les cœurs la barbare iniquité des arrêts qu'il exécute, et le droit contre nature en vertu duquel il agit. (*Beccaria.*)

— Le fait est constant, il n'est personne qui ne frémissé à l'aspect et même à la simple pensée du bourreau. Mais n'imaginez pas que l'idée abstraite du juste et de l'injuste soit la cause d'un mouvement si sensible, si hors de la conscience, on peut dire, si spontané, si général.

Je sais que le soldat, quoique versant du sang, est chéri et honoré, mais il ne verse celui des autres qu'au péril du sien propre; mais la mort qu'il distribue, il la lance au loin. Dans ses coups, il y a toujours la part du hasard, il n'assiste point à l'agonie de sa victime, son sang ne rejaillit point sur lui, ou s'il en est

DIX-NEUVIÈME MÉDITATION.

Le Bourreau.



— Et cette anomalie, par quel commentaire l'expliquerez-vous, disent-ils? La nature, la société, la morale, Dieu lui-même, selon vous, consacre le droit d'arracher l'être aux homicides, et pourtant le ministre chargé de cette mission

atteint, on ignore sa source; car plus souvent il est rougi de son propre sang que de celui de son ennemi. Le soldat, quoique versant du sang, est honoré; mais il ne lutte, il n'est en rapport qu'avec des gens honorés comme lui; mais sa profession n'est pas uniquement de donner la mort, elle est bien plus encore de conserver la vie, de protéger, de secourir ses semblables, les femmes, les vieillards, les orphelins; enfin (je souffre de prolonger un semblable parallèle) le soldat, quoique versant du sang, est honoré parce qu'il embellit toutes les pompes, se mêle à toutes les joies, secourt toutes les douleurs, et partage tous les périls de la société.

Celui, au contraire, qui fait métier de verser le sang des scélérats, est tenu en réserve pour ce seul ministère; il le remplit sans aucun péril pour lui. Sa victime est liée, garottée, aucun mouvement offensif ne lui est possible; il assiste à toutes ses angoisses, il les lui prépare froidement; sa tâche, son mérite est de les supporter impassiblement. Nul moyen de les adoucir n'est en son pouvoir; ses coups sont comptés; c'est une intelligence qui volontairement s'est trans-

formée en machine à mort, à tourments. Le sang qu'il verse, il le verse immédiatement, sûrement, nécessairement; sa main, ses souliers, ses vêtements en portent souvent les taches hideuses. Il ne lutte, que dis-je? il ne met la main que sur des infames, et jamais ne se montre qu'en leur compagnie; en un mot, de la cruauté, du sang et du crime, voilà son cortège obligé. N'en est-ce pas mille fois assez pour motiver l'horreur qui le suit, qui l'enveloppe, qui l'écrase.

Remarquez bien encore qu'on ne lui sait aucun gré du service qu'il rend à la société. Le criminel dans ses mains n'est plus à redouter. Quant au crime en général dont il affaiblit la puissance, ce n'est qu'une abstraction à laquelle s'intéresse peu le sentiment, son véritable, son seul juge.

Car, il ne faut point s'y méprendre, ce n'est pas de l'indignation, ce n'est pas du mépris que l'on ressent pour le bourreau, comme on le ferait pour un infame qui vendrait son honneur, pour un monstre qui vendrait son poignard, c'est toute autre chose: c'est un effroi, c'est une horreur, c'est une répugnance insurmontable que dans sa passion pour la vie, l'homme ne peut s'empêcher

de ressentir pour l'homme qui s'est fait tueur d'hommes et qui n'est rien que cela. En voulez-vous la preuve : représentez-vous l'être fatal venant de trancher la tête à un homme de bien ou à un scélérat : dans les deux cas, à une nuance près, ce sera le même être. Tant dans ce drame épouvantable le droit n'est rien, le fait est tout.

La répugnance du juri, même ses parjures, s'il s'en rend coupable, l'effroi de l'auditoire, l'horreur qu'inspire le bourreau, laissent donc au moins la question du droit de vie et de mort dans toute son intégrité ; je dis au moins, car dans le fait, ils militent pour une solution affirmative.



VINGTIÈME MÉDITATION.

Nécessité absolue de l'existence du Droit de Vie et de Mort.



Un siècle, dix siècles, vingt siècles d'existence n'ajoutent rien aux droits de l'erreur ; le genre humain est toujours mineur avec elle.

La vérité est immuable : comme de l'espace, elle se joue de la durée.

Ce que l'humanité entière tout à la fois réclame, a toujours réclamé et réclamera toujours, à coup sûr c'est la vérité, l'auguste, la sainte vérité.

Vous admettez cette proposition, je pense, Messieurs. Hé bien ! interrogeons l'humanité. Voici une question :

« Consentez-vous à ce qu'une loi soit promulguée, qui menace de la mort l'homme qui viendrait de sang-froid, de propos délibéré, égorger votre père, ou votre mère, ou votre femme, ou votre enfant, ou vous-même ? »

Partez maintenant, franchissez la terre et les mers, sondez minutieusement tous les coins et recoins du siècle présent, parvenez jusqu'à l'extrémité des siècles les plus passés et les plus à venir, je dis plus, je vous livre tous les mondes, je dis plus encore, je vous livre tous les êtres intelligents possibles..... Mais que vois-je ? invinciblement ici se termine le problème : c'est en lettres de feu, c'est en signes ineffaçables que j'en lis la solution affirmative.

Quoi ! ce que tous les hommes de tous, les

temps, de tous les lieux, ce que tous les êtres possibles voteraient d'une commune candeur, réclameraient d'un commun instinct, serait contraire à leurs intérêts et à leurs droits, serait un crime, un crime de lèse-nature, de lèse-humanité..... L'effroyable blasphème !

Non, je ne crains pas de l'affirmer, ou le genre humain est maudit dès son origine, et la main qui le créa exécration (ô Dieu qui va me juger, pardonne !), ou il possède le droit de menacer de la mort celui qui tue ou les pères, ou les mères, ou les enfants, ou les épouses !

La voix de l'univers est-elle un préjugé ?

C'en est donc fait, je l'ai conquise la preuve, la preuve éternelle de ce droit tant contesté. A tout jamais, à tous les hommes, la voilà démontrée, et par moi.

Maintenant, je puis mourir sans fanatisme ; que dis-je ? je mourrai sans infamie. Je le vois, je le pressens, la flétrissure de l'échafaud le cédera à l'héroïsme de mon dévouement.

O ma fille ! ma Cléonie, mon espoir ne sera donc pas vain, je mourrai pour toi, et je mourrai avec fruit.

J'ai fixé la nature de mon sacrifice, il ne dépend plus des hommes de le déshonorer, de l'avilir.....

Mais, hélas ! malheureux père ! que la défiance sied bien à ma tendresse !..... Le droit, je l'ai prouvé, oui, invinciblement prouvé ; mais est-il nécessaire que la société en use ? N'est-ce pas de ce droit absolu qu'il est dit : *Summum jus summa injuria* ?

En effet, la justice des hommes n'a rien d'absolu, elle est toute relative ; c'est une justice d'utilité, et non d'équité. Or, ne peut-il pas se faire qu'à une époque, et peut-être à celle où nous sommes, selon la disposition des mœurs et des esprits, ce droit devînt inutile dans son application, et par là injuste, et par là dangereux, funeste, barbare ? Alors, qu'en serait-il de mon sacrifice ? de quel nom encore désignerait-on mon dévouement ? Dévouement....., tout

mon espoir, toute ma consolation, tout l'avenir de ma fille !

O chère enfant ! mais pourquoi tant d'alarmes ? Allons, du courage, voyons encore. Fasse le Ciel que la douleur qui oppresse mon ame, ne me ravisse pas les moyens de disposer de ma pensée !

*



VINGT-UNIÈME MÉDITATION.

Du Siècle et de la Peine capitale.



Chaque jour nos mœurs s'adoucissent, notre goût se perfectionne, notre amour-propre devient plus susceptible, notre sensibilité plus exquise, personne ne le conteste; or, ces qualités ou ces défauts, comme vous voudrez les appeler, mais

inhérents aux hommes du siècle, n'expliquent-ils pas, sans qu'il soit besoin d'aucun commentaire, leur répugnance insurmontable pour les scènes affreuses dont vous prétendez avoir le droit d'épouvanter leur vue? Et cette répugnance insurmontable ne paralyse-t-elle pas à son tour votre prétendu droit dans vos mains?

Car enfin, si le fouet du bourreau ou son simple contact nous apporte autant d'alarmes et d'effroi que sa hache en inspirait à nos pères, la raison ne vous dit-elle pas de la briser cette hache, sous peine d'outrager la civilisation, et, on peut le dire, d'être taxé de conspirer contre elle? Serait-ce donc, en effet, pour nous faire repentir de n'être plus barbare, et par là nous forcer à le redevenir, que vous vous obstineriez à imposer un spectacle que peut supporter seule la barbarie?

Voilà ce que dit le siècle, qu'avons-nous à lui répondre?

Le voici :

Vous avancez que nos mœurs s'adoucissent, que notre goût se perfectionne, que notre sensibilité devient plus exquise, en un mot, que

notre nature s'améliore, que notre espèce fait des progrès sensibles inconnus jusqu'à ce jour, hé bien ! établissons ce fait en principe : maintenant, je vous le demande, que faut-il penser du malheureux qui, au mépris de cette tendance générale de son espèce à l'urbanité, à la pitié, à la sensibilité, égorge atrocement son frère ? n'est-il pas incomparablement plus odieux, plus monstre, plus assassin qu'il ne l'eût été à aucune autre époque du monde ? Et vous parlez de le traiter avec un ménagement que les sociétés n'auraient eu pour lui à aucune autre époque du monde !

Mais ce n'est pas la cause du meurtrier que vous plaidez, diriez-vous peut-être, mais bien celle de la population témoin de son supplice. Comment cela, je vous prie ? Vous regardez que votre population sensible, améliorée, perfectionnée indéfiniment, ne peut pas supporter la vue d'un sang criminel légalement répandu, et vous ne supposez pas que l'aspect d'un monstre qui vient de verser atrocement un sang innocent, de faire une veuve, des orphelins, excitera dans son grand cœur une sainte indignation qui lui

inspirera le besoin, ou du moins lui donnera le courage de voir trancher des jours si odieux !....

Ce serait donc à dire que toute la perfectibilité, toute la sensibilité de votre siècle tournerait au profit des assassins, ou que tout au moins elle aurait accru généralement la pitié dans une proportion plus favorable aux assassins qu'à leurs victimes. Est-ce là ce que vous prétendez ?

Et puis j'ajouterai, pour affranchir ainsi aujourd'hui le sang, la chair de l'homme de cette effroyable solidarité reconnue utile, nécessaire et consacrée par la pratique de tous les âges, l'homme aurait-il donc changé de nature ? ne serait-il plus qu'une pure intelligence ?

Je vois bien que ses vêtements sont en général plus sortables, plus commodes qu'autrefois, que sa nourriture est plus substantielle, plus délicate, sa demeure plus saine, plus élégante.

Mais dans la forme de ces vêtements, dans la distribution secrète de ces palais enchantés, je découvre toujours l'homme avec ses mêmes sens et ses mêmes besoins, l'homme mortel toujours, souvent hideux, souffrant, plein d'im-

bécillité et de faiblesse. Aussi, en dépit de votre délicatesse, ou plutôt de votre susceptibilité, faut-il bien vous résigner à entendre aujourd'hui, au dix-neuvième siècle, le funèbre corbillard ébranler sourdement le pavé de vos rues, et à supporter l'aspect des hôpitaux, des cimetières, des fossoyeurs, des amphithéâtres de dissection, des morgues, sous peine d'empuantir et de plonger dans un abyme de misère vos cités sensibles, glorieuses, industrieuses; tant que l'homme toutefois portera dans son sein le germe de la phthisie, de la pierre, de la fièvre, des douleurs et de la mort. Et pourquoi, je vous prie, ne supporteriez-vous pas l'aspect des échafauds, tant que l'homme portera dans son cœur le germe du meurtre, du parricide, du fratricide, de l'empoisonnement.

Mais vous insistez : cette mort légale, cet appareil, ces bourreaux révoltent votre délicatesse ; c'est en vain, vous ne pouvez en supporter la vue ; on pourrait tout simplement vous répondre ici : « Tant pis pour vous ! » car pour ménager votre sensibilité nerveuse, faut-il trahir les intérêts de l'humanité ? faut-il en épargnant

le sang des criminels, prodiguer celui des innocents ?

Toutefois, je vous paierai de raisons plus polies. Démontrez-nous, Messieurs, que cette irritabilité de tempérament dont vous faites parade, est éminemment opposée au meurtre ; ou que les hommes qui l'ont en partage possèdent un trésor qu'ils chérissent à l'égal de l'être. Démontrez-nous cela, et à l'instant même nous voterons comme vous l'abolition de la peine de mort.

Mais je vous entends, c'est à nous de faire la preuve contraire. J'accepte le défi. Il s'agit donc de s'assurer si la succession des jours, si le développement des facultés de l'homme qui en est la conséquence, enfin si les modifications qu'a subies sa nature n'auraient point, en les changeant, amélioré ses penchants, ou surtout n'auraient point mis à découvert en lui quelque nouvelle partie sur laquelle, au besoin, la loi pourrait frapper aussi douloureusement, au sentiment de tous, que sur l'être, et pourtant sans entraîner la privation de l'existence.

tez-vous en davantage à son noble instinct, et vous le verrez bientôt, reprenant ses penchans primitifs, vous apparaître bon, loyal, généreux, sincère, tel, en un mot, que l'enfanta le Créateur.

Quant à moi, vainement je médite; le même résultat ne s'offre point à mes yeux. Je ne dis pas toutefois que l'homme primitif soit essentiellement méchant, qu'il porte essentiellement en soi le goût et l'instinct du mal, mais je dis : Le premier instinct de l'homme, ainsi que celui de tous les êtres, sa passion la plus chère est l'amour de soi. Dès lors, sa pensée la plus immédiate doit être de faire tourner à son profit tout ce qu'il approche, tout ce qu'il touche, tout ce qu'il voit. En cela, je ne trouve, soit dit en style purement philosophique, ni bien ni mal; c'est la pierre qui tombe, c'est le feu qui brûle, ce sont les choses qui sont ce qu'elles doivent être.

Mais malheureusement, qu'il plut douloureusement pour lui, l'homme n'a pas le droit de sacrifier exclusivement à cet instinct immédiat. Il n'est pas un lui, comme les autres êtres; au contraire, il est double, moral, non

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION.

L'Homme primitif et l'Homme du siècle.



Tout est bien en sortant des mains de la nature, affirment à l'unisson les poursuivants de la sagesse moderne; ce sont vos institutions, vos défiances, vos supplices qui altèrent le beau naturel de l'homme. Rendez-le à lui-même, remet-

moins que sensible. Or, son être moral a aussi une nature, des lois, un instinct auxquels il doit se soumettre; cette nature, ces lois, cet instinct sont bien en une harmonie parfaite avec le principe conservateur de l'amour de soi; mais pour sentir cette harmonie, il faut faire usage de sa raison, et l'homme y répugne; tandis qu'il recourt avec entraînement à l'usage de son estomac, de sa bouche, de ses yeux, de tous ses sens.

Toutefois, c'est encore peu; ce que commande sa nature morale est presque toujours opposé, du moins en apparence, à ce que commande ou réclame sa nature sensible.

En effet, considérez l'homme: une des natures à laquelle il est soumis, celle des organes, se plaît à exciter en lui les besoins les plus impérieux; l'autre, celle de l'âme, lui commande impitoyablement de les surmonter presque toujours.

Cette combinaison, je le sais, est nécessaire, est juste, est sacrée, est la base de tout ordre, de toute conservation, est au dessus de toute discussion. Mais pour l'être à la charge duquel elle est remise, quelle misère, quel cruel déchirement, quel moyen de ne point faillir!

Je n'hésite donc pas, et définis l'homme primitif un être essentiellement malheureux, et tout à la fois essentiellement redoutable.

Maintenant, je vous le demanderai, quelles sont donc les modifications si importantes que vous avez fait subir à cet homme des premiers jours? De bonne foi, votre luxe, vos arts, votre civilisation, tendent-ils à mettre ses droits en rapport avec ses appétits? n'accroissent-ils pas les uns, au contraire, sans ajouter à l'étendue des autres? Sont-ils de nature à le dégoûter du bœuf, de la servante ou de la femme de son voisin, ou à lui en accorder la légitime possession? Je ne le pense pas.

Sans doute vos hommes d'aujourd'hui ont une mobilité de pensée, une fragilité de désirs qui flétrit merveilleusement dans leurs mains ce qu'une fois ils ont pu saisir; mais ce dégoût, purement machinal et nullement philosophique, bien loin de s'étendre sur les biens qu'ils ne possèdent pas, excite en eux l'envie de les essayer tous; or de là, conspiration contre la propriété et péril pour la vie du citoyen; et de là, similitude entre l'homme d'aujourd'hui et l'homme de

jadis ; si la différence qui peut exister n'est pas toutefois en cela au désavantage du premier ; de là encore , nécessité de la répression aujourd'hui comme autrefois.

Maintenant , il me reste à démontrer que malgré tous les trésors dont le siècle prétend l'avoir enrichi , l'homme aujourd'hui , comme autrefois , ne saurait offrir une hypothèque aussi précieuse , et par là , aussi sûre que sa vie.

Mais que dis-je ! la démonstration ici se borne à l'affirmation ; or j'affirme. Cela ne vous convainc pas ? hé bien ! voyons , parlez.

*



VINGT-TROISIÈME MÉDITATION.

Mépris de la Vie affirmé par les Hommes du Siècle.

*

A quoi bon votre mort légale , disent-ils , elle répugne , elle révolte , mais elle n'effraie pas. Car ne supposez pas que les hommes fassent de la vie le cas qu'on s'imagine. Voyez avec quelle indifférence certaines classes de citoyens em-

brassent les professions les plus périlleuses : celui-ci habite journellement des antres profonds d'où la mort vomit par torrent ses victimes; celui-là se livre à la manipulation des ingrédients les plus délétères ; cet autre, passant la moitié de sa vie sur le comble de nos édifices , bien sciemment, fait dépendre sa conservation du plus léger vertige (*).

Et cela, Messieurs, vous l'appellez mépriser la vie ? Hé bien ! demandez à vos hommes modèles comment ils ont pu se déterminer à embrasser des états si périlleux. Il faut bien vivre, vous répondront-ils. Vous l'entendez ? il faut bien vivre.

D'ailleurs remarquez que , d'une part , ces professions sont , en général , plus lucratives que celles exemptes de péril , et que de l'autre , on y débute jeune , à cette époque de vigueur où la vie semble ne pouvoir jamais manquer ; où l'homme ressent le besoin de l'user et trouve des jouissances et , pour ainsi dire , met son honneur à la compromettre.

Or , de la légèreté , de l'insouciance avec

(*) *Du Système pénal*, par Charles Lucas , p. 117.

laquelle , trop ordinairement , la jeunesse prodigue son existence , sinon pour du pain ou de l'or , du moins pour de la volupté ; et en cela que d'hommes faits , que de vieillards même restent jeunes jusqu'au tombeau ! Personne jamais s'est-il avisé d'en conclure le décri de la vie , de l'espèce , en général ?

Non certes ! il vient de plus loin et de plus haut le principe d'une pareille conduite. Tout raisonnable que soit l'homme , il ne lui est point donné de l'être parfaitement , constamment ; au contraire , sa raison n'est qu'une raison relative , son usage que momentané. Quelquefois , souvent même , très souvent , il doit , par un prodige incroyable de mobilité d'esprit , détourner sa pensée de son existence présente et future , toutes immenses qu'en soient les conséquences , pour l'attacher à une feuille qui pousse , à un cerf qui court , à une mouche qui vole.

Sans songer que la mort jalouse épie leurs douces étreintes , et bientôt va changer en un cadavre infect sa jeune et belle épouse , le jeune époux , eût-il le génie penseur de Newton , doit la presser contre son cœur , avec autant d'ivresse

que si elle et lui étaient immortels. Et autant doit-il en être des embrassements que la mère prodigue à son enfant, le fils à son père, le frère à sa sœur, l'ami à son ami, et de tous les sentiments qui unissent et vivifient le monde.

Mais cette faculté de perdre de vue la fin dernière des choses, concédée, je dirai même imposée à l'homme pour sa conservation, il peut l'employer à sa perte; et de là sans mépriser la vie, tout en l'aimant, au contraire, l'inconsidération avec laquelle souvent il l'expose pour des biens qui, à ses propres yeux, ne la valent pas; mais qui étant plus immédiats que la mort lui en dérobent la face horrible.

Et, pour en revenir aux exemples dont je nie les conséquences, remarquez encore que les professions périlleuses se transmettent ordinairement de génération en génération dans les mêmes familles; et qu'il est très naturel qu'un enfant dont le père est parvenu, sous ses yeux, à sa trentième ou quarantième année, ce qui est commun dans l'état le plus meurtrier, n'appréhende nullement de lui succéder; trente ans, quarante ans, n'est-ce pas un siècle pour l'en-

fance? En acquérant de la raison, l'envie lui viendrait-elle de changer d'état? il n'en est plus temps, les habitudes sont prises.

D'ailleurs, il faut tenir compte de la manière dont le péril s'offre à ses regards; il l'aperçoit avec les premiers rayons de la lumière; il s'y habitue comme à l'air, comme à l'eau, comme au pain; il le voit, pour ainsi dire, sans le distinguer, comme une partie intégrante de son existence. En voulez-vous la preuve? changez la nature de ce péril, et à l'instant même va disparaître dans votre héros son prétendu mépris de la vie.

Voyez ces mineurs, ils sifflent, chantent, mènent joyeuse vie au fond de leurs autres redoutables; mais la foudre gronde-t-elle sur leur tête, parle-t-on d'invasion de l'ennemi, de maladies contagieuses, ou de tout autre danger, c'en est fait: la parole expire sur leurs lèvres, ils pâlisent, ils gémissent tout aussi haut, tout aussi fort que les autres hommes, que ceux dont le métier n'est de braver aucune mort.

Remarquez celui-ci: quel effroi est peint sur son front, avec quelle préoccupation il compte

les battements de son poulx. O Ciel ! ses pulsations sont maintenant de soixante-et-douze par minute, au lieu de soixante-cinq qu'elles sont ordinairement. Dans son inquiétude il se lève, interroge minutieusement sa glace ; son teint, sa langue, le fonds de ses yeux, rien ne lui échappe. — Pourquoi tant d'alarmes ? — An sujet d'un léger frisson et d'un léger mal de tête, comme le pauvre hère, du reste, en a déjà ressenti cent fois en sa vie. — Quelle pusillanimité, quelle faiblesse ! — Vous croyez cela ; hé bien ! cet homme que vous traitez avec tant de légèreté, hier pas plus loin, sous la garde d'un peu de gaz enfermé dans un léger tissu, s'est élevé audacieusement au séjour des éclairs et des tempêtes. Tant il est vrai que d'autres considérations que le mépris de la vie déterminent les hommes dans le choix qu'ils font de certains états, en apparence, contre nature.

Toutes les professions ont leur genre de périls, ou du moins toutes ne sont autre chose qu'un jeu où l'on expose, où l'on sacrifie même une partie de son être, dans l'espoir d'améliorer son existence tout entière.

Le laboureur, l'artisan met son enjeu en sueur ; le savant, le magistrat en veilles, en méditations ; certains autres joueurs s'acquittent en infamie. Mais tous pensent courir des chances avantageuses et comptent sur un gain.

Essayez de retirer la considération à la magistrature, d'enlever ses moissons au laboureur, de refuser son salaire à l'artisan, leurs poignées d'or aux infames, et cherchez des magistrats, des laboureurs, des artisans, et même des infames.

Dans le choix des professions, comme dans tous les actes de leur vie, pour se déterminer, les hommes n'ont pas d'autres expédients que de mettre en parallèle la fin et les moyens ; or, tous ne portent pas des jugements semblables sur les mêmes choses ; les uns s'arrêtent plus aux moyens, les autres à la fin ; voilà toute l'affaire.

Que si maintenant vous disiez : Hé bien, ceux qui négligent les moyens, quand ils compromettent leur sûreté, ceux-là méprisent la vie ; je dirais à mon tour : Ceux qui négligent les moyens, quand les moyens les rendent infames, pour ne

voir que la fin qui doit assurer leur existence , ceux-là , bien loin de mépriser la vie , l'aiment passionément. Et comme il y a plus de gens , à partir du bourreau jusqu'aux filles publiques , vivant d'infamie , qu'il n'y en a vivant de périls , j'en excepte le soldat , l'on sentira pourquoi , tout compensé , il faudra bien ici conclure rigoureusement contre vous , Messieurs.



VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION.

Suite du sujet précédent.



Remarquez , disent-ils encore , car ils persistent , les incendies , les débordements de rivière , les naufrages , toutes les circonstances enfin où la mort se présente menaçante ; vous verrez les

hommes aujourd'hui s'empresser de la braver (*).
Donc les hommes méprisent la mort.

L'ai-je bien entendu? Quoi! flétrir ainsi le plus noble instinct de l'homme; baser le sublime dévouement de la pitié sur l'impie aversion de soi-même, cela se conçoit-il? Et le siècle où éclate une pareille idée, sans exciter de toute part des gémissements et des cris d'indignation, par cela seul, ne sera pas à tout jamais réputé le siècle des phénomènes? Et qu'en sera-t-il de ce siècle, si deux fois il a couronné l'auteur d'une aussi déplorable assertion?

Comment! l'homme qui brave le péril pour voler au secours de son semblable méprise la vie? Mais je soutiens, au contraire, que, sous peine d'absurdité, il faut affirmer qu'indépendamment de tout calcul, de toute réflexion, que par une conséquence nécessaire de sa manière d'être primitive, il estime que l'existence est un bien, le plus précieux de tous, et sa perte la plus irréparable des pertes.

Non, certes, ce n'est point par mépris de la vie

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 216.

que ce pauvre matelot se précipite dans les flots menaçants pour arracher à une mort certaine ce malheureux naufragé. Aucun des trésors de la terre ne pourrait le décider lui, chargé d'une femme, de nombreux enfants, à courir des chances si périlleuses; mais il s'agit de la vie ou de la mort d'un homme, il n'y est plus, il n'analyse plus, c'est un succès, c'est une gloire, c'est une inspiration céleste, c'est un je ne sais quoi qui réveille en lui tout ce qu'il y a d'enthousiasme, et sans plus hésiter, il s'élance et vole au secours de la vie. Or, je vous prie, en quoi une pareille lutte contre la mort prouve-t-elle le décri de l'existence? Hélas! Messieurs, c'est vous qui la décriez cette existence, soit en flétrissant son plus sublime emploi, soit en la refusant pour dernière caution des engagements de l'homme, comme s'il possédait, dans le vrai, un trésor plus précieux.

Les hommes de ce siècle ne font pas cas de la vie, dites-vous. — Les malheureux, qu'aient-ils donc, la gloire, la célébrité? pour elle ils souffriraient mille morts (*). Quelle lo-

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 217.

gique , mépriser la vie et se passionner pour l'embellir, et endurer mille morts dans ses intérêts ! Compromet-on sa fortune pour charger d'ornements une beauté sans charmes et qu'on méprise ? Dans tous les cas ce dédain pour la vie , fondé sur la passion de la gloire et de la célébrité , n'est d'aucune application dans l'espèce ; car tout dépravés que soient vos scélérats , il est impossible qu'ils se figurent que la mort de la main du bourreau , pour prix d'un forfait , réputé tel par tous les hommes , ait le moindre éclat et vaille mieux que la vie.

J'ajouterai encore , si la gloire et l'honneur peuvent seuls en effet donner du prix à l'existence , comment allez-vous , raisonneurs insignes , fouler aux pieds un droit revêtu de toutes les sanctions , naturelles et surnaturelles , sur lequel repose peut-être le peu d'ordre et de repos dont jouit la société , pour imposer à des hommes une vie que vous avez entachée d'infamie , en publiant les crimes qui s'y rattachent , et par là rendue haïssable ? Voulez-vous donc les réduire au désespoir , les forcer à être suicides ? Et si vous avez dans le cœur quelques sentiments de

cette philosophie dont les mots remplissent votre bouche , je vous somme de me le dire : est-ce faire grace au coupable que de le mettre sur la voie d'un semblable forfait ? est-ce véritablement ménager la société que de voiler à ses yeux le glaive du bourreau , pour l'exposer à voir plus souvent , ô spectacle effroyable ! la main sacrilège de l'homme se diriger sur lui-même ?

Toutefois , nous n'en sommes pas encore là ; les hommes de ce siècle , il est vrai , deviennent , on serait tenté de le croire , chaque jour moins économes de leur existence : et ceci est un mystère affreux qui pourrait faire naître un doute très philosophique sur leur perfectionnement ; mais la vie n'en est pas moins le bien qu'ils préfèrent à tous les autres ; à ce point même que , les feseurs d'utopies exceptés , tout le monde conviendra que notre beau siècle , ce siècle par excellence de la conscience des vertus , du désintéressement et de l'honneur , serait bientôt un père sans postérité , si l'envie prenait aujourd'hui pour demain à ses enfants , de ne faire pas plus pour leur existence , qu'ils ne font journellement pour la piété , pour la pro-

bité, pour la fidélité, pour la conscience et pour l'honneur.

Pardon, Messieurs, il m'est permis de ne pas flatter, à moi qui vais mourir en horreur de mon crime.



VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION.

Suite du sujet précédent.



Le croirait-on ? ils insistent, ces Messieurs ; ils appellent à leur aide ce qu'ils nomment la puissance du chiffre. Vous êtes incroyables, s'écrient-ils ; vous persistez à croire que l'homme conserve dans son cœur le gothique amour de

l'existence, hé bien ! prenez les registres des suicides, comparez-les annuellement, et vous verrez dans quelle proportion ascendante marche le mépris de la vie.

Faites mieux ; mettez en parallèle la grève et la morgue : rien n'est à la fois plus amusant, plus moral et plus philosophique ; et il vous sera démontré par $A > B$, que la haine d'eux-mêmes, ou l'amour de leur destruction, ou du moins le dégoût de leur existence, est porté chez les hommes à un tel point aujourd'hui, que plus de gens périssent de leurs propres mains que de celles du bourreau. Or, législateurs, qu'espérez-vous de la menace d'enlever un bien que tant de personnes jettent à la voirie (*) ?

Peut-on le concevoir ce persévérant, cet incroyable langage ? Quoi ! vous cherchez ingénument à nous convaincre que cette malheureuse génération est en proie au plus sombre, au plus coupable délire ; et sans plus de regrets ni d'alarmes, sans la moindre défiance, vous préten-

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 117.

dez faire concorder votre nouvelle législation avec cette monstrueuse manière d'être.

Y pensez-vous, législateurs ? car moi aussi je vous interpellerai ! y pensez-vous ? Fonder sur le malheur et le crime, ou pour eux ; ah ! bien plutôt, ne rien édifier. D'ailleurs, qu'ont-ils besoin de lois, vos hommes qui se haïssent ; que pouvez-vous pour eux ; de quel vertus, de quel bonheur est capable celui qui ne sait pas s'aimer ?

Ah ! croyez-moi, laissez-là, laissez-là vos bourreaux, vos échafauds, vos homicides, vos paricides, toute horreur, tout crime vulgaire, vous y reviendrez en leur temps ; mais hâtez-vous de secourir l'homme, puisque, dites-vous, il est disposé à se haïr.

Voyez, cherchez à le faire rentrer dans les voies de la création ; forcez-le à s'aimer de nouveau, à préférer l'existence à tous les biens : c'est de rigueur ; il n'y a pas de choix ici ; il le faut, ou vainement le ciel conservera sa magnificence, la terre sa fécondité ; encore quelques jours, et le silence de la mort règnera seul dans le vaste empire que l'homme aujourd'hui remplit de son intelligence et de sa gloire, ou

n'aura tout au plus pour concurrents que la brute et les végétaux dégénérés.

Si l'existence n'est plus un bien absolu; si sa valeur dépend d'autre valeur, et que, pour mériter toute notre estime, il faille qu'elle soit rehaussée, ou par la beauté, ou par la considération, ou par la jeunesse, ou par le talent, ou par la naissance, ou par la santé, ou selon les humeurs et les goûts, par tout autre avantage hors d'elle; combien d'hommes ne l'abandonneront pas? et raisonnablement que pourront-ils faire de mieux que de s'en séparer, tous ceux dont elle sera frappée ou de vieillesse, ou d'ignorance, ou de mépris, ou de pauvreté, ou de laideur? Dès lors quel vide dans la création! La conservation de l'espèce humaine roulera donc sur la bonne volonté et l'amour de soi de quelques hommes favorisés par la fortune, de quelques hommes complets, on peut dire. Mais quel sera leur nombre? prévoyez-vous combien d'années, combien de jours, combien de minutes durera cette plénitude d'existence, qui la rend digne d'être conservée? D'innombrables misères ne menacent-elles pas sans cesse la plus belle vie?

Voyez, Messieurs; calculez entre vous. Pour moi, je persévère à affirmer que dès l'instant où les hommes n'auront réellement pour l'existence que l'espèce de velléité subordonnée que vous leur supposez, deux ou trois générations, tout au plus, suffiront à la mort pour envahir jusqu'au dernier des fils d'Adam.





VINGT-SIXIÈME MÉDITATION.

L'Amour de soi remplacé par le Devoir.



Comme on le pense bien , les hommes du siècle ne sont pas assez simples pour abandonner le monde à un principe dissolvant ; ils ont de trop hautes vues sur lui pour cela. La privation de l'amour de soi compromettrait sa durée ; que

font-ils ? ils appellent à leur aide le devoir , et la vertu : et les voilà tranquilles. « L'homme civilisé , émancipé a rongé sa chaîne ; il n'y a plus que la raison , que le devoir qui puisse le retenir ; si la raison faillit , adieu l'instinct (*). » La raison , le devoir pour suppléer l'amour de soi , le besoin d'être ! ô puérole invention , bien digne d'un siècle déclamateur ! La raison et le devoir ! leur action est-elle donc de tous les jours , de tous les instants , sensible à tous les âges , comme de rigueur il la faut ici ? La raison et le devoir ! combien n'est-il pas d'hommes qui les connaissent à peine ; et parmi ceux-ci même , combien n'en est-il pas qui les méconnaissent entièrement une partie de leur vie ?

Hé bien ! dites-le-moi : pendant cette lacune de force conservatrice , qui veillera sur l'existence de l'homme ? l'honneur , la probité , la piété , à la rigueur , pourraient n'avoir dans le cœur humain d'autres principes que la raison et que le devoir ; car que la raison et le devoir faillissent ici , qu'en résulte-t-il ? un vol , un sa-

(*) *Du Système pénal* , par Ch. Lucas , p. 42.

crilège, un parjure, toute faute que peut réparer celui qui l'a commise. Au contraire, supposer un instant d'oubli de la raison et du devoir relativement à l'existence, au milieu de la plus belle vie, et la voilà perdue sans retour. Funeste oubli du devoir et de la raison, déplorable conséquence qui se répétera d'autant plus souvent, qu'il est en dehors de toute répression du côté des hommes. Et partant voilà l'espèce humaine anéantie, puisque sa nature est d'errer, et que chaque erreur entraîne la ruine totale d'un individu.

Aussi, Dieu dont vos spéculations attaquaient, j'ose le dire, la capacité, indépendamment des lois sacrées qu'il a données à l'homme pour sa conservation, a-t-il gravé dans son cœur l'amour de soi en traits indestructibles avec autant de prédilection et de sollicitude qu'il a attaché le soleil aux voûtes du firmament. Car l'un n'est pas plus nécessaire que l'autre à la conservation de son œuvre; et quand les clartés du soleil pâliront, quand l'homme civilisé, émancipé ou non, fût-il dix fois, cent mille fois plus habile encore que vous ne le supposez, cessera d'aimer

son être par dessus tout, ou ne l'aimera que par devoir, tremblez, croyez-moi, tremblez; faites mieux si vous en êtes capable, mais ne vous enorgueillissez pas.

*

sophie, l'efficacité d'un châtiment ne doit-elle pas s'établir sur le sentiment qu'il fait naître dans ceux qui en sont les témoins, plutôt mille fois que sur le sentiment dont il affecte celui à qui il est décerné?

Le coupable qui souffre, souffre toujours assez dès qu'il est supposé souffrir beaucoup.

La société, ainsi que nous l'avons vu, ne se venge pas; quand elle sacrifie un de ses membres, elle n'y met que de la résignation, comme l'individu lorsqu'il livre son bras ou sa jambe gangrenée à l'opérateur.

Bien loin donc de prétendre que le coupable sente la mort; la société, et je me porte son garant ici, est toujours prête à consentir à ce qu'au lieu d'expirer sous la main du bourreau, il soit tout-à-coup transporté dans une île enchantée, pour y couler des jours filés d'or et de soie, à la seule condition, que les nombreux témoins, que la population entière qui devait assister à son supplice le verra ou croira le voir, pâle, défait, la tête rasée, les épaules nues, les mains liées derrière le dos, traîné sur une effroyable charrette, et que ses frissons de ter-

VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION.

Mépris de la vie concédé.



Dans tous les cas, je suppose que la peine de mort soit jugée légère par celui qui la subit, est-ce une raison suffisante pour ne la point infliger?

En saine jurisprudence comme en vraie philo-

reur redoubleront en le voyant se séparer du saint prêtre au pied de l'échafaud, pour monter soutenu par deux hommes.... Oui cela lui suffirait.

Hé! que peut-elle prétendre à autre chose? La justice absolue, qu'a-t-elle à y voir, qu'a-t-elle à y faire? Que connaît-elle au principe des actions; que découvre-t-elle dans le fond des cœurs; ne sait-elle pas que souvent il y a plus de noirceur, plus d'homicide même dans un mot que dans un meurtre; mais elle punit l'homicide du meurtre, parce qu'elle en voit les résultats matériels, et détourne les yeux de certains autres homicides, parce qu'elle manque d'organe pour les apprécier sûrement. C'est ainsi que les lois fiscales pèsent sur le possesseur de la moindre chaumière, et épargnent les plus gros capitalistes. Cela blesse; mais qu'y faire? Trouvez une méthode pour agir autrement. Aussi, disons-nous que la justice sociale n'a point la prétention d'être absolument juste; et qu'en fait de crime, elle s'occupe de répression, et non point d'expiation. Et de là, pour le faire remarquer en passant, l'expression de vindicte publique, nous paraît-elle impropre et peu philosophique; mais elle est comprise.

❖

VINGT-HUITIÈME MÉDITATION.

Éloquence effroyable du Supplice dénié.



C'est peu de représenter le scélérat comme recevant le coup fatal avec indifférence, ils prétendent encore, ces Messieurs, que les spectateurs de son supplice n'y puisent aucun enseignement salutaire.

Ils font mieux, le croira-t-on ? ils 'en font un objet de séduction.

Qu'en sera-t-il de l'exemple, disent-ils, si le condamné, monte avec constance sur l'échafaud, et livre sa tête sans pâlir ? Son rôle n'est plus odieux, sa mort n'est plus infame ; *de criminel, il devient martyr ; car il est aussi impossible de donner en spectacle aux hommes le courage et le sang-froid de braver la mort, sans exciter leur admiration, qu'il est impossible de mettre le meurtre en représentation sans en diminuer l'aversion* (*). Et à la suite une multitude d'exemples de scélérats qui sont allés au supplice en buvant, en riant, en chantant.

Qu'è dites-vous ? il est impossible, même à un scélérat, à un monstre que, selon vous, le remords assiège ; que la pensée d'avoir *dégradé sa nature*, comme vous vous exprimez, désespère ; dont l'existence est affreuse, puisqu'elle est *sans dignité morale*, comme vous le dites encore ; il est impossible à un tel être de braver la mort,

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 252.

sans exciter l'admiration de tous les témoins de son supplice. Tous les témoins de son supplice regardent donc que la mort est un mal immense ? Or, n'avons-nous pas démontré que la justice humaine châtie pour les spectateurs, et non pour le patient ? Que signifient alors tous vos propos ? Affirmez donc, si vous le voulez, comme vous le faites ailleurs, que la peine de mort est un crime légal, une barbarie, une cruauté sans résultat ; mais ne venez pas baser, contradictoirement à vos propres paroles, son insuffisance sur le peu de terreur qu'elle inspire.

D'ailleurs, de la part de vos monstres, réfléchissez-y de bonne foi, qu'est-ce que cette indifférence stoïque, ou ces éclats de joie, en face d'une mort infame et immédiate ? sinon une nature entièrement dégradée, une conscience perdue sans retour, une manière de manifester son désespoir, sur lesquels la saine nature prend si peu le change, et que comprennent tellement tous ceux qui en sont témoins, qu'on peut affirmer, sans paradoxe, que le rire d'un condamné dans les mains du bourreau cause un effroi plus universel, plus profond que ne feraient ses larmes.

Du reste , quand le coupable montre de la constance , de la résignation , du repentir en marchant au supplice , vous dites , voyez quel funeste effet produit votre châtement sur les spectateurs ; y marche-t-il , au contraire , en se lamentant , en s'emportant , en blasphémant , vous dites encore , voyez quel funeste effet produit votre châtement sur les spectateurs ; comme aussi tantôt l'existence est un bien si précieux , qu'il n'est pas permis d'en priver même les parricides , même les monstres les plus odieux ; et que les parricides , les monstres les plus odieux se transforment en objet d'admiration , lorsqu'ils ont le sublime courage d'en faire gaiment le sacrifice ; et tantôt elle a tellement perdu de son prix , elle est si méprisée que vous refusez à l'homme de la prendre pour sa caution. De grace , expliquez-vous au plus vite , ou malgré la meilleure volonté du monde , par vos amis mêmes , vous serez taxés de raisonneurs inconséquents , de logiciens pitoyables.

Mais pour en revenir à votre seconde proposition : Il est impossible d'infliger la peine capitale , ce que vous appelez , *mettre le meurtre*

en représentation publique , sans diminuer l'aversion du meurtre. En avez-vous bien compris le sens et pesé les paroles ? Diminuer l'aversion du meurtre ! où prenez-vous cette aversion , après nous avoir soutenu que la vie et la mort étaient , en général , de nos jours , jugés un bien et un mal vulgaires ? Je sais très bien que nulle part vous n'avez encore érigé le meurtre en vertu ; mais convenez que , puisque d'après vous , il n'enlève qu'un bien secondaire , que le possesseur abandonne sans regret , pour un oui ou pour un non , c'est s'exprimer très improprement que de parler d'aversion à son sujet ; éloignement , répugnance , peut-être , pouvaient convenir , mais aversion , c'est en vain : à une si belle cause , soutenue par de si beaux génies , il faut plus de correction.

Dans tous les cas , sous quel rapport supposez-vous que cette aversion du meurtre , en admettant son existence , doive nécessairement diminuer par le recours à la peine capitale ?

Personne encore a-t-il accusé Lycurgue d'avoir conspiré contre la sobriété des Lacédémoniens , par l'ivresse injuste et barbare , à la vé-

rité, qu'il imposait par fois aux ilotes. Oui, le peuple avec ses yeux corporels voit bien couler du sang; mais avec ses yeux de l'ame, ses yeux intellectuels qui doivent incessamment, d'après vos espérances à vous, voir face à face toutes les vérités, qu'aperçoit-il non moins distinctement? du sang toujours, mais du sang solidement répandu pour du sang; du sang douloureusement arraché par la force, par la justice humaine des veines d'un homme, par cela seulement qu'il s'est rendu coupable de meurtre?

O Messieurs! si vos théories n'étaient soutenues que par des séductions semblables à celles du meurtre ici, que la justice, la raison, le bon sens seraient en repos!

Dans tous les cas, comme si la société eût prévu dès long-temps les déclamations du siècle sensible et phrasier, elle s'est attachée à faire jaillir du meurtre juridique une horreur, un effroi tels, qu'ils ne peuvent manquer de forcer à naître, si elle n'existe pas, et d'accroître, si elle existe, l'aversion du meurtre criminel.

Remarquez cet homme; quel saisissement cause sa rencontre! On recule à sa vue, comme

à l'aspect d'un reptile venimeux, d'un crapaud, d'une vipère.

Son vin pour le plus altéré est amer comme le fiel.

Son pain pour le plus affamé est friable comme la cendre.

Tout ce qu'il touche il l'infecte.

Tout ce qu'il possède il le flétrit.

— Quel est donc cet être abominable, ce maudit des nations?

— Quel il est?

— Le bourreau.

— Quoi! cet homme qui, solennellement au grand jour, avec l'ordre et l'assistance des lois, retranche de la société les monstres qui la devorent.

— Oui, lui-même.

— Quelle injustice!

— Cela se pourrait; mais du moins, convenez qu'un tel débordement d'horreur sur celui qui répand légalement le sang des scélérats est bien loin de tendre à diminuer dans les hommes la crainte de répandre illégalement le sang des innocents.



VINGT-NEUVIÈME MÉDITATION.

Crime et Justice confondus.



—Vous argumenterez, vous escobarderez en vain, toujours sera-t-il vrai, disent-ils, que le moyen auquel vous recourez pour détourner les citoyens du meurtre, est de commettre vous-même un meurtre public.

— C'est très bien ; mais permettez-moi, Messieurs, comment appelez-vous les subsides levés par l'état pour solder avec de l'or ces emplois dont vous êtes si empressés, qu'on les croirait soldés seulement avec de l'honneur; ou pour subvenir à l'entretien des forces protectrices de la propriété, soit gendarmes, commissaires, corps-de-garde, éclairage, etc. ? Voyons, expliquez-vous.... Pourquoi tant d'hésitation ? vous n'avez pas à choisir. Sous peine de contradiction, vous devez les appeler vol.

Oui, pour être conséquents avec vous-mêmes, vous devez soutenir que tout état qui lève des subsides pour fournir à l'entretien des gendarmes, des corps-de-garde, des reverbères, commet véritablement des vols publics pour empêcher les citoyens d'en commettre de particuliers.

Est-il donc nécessaire de vous démontrer le principe d'une si palpable erreur ?

Jamais la justice, quelle que soit l'analogie de ses actes avec le crime, n'imité le crime ; c'est le crime qui imite frauduleusement la justice. La justice est principe. Elle n'imité rien, et rien ne peut s'arroger le droit de l'imiter.

Le scandale, le mal, sans aucune exception, n'est pas dans l'acte, mais dans l'agent.

Aussi quelques déclamateurs à part, dont le métier est de faire de l'esprit avec de la sensibilité, de la sensibilité avec de l'esprit, et avec ces ingrédients de la popularité, tous les hommes conviendront-ils que la société peut lever des subsides, sans commettre de vol, sans faillir à ce précepte : « tu ne déroberas pas » ; et peut donner la mort, soit à la guerre, soit dans l'enceinte d'un cordon sanitaire, soit sur l'échafaud, sans se rendre coupable de meurtre, sans faillir à celui-ci : « Tu ne tueras point ».

Passe pour cela, diront-ils peut-être ; mais il faut convenir, toujours, que votre mort légale est au moins d'un exemple dangereux, et que dès lors elle est illégale.

Hé ! Messieurs, vos arguments sont-ils donc tous de nature à exciter le sourire de la pitié ? Vous refusez à la loi la faculté d'user de son droit de donner la mort, à cause de l'exemple ? mais, je vous prie, que lui permettez-vous donc de faire et de dire, à cette loi ? Est-il un de ses actes, une seule de ses paroles qui

ne fût un outrage au citoyen, une usurpation véritable sur ses droits, et par là, d'un exemple contagieux, si une exception solennelle et sacrée n'existait en sa faveur, et ne la plaçait dans le commun sens au dessus de toute comparaison, de toute jalousie et de toute rivalité.

Quoi ! vous appréhendez que les citoyens ne se mettent en tête et en conscience de s'attribuer individuellement des prérogatives dont tous ensemble ils ont consenti à doter la loi, pour l'avantage de tous. En un mot, vous craignez que vos hommes ne disent : Dans son horreur pour le meurtre, la loi, qui est l'expression des volontés générales et des nôtres particulières, prononce la mort des assassins : donc nous avons le droit d'être assassins. Hé bien ! soyez en toute sécurité là dessus, Messieurs ; c'est moi qui vous y convie, aussi long-temps du moins, que l'éducation du genre humain n'aura pas été achevée, parachevée par l'inconséquence et la folie.

*

certain que vous le supposez ; l'expérience , du moins , ne le confirme pas , il semble ; car , entre autre exemple , il est fort douteux que l'épouvantable carnage judiciaire , méthodiquement organisé au grand jour , et pendant neuf mois , par les philosophes de quatre-vingt-treize , ait eu le moins du monde cette funeste influence sur ceux qui en furent les tristes témoins , et tellement , qu'on pourrait sans paradoxe lui prêter une influence contraire. Quant à la théorie , elle ne paraît pas davantage autoriser vos appréhensions. En effet , l'échafaud est à la fois d'un aspect trop effroyable et trop rare , pour lui supposer aucun effet sensible dérivant seulement de l'habitude. Ensuite , ne peut-on pas avancer avec beaucoup de vraisemblance que l'infamie qui rejaillit ici sur l'auteur du sang , que l'horreur dont il est entouré à son sujet , en fait un sang d'exception , un sang désenchanté , si j'ose ainsi dire , même pour les cœurs les plus bas , et les yeux les plus barbares.

Dans tous les cas , convenez , Messieurs , que de fréquentes atteintes sont journellement portées aux réputations particulières , à l'existence

TRENTIÈME MÉDITATION.

Le Sang convie au sang, l'Echafaud à la cruauté.



— Il n'y a qu'une voix là dessus , et il ne peut y en avoir qu'une : le sang répandu sur nos places publiques par la main du bourreau , dispose le peuple à la cruauté.

— D'abord , je répondrai : Ceci n'est pas aussi

individuelle des citoyens ; qu'un puissant et dangereux auxiliaire est présenté à tout venant à la haine , à l'envie , à la méchanceté , au mauvais goût et aux mauvaises mœurs par votre liberté de la presse. — Qu'à cela ne tienne ; mais convenez ; vous , que la liberté de la presse prévient les abus qui pourraient naître , attaque ceux qui existent , éclaire le pouvoir , le dirige au besoin , le retient dans les justes limites qu'il est toujours prêt à franchir , et par là assure le bien général , ample dédommagement des torts partiels qu'elle peut causer à quelques individus. — C'est là votre profession de foi , Messieurs ; hé bien ! j'en prends acte ; non point pour en admettre les conséquences en entier , du moins , mais pour user de la forme , et je dis :

Vous voulez à toute force que le sang répandu par la main du bourreau dispose peu ou beaucoup le peuple à la cruauté , qu'à cela ne tienne ; mais convenez que ce sang donne la plus haute leçon aux intelligences dépravées , qu'il les émeut , qu'il les épouvante , si jamais elles peuvent l'être. Convenez que s'il engourdit le sentiment de la pitié , il éveille puissamment celui de l'a-

mour de soi , base de toute vertu , de toute conservation , en un mot , que s'il excite la cruauté , il l'a comprime infiniment davantage.

Or , Messieurs , dans vos nombreuses opérations , dans vos échanges de tous les jours , tant ceux consommés que ceux rêvés , vous ne faites pas souvent d'aussi bons marchés.

*



TRENTE-UNIÈME MÉDITATION.

La Peine capitale ravit au Criminel le Repentir.



« Sous le point de vue chrétien, la société
« commet un crime plus grand que celui de l'as-
« sassin qu'elle immole ; elle tue l'âme, c'est la
« vie de l'âme, c'est la vie pénitentielle qu'elle
« arrache. L'assassin a immolé un innocent, ce

« coup prématuré a frappé peut-être un candi-
« dat prédestiné aux joies du paradis ; la société
« immole un coupable tout souillé de son crime,
« et voilà ce qui remplit le chrétien d'épou-
« vante : elle précipite l'homme dans la dam-
« nation éternelle. Condamner un homme à
« mourir sur l'échafaud, ce n'est qu'un instant
« de souffrance ; mais le condamner à mourir
« coupable aujourd'hui, quand plus tard il pou-
« vait mourir innocent, c'est se jouer de sa
« dignité d'homme, de sa destinée de chré-
« tien (*). »

Mais de grace, Messieurs, quelle est votre
bonne foi, ou quelles sont vos lumières ? Vous
plairez-vous donc toujours à tout confondre ?
L'assassin a immolé un innocent, dites-vous ;
mais puisqu'il s'agit des *joies du paradis*, pour
être innocent, suffit-il donc d'être exempt de
meurtre ? Et le vol, l'adultère, le mensonge,
la calomnie, le parjure, l'incrédulité, l'athéisme,
le sacrilège, l'orgueil, l'envie, la fausseté, l'en-
durcissement, et tant d'autres crimes sans nom

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 150.

qui du plus au moins souillent le cœur de tout homme, relativement aux joies du paradis, ne rendent-ils pas la mort imprévue, comme celle que donne l'assassin, mille fois plus redoutable que celle de l'échafaud? Au point que, si vous étiez conséquents, sans craindre le ridicule de l'assertion, vous affirmeriez que l'assassin mérite d'autant mieux la mort corporelle, que le plus souvent il tue et le corps et l'âme; qu'il enlève la vie pénitentielle à sa victime; que d'un prédestiné peut-être, il fait à tout jamais un réprouvé. Dans tous les cas, ignorez-vous donc que la justice humaine a ses droits et ses devoirs particuliers, comme la morale et la religion ont les leurs; et tellement distincts de ceux-ci, que parfois ils leur sont diamétralement opposés. Dans mille cas, dans presque tout ce qui tient au luxe, à la volupté, aux passions qui ne sont pas immédiatement destructives, la loi des hommes ne tolère-t-elle pas, n'encourage-t-elle pas souvent ce que blâme, ce qu'anathématise la loi divine? Les attributions de l'une et de l'autre sont aussi diverses, sont aussi tranchantes que le sont du reste pour les bons esprits, pour

ceux qui ont des yeux et savent s'en servir, toutes les branches de l'arbre social, agriculture, diplomatie, médecine, mathématiques, beaux-arts, etc.

Qu'allez-vous exiger d'un peintre? qu'il conserve dans son atelier un élève sans génie pour le pinceau, parce qu'il pourrait se faire qu'un jour il chantât juste et devînt même un virtuose? Également, qu'allez-vous exiger de la justice humaine? qu'elle épargne la vie du criminel, parce qu'il pourrait se faire qu'un jour il se repentît?

Mais que lui importe à elle le repentir? est-ce avec le repentir qu'on effraie les méchants, qu'on assure la vie des citoyens et la durée des états? Elle le sait trop d'ailleurs: toute sa puissance échoue contre lui; elle n'y connaît rien, elle n'y peut rien; aussi n'en attend-elle rien et ne lui doit-elle rien. Elle fait des vœux pour qu'il soumette le coupable, comme le peintre pourrait en faire pour que son élève chantât juste et devînt virtuose; mais voilà toute sa tâche, à elle. Le reste concerne la religion, et ne concerne que la religion.

Le seul point obligatoire pour la justice humaine à cet égard, c'est de ne point empiéter sur les droits de la religion, et de lui laisser un libre accès auprès du criminel, afin qu'elle puisse lui offrir ses consolations, ses craintes, ses espérances, et peut-être le gagner au repentir. Mais son devoir se borne tellement là, que dût-elle par la longanimité dont vous lui faites une loi, amener tous les coupables à résipiscence, si cette résipiscence universelle devait coûter la vie à un seul innocent (et qui peut douter que cela ne fût), elle ne pourrait la prendre pour principe de ses actes, sans manquer à son mandat et se rendre coupable elle-même.

Car, je le répète, le devoir de la justice humaine est de prévenir le crime, et non de poursuivre le repentir.

J'irai plus loin, du reste, et je vous le demanderai : Qu'est-ce que le repentir ? — Le regret sans doute d'avoir commis un acte abominable. — Pourquoi mettez-vous tant d'importance à ce regret ? serait-ce qu'il peut réparer les dommages causés par l'acte condamnable, et, puisqu'il s'a-

git de meurtre, rappeler à la vie ceux qui sont morts ?... Mais à quoi bon tant de préparations oratoires ? Vous-mêmes, Messieurs, vous l'avez dit dans un style un peu béat, mais tout-à-fait édifiant : *Les joies du paradis*, voilà le prix du repentir.

Hé bien ! puisqu'il en est ainsi, calmez-vous, ames chrétiennes ; vous, religieux philanthropes, tant grande soit votre sollicitude pour le salut des coupables ; je vous le déclare : et je paie assez chèrement le droit de me regarder ici comme plus habile que vous, je vous le déclare : je le sens, je le vois, l'échafaud inspire plus de vrai repentir, relativement, que ne fait aucun des établissements créés pour secourir le crime.

Mais c'est peu : l'échafaud, je ne crains pas de l'avancer, l'échafaud du criminel fournit, relativement encore, infiniment plus de saints à celui qui aime les saints, que les couches paisibles et honorées sur lesquelles expire le reste du genre humain.

Ne vous hâtez pas tant de crier à l'exagération, au paradoxe. D'abord, ignorez-vous donc que le criminel qui mérite la mort aux yeux de la justice

des hommes, est souvent moins coupable aux yeux de la justice de Dieu que bien des hommes qui meurent au sein de leur famille, entourés de consolations, de respects, et comblés des secours d'une religion qu'ils profanent. Ensuite, est-il nécessaire de vous faire observer que la pensée de la mort est pleine d'amertume pour le cœur de l'homme, et qu'il ne s'y abandonne guère tant qu'il peut sacrifier à la volupté, à la gloire, à l'ambition; que dis-je? tant qu'il lui reste l'espérance d'être, de respirer. Aussi, trop souvent tombe-t-il tout-à-coup dans l'éternité, les mains pleines seulement de trésors qui n'y ont aucun cours.

Le malheureux, au contraire, qui doit monter sur l'échafaud, acculé, pour ainsi dire, contre la mort, possédant toute sa force, toute sa présence d'esprit; il faut bien qu'il la voie, qu'il la remarque, qu'il sente son approche; elle est là, sous ses yeux, sous sa main. Quelle illusion peut l'arracher à cette épouvantable réalité?

De toutes les espérances à nourrir, de tous

les vœux à former, lui en reste-t-il un autre, que de se rendre favorable cette mort nécessaire? N'est-ce pas la marche naturelle de l'amour de soi? Et se rendre la mort favorable, qu'est-ce, sinon se repentir?

Toutefois, quelle que soit ma conviction ici: ne pensez pas qu'à votre exemple, confondant les objets les plus distincts; ce que Dieu lui-même a divisé; les intérêts du ciel et ceux de la terre, le temps et l'éternité, j'aie invité la justice humaine à redoubler ses rigueurs, à prodiguer la mort pour le plus grand avantage futur des coupables; car je vous connais, vous pourriez m'en accuser. Si loin de là, que je fais profession de croire que le sang d'un seul homme exempt de crime, dût-il assurer le salut de tous les hommes bons et méchants, aucun pouvoir sur la terre ne pourrait le répandre, sans commettre un forfait véritable; mais je m'estime heureux de démontrer à la justice humaine, pour la consoler, pour lui faire courage dans sa mission douloureuse, pour la fortifier contre les scrupules des théologiens libéraux, qu'en immolant les méchants au repos des bons, ainsi que

le demandent la nature, la société, le genre humain tout entier, bien loin de rendre leur mort plus périlleuse pour l'avenir, elle la fait plus facile et plus sûre.

*



TRENTE-DEUXIÈME MÉDITATION.

*Funestes Conséquences de la Peine capitale dans
le Code.*

*

— Vous ne soupçonnez pas, disent-ils, tous les maux qui sont la conséquence de votre législation criminelle.

Posez en principe, si vous le voulez, que la peine de mort soit fondée en droit aux

yeux des philosophes, le jury, qui n'est pas toujours composé de philosophes, n'en répugne pas moins à lui donner son adhésion; et tous les jours compromet sa conscience, se parjure plutôt que de l'appliquer. Et par cela même, de quel nombre d'hommes ne contribuez-vous pas à dégrader la *dignité morale* ?

Mais ce n'est pas tout : la conséquence nécessaire de cette faute du jury, est de renvoyer dans la société une multitude de criminels qu'il eût retranché de son sein, du moins jusqu'à ce que vertu s'en fût suivie, s'il eût pu leur appliquer un châtement moins effroyable.

— D'abord, je vous arrête là. La vie n'est donc point, aux yeux de cette génération, un bien si vulgaire, puisque le jury, qui est bien composé d'hommes de cette génération, se parjure tous les jours, dites-vous; compromet sa *dignité morale*, dites-vous encore, plutôt que d'en prononcer la privation, qu'il taxe de châtement effroyable.

En second lieu, je vous ferai observer que ce sera donc toujours le crime, ou du moins l'immoralité que vous prendrez pour boussole dans vos projets de réforme. Naguère vous souteniez

que la peine de mort devait être abolie, comme inefficace par le peu de cas qu'aujourd'hui les hommes fesaient de la vie, et vous prouviez avec complaisance qu'ils se suicidaient à plaisir, ce qui, certes, n'est point à la louange des hommes d'aujourd'hui; et maintenant vous ajoutez que la peine de mort doit être abolie, parce que, vu son énormité, plutôt que de l'appliquer, le jury innocente le criminel, et se parjure à cœur joie; ce qui est encore très mal, comme vous le sentez, j'en suis convaincu.

Mais laissons-là ce qu'il y a de peu bienséant dans le principe avoué de votre réclamation, et suivons-en les conséquences.

Comment, parce que certains affidés de la police fermeront les yeux sur les menées de quelques filous, faudra-t-il en conclure que dorénavant on doive cesser de poursuivre et de punir le vol? peu de gens seront de cet avis; mais d'une voix unanime, on s'écriera: « Chassez, chassez ces employés infidèles et corrompus, et donnez-leur de plus dignes successeurs. Et si par une merveille que nous ne pouvons supposer, il vous était impossible de faire un meilleur choix, re-

nouvelez votre mode de surveillance ; mais avant tout, que les voleurs soient poursuivis et châtiés.»

Ainsi, vous dirai-je à l'égard de votre juri : Renouvelez, si vous le pouvez, sa conscience abusée ; appelez à votre aide l'honneur, la morale, la religion ; cherchez à lui faire concevoir toute l'horreur que doit inspirer le parjure ; c'est attirer Dieu, du sein de son éternité, sur les confins du temps pour se jouer insolemment de son repos ; faites-lui concevoir que selon la parole divine et humaine, il est aussi abominable celui qui absout le crime, que celui qui condamne l'innocence. Tous ces moyens et bien d'autres que vous suggérera votre sagesse, sont-ils épuisés sans résultats, ne nourrissez-vous plus d'espérance : hé bien ! alors, confessez-le, cette génération n'est point encore parvenue au point de perfection que vous imaginiez ; n'est point mûre pour les vues sublimes que vous aviez sur elle, et, en attendant le jour heureux où elle sera digne d'une émancipation complète, inventez un code criminel plus à sa portée. Vous tempêtez, vous fulminez, vous n'y êtes plus ; alors ne dites point que le juri s'obstine à ne pas appliquer la peine capi-

tale, et qu'elle est dans sa main une arme funeste aux bons, et sans force contre les méchants.

Car la peine capitale est tout à la fois de droit et de devoir primitifs. La nature, et ainsi Dieu lui-même, telle est son origine. Le genre humain tout entier la réclame aujourd'hui, l'a réclamée de tout temps, et la réclamera toujours ; votre juri, au contraire, tout avantageux qu'il puisse être, quelle est son origine ? les conventions humaines ; son empire ? quelques provinces ; sa date ? hier. Vous n'avez donc pas à choisir : si l'une des deux institutions doit crouler, c'est la vôtre.





TRENTE-TROISIÈME MÉDITATION.

Inutilité de la Peine de Mort.



Qu'entends-je? ce n'est plus la cause de la société, la *dignité morale* du juri que vous défendez, ce n'est plus le droit que vous contestez, c'est l'application du droit que vous rejetez comme inutile !

« Votre peine de mort est une cruauté toute gratuite, dites-vous. Voyez avec quelle persévérance les hommes la bravent tous les jours. Vainement vous soldez des exécuteurs, vous élevez des échafauds; vainement vous répétez vos scènes sanglantes, toujours avez-vous des meurtriers et des parricides. »

Ah ! Messieurs, que le génie porte malheur au sens commun ! Massillon et Bourdaloue étaient-ils donc de méchants orateurs, à qui l'on devait fermer la bouche; parce qu'au sortir de leurs instructions, les femmes et les hommes retournaient à leurs habitudes, retombaient dans leurs premières faiblesses ? Faut-il lacérer les livres d'Épictète, de Marc-Aurèle, de Platon, de Pascal, de La Bruyère, parce qu'ils ne rendent pas sages tous les hommes ? Hé ! Messieurs, tout pitoyable qu'est le monde, que savez-vous ce qu'il serait sans la gothique peine de mort, la gothique religion, les gothiques moralistes, et leurs veilles surannées ?

Mais, je vous prie : relativement à la nature organisée, qu'est-ce que la douleur ? Vous en conviendrez, je pense : une menace éloquente

de mort dans les intérêts de la vie. Hé bien ! cette menace puissante , combien ne voyez-vous pas d'hommes , d'êtres raisonnables qui la méprisent ? Les douleurs attachées à la volupté , à l'ivresse , à toutes les sortes d'excès , rendent-elles le genre humain tempérant ? L'intempérance , au contraire , ne peuple-t-elle pas les tombeaux ? En concluez-vous que la douleur est une menace inutile , une cruauté gratuite de la part de la nature ? alors , dans votre philanthropie abolissez-la donc cette douleur ; et dites-le moi , philosophes sublimes , sans la douleur , que sera-t-il , votre univers ?

Science de l'homme , lumière de l'homme , civilisation , industrie , perfectionnement des arts : tout cela faiblesse , misère , vanité , quand nous enflant d'un sot orgueil , nous nous faisons illusion sur l'imbécillité de notre nature.

« Malgré la peine capitale , tous les jours il se
« commet des meurtres : donc la peine capitale
« est inutile , donc il faut l'abroger. » Mais nourriez-vous la pensée de paralyser dans l'homme , par un procédé quelconque , la faculté de commettre le crime ; espéreriez-vous le métamor-

phoser en une machine à vertu : l'idée est hardie , il faut en convenir... Mais que dis-je ! c'est par trop pitoyable.

L'homme , celui d'aujourd'hui , comme celui des premiers jours du monde , comme celui des siècles les plus à venir , est fait pour la liberté , et il en jouira jusqu'à l'extinction du dernier individu de son espèce.

Les institutions de la prudence humaine , les enseignements de la bonté divine peuvent , à la vérité , influencer plus ou moins sur cette liberté , lui donner une tendance ; mais nulle force ne saurait absolument la maîtriser.

Or , la peine capitale , qui n'est qu'une partie des institutions de la prudence humaine ; qui n'est rien de la morale , rien de la religion ; comment espérer d'elle isolément ce qu'on ne peut attendre de toutes ces forces , de toutes ces ressources naturelles et surnaturelles réunies.

Non certes , la peine capitale n'est point un moyen infaillible de prévenir le meurtre ; non certes ; elle n'est pas même le meilleur ; elle est peut-être le pire : aussi n'y recourt-on qu'en désespoir de cause. Alors seulement que la reli-

gion , la morale , les lumières , l'aisance , l'industrie , la police correctionnelle ont épuisé leurs ressources préventives , la loi s'en prend à la vie du criminel.

De bonne foi , pouvez-vous donc ici accuser d'insuffisance la peine capitale sans faire le même reproche à la religion , à la morale , aux lumières , à l'aisance , à l'industrie , à la police correctionnelle ? Soyez justes et juges.



TRENTE-QUATRIÈME MÉDITATION.

Les Séductions de l'Échafaud.



En voici bien une autre : ils ne se contentent pas , ces Messieurs , de nier l'utilité de la peine de mort , de soutenir qu'elle est le moins efficace des châtimens ; ils affirment qu'elle est un encouragement au meurtre. Écoutez-les :

« Ce ne sont pas de vaines théories, les faits parlent ici ; il est prouvé par A plus B que le nombre des homicides s'accroît selon que l'application de la peine de mort est plus ou moins fréquente (*). »

Vous l'entendez ? quant à moi, je l'avoue, j'ignore les moyens dont ils ont fait usage, les autorités qu'ils ont consultées pour se former une pareille opinion ; et j'ajouterai que je ne veux point m'en enquérir. Qu'ai-je à faire de repasser une opération nécessairement fautive ? n'y a-t-il pas assez de peine dans la vie pour démêler la vérité, sans aller se confondre à s'assurer de l'erreur ? Vous voulez que j'aie me donner le moindre mouvement pour savoir si, en effet, il n'est pas véritable que, selon que la société retranche de son sein plus de meurtriers, en les punissant du dernier supplice, et rend ainsi leur odieuse profession plus funeste et plus périlleuse, les meurtres deviennent plus multipliés ! Y songez-vous ? moins de criminels, plus de péril à commettre le crime et plus de crimes ; je

(*) *Du Système pénal*, par G. Lucas, p. 226. — *Beccaria, des Délits et des Peines.*

vous en laissez arbitres : à moins que les meurtriers, comme les polypes d'eau douce, ne se multiplient sous le fer qui les divise.

Mais tout n'est pas perdu, Messieurs, voulez-vous échapper sûrement au ridicule qui vous menace ? rien n'est plus facile : faites subir une simple permutation aux membres de votre proposition, et au lieu de : « Le nombre des homicides s'accroît, selon que l'application de la peine de mort est plus ou moins fréquente », dites : « L'application de la peine de mort est plus ou moins fréquente, selon que le nombre des homicides s'accroît. » Tout est sauvé par là ; vous voici dans la raison et dans la nature. Ou bien encore dites, avec Montesquieu : « La fréquence des supplices s'accroît avec l'affaiblissement des mœurs. »

Convenez, maintenant que vous voilà de sang froid, qu'il est bien plus naturel de dire : « Selon qu'il y a plus de jambes gangrenées, on en coupe davantage, que : « Selon qu'on coupe plus de jambes, il y en a plus de gangrenées. »

minels , que vous tiendriez le droit de tuer , dont vous excipez (*). »

Le crime , dites-vous , donner , créer un droit ? non , certes , le crime ne crée rien , il ne fait que détruire. Ici , par exemple , il détruit les droits du criminel à l'existence , mais voilà tout ; car si la justice humaine s'éveille , accourt à sa voix formidable , certes , les droits dont elle va faire usage , ce n'est pas lui qui les lui concède : de tout temps elle les possédait ; et tellement , que jamais cette voix formidable ne se fût-elle fait entendre , à jamais dans son repos éternel ils eussent sommeillés auprès d'elle. En deux mots , Messieurs , la pierre , le cancer , la cataracte , donnent-ils la science à l'opérateur , ou lui offrent-ils seulement l'occasion d'appliquer celle qu'il tient du travail , de l'art et de la nature ?

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 145.

TRENTE-CINQUIÈME MÉDITATION.

Logique des Hommes du Siècle.



PREMIER POINT.

Droit de vie et de mort , droit que donnerait le crime.

« Les lois divines et humaines défendent l'homicide ; cependant vous prétendez avoir le droit de tuer les criminels , par exception : donc c'est bien réellement du crime qui fait les cri-

DEUXIÈME POINT.

Droit égal de tous les hommes à l'existence.

Hé quoi ! disent-ils, vous osez avancer que je dois périr pour l'avantage de plusieurs milliers d'hommes; « mais dans ces milliers d'hommes, en est-il un seul qui ait plus de droit à l'existence que moi ? »

Juste Ciel ! peut-on abuser ainsi des mots ! En est-il un seul qui ait plus de droit à l'existence que vous ? Certes, il en est neuf cent quatre-vingt-dix-neuf par millier ; car il faut bien espérer que, tous les mille hommes, il ne se rencontre pas un assassin comme vous.

Ils ajoutent : « Comment ! si vous ne fesiez qu'un, vous rougiriez de réclamer ma vie, et parce que c'est au nom de mille, votre demande vous paraît innocente et bien fondée. »

Je vous répondrai d'abord : Il est vrai, si je ne faisais qu'un, ou ce qui est la même chose, que je fusse seul sur la terre avec vous, il est très possible que, dans aucun cas, je ne de-

mandasse votre vie ; parce que, d'une part, je ne saurais à qui la demander, et que, de l'autre, je préférerais peut-être vous avoir pour compagnon, tout scélérat que vous seriez, à me trouver seul de mon espèce au milieu de la création. Mais garantissez-moi des atteintes mortelles de l'ennui ; donnez-moi des tribunaux à qui je puisse m'adresser, et soyez assuré, que sans honte et sans remords, je demanderai à ce que vous soyez pendu, si vous cherchez à consommer ma ruine.

Cessez donc d'argumenter de la sorte. Vous vous supposez dans la règle commune, et vous repoussez, comme injuste, une loi d'exception portée contre les scélérats, parce qu'elle ne peut vous être appliquée sans injustice. Qu'est-ce que cela prouve ? que vous ne devez pas être traité comme un scélérat et qu'on ne doit pas vous décapiter, et voilà tout. Mais qui a jamais parlé de vous décapiter ? sinon peut-être ces hommes que, bon gré mal gré, vous voulez traiter d'égal à égal ; ces monstres dont la loi cherche à vous défendre du fer homicide.

Lecteur, tu vas croire que j'imagine de pa-

reilles objections pour me procurer le mince honneur de les réfuter ? Foi de criminel repentant et près de mourir , je ne suppose rien. Persévères-tu dans tes doutes ? hé bien ! procure-toi un fameux livre couronné à Genève et à Paris. Ouvre-le ; cherche les pages 103, 104, et tu verras (*).

TROISIÈME POINT.

S'abstenir d'infliger la peine capitale pour inspirer l'horreur du meurtre.

« Gardez-vous , gardez-vous de porter atteinte à la vie du méchant , quel que soit son crime : quand il verra la société s'abstenir de

(*) Je préviens une fois pour toutes, que dans une question aussi grave, et qui touche aux plus chers intérêts de l'humanité, je n'irai point sacrifier à de vaines réserves d'amour-propre des citations utiles à la cause sacrée que je défends.

Ces paroles sont de M. Charles Lucas, p. 14 de l'Introduction de son système pénal, et nous nous les appliquons.

le tuer, lui meurtrier, il comprendra qu'il est en effet défendu à l'homme d'attenter à l'existence de son semblable; et alors *seulement* il concevra toute la sainteté du devoir qu'il a violé, toute l'énormité du crime qu'il a commis. (*) »

Et toi, lecteur, comprends-tu bien, conçois-tu bien toute l'étendue de cette proposition ?

Les loups ne se mangent pas entre eux, dit le proverbe trivial. Et Dieu aurait oublié de mettre dans le cœur de l'homme de la répugnance à répandre le sang de son semblable ! Ce Dieu qui l'a soumis avec tant de puissance à l'amour de soi, pour le conserver comme individu, ne lui aurait rien inspiré pour la conservation de son espèce !

Il fallait donc que des échafauds fussent dressés d'abord, et ensuite détruits, pour que l'homme comprît qu'il est défendu d'attenter à l'existence de son semblable ?

D'où il faut conclure que jusqu'à ce jour, la société a été dans un terrible état d'aveuglement, et les lois terriblement atroces d'appeler

(*) *Du Système pénal*, par Charles Lucas, p. 147.

crime et de punir comme tel , un acte qu'elles n'avaient pas défini , et que sa définition *seulement* pouvait faire comprendre aux hommes.

Belle merveille ! que bon nombre de nos devanciers aient tué , égorgé , empoisonné , puisque de leur temps , bien loin que les échafauds fussent renversés , il n'était pas même question de les détruire , et que pour plusieurs , ils ne fussent pas même établis. Pauvre Caïn !

Quelle pitié ! et c'est une pareille philosophie qui met tout un siècle en émoi !

QUATRIÈME POINT.

L'oraison dominicale et la peine de mort.

L'oraison dominicale et la peine de mort : quel rapprochement ! quelle *étrangeté* !

Mais est-ce ma faute à moi ? ne m'y ont-ils pas contraint ?

« L'homme étant fait à l'image de Dieu doit ,
« autant que possible , s'en rapprocher par ses
« vertus , d'où naît le pardon des offenses.
« L'oraison dominicale , la prière la plus fré-

« quente du chrétien , fait elle-même ce rapprochement. (*) » Et de là ils concluent l'abolition de la peine capitale.

Hé bien ! soit , Messieurs , pour que Dieu vous pardonne vos offenses , pour vous assurer le bienfait du *dimittimus debitoribus nostris* , pardonnez aux assassins , mais à plus forte raison , pardonnez à celui qui n'a fait que dérober votre or , corrompre votre femme ou votre fille , qui s'est borné à vous casser un bras ou à vous pocher un œil. Pardonnez même à vos enfants ; dans tous les cas jamais de pensums , jamais de fêrules. Car il n'est pas dit seulement « pardonnez-nous comme nous pardonnons aux assassins » , mais « comme nous pardonnons à tous ceux qui nous ont offensés ».

Si je ne me trompe , vous voilà bien des deux pieds sur votre terrain. Que vous en semble , Messieurs ; certes , il y a de l'absurde ici , s'il en fut nulle part ; or , d'où vient-il : de vous , ou de la suprême sagesse ?

Aussi , à quoi songez-vous donc , de ne pas

(*) *Du Système pénal* , par Ch. Lucas , p. 351.

comprendre, de ne pas sentir que le pardon de l'injure, ce complément admirable de la loi naturelle, cette source abondante de repos et de vertu parmi les hommes, ne serait qu'une absurdité, qu'une odieuse atteinte portée à la loi naturelle, qu'un principe de crime et de destruction, si le même pouvoir qui l'a imposé à l'homme individuel, n'avait ordonné à l'homme collectif, ou à la société, de la poursuivre, l'injure, et de la poursuivre à outrance; aussi, écoutez-le :

Si quelqu'un haïssant son frère lui dresse des embûches, que l'attaquant il le frappe et le tue, les anciens de la ville l'enverront prendre, et le livreront entre les mains de celui qui a droit de venger le sang, et il sera mis à mort (Deutér. chap. XIX, v. 11 et 12). Et je pourrais citer vingt autres passages non moins clairs, non moins précis.

Vous le voyez, Messieurs, le sacré, le profane, le raisonnable, l'absurde même, se réunissent pour confondre vos théories.

Mais enfin, avez-vous sur la conscience d'autres scrupules? parlez.

— Dieu a dit : « Que Caïn ne soit pas tué (*). » N'est-ce pas comme s'il eût dit : Que les assassins ne soient pas tués. — Pas tout-à-fait; car ne vous en déplaît, cela veut dire absolument le contraire. En effet, pourquoi cette désignation en particulier de Caïn, et comment Dieu n'ajoute-t-il pas : Vous ne tuerez point Adam, vous ne tuerez point Ève; c'est évidemment que Caïn lui seul s'était souillé d'un fratricide, et que Dieu prévoyait que les autres habitants de la terre, d'après l'instinct dont il les avait doués, seraient tentés de lui ôter la vie, en horreur de son crime. Si vous observez maintenant, que le monde était alors sans bourreau, sans échafaud, sans justice civile ni criminelle, sans préjugés d'aucune espèce, sans antécédent aucun; si vous remarquez encore que les hommes en qui Dieu supposait le désir de tuer Caïn, étaient tous du sang immédiat de ce meurtrier, ne serez-vous pas rigoureusement obligés de conclure que, la mort pour la mort : tel est le droit gravé en traits primitifs dans le cœur de l'homme.

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 351.

Du reste, en voulez-vous une preuve éclatante, tirée des mêmes textes vénérables que vous venez d'invoquer ? Écoutez Caïn, saisi d'effroi à la vue du cadavre qu'il vient de faire : « Qui me trouvera, me tuera », s'écrie-t-il.

Comprenez-vous bien ces paroles du premier meurtrier ; d'un meurtrier placé, je le répète, dans un monde sans antécédents aucun ; entouré, je le répète aussi, seulement de son père, de sa mère, de ses frères et de ses sœurs. « *Qui invenerit me, occidet me* (Gen. c. IV, v. 14). Sont-elles concluantes ? en fut-il et en sera-t-il jamais qui le soient davantage !

Maintenant, me demanderez-vous comment Dieu a fait une exception à une loi de la nature, en faveur de Caïn, d'un fratricide, je vous répondrai, pour être conséquent au principe que vous invoquiez naguère : Le pardon des injures.

En effet, ainsi que vous le dites et que nous l'avons vu, l'homme individuel n'a pas le droit de se venger, d'infliger aucune peine corporelle au méchant ; ce droit, nous l'avons vu également, Dieu ne l'a confié qu'à l'homme collectif, qu'à la société. Or, à cette époque du monde,

où était-elle la société ? qui aurait été juges ? qui aurait été bourreau ?

Ce qui m'étonne, moi, ce n'est pas que Dieu ait dit aux hommes d'alors : « Vous ne tuerez point Caïn » ; mais c'est qu'il ait été obligé de le leur dire, et c'est peu encore, qu'il ait été obligé de les menacer d'un supplice sept fois plus grand que celui qu'ils feraient subir à ce meurtrier : *Qui occiderit Cain, septulum punietur* (*), car ces menaces obligées, je le répéterai encore, à qui s'adressaient-elles ?

Or, Messieurs, puisque vous avez le bonheur de croire si fermement aux saintes Écritures ; si vous savez raisonner, si vous avez un esprit droit, juste, ferme, soutenez-le, affirmez-le, c'est de rigueur, affirmez-le sur votre existence, vous en avez le droit, vous le devez : rien n'est plus d'instinct pour l'homme, rien n'est plus profondément gravé dans son cœur, rien n'est plus un besoin, rien n'est plus sacré pour lui que la mort pour la mort.

Enfin, de l'ancien Testament tombant dans le

(*) Gen. c. IV, v. 15.

nouveau. Ils ajoutent : « Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion (*) » ; donc, disent-ils, il ne faut pas tuer les assassins ; car ils sont des pécheurs..... Tenez, Messieurs, je ne répondrai pas à un pareil argument. Lorsque je vois tant d'ignorance et tant de présomption ; une raison si défaillante et une passion si effrénée de réforme ; quand je pense aussi qu'à vous j'aurai à répondre de ma dernière heure ; que vous m'en contesterez les droits, le mérite, j'ose dire, la sublimité ; qu'impitoyablement, vous chercherez à flétrir le seul bien que je puisse léguer à ma fille bien-aimée ; l'effroi, l'indignation..... O mon ame, songe à tes propres égarements ; songe à ton crime ; songe à la mort, tu l'as appelée ; elle est là. D'ailleurs ils sont vaincus.

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 351.



TRENTE-SIXIÈME MÉDITATION.

Peine capitale irréparable en cas d'erreur.



Sans doute, on ne voit pas deux fois le rivage des morts. Mais ceux que la loi désigne pour aller braver la mort dans les batailles ont-ils plus de chances de renaître après leur trépas ?

— O Ciel ! confondre ainsi une mort infame avec la mort du champ d'honneur. Quel sacrilège ! quelle barbarie !

— Doucement , Messieurs : sans effroi pour le crime , sans protection pour les gens de bien , sans sécurité pour les familles , qu'est-ce que la patrie ? Le contrat par lequel les hommes s'engageraient entre eux à exposer leur vie pour la défense de ces biens divers , véritable patrie morale , sans lesquels le sol natal n'est qu'une terre désenchantée , ne serait-il pas aussi profondément basé en raison et en sentiment , que celui qui subordonne leur existence au besoin de la patrie matérielle.

Dès lors qu'un innocent périsse , c'est un accident comme un autre , et rien de plus. C'est un malheur dont il est d'autant plus facile de se consoler , qu'il menace tout le monde , qu'il est la conséquence d'une règle consentie par tout le monde , et qui touche au bonheur et à la sécurité de tout le monde.

Que savez-vous d'ailleurs , sans cette loi qui aujourd'hui fait périr cet innocent , peut-être depuis long-temps serait-il déjà mort , victime de

quelque crime ; ou ce qui est pis encore , peut-être serait-il vraiment criminel. C'est en vain , si la peine de mort est avantageuse à la société , qu'importe que quelques rares innocents périssent ? elle n'en assure pas moins le salut des innocents , elle n'en est pas moins juste.

Ne vous récriez pas sur la tâche indélébile de cette mort , sur la sentence , sur le bourreau , sur l'échafaud ; pour l'homme qui , innocent , succombe sous le glaive de la justice égarée , tout cet affreux appareil se métamorphose en une auréole sublime. Il meurt pour le maintien des lois saintes , des lois sacrées , pour l'honneur , pour la religion , pour la justice. Il meurt vraiment pour la patrie véritable.

Sa mort est plus utile , est plus difficile , et par là est plus glorieuse que celle du soldat qui expire sous le fer de l'ennemi : aussi la patrie reconnaissante lui doit-elle plus de vénération , plus d'hommage et plus d'amour.

Non , ce n'est point la peine de mort qu'il faut abolir ; mais ce sont les titres , les richesses , les distinctions les plus honorables qu'il faut prodiguer à la veuve , aux enfants et à la mémoire

de l'infortuné qui l'aurait subie injustement ; quelle que soit d'ailleurs sa position sociale. C'est son nom qu'il faut rendre glorieux à l'égal de celui des Bayart et des Duguesclin ; qu'il faut , comme les leurs , immortaliser.

Institution vraiment philosophique , qui , ne portât-elle son fruit qu'une fois tous les siècles, servirait de commentaire aux rigueurs indispensables de la justice humaine , consolerait les ames tendres de ses méprises , et fermerait la bouche aux déclamateurs.

Institution sublime dont les peuples anciens eussent accueilli avec un saint respect , la pensée s'échappant d'une bouche mourante ; mais que la désolante sagesse des sages de nos jours croira trop payer d'un sourire de pitié.



TRENTÉ-SEPTIÈME MÉDITATION.

*Peine de Mort, arme meurtrière dont s'emparent
les méchants aux jours de discordes civiles.*



Il me vient une idée : dans la crainte des tremblements de terre , que ne supprimez-vous ces dômes , ces charpentes , ces tuiles plates ou creuses qui couvrent vos édifices publics et particuliers, et ne remplacez-vous toutes ces masses

dangereuses par des tentes légères en toile ou en coutil ; du moins si dans l'ébranlement général elles vous tombaient sur la tête , vous en supporteriez infiniment mieux le choc que de ces vilains matériaux , si gros et si lourds.

— Et la goutte , et les rhumatismes , et les catarrhes , et les autres mille et une misères que ne failliraient pas de nous valoir vos fragiles toitures , non moins insuffisantes pour nous garantir du froid que de la chaleur , de la sécheresse de l'air que de sa trop grande humidité.

— C'est bien ; mais convenez qu'au jour du tremblement de terre , vous vous applaudiriez beaucoup de ne sentir sur votre tête qu'un léger pavillon de toile ou de coutil.

— Ce serait à merveille , si votre tremblement de terre était certain et devait avoir lieu dans un temps donné ; mais qui sait ? des siècles s'écouleront peut-être sans l'apparition de ce phénomène ; et apparût-il de notre vivant , il se pourrait très bien encore que nos édifices publics et particuliers n'en souffrissent aucun , ou que de faibles dommages , et que notre existence n'en reçût

pas la moindre atteinte. Tandis que très certainement cette génération ne passerait pas sans ressentir les funestes conséquences de son séjour habituel sous vos tentes de toile ou de coutil. C'est en vain , une pareille prévoyance serait au moins ridicule. — A merveille, Messieurs, on ne raisonne pas mieux. Mais comment des logiciens de votre force veulent-ils maintenant émousser le glaive conservateur de la loi , cet effroi journalier du méchant , cette terreur de tous les instants pour le crime , sous le prétexte de l'usage injuste qu'il pourrait en faire au jour possible de son triomphe.

Est-il certain, donc, que le crime triomphera, que l'autorité passera dans ses mains ? Dans tous les cas si cela arrivait , ce serait une monstrueuse exception ; et pour une exception peut-on détruire une règle d'un intérêt général et universel ?

Ah ! si vous étiez sectateurs éclairés de la sagesse et amis sincères des hommes autant que vous cherchez à le faire croire ; ce n'est point à rendre moins redoutable la transition du pouvoir des mains du bon droit et de la vertu dans celles

de la trahison et du crime, que vous travailliez froidement, mais bien plutôt à la rendre impossible, ou du moins à la hérissier de mille difficultés ; ignorez-vous donc que ce déplacement de l'autorité est toujours pour les empires une source abondante de sang et de larmes, et ce qui est pis encore, de forfaits ?

Comment, vous justes par excellence, amants passionnés de la vertu, transiger avec l'usurpation, avant même qu'elle vous interpelle ? ce n'est donc pas, comme on le dit, à la vie et à la mort que vous êtes fidèles, que vous tenez à vos serments ?

Vous craignez de dégager la terre des méchants qui l'infectent, de peur que ces méchants ne s'autorisent de votre exemple pour se débarrasser des bons, du moment où ils en auront le pouvoir. Soyez en repos là dessus ; dès qu'ils seront les plus forts, les moyens de détruire ne leur manqueront pas, quels que soient les antécédents que vous leur léguiez. Faites frémir le crime, reculez sans cesse le jour de son triomphe ; vous n'êtes responsable que de cela.

Ils s'écrient pourtant : « (*) Infortuné mo-

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 374.

« narque (Louis XVI) ! ah ! si, lorsque Beccaria
« plaidait avec tant de succès la cause de l'hu-
« manité, Louis XV, éclairé comme Léopold,
« par le flambeau de son génie, eût renversé
« l'échafaud, au lieu de cette voix éloquente et
« isolée (il s'agit de Condorcet), mille autres
« se seraient élevées en ta faveur ; et une révo-
« lution qui s'accomplissait au nom des droits de
« l'homme n'aurait jamais osé violer le plus sa-
« cré de tous. »

Jeune homme, jouis de ta couronne, puisque deux fois la science et le talent inattentifs l'ont déposée sur ton front inexpérimenté ; mais n'appelle pas la prudence attentive à reviser les titres de ton triomphe ; car à ses yeux chacune de ses pages le flétrit.

« Infortuné monarque..... » C'est donc à dire que les hommes pervers qui ont outragé publiquement les mœurs ; qui ont profané la cendre vénérable des morts ; qui ont renversé de son trône, de huit cents ans, un monarque bon, juste, pieux ; qui l'ont abreuvé d'outrages, qui ont traîné son diadème dans la fange ; qui surmontant toutes les répugnances, se jouant

de toutes les terreurs, méprisant tous les remords, ont répandu son sang avec une féroce joie : c'est donc à dire que les monstres qui, avec une insolente sécurité, une infernale constance, ont foulé aux pieds tous les droits sans en excepter aucun, tous les droits de la nature et de la société, tous les droits de l'homme et tous les droits de Dieu; que ces monstres furieux, altérés de sang, de larmes et de ruines, seraient venus, en rugissant, incliner leur orgueil devant une force négative, un droit douteux, contesté par l'immense majorité du genre humain; et qui cependant devait avoir pour eux des suites si redoutables, puisqu'il leur ravissait la délicieuse volupté de s'enivrer de sang; et de quel sang surtout? du sang de la vertu et de l'honneur; d'un sang royal!

D'ailleurs, en supposant que votre clémence d'inertie l'eût emporté sur l'active férocité de ces cannibales, qu'en fût-il résulté? que votre roi, détrôné, flétri par un jugement infame, eût, comme son fils, traîné une vie d'opprobre, et expiré, sans scandale, dans un sombre cachot. Hé bien! puisqu'il faut le dire, à une telle vie

conçue par le crime; à une telle victime, nous préférons une mort avec scandale, une mort donnée par la main du bourreau. Les juges n'en sont pas plus coupables, le diadème n'en est pas plus avili, la victime plus à plaindre; et pour le genre humain, la leçon en est plus épouvantablement solennelle.

Et puis, comme vous le dites trivialement aujourd'hui, comme vous le répétez à satiété avec une niaise emphase, et comme le disent depuis des jours innombrables nos orateurs chrétiens, comme ils l'ont courageusement proclamé à la face des monarques les plus puissants et les plus absolus : les peuples ne sont pas faits pour les rois, mais les rois sont faits pour les peuples.

Or donc, qu'un roi expire sur un infame échafaud, c'est une horreur, c'est un sacrilège, c'est un forfait irrémissible; qu'un roi tombe sous le fer de l'ennemi, c'est un malheur. Mais les sujets, c'est-à-dire la société n'en conserve pas moins le droit d'user, comme devant, de tous ses moyens de défense, et entre autres, du bourreau et du canon.

Dans tous les cas, je suppose que la miséri-

corde que vous réclamez pour la tête de tous les criminels, eût réjailli sur la tête innocente du roi-martyr, qu'elle l'eût, non seulement sauvé de l'échafaud, mais arraché à tout affront, à toute infamie ; je vous demanderai maintenant à combien d'autres rois, cette miséricorde universelle, même pour les tueurs de rois, n'aurait-elle pas coûté la vie ? Soit dit sans déclamation : vos journaux, vos théories ont fait un Louvel, ils en auraient fait dix, ils en auraient fait cent peut-être, si la certitude rigoureuse d'avoir la vie sauve dans tous les cas, fût encore venue ajouter ses séductions naturelles à celles contagieuses, surnaturelles, inconnues, innombrables de l'orgueil, du faux savoir et de la dépravation.

Enfin, pour dernier argument, je vous dirai : S'il n'est point absolument impossible que l'abolition de la peine capitale par Louis XV eût sauvé les jours de Louis XVI, il est infiniment plus vraisemblable que si Louis XVI, en accordant graduellement au siècle, comme il était juste, comme il était dans l'intention et sur la voie de le faire, tout ce que le siècle avait droit de réclamer, en somme tout ce que nous pos-

sédons aujourd'hui, ou du moins à peu près, eût répondu par le glaive du bourreau ou le mousquet de ses soldats à l'impatience criminelle de quelques fameux réformateurs, Louis XVI n'eût point péri sur l'échafaud, et avec lui plusieurs millions de Français. Tant il est vrai que, sous aucun rapport, la mort de l'infortuné Louis XVI ne stipule en faveur de la vie des brigands et des assassins.

Mais pour en finir, que des ennemis généreux faits pour s'estimer, se concèdent mutuellement une partie de leurs droits au profit de l'humanité ; cela se conçoit, cela peut, cela doit être ; que la justice même use parfois de miséricorde, de pitié envers le crime, qui peut y trouver à rendre ? Mais préparer stoïquement le joug que fera porter l'iniquité ; flatter le mal, ou du moins, ne le châtier que d'une main légère ; mettre au nombre des devoirs de la justice le soin de ne pas faire valoir tous ses droits, de peur qu'un jour l'injustice ne veuille se les approprier ; c'est une condescendance, c'est une prévoyance, c'est une combinaison si étrange, qu'à vous, Messieurs, qu'à vous entre tous les enfants des

hommes , en était réservée la découverte ; et que réunie à vos antécédents , elle vous rendra pour la postérité un éternel sujet de méditation.



TRENTE-HUITIÈME MÉDITATION.

Le Magistrat.



Vous ne pouvez supporter l'idée d'un homme qui en condamne un autre à mort , et là dessus s'en va tranquillement dîner avec sa femme et ses enfants , vaquer à ses affaires domestiques , et parfois , déridant son front , d'un propos jovial égayer ses amis (*).

(*) Beccaria et mille autres.

Mais , exigez-vous d'un médecin , d'un chirurgien , qu'il vive dans une tension d'esprit sans relâche , dans de continuelles alarmes , parce que continuellement il est dans le cas d'appeler à son aide des opérations douloureuses et souvent mortelles ? — Quelle comparaison ! le médecin , le chirurgien est-il l'auteur de l'opération , pour s'en affecter de la sorte ? c'est la pierre , c'est la cataracte qui la commande : le médecin ne fait que reconnaître le mal et déclarer son existence , l'art et le consentement du malade font le reste. — Hé bien ! ainsi de point en point vont toutes choses à l'égard du magistrat ; est-il l'auteur de la mort du meurtrier ! non certes , il ne fait que reconnaître son crime , déclarer son existence , et la loi qui , en dépit de Beccaria et de ses adeptes , est l'expression de la volonté du criminel lui-même , comme citoyen , la loi fait le reste.

Cette tâche , ne peut-on donc pas la remplir sans mener une vie surhumaine ? et la sensibilité irritable qu'étaient ici les hommes du siècle , ne décèle-t-elle pas bien plutôt la confusion de leurs idées que l'humanité de leurs sentiments ?

Du reste , voulez-vous donner à vos si tendres cœurs le courage de supporter la pensée d'un magistrat buvant , mangeant , dormant , ou peut-être même , fumant paisiblement sa pipe , après avoir déclaré en conscience que tel scélérat , tel monstre a égorgé tel homme de bien , a plongé dans le désespoir , dans la misère , tels enfants , telle famille entière ?

Voulez-vous même vous surprendre à former des vœux pour que l'espèce des magistrats impassibles se perpétue , et vous trouver très disposés à les voir s'occuper de leur conservation ? transportez-vous en esprit dans la salle d'une cour d'assises ; imaginez-vous un homme d'une stature colossale , à la barbe longue , épaisse et noire , au teint olivâtre , au regard sombre et féroce ; voyez devant lui sur une table un poignard tacheté de sang , un pantalon , un habit également tacheté de sang ; hé bien ! ce sont les vêtements de votre fils unique ; c'est son assassin , c'est son bourreau. Vous frémissez ? écoutez maintenant les paroles qui sortent de la bouche de cet homme en robe rouge ; voyez comme il cherche à faire avouer à ce monstre

le forfait exécrable dont il s'est souillé, pour l'offrir après, dans toute son horreur, à la loi implacable. C'est par lui, c'est par ses soins, c'est par l'expérience qu'il a acquise dans de longues veilles et de pénibles jours, que va être vengée la nature, qui réclame si justement, si douloureusement par votre cœur.... Maintenant, je vous prie, que pensez-vous du magistrat? — Mais ceci n'est qu'une affaire de sentiment, et ne prouve rien en faveur du droit. — Cela se peut : aussi ne pensais-je répondre qu'à une déclamation.

*



TRENTE-NEUVIÈME MÉDITATION.

*Nécessité d'user du Droit de Vie et de Mort,
nonobstant les objections faites et à faire.*

*

Qu'un souverain, qu'une femme couronnée, dans un temps où les rois étaient, pour ainsi dire, plus rois qu'ils ne voulaient, ou au moins, tout autant qu'ils le voulaient, pour se donner le plaisir piquant alors de la popularité, aient

rêvé l'abolition de la peine capitale, je ne scandaliserai pas mon siècle, en disant : Après tout, les rois ne sont que des hommes.

Mais je vous le demanderai à vous tous, superbes réformateurs plébéiens, si vous ne punissez pas de mort l'homicide, quel châtement lui infligerez-vous ? car, ou vous lui conserverez l'existence pour la rendre pire que la mort, et alors vous êtes des barbares ; ou vous la lui conserverez par pitié, pour lui faire un don, et alors évidemment vous rachetez son sang criminel par du sang innocent.

En effet, si la peine du meurtre n'est pas hors de toute proportion avec celle du vol, par exemple, n'est-il pas évident que, dans une infinité de circonstances, le criminel, tant peu bon arithméticien soit-il, calculera très bien que les chances d'impunité qu'il se procurera, en donnant la mort à l'homme qu'il a dépouillé, et se débarrassant de la sorte d'un dangereux témoin, le dédommageront avec usure des chances auxquelles il s'expose, d'un peu plus de gravité dans le châtement, et qu'il tuera. Oui, dans maintes occasions, ils tueront, ils égorgeront, ces hommes

innombrables de débauches, de corruption et de rapines, dont vous vous faites un jeu insensé de solliciter l'émancipation du génie infernal.

Choisissez donc, je vous le répète : conservez la peine de mort pour l'homicide, ou rendez atrocement son existence pire que la mort, ou résignez-vous à récompenser une partie des autres crimes, ou du moins, à ne pas les punir ; si toutefois vous ne regardez vos consciences et votre honneur hors des atteintes du sang innocent.



ses citoyens ; à l'industrie , au commerce , à l'agriculture tous ses bras : car remarquez bien que votre peine capitale double la perte de la société , puisqu'à la mort de la victime , elle ajoute celle du meurtrier. — Ah ! permettez que je vous arrête ici , économistes philanthropes. En quoi , je vous prie , la mort d'un meurtrier est-elle une perte pour la société ? son existence , au contraire , ne lui porte-t-elle pas un bien plus grand préjudice ? soit qu'il l'emploie à commettre de nouveaux assassinats , soit que l'espèce d'impunité dont elle dépose serve d'encouragement à d'autres misérables comme lui.

Vous comptez pour deux l'assassin et la victime ; mais ces deux êtres sont-ils donc de même nature pour les assimiler ? un loup dévorant et un paisible agneau comptent-ils pour deux dans la bergerie ?

Si l'homme de paix , inappréciable trésor , a bien , certes , une valeur positive ; l'homme de sang , fléau redoutable , certes , n'en a qu'une négative. Le faire disparaître du sein de la société , ce n'est pas retrancher de ses membres ,

QUARANTIÈME MÉDITATION.

Invention du Dix-neuvième Siècle. Supplices philanthropiques.



PREMIER SUPPLICE.

La Prison solitaire et le Régime.

Calmez-vous , disent les hommes du siècle , calmez-vous ; sans encourager les méchants , sans compromettre le sang innocent , et pourtant sans être barbares , nous épargnerons le sang criminel ; nous conserverons à la république tous

c'est les augmenter ; ce n'est pas affaiblir sa puissance , c'est l'accroître , en diminuant la résistance qui la comprimait.

D'ailleurs , rien n'est-il plus dégradant pour l'homme , que cette façon matériellement générique de l'envisager ? vous le parquez comme un vil troupeau , ange ou monstre , amour ou effroi de la nature , n'importe , chaque individu ne compte que pour un ; mais toujours compte pour un ; il a une tête comme un autre , des mains comme un autre ; comme un autre , il boit , mange , digère , dort , travaille , peut se reproduire : donc il faut le conserver.

En vérité , pour économiser une semblable portion de matière organisée , est-ce bien la peine d'attaquer le droit naturel et les bases fondamentales , tout au moins de l'ancienne société ?

Vous voulez épargner l'existence même des assassins ? vos devanciers étaient plus hardis ; ils sacrifiaient des hommes de génie , des héros , des gens de bien : ils les sacrifiaient par milliers , au plus grand bonheur de l'espèce ; ils étaient même courageusement décidés à immoler , s'il

le fallait , la génération présente aux générations futures ; et vous , indignes fils de tels pères , vous pâlissez devant le supplice de quelques monstres qui épouvantent la société et l'infectent de leur souffle empuenti ? — Criminel audacieux , qui te parle de favoriser la contagion du crime ? si révoltés de l'assassinat juridique , nous nous écrivons d'une commune voix : Cessez , cessez d'égorger les hommes , quelle qu'ait été la nature de leurs égarements ; nous ne prétendons pas avec moins d'unanimité , que le misérable qui a porté sur son frère une main homicide , privé de tout commerce avec les hommes , expie son forfait dans l'isolement le plus rigoureux ; nous voulons que son genre de vie , ses aliments , sa boisson , appropriés à son tempérament , modifiant par degrés sa nature physique , rongéant ses humeurs peccantes , tendent à le ramener insensiblement dans les voies de l'innocence et de l'honneur , et que seulement après cette régénération complète , il soit admis à participer aux douceurs de la vie sociale.

— Quant à vos moyens de régénération , Messieurs , nous y reviendrons en temps et lieu ;

mais à cette heure, je me bornerai à vous demander, tout en convenant que vous défendez les intérêts du criminel avec avantage, si vous ne livrez pas ceux de l'innocent, de la société en général; si ce ne serait pas à leur préjudice, qu'ici vous préféreriez miséricorde à justice; que vous feriez de la pitié?

Le criminel n'est pas mort; il respire, il s'amende même; je le veux encore; peu importe à la société sa position, ses dispositions: il ne peut plus lui nuire. Mais l'espèce criminelle, ceux qui, libres encore, peuvent, d'après leur volonté, spéculer avec plus ou moins de hardiesse sur les forfaits, selon que les châtimens qu'ils supposent encourir sont plus ou moins graves à leurs yeux, quelle idée se formeront-ils du sort de votre condamné? De bonne foi, croyez-vous que la pensée, car il ne s'agit ici que de pensée, rien n'étant et ne pouvant être en spectacle, que la pensée, dis-je, de son isolement, de ses bains, de ses bouillons d'herbes, leur causeront autant d'effroi que l'aspect effroyable de ce tombeau, de ce cortège, de cette marche lente, de cette foule tumultueuse, de

ce visage pâle, de ces yeux troubles, de ce front rasé, de ces épaules nues, de ce bourreau, de cet échafaud, dites-le-moi, le croyez-vous?

AUTRE SUPPLICE PHILANTHROPIQUE.

Le Remords.

Il ne faut pas croire, toutefois, que la privation de liberté, que l'isolement, que le régime physico-moral soient le seul châtiment de l'assassin tombé vif entre les mains des hommes du siècle; non certes, ils font mieux que cela: ils le livrent à ses remords, ils lui infligent le supplice nouveau de la conscience; et il n'a pas tenu à eux que Louvel, le monstre Louvel, respecté dans son existence, ne l'endurât dans toute son horreur.

Le remords, grand Dieu! quel tourment pour un Louvel! quel exemple effrayant pour les tueurs de rois!

Mais de bonne foi, Messieurs, vous croiriez-

vous naïvement les inventeurs de ce remords , dont tout-à-coup vous faites tant d'éclat ?

Les homme , avant vous , ne le connaissaient-ils pas ; et le Dieu du ciel et de la terre avait-il besoin de votre chétive coopération pour le leur révéler , c'est-à-dire , pour achever son ouvrage ?

Livrer le coupable à ses remords , les remords du criminel ! Le voilà donc le grand enfantelement de l'époque ! le trésor d'une génération pliant sous le poids de sa science et de sa sagesse !

Je le veux , du reste , que par vos boissons débilantes ou toniques , par vos aliments du règne animal , végétal ou minéral ; que même par vos jérémiades sur le malheur de l'homme qui a compromis sa *dignité morale* , comme vous le dites , et par mille autres procédés non moins nouveaux qu'ingénieux , heureux fruits de votre philanthropie , vous parveniez à exciter dans la conscience des assassins un de ces remords comme vous les entendez si bien , un remords mille fois plus redoutable , à vos monstres modifiés , que la hâche du bourreau. Hé bien ! vous n'avez rien

fait , rien , absolument rien , de votre besogne obligée ; ce n'est pas dans la conscience du criminel que vous tenez enchaîné , qu'il faut exciter les flammes dévorantes du remords ; que vous devez faire surgir l'horreur du crime : c'est dans le cœur du méchant qui dispose encore de sa personne , et commet le mal en liberté. Or , comme celui-ci n'a nullement le vouloir de se prêter à vos expériences ; qu'il a même grand soin de s'en tenir éloigné : vous conviendrez que votre invention du remords , appliquée aux assassins , eût-elle tout le succès imaginable , est une découverte qui prouve seulement votre sollicitude pour les assassins , mais n'est d'aucun avantage pour les autres membres de la société ; que vous comptez bien pour quelque chose , je pense.

TROISIÈME SUPPLICE PHILANTHROPIQUE.

L'Infamie.

On devait s'y attendre, dans le sublime et ingénieux système pénal réclamé par l'humanité du siècle, l'infamie doit être l'auxiliaire du remords. Les choses y sont arrangées de manière que les scélérats les plus invétérés, les empoisonneurs, les assassins, les incendiaires; car il ne s'agit que d'eux ici, trembleront, pâliront, frémiront, quand, d'une voix éloquente, on leur dira : Vous êtes infames.

Ah ! Messieurs, pour qui vous prenez-vous ? vous prétendez nous persuader qu'à volonté, vous allez apprendre à un homme qui ne s'en doutait pas, qu'il est infame ; sérieusement, vous espérez lui donner cette nouvelle et le forcer d'y croire si fermement, que cette croyance deviendra pour lui un supplice.

C'est un paralytique qui marche sur une barre de fer rouge sans s'en douter ; vous lui dites qu'il

doit souffrir, et aussitôt la douleur s'empare de lui, jusqu'à lui faire pousser des hurlements. Mais je vous le demanderai encore, cette infamie sur laquelle vous fondez de si hautes espérances, en vertu de laquelle aujourd'hui vous vous croyez en droit de rejeter les combinaisons d'autrefois, était-ce donc un trésor enfoui, que vos recherches savantes ont découvert et mis à la disposition des hommes ?

Enfin cette infamie, soit qu'elle existât avant vous, soit que vous en soyez les inventeurs, frein puissant pour l'homme assez heureusement classé dans la hiérarchie sociale pour ressentir douloureusement la perte des biens dont elle prive, celle de l'honneur, du crédit, de l'estime, de la considération ; quelle si grande influence peut-elle avoir sur des malheureux qui, sans nom, sans asyle, sans famille, languissent obscurément, souvent accablés sous le poids des nécessités de la vie ? Et c'est parmi ces derniers, sans aucune proportion, que se trouve le plus grand nombre des criminels assassins.

Peut-être allez-vous dire que dorénavant vous

ne voulez plus d'hommes sans nom, de misérables; que, dans votre république, tous les citoyens doivent être riches, savants, considérés : j'y souscris avec joie. Faites, et nous verrons.

Mais pour en revenir dans le présent à notre sujet : j'oserai ajouter que le meurtre, moins que la plupart des autres crimes, répand de l'infamie sur son auteur. La nature est ici trop épouvantablement outragée pour en appeler à un sentiment dont elle n'est pas immédiatement le principe. C'est l'horreur, c'est l'effroi qui poursuit l'assassin; et lui, trouve, pour ainsi dire, ou croit trouver dans l'énergie de son crime, dans son atrocité même, une espèce d'abri contre votre infamie.

Dans tous les cas, je suppose qu'en dépit de toute vraisemblance, l'infamie pût devenir un châtement d'une application générale pour celui qui s'est joué des menaces de la loi, qui a étouffé la voix de sa conscience, qui a méprisé les supplications de la nature jusqu'à tremper ses mains barbares dans le sang innocent; il faudrait encore nécessairement le placer en face de

personnes et de personnes nombreuses, dans les yeux desquelles se fissent, pour ainsi dire, le blâme et la honte, et où il pût les voir. Or, cela est-il praticable? rendez-vous donc transparentes vos maisons pénitentiaires de manière que les monstres voient et soient vus de tout le monde? C'est chimérique. Qu'en ferez-vous alors? Renonçant à l'isolement, les réunirez-vous pour les faire se servir d'exemple et de supplice les uns aux autres? mais vous n'atteignez pas mieux le but. Dans cet affreux repaire, le plus scélérat est le plus célèbre, et sa célébrité ressemble plus à la gloire qu'à l'infamie. Au contraire, les tenez-vous dans une parfaite solitude formée par quatre murailles opaques; alors comment, pour ces âmes insensibles et dégradées, l'infamie, ce châtement tout relatif, pourrait-il se transformer en supplice; loin de tout commerce avec les hommes, lorsqu'elles l'ont bravée étant en butte à leurs regards?

Enfin, recourant au même argument que naguère, puisque la circonstance est analogue : Je le veux, que le remords et la honte brisent tous les cœurs dans vos enceintes mystérieuses;

qu'il ne s'y trouve pas un seul parricide, un seul monstre qui ne rougisse, qui ne gémissé; que nuit et jour les voûtes de vos *solytari confinement* retentissent des soupirs les plus touchants, des regrets les plus amers, hé bien! je vous le redis encore, législateurs, vous n'avez rien fait, rien, absolument rien de votre besogne obligée. Prévenez le crime, ou pour donner une rigueur plus philosophique à cette proposition, prévenez les actions dommageables aux hommes, et ne vous mêlez pas de repentir : vous n'y connaissez rien, du reste.

Hé! qu'importe, en effet, à la société, vos conversions miraculeuses, mais secrètes? c'est de l'éclat, c'est de l'authenticité qu'elle exige dans l'espèce; ce sont des faits matériels, matériels comme le crime qu'ils doivent expier, ou plutôt dont ils doivent faire ressortir l'horreur et les périls.

Quoi! vous voulez que la peur de se repentir supplée aux yeux des méchants la peur du dernier supplice? vous prétendez que la crainte de pleurer un jour son forfait sera aussi efficace sur les assassins, et sur ceux qui seraient portés à

le devenir, que la crainte du bourreau? en un mot plus d'échafaud, plus de sang; mais qu'une voix s'élève retentissante pardessus toutes les autres : — Arrête, malheureux, tu vas égorger ton ennemi, tu vas tuer un riche de la terre pour t'emparer de ses trésors, et couler tes jours dans l'abondance et la volupté; arrête, insensé, sais-tu bien à quel effroyable supplice tu t'exposes, si ta faute vient à être découverte toutefois? la loi veut que tu te repentes. Ainsi le veut la loi; et tu ne recouvreras la liberté, et tu ne jouiras des droits de citoyen, et tu ne seras réputé honnête homme que lorsque tu auras dit, et à plusieurs reprises, que tu te repents. Lecteur, ne me taxe pas d'exagération ici; médite comme je l'ai fait, et tu te convaincras que tout le système pénitentiaire consiste pour les brigands à dire qu'ils se repentent, et à jouer le repentir.

Oh! l'effroyable menace, Messieurs du siècle, que la menace du repentir! Oh! combien de bras parricides déjà levés vont tomber par elle!

Mais, Messieurs, puisque vous possédez un moyen si facile et si puissant de prévenir les

plus grands forfaits, veuillez donc bien en faire usage contre la calomnie, le parjure, l'impiété, le vol, l'adultère; d'autant que je suppose bien que vous appelez tout cela un mal; et aussitôt notre vallée de larmes et de crimes, se change en un séjour d'innocence et de bonheur; car, appliqué à ces peccatilles, le magique repentir, que ne produira-t-il pas?

Peut-on trop le répéter, oh! la puissante menace que celle du repentir!

Voyez ce monstre, il a été saisi consommant son exécrable forfait; ses mains sont encore dégoûtantes de sang: et de quel sang, grand Dieu! du même que celui qui circule dans ses veines. Ce vieillard aux cheveux blancs, à la face vénérable, ce cadavre palpitant encore, étendu là sous vos yeux, c'est lui qui l'a fait, c'est son père. Tout autour de lui frémit d'horreur et d'indignation; l'humanité recule à son aspect, et cherche par ses clameurs à faire passer dans les âmes les plus impassibles le salutaire effroi qui la subjugué.

Hé bien! cette voix tonnante de l'humanité épouvantée, quels mots articule-t-elle? A la

mort, au supplice?..... Non, mieux que cela. Lesquels donc? Prononcez, hommes du siècle, moi, je n'ose. — Pourquoi non? à la honte, au repentir, à la vie frugale, au régime (*).

Vous l'entendez, esprits sages: eussiez-vous jamais soupçonné que les progrès de la civilisation, de la perfectibilité humaine, dussent entraîner une pareille incohérence entre les sentiments et le langage; ou bien que l'homme pût être amené à ce degré d'égoïsme et d'avilissement de ne sentir en effet, que ce qu'on le suppose exprimer dans de si effroyables, de si lamentables conjonctures?

QUATRIÈME SUPPLICE PHILANTHROPIQUE.

L'Amour de la Liberté.

Liberté, céleste flamme, délice des grandes âmes, qu'à ton nom sacré tout genou fléchisse

(*) Il y avait encore dans le manuscrit: A l'eau de veau, à l'eau de poulet. Quoique l'expression fut juste, nous avons cru devoir la retrancher.

sous le soleil, que tout homme tressaille d'enthousiasme et d'admiration !

Qui, plus que toi, agrandit l'âme humaine !
qui, plus que toi, enfanta de prodiges !

La vertu, l'équité, l'honneur ne te réclament pas moins hautement que la gloire.

Sparte, Athènes, Rome, c'est par elle, c'est par elle surtout que vous resplendissez d'un éclat immortel, entre toutes les nations de tous les temps et de tous les lieux !

Et toi, mon cœur, cœur tout à la fois flétri par le crime, et glacé par les approches de la mort, si à cette heure tu ressens un redoublement de chaleur et de vie, c'est encore à sa pensée sublime que tu le dois.

Accours donc, auguste enchanteresse, viens relever par tes mâles voluptés les douceurs enivrantes de la civilisation, et que les fils de ces fiers Gaulois couronnés de roses et de lis au sein de leurs cités délicieuses, comme leurs pères du gui formidable dans la sombre épaisseur de leurs forêts chéries, se dévouent avec une généreuse candeur à ton culte sacré !

Ah ! Messieurs, que vous avez bien raison de

dire : *La liberté doit prendre un nouveau prix aux yeux des hommes* (*). En effet, qu'elle est aimable, qu'elle est séduisante ! Mais permettez-moi de vous le demander, où sont-ils les ministres qui vont rajeunir son culte suranné ? où sont-elles ces âmes de feu, ces bouches de bonne foi dont les paroles brûlantes doivent lui prêter de nouvelles séductions.

Si vis me flere dolendum est, dit la nature. Or, parmi vous-mêmes, combien en est-il qui verseront des larmes d'amour, dont la face resplendira d'enthousiasme en parlant au vulgaire de liberté ? — Combien ? tous. — Que dites-vous ? — Oui, tous, ou du moins l'immense majorité d'entre nous. — C'est là votre dernier mot. — En doutez-vous. — Hé bien ! Messieurs, pour ne pas nous perdre en affirmations et en dénégations superflues ; rassemblez cinq cents des plus fameux adorateurs de notre commune divinité, tels que Messieurs....., cinq cents sur cinq ou six millions, c'est l'élite par excellence de l'élite même ; n'importe, proposez à chacun

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 304.

de vos cinq cents hommes de choix une sénatorerie , je ne dis pas de cent , de deux cent mille francs , mais qui décuple son revenu et sa célébrité , car tout n'est que relatif ; proposez-leur cela au prix d'une liberté *napoléonienne* , et soyez sûrs qu'à peine cent la refuseront. Vous fronchez le sourcil , alors je dis cinquante..... vous souriez de pitié. Hé bien ! je dis un , un seul , et j'en appelle à votre impartialité.

Toutefois , ne vous affligez pas outre mesure de cette défection : l'affront n'est point aussi grave que vous pourriez le supposer ; sans doute , dire à tout venant ; proclamer avec emphase , comme vous le faites , que vous brûlez des plus vives ardeurs pour la liberté ; que l'été comme l'hiver , la nuit comme le jour , vous êtes prêts à mourir pour elle , c'est être déclamateurs ; mais ce n'est point se ranger invinciblement hors de la catégorie des gens braves et honnêtes.

A mon avis , il y a de votre part faiblesse d'esprit plus qu'égaré de cœur ; votre tort est de prétendre vous passionner et passionner les autres pour un bien rare , précieux jadis , d'autant plus précieux que la puissance , la gloire et le

génie se fesaient un point d'honneur de s'en emparer , mais aujourd'hui devenu aussi commun que l'eau dont on s'abreuve , aussi assuré que l'air qu'on respire.

Qu'aux jours de la famine , où chaque heure , chaque instant , la mort frappe de nouvelles victimes , les citoyens alarmés veillent avec constance aux portes de la cité ; pleins d'indignation , se précipitent sur le barbare qui , furtivement ou à force ouverte , enlèverait leurs dernières ressources , et accueillent avec des transports universels l'homme généreux qui , amenant à sa suite de nombreux charriots , verserait dans ces murs désolés l'abondance et la vie , cela se conçoit. Mais que pour entretenir ce principe d'activité , de dévouement , on se mette en tête de persuader aux citoyens d'agir , dans tous les temps , lorsque pleines sont leurs caves et pleins sont leurs greniers , avec la passion qu'ils manifestent pour les comestibles dans les jours de disette et de mort , c'est ce qu'on n'obtiendra pas , à moins qu'on ne parvienne à les rendre tous fous ou enragés.

Autant vous en dirai-je à l'égard de la liberté.

Pour l'idolâtrer comme jadis ; pour s'enflammer d'amour à son nom chéri ; pour la couvrir des yeux et du cœur , comme le faisaient nos devanciers , quel péril la menace , quel bras peut nous l'enlever ; n'en jouissons-nous pas à satiété et en sécurité ?

Oui , Messieurs , menacez , fulminez à votre aise ; nouveaux Don Quichotte , armez-vous de pied en cap pour sa défense , je n'en soutiendrai pas moins qu'aujourd'hui , pour nous Français , la liberté est partout et l'esclavage nulle part , si ce n'est peut-être dans vos rangs (*).

N'importe ; courage , si cela vous convient. Au dix-neuvième siècle , frappez des médailles , érigez des tombeaux , prodiguez le fruit de vos travaux aux défenseurs de la liberté , comme vous le faites quotidiennement ; pour moi , je me bornerai à vous demander , si un peuple ne vous semblerait pas bien naïvement candide qui , aux jours de l'abondance , comme il aurait pu le faire à ceux de la famine , se précipiterait à l'encontre de chaque meunier qui , à dos d'âne

(*) Il y a plus de trois ans que ces pages sont écrites.

ou de mulet , apporterait quelques sacs de farine dans la ville , et appendrait en signe de reconnaissance et d'amour l'étoile de l'honneur à sa boutonnière , ou décorerait son front d'une couronne de chêne ou de laurier.

Maintenant , à défaut d'amour de la liberté , vous jetterez-vous sur l'amour de la patrie ; demanderez-vous aux citoyens des vertus civiques , et sur quoi fonderez-vous vos prétentions ?

Soit dit sans amertume et pour le seul triomphe de la vérité : le désintéressement , la fidélité , la loyauté , le dévouement , sont-ils sensiblement nécessaires aujourd'hui à la conservation et à la prospérité des empires ? et la trahison , le parjure , la cupidité , l'isolement de la cause commune , l'invasion même de l'ennemi entraînent-ils rigoureusement leur ruine ? Voyez plutôt : nous sommes encore français ; nos arts , nos finances , uotre industrie , nos richesses de tout genre ont atteint un degré qui semblait idéal ; nos musées regorgent de chefs-d'œuvre , et ce monument fameux érigé sur l'une de nos places publiques avec les débris des rois vaincus , comme pour éterniser le souvenir de leurs défaites , a été

respecté de ces mêmes rois deux fois vainqueurs.

Au nom de l'intérêt public , au nom de la patrie , demandez donc aux citoyens d'autres actions que leurs actions , d'autres vertus que leurs vertus.

Il faut donc le dire à ceux qui ne le sentent pas : le monde a changé de face , et qui n'est riche que des richesses de l'histoire , de souvenirs et même d'expérience , ne le connaît pas ; les hommes aujourd'hui , trompés par de nombreux antécédents , ont tant de sécurité sur leur existence civile , que personne ne croit de son intérêt , ni presque de son devoir de faire aucun sacrifice à la chose publique ; chaque famille , chaque individu se retire en soi , et y vit honorablement , consciencieusement , avec son égoïsme comme jadis avec ses vertus civiques ; ne s'occupant pas plus de celles que possèdent les autres ou qui leur manquent ; qu'il sait très bien que , de leur côté , les autres ne s'occupent de celles qu'il a ou qu'il n'a pas.

Or donc , une vertu stérile pour soi , inutile pour les autres , de laquelle personne ne s'occupe , à laquelle personne ne croit , en vérité ,

est-ce de l'homme d'en faire sa chimère et de lui consacrer sa vie ? — Qu'est-ce que cela prouve ? — Qu'en l'an du monde 1833 et sous le quarante-huitième degré de latitude , il y a du charlatanisme à parler aux hommes avec emphase , comme vous le faites , de patrie et de liberté. — De quoi faut-il donc leur parler ? — De Dieu. — De Dieu ? — Oui , de Dieu : lui seul , comme puissance morale , reste en harmonie avec le cœur de l'homme émancipé.

Mais quand je dis Dieu , je dis le vrai Dieu ; l'antique Dieu de la chrétienté ; celui que vous avez banni de vos lois ; et non point ce Dieu auquel , en désespoir de cause , vous recourez parfois du bout des lèvres ; votre Dieu d'aujourd'hui , ou tout au plus d'hier , dont chacun connaît l'origine ; transparent , pour ainsi dire , comme l'air ; dont chaque cœur , chaque imagination a fabriqué une pièce , selon l'usage qu'il veut en faire : car un pareil Dieu , votre Dieu est un principe aussi muet , aussi mort , et plus encore peut-être , que votre patrie et votre liberté.

Tenez , voyez-vous cette bonne femme pro-

sternée au pied de cet autel qu'elle appelle l'autel de la Vierge Marie, mère de Dieu ; tenant ses patenôtres à la main, et les répétant sans cesse, sans cesse les répétant avec une bonne foi, avec un courage ! on dirait que pour elle les *joies du paradis*, comme s'exprimerait M. Charles Lucas, sont au bout.

Vous la voyez ? contemplez-la bien ; je ne vous propose pas d'en rire ; je sens qu'elle est au dessous du rire de gens comme vous ; mais pour mieux apprécier ce que vous devez de reconnaissance et d'amour à l'*Être suprême*, laissez encore tomber un regard sur sa chétive personne ; méditez sur son aveuglement, sur son abaissement, sur la distance infinie où son cœur, son esprit et toutes ses facultés se trouvent de vos cœurs, de vos esprits et de vos facultés. Y êtes-vous, Messieurs ? Vous y êtes.

Hé bien ! je vous le prophétise, moi, et rappelez-vous les paroles du criminel repentant et mourant ; oui, esprits superbes, vous accorderiez une foi pleine et entière aux croyances mystérieuses de cette bonne femme, à ces croyances si indignes, si avilies, si méprisées ; à ces

croyances que vous tenez pour perdues à tout jamais ; sur elle, vous réglerez votre vie, ou votre vie s'évaporerait comme une essence subtile répandue sur une surface plane, se desséchera comme un corps dépouillé de son épiderme ; ou votre vie s'abymera dans la mort.

Oui, je le répète, ennobli, mais tourmenté par l'émancipation de son cœur, l'homme de cet âge, plus que l'homme d'aucun autre âge, a besoin d'un culte où il puisse se réfugier avec sa sensibilité exquise, son activité dévorante et ses folles espérances ; il en a besoin à outrance, si j'ose le dire. Mais de culte possible pour lui, il n'y en a plus, que celui d'un Dieu, que celui du vrai Dieu. La patrie, la liberté, l'amour même, l'expérience le prouve, n'ont plus qu'un empire expirant sur son cœur.

Mais, où me trouv-je ? Qui m'a conduit ici ? La liberté ! la liberté des assassins. En effet, comme si, dans cette question de vie et de mort, agitée au mépris des réclamations du bon sens et de la nature et contre tous les intérêts sociaux, chacun des moyens négatifs de la résoudre devait être palpablement entaché de niaiserie et

d'inconséquence , ne voilà-t-il pas que cette liberté, *qui doit prendre un nouveau prix aux yeux des hommes*, dont la passion doit enfanter des prodiges , n'est pas cette liberté sublime qui a fait tant de bruit dans le monde , cette idole des grandes ames , mais la liberté de la brute , celle des ours et des loups.

Eh quoi ! Messieurs , vous croiriez-vous si tardivement appelés à faire l'éducation instinctive du genre humain ? Naguère vous vous êtes donnés comme possesseurs d'un procédé pour apprendre à l'homme qu'il ne lui est pas permis de tuer son semblable ; vous avez également , n'importe par quels moyens , créé , exprès pour lui , le remords , l'infamie , le repentir ; maintenant vous prétendez lui faire comprendre qu'il est très désagréable d'être renfermé quelque vingt ou trente ans entre quatre murailles. Mais avant vous , Messieurs , les hommes étaient-ils donc des huitres ?

Entre nous soit dit , défendez-vous mieux , ou je renonce à vous vaincre.

*



QUARANTE-UNIÈME MÉDITATION.

Des Supplices philanthropiques en général, et du système des Philanthropes.

*

Vous répétez à l'envi que l'efficacité d'une peine dépend moins de sa gravité que de sa certitude et de sa prompte application (*). Mais rien est-il plus vague , plus indéterminé que l'époque où vos criminels commenceront à sentir le poids

(*) Beccaria et mille autres.

de leur sentence ? Pour beaucoup d'entre eux, il faudra essayer votre supplice , et l'essayer long-temps , avant qu'ils le conçoivent.

Après combien de jours , de mois , ou même d'années commencera le tourment du remords, celui de l'infamie ou du repentir ? dites-le-nous, je vous prie !

Mais c'est peu : voyez ce malheureux sans pain , sans asyle , livré à la plus honteuse paresse ; vous l'abritez , vous le nourrissez , vous le protégez contre tout outrage ; qui peut vous assurer que , pendant un temps prolongé , il ne trouvera pas son sort très supportable ? Sans doute la privation d'essor et l'isolement deviendront pour lui très probablement douloureux un jour ; mais quand se lèvera-t-il ce jour ?

S'agit-il maintenant de l'exemple ? il est certain que la plupart des hommes n'entreverront qu'aux travers des plus épais brouillards la possibilité du tourment de l'infamie, du remords et du repentir ; et qu'ils ne verront que dans le lointain , la peine de la détention la plus immédiate se changer en supplice ; car bien qu'un trop grand nombre aient assez d'énergie animale pour

consommer un crime utile à leur tête , à leurs épaules , à leur bouche , à leur ventre ; ils n'ont point assez d'énergie morale pour concevoir , comme supplice , une peine sans bourreau, sans échafaud, sans effusion de sang ; une peine , à plus forte raison , qui ne se voit pas souffrir.

Convenez donc que ce n'est point la rapidité de leur action , qui vous fait donner à vos supplices la préférence sur celui de la peine capitale.

Maintenant, insisterez-vous sur leur certitude, ou du moins sur les chances moins nombreuses qu'ont les criminels de les éviter ? Je m'étonnerai de votre candeur. Quoi ! vous prétendez que les scélérats ne penseront pas avoir, et n'auront pas en effet des chances immenses d'échapper à votre repentir , à votre infamie et à vos remords ? Sérieusement, osez-vous le soutenir ? Non certes , non ; et vous vous empresserez d'avouer que les assassins , au contraire , ont infiniment plus de probabilité d'éviter vos nouveaux supplices qu'ils n'en ont d'éviter la peine de mort.

A la vérité , le remords , l'infamie et le re-

pentir , quoique jouant un grand rôle dans votre système pénitentiaire , ne sont pas le seul supplice que vous prétendiez infliger à vos criminels : vous les soumettez encore à la peine de l'emprisonnement.

Ici , j'en conviendrai à mon tour , l'avantage est de votre côté. Il est certain que si la prison remplaçait la peine de mort pour le meurtre , le meurtrier aurait moins de chances de voir torturer la loi en sa faveur , et plus souvent porterait la peine de son crime ; ce qui , soit redit en passant , n'est point à la gloire de notre siècle si consciencieux. Mais aussi , je le demande , de grandes probabilités d'être emprisonné , équivalent-elles pour la terreur qu'elles inspirent à de moins grandes probabilités d'avoir la tête tranchée par la main du bourreau.

Figurez-vous cent , deux cents , trois cents malheureux condamnés aux fers à perpétuité ; représentez-vous-les demi-nus , entassés sur des charrettes , comme de vils animaux , chargés , accablés de chaînes ; en un mot , éperdus au milieu du cortège de douleurs , de misères de tout genre , d'opprobres de toute espèce ,

qui , trop justement et trop utilement , hélas ! ne cesse de solenniser horriblement leurs pas.

Les voici ; ils passent sous vos yeux.

Voyez maintenant cet autre , sur cette charrette ; il est seul de son sort ; mais une multitude immense se précipite sur ses pas , le suit , l'entoure , le devance. Plus d'épouvante est sur son front que sur celui de tous les malheureux que vous venez de passer en revue ; ses lèvres tombantes et sans couleur sont agitées d'un tremblement convulsif.

Son œil , trouble , fixe , égaré , ne se définit pas ; on ne sait s'il appartient à la vie ou à la mort , à la plus haute méditation ou au plus affreux délire.

Il n'a point de fers , ni aux pieds , ni aux mains , ni au cou ; son cou est nu , absolument nu. Mais ses deux mains sont liées avec une corde derrière son dos ; ses deux pieds sont également attachés l'un à l'autre avec une corde aussi.

On ne le maltraite pas , lui , ni de gestes , ni d'actions , ni de paroles ; au contraire , on est obligé , on est obligé ; on conserve même les formes du respect à son égard.

Mais cette obligeance, cet empressement, ces formes respectueuses ne partent que du bourreau et de ses valets; il n'a plus de rapports qu'avec les valets du bourreau et le bourreau lui-même; dans un instant sa tête va tomber..... elle tombe.....

Dites-le-nous maintenant : de ces deux rencontres, quelle est celle qui vous a causé le plus de terreur et de pitié, et qui laissera en vous les plus longs souvenirs ?

Je n'ignore pas que certains observateurs vous soutiennent qu'aux États-Unis, le solitary confinement, inspire plus d'effroi que l'échafaud; mais, sans faire de l'érudition, sans parcourir le monde, tout homme qui sait penser et sentir trouve dogmatiquement en soi la preuve contraire de cette assertion.



QUARANTE-DEUXIÈME MÉDITATION.

De l'Amendement des Assassins.



Nous avons vu que l'espoir d'amener le meurtrier à résipiscence n'était point une autorisation pour la justice humaine de ne pas exercer sur lui les droits qu'elle tient de la nature et de la société dans les intérêts de tous.

Nous avons démontré, en outre, que l'exercice de ce droit, tout rigoureux qu'il soit, n'était point opposé à l'action du repentir, qu'il le favorisait, au contraire.

Recherchons maintenant jusqu'à quel point est fondée l'espérance de la réforme du meurtrier par les procédés du siècle; nous déterminerons après ce qui doit l'emporter aux yeux de la justice préventive, quant à lui, d'une vie réformée ou d'une mort infame.

Le cheval, l'ours, le lion, se domptent par la faim, par la captivité; certains traitements, en un mot, appliqués à la brute ne manquent guère d'amener dans ses inclinations des résultats prévus et favorables: la raison en est facile à concevoir, c'est qu'à la faveur de son intelligence bornée, on peut aisément lui dérober la main qui la tourmente, pour ne lui laisser voir que celle qui la soulage.

Ainsi, le cheval le plus dangereux devient ami du même homme qui, après l'avoir fortement enchaîné dans l'étable, et réduit aux abois par la privation de nourriture, de temps à autre lui apporte quelques parcelles d'un aliment néces-

saire; et encore parfois, sa douceur ne dure-t-elle qu'autant que sa faiblesse et sa captivité.

Mais l'individu de la race humaine, l'être intelligent que, pour prix de son forfait, de son atroce cruauté, vous aurez reclus et privé de toutes les jouissances de la vie, espérez-vous lui faire illusion et échapper, vous et la société entière, à la responsabilité des maux auxquels vous le soumettez?

Vous prétendez le réconcilier de force avec les hommes, en le soumettant à leur justice, en lui faisant supporter leur rigueur, en l'exposant à leur mépris, à leur indignation, à leur risée.

Vous croyez que cet homme traîné de ville en ville, exposé sur un échafaud infame au milieu d'une population entière, dans les yeux de laquelle il voit distinctement toute l'horreur qu'il inspire: et quelle ne serait pas cette horreur, s'il s'agissait d'un assassin? que cet homme, enfin, en butte par vos soins à tout ce qui blesse, tout ce qui déchire, va bénévolement en perdre le souvenir, pour rentrer plein de bienveillance dans la société, y aimer son prochain comme soi-même, rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Hé ! Messieurs, qu'espérez-vous là ? Sauf quelque exception , c'est de haine , de vengeance et de rage que vous allez embraser son cœur ; il vous abhorra , il vous exécutera , vous et toute votre hiérarchie sociale , à l'égal des tyrans les plus odieux.

Mettez le genre humain à sa disposition , il se choisira quelques compagnes de débauches , quelques compagnons de forfaits , et avec délices il écrasera le reste. Tel est l'homme réduit au désespoir. Tel moi , infortuné , qui ai goûté l'innocence , qui ai connu l'honneur , qui ai eu un père vertueux , moi qui trace ces lignes de justice et de morale , parfois je me sentirais la velléité d'être.

On sait bien que vous avez la prétention d'infuser à volonté dans les cœurs le goût de la vertu. Vous prétendez qu'à force de se replier en-lui-même , par l'isolement absolu où vous le tiendrez des choses et des hommes , le criminel y entendra une voix éloquente dont les charmes irrésistibles l'entraîneront dans les sentiers du repentir et du devoir.

Mais qui vous a dit que la solitude était , in-

différemment pour tous les hommes , une école de sagesse , et que la perversité ne pouvait pas , aussi bien que la vertu , s'y développer , y grandir ?

Ce malheureux qui n'ayant fait qu'un saut , pour ainsi dire , de son berceau ignoble dans les dédales du crime , a étouffé en lui , dès son premier principe le germe de l'innocence , que voulez-vous que , livré à ses propres méditations , il enfante de bons projets et de bons désirs ?

Mais vous vous mêlerez parfois à sa solitude ; vous lui parlerez morale , vous irez même , par condescendance , jusqu'à lui parler religion ; eh ! Messieurs , la morale et la religion ne grimacent pas moins sur vos lèvres que la patrie et la liberté ; les niais , les imbécilles peuvent seuls s'y laisser prendre. Et les imbécilles et les niais ne commettent pas de crime. — Passons sur l'amertume de vos propos : au point où vous en êtes de la vie , tout est permis ; mais , selon vous , l'amendement des criminels étant une chimère , il faut donc tous les tuer. — Je ne dis pas cela , je dis seulement qu'il faut tuer tous

ceux qui vous ont donné les droits bien constants, bien avérés de les tuer; parce que, vos moyens d'humanité bien pesés, bien examinés, l'on peut affirmer que le plus grand parti qu'on puisse tirer d'un assassin, dans les intérêts de la société et dans les siens propres, c'est de le priver de l'existence; et que sa mort infame est incomparablement plus utile à tous que les probabilités de sa vie réformée, que n'en serait même la réalité.

Certes, je suis loin de penser et ne saurais trop le redire, que jamais un meurtrier, un lâche assassin ne puisse devenir un homme de bien; mais je dis, ce que vous savez tout aussi bien que moi, qu'il y a beaucoup, infiniment à parier, que cette métamorphose ne s'opérera pas. Maintenant, je soutiens qu'il y a plus que des probabilités nombreuses, infinies, je dis qu'il y a certitude que ces tentatives d'amendement, étant regardées comme de l'indulgence envers les criminels, ainsi qu'elles le seraient en effet, coûteraient la vie à beaucoup de gens de bien.

Or, qu'est-ce que tout ceci, sinon arracher l'existence, ce bien le plus précieux de tous, à

d'honnêtes gens, à des gens paisibles et souvent vertueux, pour en faire don à des monstres, à des scélérats.

Je demande si, dans une autre cause, le mépris de l'humanité peut prétendre à un aussi éclatant triomphe.

*



QUARANTE-TROISIÈME MÉDITATION.

Des Criminels qui ne sont pas souillés de Sang.



Oui certes, ainsi que nous l'avons vu, le caractère du juste est d'être utile à tous; celui de l'injuste, de leur être nuisible.

Ici, en effet, ce n'est point assez que la prétention d'amender les meurtriers, au lieu de leur

infliger la peine de mort, porte atteinte aux intérêts et aux droits de la partie saine de la société, elle blesse encore les intérêts et les droits de tous ces hommes qui, criminels, mais non jusqu'à l'atrocité, peuvent, en subissant leur châ- timent avec résignation, rêver dans l'avenir l'estime, ou du moins la pitié de leurs sem- blables, et dans tous les cas, prétendre n'être chargés, en sortant de l'asyle où ils l'ont enduré, que d'une honte proportionnée à leur délit.

Car, si de vos établissements de miséricorde (je consens à les appeler ainsi), on voit sortir par fois des assassins, des bourreaux, quelle fu- neste solidarité ne sera-ce pas pour tous les mal- heureux sur qui se sera étendue votre domina- tion? N'est-ce pas vous exposer à assumer un torrent d'exécration sur les restes de l'existence d'hommes que vous avez châtiés selon leur faute, et qui avaient des droits sacrés à moins d'op- probres et de misères? N'est-ce pas vous rendre coupables vous-mêmes d'une grande injustice? N'est-ce pas reprendre d'une main avec usure à l'humanité le bienfait que vous semblez lui dispenser de l'autre!

Mais tout est prévu, dites-vous : dans les prisons soumises à vos règles, des classifications franchement prononcées empêcheront de confondre entre eux les crimes et les criminels, et préviendront ainsi les abus que je signale par avance. C'est très bien ; mais si par votre méthode vous parvenez à éviter toute confusion, quelle ressource laissez-vous, dans le présent et dans l'avenir, à ces misérables qu'au su et au vu de tout le monde, vous avez, à si bon droit, rangés dans la catégorie des monstres ? N'est-ce pas pour jamais les livrer, pieds et poings liés, à la misère, à la honte, au désespoir, et par là, à de nouveaux forfaits ?

Autant et mieux valait-il pour tous, eux inclusivement, les livrer au bourreau, puisqu'ils vous en avaient donné le droit, et que la société, aussi bien que la nature, d'un commun accord, vous en avait imposé le devoir.

A cet égard, Messieurs, pour ne pas vous pressentir, il faudrait être dépouillé de toute intelligence ; pour peu qu'on vous ait connus, lus ou entendus, il est aisé de comprendre que si l'amendement des scélérats vous paraît

chose simple et facile, vous ne trouvez pas plus d'obstacles à forcer les bons à y croire.

Vous vous flattez de faire germer en ceux-ci une telle abondance de tolérance, d'indulgence, de respect, de vénération pour l'homme, pour tout homme, que, sur votre seing, sur votre parole, chacun recevra dans son bercail, à bras ouverts, vos tigres apprivoisés. Oui, vous vous flattez qu'au son de vos lyres mélodieuses, sous la protection de vos magiques houlettes, l'agneau bondira pêle-mêle avec vos loups, sevrés de carnage par vos soins physico-moraux.

Mais y avez-vous bien réfléchi ? Vous pensez que le père de famille va ouvrir sa demeure ; va confier ses trésors, sa femme, ses enfants, à cet être féroce, qui de crime en crime est parvenu à ce comble d'horreur, d'égorger froidement son propre père, sa propre mère, sa propre femme ou ses propres enfants ! vous prétendez que tout homme doué de quelque prévoyance, boive, mange, dorme jamais en repos avec lui !

Déjà il s'est plongé une fois dans le sang ; vous n'êtes pas à le sentir, la seconde de ces épou-

vantables immersions est infiniment plus facile que la première. Or, si l'envie lui prenait de s'y plonger encore ?

— Hé ! son repentir ?

— Son repentir ! Insensés ! pardonnez à un criminel révolté de votre folle indulgence. Son repentir ! le connaissez-vous donc si bien le repentir ? et quand vous le connaissiez à l'égal de Dieu, j'oserais le dire, serait-ce une raison suffisante pour lui confier un dépôt du prix de l'existence ?

Lorsque Dieu pardonne au repentir le plus sincère, ce qu'il voit distinctement, ce qu'il apprécie avec la dernière évidence, lui ; pensez-vous qu'il compte sur une séparation sans retour entre la faute et le coupable ? Non, certes ; il connaît trop bien la funeste tendance au mal, et l'imbécillité de notre pauvre et orgueilleuse nature.

Quand Dieu pardonne au repentir ; quand il l'accueille, comme il le fait toujours, c'est, d'une part, que le crime ne saurait lui échapper ; et de l'autre, que ses méprises, si l'on peut appeler ainsi les sacrifices inutiles qu'il fait à sa mi-

séricorde, ne sauraient entraîner sa ruine, et ne font que mieux ressortir sa bonté.

Mais l'homme ignorant, comme il l'est, de ce qui se passe dans le fort intérieur des autres, et quelquefois du sien propre.

L'homme, n'étant homme et ne tenant à l'être que par un souffle, que peut-il raisonnablement laisser à la discrétion du simple repentir, des chances qui le lui assurent, ce souffle ?

Qu'il s'en remette, ce qu'il ne fait guère, du reste, au repentir de ceux qui se bornent à dérober la fortune, la réputation, la vertu même, hélas ! qu'il essaie de croire à la repentance du calomniateur, du parjure, du spoliateur, du débauché, cela se conçoit ; les uns et les autres de ces êtres perfides n'enlèveront, à la rigueur, que des biens que l'on peut recouvrer, qui ne sont pas perdus sans retour ; mais qu'il s'abandonne au repentir de l'assassin, aux bons propos de ce monstre, dont un simple retour de l'instinct primitif peut fermer pour jamais ses yeux et ceux de ce qu'il a de plus cher à la douce clarté du jour ? La nature s'y refusera toujours.

C'est en vain , la vie de l'homme est à la fois trop précieuse , pour que l'homme puisse jamais approcher sans effroi celui qui est convaincu de l'avoir ravie à l'un de ses semblables ; et à la fois trop courte , pour que le meurtrier ait le temps de donner assez de témoignage de ses regrets et de sa douleur , de prouver assez de sagesse , de douceur , de piété , d'humanité , pour faire disparaître l'horreur et la juste défiance qu'il inspire.

C'en est trop , on ne saurait assez le dire , c'en est beaucoup trop , d'un crime de cette nature dans une vie humaine.

Hé quoi ! ce coursier que vous me présentez docile maintenant , nagnère dans un accès de fureur , après avoir jeté son cavalier sur l'arène , à coups de pied , à coups de dent , lui a donné la mort , et vous voulez que follement à cette heure , m'en remettant à votre expérience d'un jour et à vos assertions sur son changement d'humeur , j'aille en faire le compagnon de mes travaux ou de mes plaisirs ? Non , Messieurs , l'amour de soi ne se laisse pas séduire si facilement.

Je vous le demanderai encore , ce monstre qui , après des jours nombreux , et surtout de nombreuses nuits , des nuits paisibles et silencieuses de préméditation , a empoisonné son vieux père , a poignardé sa femme , a égorgé son enfant , comment pouvez-vous prétendre à le rapatrier jamais avec les hommes , pouvez-vous même le désirer ? Bien loin de là , l'indulgence qui l'accueillerait , qui le tolérerait , ne vous ferait-elle pas frémir ? Pour quelques misérables au dessous de tout nom , faut-il donc que l'espèce humaine dégénère , qu'elle s'abâtardisse ?

Affirmons-le donc sans crainte , la philanthropie libérale qui en appelle à la pitié , pour la conservation de jours si odieux , n'est qu'une philanthropie monstrueuse , qu'une humanité dérisoire , qu'un véritable attentat , non seulement à la personne des gens de bien , mais encore à celle de tous ces criminels exempts de sang , qui ont encore des droits à l'existence ; n'est , en un mot , qu'un outrage au genre humain.

s'alimentera-t-il ? quel trésor fournira à tous les frais de son existence, à la garde qui le surveille, à l'entretien des murailles d'airain qui protègent les cœurs doux et pacifiques contre ses sanguinaires entreprises ? — Quel trésor ? le tien, malheureux ! oui, le tien ; il t'a ravi l'appui de tes vieux jours, il a versé le sang de ton fils bien-aimé ; hé bien, il va dévorer maintenant le prix de tes sueurs. C'est aux dépens de ta vieillesse, veuve par lui de ses plus chères affections ; c'est au détriment des fils qui te restent, qu'il sera abrité, abreuvé, nourri, pourvu de toutes les choses de la vie. Ainsi le veut la justice humaine, ou du moins, la clémence du siècle. — Déclamation. — Vous croyez cela, Messieurs ? hé bien ! je vous porte le défi, à vous si ingénieux, si inventifs, de trouver un procédé, pour distribuer à vos monstres une once de pain qui ne soit pas le pain de la fraude et du vol.

L'assertion ne vaut pas une dénégation, n'est-ce pas ? Hé bien ! couchez sur votre budget une somme quelconque, la moitié, ou moins encore, de celle qu'absorbent réellement vos monstres.

QUARANTE-QUATRIÈME MÉDITATION.

De l'Entretien des Monstres.



Dites-le moi, je vous prie, ce misérable assassin dont la société révoltée ne peut supporter la face horrible, et dont vous-mêmes, Messieurs, sentez le besoin de maîtriser, du moins momentanément, la féroce énergie, de quel froment

Maintenant, demandez à chaque citoyen son consentement pour percevoir sur lui cet impôt dans la proportion de son avoir. Mais de la loyauté, de la franchise ! motivez bien l'emploi que vous vous proposez d'en faire.

Vous direz aux mères : L'objet de cette petite rétribution, est de nourrir, chauffer, loger, blanchir, en un mot de subvenir à tous les besoins de l'assassin de votre fils, s'il est jamais assassiné. Faites la même ouverture aux pères, aux fils, aux filles, aux frères, aux sœurs, aux époux, aux épouses; faites-la à tout le monde, en particulier, et vous verrez ce que tout le monde vous répondra.

Je vous pressens; aucun impôt ne serait levé, si, pour l'être, il fallait ainsi le consentement de chaque contribuable. A cela je réplique, sans doute il n'est pas nécessaire, pour imposer légitimement des subsides à une société, d'avoir la sanction de tous les membres qui la composent; mais il est nécessaire, il est indispensable que tous ne trouvent pas dans leur cœur et dans la nature des motifs péremptoires pour les refuser.

Ainsi, qu'un laboureur diffère de consentir

ou d'acquitter sa partie d'impôt qui doit être appliquée à l'entretien des places fortes, à solder les gens de guerre, à salarier les emplois de la magistrature, s'excusant sur le besoin impérieux qu'il a de tout ce qu'il possède. Quoi ! lui direz-vous ; les produits de votre héritage vous sont indispensables pour exister ? Hâtez-vous donc alors de satisfaire à une charge qui a pour but de vous en assurer la paisible possession, et de vous mettre à l'abri des ravisseurs du dedans et des ennemis du dehors. Parlez-lui ainsi, et il votera, et il paiera.

Mais s'agit-il de la partie de son impôt que vous prétendez consacrer à l'entretien de vos monstres, s'il refuse de la payer, vous peignant avec candeur les besoins de son vieux père, ceux de sa femme et de ses enfants, que lui direz-vous ? car la force ne doit venir qu'à l'aide de la raison.

De bonne foi, pouvez-vous lui dire : Malheureux, tu es plein de sollicitude pour ton vieux père, pour ta femme, pour tes enfants, et tu refuses de coopérer, pour une modique somme, à l'entretien de l'existence de celui qui égorge

les vieux pères, les..... C'est insoutenable, et l'absurdité d'autrefois n'atteignait pas à cette hauteur !

Ne venez pas nous objecter, que ce refus pourrait également avoir lieu au sujet de la perception des deniers exigés pour fournir aux besoins de tous les autres genres de criminels; non, plus de justice est, en général, dans les cœurs.

Chacun s'empressera de consentir un impôt, et l'acquittera sans récriminer, pour tenir entre quatre murailles, pourvu de pain et d'eau, l'homme qui, faisant métier de nuire, se borne toutefois à dérober des accessoires de l'existence, fût-ce même à leurs amis ou à leurs parents les plus chers; mais, pour celui qui enlève tout, qui ne laisse rien, absolument rien, d'un père, d'un fils, d'une épouse..... C'est en vain, tout sacrifice commandé pour améliorer son sort, pour lui conserver l'être, est un supplice véritable infligé à la nature innocente, en faveur de la nature criminelle et féroce.



QUARANTE-CINQUIÈME MÉDITATION.

De l'Émancipation des Monstres.



Dès long-temps votre profession de foi est faite. Vos cœurs, infinis en miséricorde, comme vos génies, en invention; vos cœurs, à l'exemple du Dieu dont la pensée religieuse les remplit, ne veulent pas la mort du pécheur, mais sa conversion.

Chaque jour vous vous confirmez de plus en plus dans ces sentiments généreux , en récitant dévotement , matin et soir (*), comme vous le faites , la prière que le Dieu crucifié , qui est si éminemment votre Dieu , a enseignée lui-même aux enfants de la terre.

Enchérissant même sur la vérité , quel rôle sublime , sur la vérité enchérir ! Vous soutenez , que c'est peu de pardonner septante fois sept fois , mais qu'il faut pardonner sans cesse , qu'il n'y a point de crimes irrémissibles , je ne dis pas devant Dieu , le fait est trop avéré , mais au tribunal des hommes.

Enfin , dans l'immense charité dont les ardeurs vous dévorent , vous affirmez qu'au respect de toutes les vies , le chrétien doit joindre le respect de toutes les libertés , et que , sans égard à la nature de son crime , dès que le coupable a fait ses preuves de repentir ; dès qu'il a démontré que vos greffes de bonté , d'humanité , de probités , entées sur sa nature , par la justesse de vos opérations , ont remplacé sa cruauté , sa

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 351.

perversité native , il doit être rendu à la gloire et à la liberté (*).

C'est à merveille , Messieurs : ce respect pour l'humanité , cette délicatesse de conscience vous fait honneur ; cette haute vénération pour la parole divine , de la part d'esprits supérieurs , tels que les vôtres , est bien consolante , bien édifiante sans doute , pour les vrais croyants , par le temps qui court. Mais , au monde , qui le sait mieux que vous ? rien peut-il être bon qu'il ne soit légal ?

Or , quelle juridiction prononcera sur l'amendement du criminel , ou autrement sur la métamorphose de ses vices en vertus ? Pour décider d'un fait matériel , et dont ainsi la vue , l'ouïe , le toucher , tous les sens peuvent déposer , vous croyez utile , et même nécessaire , de convoquer une partie des notables de la nation , non point désignés par le pouvoir , le caprice , la faveur ou la haine , mais rigoureusement par le sort. Quelle précaution raisonnablement ne devrez-vous pas prendre , lorsqu'il s'agira de juger un acte

(*) *Du Système pénal*, par C. Lucas, p. 72.

du fort intérieur, un fait qui ne peut ni se voir, ni s'entendre, ni se toucher? appréciation pourtant d'où vont dépendre l'honneur, la liberté, le bonheur, la considération d'un homme; car tout homme, et en toute position de cœur et de conscience peut, d'après vous, prétendre à tout cela; ou bien, sa honte, ses fers, ses tourments et son ignominie.

Hé bien! qui le croira? pour une mission si élevée, si délicate, qui ne demanderait pas moins, pour la bien remplir, que des anges ou des demi-dieux; ce n'est point aux législateurs, ce n'est point à la nation que vous en appelez, mais à vous, Messieurs les philanthropes; c'est entre vous, à l'amiable, que, sous le titre de cour d'équité (*), vous vous répartissez la tâche, ou plutôt, vous vous arrosez le droit de juger les consciences.

Ah! si vous eussiez trouvé une semblable institution sur la terre, que de propos, que de déclamations ne vous eût-elle pas arrachés?
« Tuez les hommes, diriez-vous; mais tuez-

(*) *Du Système pénal*, par Ch. Lucas, p. 508.

« les juridiquement, au grand jour: qu'ils ne
« relèvent jamais que de leurs pairs, publi-
« quement, loyalement, reconnus pour tels.
« Qu'ont-ils à faire de la vie, si, gênés dans
« tous leurs sentiments, ils ne peuvent recou-
« vrer la liberté et l'honneur, qu'en flattant
« l'arbitraire, la tyrannie, et trop souvent, le
« fanatisme? »

Pour échapper à de si justes reproches, voyez donc entre vous; cherchez les moyens de composer une juridiction légale, qui assure à vos malheureux monstres la jouissance pleine et entière de tous leurs droits, de manière qu'eux et leurs amis ne puissent jamais, au grand scandale de tant de gens qui vous tiennent pour des dragons d'équité, vous accuser d'iniquité.

Halte-là! je vous arrête ici, Messieurs. Comment! après avoir défendu victorieusement les droits, sinon de l'innocence, du moins de la faiblesse contre la cruelle usurpation des fanatiques et des tyrans; vous en prenez acte, pour lui arracher, à votre tour, des concessions.

Quelle que soit la nature de nos tribunaux, dites-vous; quelle que soit la plus ou moins

grande équité de leurs arrêts, les coupables nous devront la vie, et le don est assez beau, pour mériter, de leur part, quelque reconnaissance, et au besoin, quelque indulgence.

Pas du tout; permettez-moi de vous le dire: d'après vos propres principes, ils ne doivent rien à votre munificence, ils ne reçoivent aucun don de vous. La vie, la liberté, que vous leur sauvez, est à eux, absolument à eux, aussi bien à eux que la bourse d'un homme arrêté par des voleurs sur le grand chemin est à lui.

Or, que penseriez-vous de gens d'armes qui, après avoir dégagé un malheureux voyageur des mains avides qui allaient le dépouiller, sous le prétexte de la gravité de la perte qu'ils lui sauvent, se permettraient d'enlever eux-mêmes une partie de son or? vous diriez que ces gens d'armes sont des impertinents, et mieux que cela. Hé bien! Messieurs, changez le nom, voilà votre histoire.

C'est de l'outrage, dites-vous? pas du tout, c'est de la vérité. En sauvant le criminel de la main du bourreau, vous avez prétendu démontrer ses droits à recouvrer un jour l'honneur et la liberté, et maintenant vous voulez disposer entre

vous de cet honneur, de cette liberté; n'y a-t-il pas identité entre votre cas et le cas précédent?

Mais enfin, pour aplanir les obstacles, je suppose que vous ayez eu l'habileté de composer une nouvelle puissance judiciaire inattaquable dans son principe et dans ses conséquences, un jury, par exemple, d'assassins (d'assassins amendés, s'entend) ou d'autres criminels, ou bien de gens qui ne le soient pas; sur quoi prononceront-ils?

Un meurtrier, prenons un parricide, qui, indépendamment de son père, qu'il a égorgé, a encore empoisonné sa femme et noyé deux de ses enfants; il dit son chapelet trois fois par jour, ou lit les droits de l'homme; il verse des larmes de componction, est doux comme un agneau, modeste comme une jeune fille, sobre comme un anachorète, pas le plus petit juron n'est sorti de sa bouche, depuis qu'il est au bouillon d'herbe et à l'eau de veau. Il fait mieux, il vous proteste de son repentir: jamais amendement fut-il plus sûr, fut-il mieux constaté? Prenez-y donc garde; ouvrez-lui les portes de vos asyles faits pour le seul crime; rendez-le à la liberté, ou vous n'êtes

que d'odieux prévaricateurs. A quoi bon tant de menaces, dites-vous ? il est déjà en possession du prix de ses vertus — Ses vertus ! Hé bien ! placez-le dans les mêmes conjonctures ; fournissez-lui des pères, des épouses, des enfants, et vous verrez. O réformateurs présomptueux ! pouvez-vous bien, à ce degré extrême, perdre de vue la nature et la raison ?

Quel est donc le scélérat assez stupide, pour ne pas saisir la formule de repentir admise dans vos concours ; assez dépourvu d'intelligence, pour ne pas rassembler patiemment les matériaux nécessaires pour reconstruire son innocence, et marcher progressivement, avec une certitude géométrique, à son élargissement ?

Oh ! Messieurs, quelle heureuse facilité vous allez donner à bien des gens ; quelles actions de grâces ne vous devront pas tant de cœurs qui pourront enfin satisfaire leur besoin de sang et de carnage, sans compromettre ni leur vie, ni leur liberté, ces biens si précieux, si chers à l'homme.

Il est donc vrai que, grace à vous, tout homme un peu souple, un peu adroit, pourra,

au moins une fois en sa vie, sans grands inconvénients, se donner le plaisir de tuer son homme.

Oh ! Messieurs, excusez cette nouvelle exclamation ; elle est inspirée par l'enthousiasme. Quel concert de louanges la race des monstres va élever en votre faveur !

Je suis loin toutefois, Dieu m'en préserve, de condamner ici les soins ingénieux, l'humaine sollicitude du siècle, pour consoler, pour instruire les criminels, les ramener à résipiscence, et surtout peut-être, pour les préserver de la contagion des lieux où ils sont relégués. J'y applaudis de toute mon ame, au contraire ; je trouve même dans les réglemens cruels auxquels ils ont été soumis trop long-temps une excuse aux emportemens de sensibilité dont ils sont l'objet aujourd'hui ; mais je soutiens qu'en thèse générale, le repentir ne concerne que celui dans le cœur duquel il agit :

Je soutiens que la justice humaine, infligeant, comme de droit, un châtiment matériel pour un acte matériel, dépasse absolument les limites de ses attributions, en acceptant, en échange de ce

châtiment matériel, un sentiment, quelque chose d'aussi occulte ; d'aussi indéterminé que le repentir ; je soutiens que cet échange , établi en principe , passé en règle , serait plus funeste à la justice humaine , et plus contraire à la raison , que ne l'était la coutume barbare des épreuves juridiques et des combats judiciaires ; car ils n'assuraient l'impunité qu'aux criminels que favorisait leur adresse ou le hasard , tandis que le repentir l'assurerait à quiconque serait désireux d'en jouir.

Enfin , je soutiens que , prendre le repentir pour un fait positif , comme le vol , le rapt , le meurtre ; que prétendre distinguer son existence dans le cœur de l'homme , comme on distingue le collier de fer qui est à son cou , le boulet qui est à ses pieds , c'est avancer un paradoxe tout-à-fait anti-social ; c'est unir les prétentions humiliantes de l'ignorance à celle de l'orgueil , et qu'au total , c'est gauchement justifier , à ses dépens , cette maxime : « Qui fait l'ange « fait la bête. (*) »

(*) Pascal.



QUARANTE-SIXIÈME MÉDITATION.

Conclusion.



Interrogez donc la nature , interrogez la société , soit qu'elle vienne de Dieu , soit qu'elle vienne des hommes ; interrogez la révélation , si vous avez le bonheur d'y croire ; interrogez le genre humain , sans exception ; interrogez les

criminels eux-mêmes, en stipulant pour eux toutefois, aveugles et insensés qu'ils sont.

Consultez enfin tout ce qu'il est donné à l'homme d'avoir de sentiment et de raison, et vous demeurerez convaincus, que le droit de vie et de mort, bien loin d'être une usurpation féroce de despotes sanguinaires, non plus qu'une concession honteuse d'esclaves avilis, est véritablement une des bases fondamentales de la création, une des conditions nécessaires de toute existence, de celle de l'homme social comme de l'homme de la nature, et que le refus de l'exercer, de la part de la société, n'est rien moins qu'une prévarication véritable.

Pesez les motifs allégués pour le repousser, examinez les moyens proposés pour le suppléer, et vous vous étonnerez, et vous vous effrierez, et vous pâlirez.

Ce n'est pas que j'avance toutefois, que l'abolition de la peine capitale entraînant immédiatement le désordre général, l'anarchie universelle; non, il y aurait sur la terre quelques honnêtes gens de moins et quelques scélérats de plus, voilà tout. Mais, je soutiens que le

triomphe de ce paradoxe décèlerait une aberration de la pensée, un oubli de l'instinct primitif, une déviation dans les esprits de la ligne naturelle, enfin un besoin convulsif de mouvement qui ne saurait être que l'avant-coureur de la dissolution et de la mort. En un mot, je ne dis pas que l'abolition de la peine capitale entraînant la ruine des sociétés, mais j'affirme qu'elle l'annoncerait.

Reviens donc, reviens donc, toi, entre autre cité, non moins célèbre par l'élégance de tes mœurs, la modération de tes lois et l'urbanité de tes habitants, que par les eaux riantes et majestueuses qui baignent le pied de tes murailles. Reviens donc, je ne dis pas de ton adhésion aux théories funestes que j'ai combattues, car ta prudence t'a fait suspendre ton jugement à leur égard; mais reviens de tes velléités, ou du moins, de ton indulgence pour elles (*).

Tu le vois; que sont-elles toutes ces raisons qu'on a étalées aux yeux de ta sagesse? Si la sensibilité organique, si une humanité irréflé-

(*) Il s'agit de Genève. Voyez les notes.

chie peuvent s'y laisser prendre, la sensibilité de l'ame, l'amour éclairé des hommes peuvent-ils s'en contenter ?

Le ciel te protège assez pour n'avoir permis, depuis des jours nombreux, à aucun monstre de naître dans tes murs ; douze ans se sont écoulés sans que tes entrailles aient été déchirées par l'aspect horrible d'un de tes fils égorgé par son frère. Hé bien ! abandonne ton cœur à la joie, fais part avec un noble orgueil de ton enchantement aux cités qui t'entourent ; qu'elles viennent en foule rendre hommage à tes lois saintes, à tes lois vénérables, sous l'influence desquelles s'est opérée une si précieuse, une si rare merveille ; qu'elles s'empressent de les commenter, de les adopter ; mais qu'elles te soient chères à toi, jusque dans leurs moindres détails, comme la prunelle de tes yeux, et bien plus encore ; garde que le plus sage des tiens n'y touche de la pensée.

Si le crime était vulgaire parmi tes enfants, si les meurtriers, affrontant les supplices, se souillaient journellement de nouveaux forfaits, que ferais-tu de plus que de les changer, tes lois

méprisées ? Au contraire, tout est dans l'ordre, tout est dans la paix ; depuis douze années entières, ton sol est vierge de sang innocent ; et tu voudrais mieux encore, et tu oserais porter une main indiscreète sur l'instrument merveilleux qui produit une si belle harmonie.

Cité ingrate, fouille les annales du monde, et tu ne trouveras pas une pareille témérité consacrée par l'expérience.

Mais le crime n'existe pas, dis-tu, à quoi bon conserver le droit stérile d'infliger le supplice, et un supplice révoltant ? L'ai-je bien entendu, dis-le moi ? Que penserais-tu d'une mère qui, parce que son enfant aurait été à l'abri par un bon tempérament, secondé d'un rare bonheur, de toute atteinte de la maladie jusqu'à l'âge de douze ans, prendrait l'engagement solennel de renoncer pour lui à toute intervention de la médecine et de la chirurgie, et se sortirait à tout jamais la possibilité d'y recourir ? Toi et tous les moralistes éclairés, vous la taxeriez d'imprudente et même de coupable. Fais l'application de cet exemple.

Serait-ce, par hasard, qu'en abolissant la juste

peine du meurtre, tu te flattasses de faire supposer à tes enfants que tu le regardes comme impossible, et par là de leur en inspirer plus d'horreur ? Mais cette imitation, d'une réticence célèbre, ne serait aujourd'hui qu'une puérilité prétentieuse, qu'un moyen indigne de toi. D'ailleurs, la sublime pudeur de Solon ne s'appliquait qu'aux parricides.

Au nom de ta gloire, au nom de l'humanité tout entière, au nom d'un malheureux père qui pour lui, qui, bien plus encore pour l'enfant chéri qu'il laisse à la merci des hommes, ne réclame plus que l'honneur de prouver l'éternelle équité de la mort dont il a fait choix, ferme l'oreille aux accents d'une trompeuse et funeste philanthropie ! Si parmi tes citoyens il en est de recommandables, de vertueux, qui momentanément subissent son charme excusable, supplie-les de concentrer en eux des sentiments dont l'expression t'offenserait, et ils se tairont.

Et leur silence portera la conviction dans leur ame, et leur conviction ébranlera, convaincra les ames des autres, et ma cause sera gagnée.

Et toi, ma fille, ô ma bien-aimée ! que ne te tiens-je maintenant dans mes bras ?

Combien mes étreintes seraient légères !

Bien loin de comprimer ton jeune cœur, de presser tes poumons délicats, avec quels délices ma main attentive céderait d'avance à leur moindre gonflement !

Non, tes jours ne seront pas un long tissu d'opprobre.

Non, tu ne seras pas la fille d'un lâche assassin.

En horreur de son crime, ton père se sera présenté librement à la mort, et il y aura marché avec courage. Qui osera lui reprocher sa faute ?

Qui pourra douter de son repentir ? Il s'est repenti, lui, jusqu'à se sortir tout moyen de rechute.

Qui pourra lui demander d'ajouter à son expiation ?

Je le sens, je le vois, les paroles du criminel mourant retentiront dans le monde.

On dira : C'est son père qui les a prononcées.

C'est lui qui, au prix de sa vie, a déchiré le bandeau prêt à voiler les yeux des hommes.

Ils diront : C'est son dévouement à la justice, ce sont ces hautes inspirations qui ont sauvé la société de l'abyme où elle allait se plonger.

Ils diront : S'il est mort de la mort des infames, qu'importe? il est mort en brave, il est mort en juste, il est mort pour la patrie. Que son sang héroïque serve de piscine à sa mémoire !

Dieu le veuille !

O ma fille ! chère enfant ! pauvre orpheline !



**QUARANTE-SEPTIÈME ET DERNIÈRE
MÉDITATION.**

*Des Causes qui accréditent le Paradoxe de
l'Abolition de la Peine de Mort.*



En thèse générale, une erreur palpable avancée, défendue par un grand nombre d'hommes, ne saurait dépendre d'une cause occulte et passagère ; elle doit dériver d'un principe sensible et permanent. Pour comble de certitude, voyons

si celle que nous venons de combattre , et dont nous avons triomphé , contiendra encore cette preuve.

La solution des problèmes d'un certain ordre jadis n'occupait guère les instants que de quelques esprits privilégiés ; aux autres , à la multitude , il suffisait d'être pères de famille , négociants , artistes , cultivateurs , bons chrétiens , ou bons musulmans ; aujourd'hui , par le fait d'une instruction intellectuelle plus répandue , d'une instruction religieuse qui l'est beaucoup moins , remarquez bien ceci , comme aussi par suite d'une aisance , d'un bien-être sensible , d'un bonheur matériel plus universellement réparti , les esprits sont devenus plus délicats , les cœurs plus ambitieux : il en est peu que les biens vulgaires rassasient. Tous , ou presque tous , éprouvent le besoin et ont la prétention de remonter aux principes des choses , d'en savourer , pour ainsi dire , l'essence.

Mais , dans cette nouvelle carrière de la volupté , bien plus que dans l'ancienne , les délices perdent rapidement de leurs douceurs ; surtout pour des cœurs vulgaires , pour des hommes dont l'estomac , dont les entrailles n'ont point

été préparés par la nature , pour se contenter de pareils aliments. Que font-ils alors , à quel moyen recourent-ils , pour sortir de cet état d'inanition ? ils explorent les choses du monde , comme l'abeille explore les fleurs ; comme elle , ils ne marchent pas dans l'arène , ils y volent , ils s'y précipitent ; toujours prêts à enchérir sur le changement par le changement , sur la hardiesse par la hardiesse , et même par la témérité ; n'appréhendant , du reste , rien à l'égal de vivre seulement pour vivre , et de manger un pain , de boire un vin que ne relèverait point un double parfum de nouveauté et de célébrité.

Cependant , il faut en convenir , cette disposition , toute peu en harmonie qu'elle soit avec la nature de l'homme , avec ses besoins et ses facultés , journallement est couronnée par les plus brillants succès ; rien de tellement prodigieux , de si fort inattendu , qu'il ne puisse devenir la conquête des enfants de ce siècle. Nos amphitéâtres , nos laboratoires , nos ateliers de tout genre , les eaux de nos fleuves et de nos mers , nos champs et nos cités , semblent , à leur voix , se métamorphoser en une immense féerie.

Au milieu de ces triomphes de l'intelligence humaine , éperdus de joie , ils n'hésitent pas à s'en attribuer toute la gloire. Les hommes qui les ont devancés sur la terre , ils les regardent en pitié. Que savaient-ils au prix de ce que nous savons ? que connaissaient-ils au prix de ce que nous connaissons ? ainsi ils parlent de tous ceux qui furent avant qu'ils fussent.

Injustice , erreur , toutefois : les hommes ne créent rien. Tous ces germes que nous voyons éclore aujourd'hui , dès le principe des choses , étaient enfermés dans leur sein ; et pour les amener au point de développement où ils se trouvent, les siècles et les générations qui se sont écoulés étaient aussi nécessaires que notre existence. Le dernier échelon , le plus élevé , c'est , en effet , nous qui l'avons placé ; mais comment l'aurions-nous placé , comment serions-nous parvenus à cette hauteur , si nos devanciers , par la force de leur génie , à la sueur de leur front , n'avaient posé eux-mêmes les premiers , et incomparablement les plus difficiles et les plus glorieux ? N'importe ; nous nous trouvons au sommet du mont escarpé , nous nous persuadons y

être arrivés à vol d'aigle. Nous jouissons d'une multitude de biens inconnus à nos pères , quoique préparés par leurs veilles ; ils nous semblent se présenter sans effort à nos vœux , attirés par la séduction de nos mérites. Et nous en oublions notre nature , et nous nous croyons des êtres privilégiés , et nous nous donnons pour une génération de demi-dieux.

Dans cette confiance superbe , tout ce qui date d'autrefois nous est suspect , sans songer que si les sciences naturelles offrent un champ infini à l'investigation humaine , il n'en est point ainsi de la morale.

Sans doute , l'instinct de l'homme ne pouvait suppléer les méthodes de la chimie , de la physique , de l'algèbre , et chaque siècle peut ici lui apporter son tribut de découverte ; mais dans la science de la morale , dans la connaissance du bien et du mal , dès long-temps , que dis-je ? dès l'origine de la création , son instinct lui en a découvert tout ce qu'il lui est utile de savoir , tout ce qu'il peut savoir , sans que les calculs les plus savants , les méthodes les plus ingé-

nieuses puissent lui ouvrir aujourd'hui une voie inconnue au premier jour du monde.

Mais cette vérité sensible, colossale, si j'ose ainsi dire, nous refusons de l'admettre, nous la considérons comme non avenue, avec la même confiance et le même dédain, que nous rejetons le savoir incertain de nos pères dans les sciences naturelles, nous rejetons leurs sentiments, leur morale, leur religion. Nous établissons une nouvelle ligne de démarcation entre le juste et l'injuste; nous fixons de nouveaux rapports entre le prince et les sujets; nous nous créons un nouveau Dieu, nous lui imposons de recevoir un nouveau culte, et tel est notre mépris pour tout ce qui n'est pas nous, et notre vénération pour tout ce qui vient de nous, qu'en toute ame et toute conscience, nous préférons nos bassesses et notre turpitude à la pudeur, à la bonne foi, à la piété, à la loyauté de nos aïeux.

C'est peu toutefois qu'une jeunesse inexpérimentée, gorgée de science, d'une part; de l'autre, ayant à faire sa réputation, sa fortune, et, sous ces rapports, excusable, en quelque sorte, se livre à ce mépris de tout le passé, à

cet engouement de tout le présent, à cet espoir illimité de tout l'avenir, Des hommes faits, des hommes de talent, des hommes célèbres, des hommes du plus haut rang, de la naissance la plus illustre, partagent les fureurs de ces jeunes forcenés; ils excitent leur exaltation, en leur prodiguant les éloges les plus énormes, les plus imposteurs et les plus bas; rien également n'est sacré pour eux: comme de leur Dieu, comme de leur roi, comme de leur patrie, comme du respect qu'ils se doivent à eux-mêmes, ils se jouent, au besoin, du sens commun.

L'équerre, le compas, les chiffres dans tout: tout est là pour eux. Ne les a-t-on pas vus naguère compter, supputer les bras employés à la presse, et de leur nombre, oser, à la face de l'univers, conclure l'émancipation de la pensée? Absurdité, si l'on tient compte des temps et des lieux, la plus immorale, la plus révoltante, qui ait jamais déshonoré la raison d'aucun peuple.

Mais à ces deux grandes divisions de la vie, la jeunesse et l'âge mur, la contagion ne borne pas ses ravages. Pour victime, il lui faut encore

la vieillesse ; oui, celle-ci, portant ostensiblement sur son front l'empreinte des âges, et craignant, pour cette raison, d'être assimilée à un passé qu'on méprise, se trahit, se renonce lâchement elle-même ; affectant de ne pas croire en soi, elle accorde tout avantage au savoir sur l'expérience, à l'activité sur la sagesse.

Jamais vous ne la verrez oser jeter un regard d'attendrissement sur les lois, les mœurs, les usages qui protégèrent son berceau ; ils sont tous proscrits ; elle les livre tous, sans avoir le courage d'en excepter les plus nobles et les plus sacrés. Jamais vous ne l'entendrez s'écrier, avec cet accent d'autorité paternelle, légitime apanage d'une longue vie écoulée dans l'honneur et la sagesse : « Jeunes hommes, vous
« avez l'amour du travail ; vous avez, en gé-
« néral, plus d'aptitude pour les sciences et
« les arts que n'en avaient vos pères : hé bien !
« livrez-vous à de si nobles, à de si doux pen-
« chants, volez dans la carrière de l'intelligence ;
« mais quelles que soient les lumières de vos es-
« prits, gardez-vous de mépriser les simples
« inspirations de vos cœurs ; car le sentiment

« est la raison de la jeunesse et le génie de
« tous les âges. »

Bien loin de tenir un pareil langage, elle enchérit sur le langage du jour, elle se gêne pour prendre en tout le costume et l'allure du présent. Elle le sent bien toutefois, malgré ses efforts tardifs, la pétulante génération incessamment se laisserait de faire route avec elle ; alors, pour prévenir l'abandon qui la menace, elle se précipite dans la foule, marche, court, danse, rit, pleure, et, au besoin, blasphème avec elle.

Vieillesse déshonorée, vieillesse infame, grotesque pompe de l'erreur, qui bientôt n'aura pas même le triste avantage de s'en faire supporter, et aura la honte de lui voir repousser son encens ! Demanderez-vous encore la *cause qui accrédite le paradoxe de l'abolition de la peine capitale* ? ou plutôt, ne demanderez-vous pas comment il se fait qu'une seule vérité soit encore intacte ?

Non ; d'un siècle tellement affecté, d'un siècle en butte à une semblable déraison, rien ne doit surprendre, que le sens commun, le cou-

rage et la vertu ; et si un bras puissant ne le fait avorter, si le fruit qu'il porte dans ses flancs horribles , résultat de ses embrassements adultères avec l'orgueil , l'endurcissement et la science , il le met bas à terme , malheur , trois fois malheur , aux siècles à venir , s'il peut y en avoir !

C'est le désespoir , c'est le délire qui parle par ma bouche , n'est-il pas vrai , siècle superbe ? tes beautés , ton ordre sont au dessus des conceptions d'un malheureux comme moi , qui n'ai d'asyle que dans la mort , et qui , pour toute faveur , ne réclame au monde que le droit de livrer ma tête à la main avilissante du bourreau.

C'est bien ; mais alors explique-toi : qu'est-ce à dire que cette immense population et tous les jours croissante de jeunes infortunés , enfants du libertinage , élevés par lui et ainsi préparés pour le crime ; qu'est-ce à dire que ces couples des deux sexes , je ne dis pas subissant passagèrement le joug de la faiblesse humaine , mais vivant et mourant en paix , réunis seulement par leur indifférence , non moins honteuse que crimi-

nelle , pour les lois de la religion , des bien-séances et de la société , et peut-être en certains lieux , même dans certaines classes à l'abri jadis de cette dépravation , égalant en nombre les unions consacrées ? Sont-ce là de ces beautés que je ne puis concevoir ; est-ce là cet ordre qui doit forcer l'admiration ? Qu'est-ce à dire que les conceptions extravagantes de tes hommes d'état , leur inconséquence sans limite , leur impudence ; oui , leur impudence à combattre , sans honte , sans rougir , à front découvert , tantôt pour Baal , tantôt pour le vrai Dieu ? Qu'est-ce à dire que l'orgueilleuse sagesse de tes moralistes , leur ignorance incompréhensible de Dieu et des hommes , après dix-huit siècles de la loi évangélique ? Et les images , et les expressions , et les pensées de tes poètes , les connais-tu ; connais-tu leurs théâtres , leurs poésies badines , leurs romans , où semblent se débattre convulsivement la raison humaine expirante ? Sont-ce là de ces beautés que je ne puis concevoir ; est-ce là cet ordre qui doit forcer l'admiration !

Qu'est-ce à dire que cette véritable population

de véritables aliénés ; et cette autre plus considérable encore d'aliénés au quart, à la moitié, aux trois quarts, ces nerveux, ces hypocondriaques, puisqu'ainsi on les nomme ; et tes suicides furieux et impies que tu supputes avec tant de complaisance, qui se multiplient sur ton sol, comme les ronces sur un champ inculte ? Sont-ce là de ces beautés que je ne puis concevoir ; est-ce là cet ordre qui doit forcer l'admiration ?

Et ton bien de prédilection, cette brillante, cette prudente, cette savante jeunesse, que tu adules si basement, qui est, selon toi, le vrai type de l'espèce, est-ce là ce qui doit te faire vénérer ? Mais pressens l'avenir qu'elle te prépare ; vois sa docilité dans les collèges, sa modestie dans le monde, ses égards pour l'âge mûr, son respect pour la vieillesse, sa vénération pour la cendre des aïeux. Mais que dis-je ? remarque cette tentation continuelle d'esprit, cette inanition désolante de cœur ; regarde ce teint blême, cet air abattu ; colosse aux pieds d'argile, le spleen lui dévore les entrailles, et la phthisie les poumons.

Serait-ce donc la beauté de ton ciel, la dou-

ceur de ta température, la marche réglée de tes saisons, qui te rempliraient de toi-même ? hé bien ! prends la plume ; calcule, c'est ton métier ; compare la foudre, la grêle, la tempête, les tremblements de terre, le feu, les eaux, les éléments d'autrefois, et ceux d'aujourd'hui, et tu sauras me dire, si tes dieux te chérissent autant que tu te vénères.

Te retrancherais-tu sur ta démarche altière, ton front superbe et ton regard étincelant de liberté ? Non, tout cela me touche peu ; tu n'es libre, que parce qu'on ne forge plus de fers : je le sais, j'en juge par ton cœur, à qui voudra t'enchaîner tes mains sont prêtes.

Je ne l'ignore pas toutefois : le monde t'obéit, tu disposes des sujets, tu fais pâlir les rois, Dieu lui-même n'a d'autorité que celle dont tu le gratifies ; mais je le sais aussi, rien n'imité la force comme l'extrême faiblesse ; rien n'est despote comme un vieillard imbécille : ses fureurs font le tourment de tout ce qui l'entoure ; et ses caprices, ses bizarreries, tous les actes de ses journées menacent de ruine sa famille tremblante ; jusqu'à ce qu'enfin une juste interdiction

viennne faire succéder, dans sa demeure désolée, l'ordre au chaos, le bon sens à la folie.

Hé bien ! siècle sublime, voilà ton avenir : tu seras interdit ; oui, tu le seras, aussi sûrement que brillera le soleil de demain ; et si la vie ne peut consommer ce grand œuvre, la mort s'en chargera.....

Mais, qu'ai-je fait ? voulant me décharger de l'infamie du crime, je me suis plongé dans l'infamie de la conscience et de la raison..... Soit fait ; j'en accepte le fardeau..... Ma fille ! vive Dieu ! à défaut des hommes, il veillera sur toi.

FIN DES MÉDITATIONS.

ÉCRIT SANS NOM.

Écrit sans Nom.



Comment appeler une préface qui terminerait un ouvrage? Pour nous, nous l'ignorons, et nous pensons que pour le plus habile, un semblable écrit n'a point de nom. Voilà l'origine du titre de celui-ci.

Mais pourquoi n'avoir pas fait comme l'on fait toujours? placé la préface en son lieu? pourquoi? Le voici :

L'ouvrage qu'on vient de lire, les *Méditations d'un Criminel, etc.*, nous le pressentons bien, trouvera beaucoup de contradicteurs; mais l'écrit qu'on va lire en trouvera plus encore : et nous avons regardé que dans l'intérêt de cet ouvrage et des doctrines qu'il défend, la pièce que voici ne devait être soumise à la critique du lecteur que lorsqu'il ne serait plus à temps, dans sa pitié ou son indignation, de fermer le livre.

Nous savons très bien que pour un auteur, il y a bien peu de différence entre rester chez le libraire ou être jeté dans un coin d'antichambre, en pâture aux valets. Mais voici ce que nous disons : Si nous sommes lu, il est possible, quoique contre toute probabilité, que nous réveillions quelques-uns de nos lecteurs de leur assoupissement; et n'en réveillassions-nous qu'un, arracher un homme, un seul homme à cette torpeur mortelle

qui plus envahissante chaque jour, en est déjà chez nous à sa seconde génération, et semble menacer le genre humain, n'est-ce pas un rôle sublime pour un faible personnage comme nous; et pouvons-nous mettre trop de soin, trop de prudence à le remplir. Voilà l'histoire de cette tardive préface.

Il y a encore ceci : *Méditations d'un Criminel de la jeune France* : Quelle occasion précieuse pour la calomnie, quelle bonne fortune pour l'amour-propre offensé, qu'un titre semblable ! — C'est affreux, c'est indigne, c'est attaquer, c'est accuser toute une génération. — Faut-il démontrer par avance tout ce qu'il y a de ridicule dans cette imputation? non, décidément, non; laissons à nos adversaires ce moyen de nous offrir une nouvelle preuve de la justesse de leurs raisonnements.

Maintenant, serions-nous interpellé de justifier l'existence de l'auteur de ces *Méditations*, son nom, son supplice enduré, ou sa grace obtenue

nue ; la prison , les bagnes , le coin du monde où il respire ? Nous ne nous croirions pas dans le cas d'une réponse obligée. Qui signe doit. Or , nous avons signé ; nous voici donc solidaire pour tout ce qu'on vient de lire ; à part toutefois le ton déclamatoire et les paroles d'emportement , excusables seulement dans la bouche d'un malheureux s'entretenant des hommes et des choses qu'il accuse de son désespoir. Que peut-on nous demander de plus ?

— L'aveu est naïf , vous reniez la jeune France ; ce qu'elle aime , vous le haïssez ; tout ce qu'elle vénère , vous le méprisez. — Tout , c'est un peu fort. — C'en est assez , nous vous connaissons ; vous ne dénigrez la jeune France que parce que vous regrettez l'ancienne , que vous placez en elle toutes vos espérances ; on le voit , son retour est l'objet de tous vos vœux , et , au besoin , il le serait de tous vos efforts. Vous êtes un homme de parti , un homme dangereux .

Nous nous attendions à cette sortie ; c'est de la logique de barricade , de la raison d'émeute , dont on peut se servir au besoin ; mais le canon ne gronde pas encore , que nous sachions. Les charrettes , les voitures , les corbillards circulent encore , il nous semble , librement sur les ponts , les quais et les boulevarts ; profitons-en pour essayer de la persuasion.

Vous nous traitez d'homme dangereux ; vous nous regardez comme un cœur ulcéré , plein de ses regrets et de ses espérances , subjugué par ses haines et ses affections ; hé bien ! voici notre histoire ; elle ne sera pas fardée , peut-être y croirez-vous.

Long-temps , comme un autre , nous avons pensé , parlé , écrit , espéré , conjecturé , appréhendé au sujet du présent et de l'avenir social. Mais depuis , entraîné par le torrent fougueux des phénomènes de cet âge , submergé au milieu de ce fleuve intarissable et toujours à pleins bords , d'événements sans prise pour la raison ,

où elle se perd, où elle s'abyme ; troublé , épouvanté , d'une volonté ferme , nous nous sommes élançé sur le point le plus élevé qu'il soit donné à notre faiblesse d'atteindre , et de là , notre France qui vous paraît si lumineuse , si resplendissante , nous semble si sombre , si obscure , que lorsque nous entendons raisonner sur ses intérêts divers , sur ce qu'elle doit faire , sur ce qu'il doit lui arriver , nous ne pouvons nous empêcher , ce qui n'est point honnête à dire , de songer au dindon de Florian , et que , dans la privation absolue , complète , infiniment complète , où nous nous avouons de toute donnée , bien loin de rien entreprendre , nous ne nous croyons pas assez habile pour former un seul vœu , pour nourrir un seul regret.

Ce n'est pas que nous prétendions ici mendier notre grace , et l'obtenir à prix de sentiment et d'honneur ; non , nous le confessons hautement , sans avoir reçu de lui ni sollicité , à la vérité , aucune faveur , nous aimions Charles X ; il était

un descendant direct des rois qui régnaient sur nos pères. Le privilège d'après lequel il se portait notre César , nous semblait à l'abri de toute contestation , et par là de nature à commander notre respect , à obtenir notre obéissance avec le moins de sacrifice possible de notre amour-propre.

Ce n'était pas seulement nous qui , jouet peut-être d'un fol enthousiasme , ou victime d'un vain préjugé , inclinions respectueusement notre front devant ses pas , plions docilement notre volonté devant ses ordres ; mais les générations de quatorze siècles , tous les saints , tous les héros , tous les génies , tous les grands cœurs qu'elles ont produits , se sont fait gloire de consacrer leurs veilles , de lever nuit et jour au ciel leurs mains suppliantes , de prodiguer leur sang pour ses aïeux , et de les saluer du nom de seigneur et de maître. Et cette pensée flattait , consolait notre orgueil d'homme.

C'est encore peu , Charles X servait de bonne

foi, aimait et craignait le Dieu d'Abraham et de Jacob, de Bossuet et de Condé ; et ce Dieu est mon Dieu, c'est celui que m'ont légué mes pères, celui que mon enfance a appris à servir, à aimer et à craindre, celui en qui mon âge mûr se réfugie avec toutes ses pensées, tous ses pressentiments, et celui dans le sein duquel à tout prix je veux vivre et mourir.

Mais ces consolations perdues, ces facilités de vivre dissipées, ne nous abusent pas ; les espérer, les appeler, quelle chimère ! Bien différents de nos aïeux, nous autres, hommes des anciens jours, vainement nous remplissons les annales du genre humain de nos noms, de nos gloires et de nos vertus ; c'est vous, hommes des jours nouveaux, qui ne marquez guère encore que par des excès et des malheurs, c'est vous qui êtes les forts ; chaque jour vos rangs se pressent davantage, et les nôtres chaque jour s'éclaircissent. Vos fils, à vous, croissent pour vous ; mais les nôtres, instruits qu'ils sont par vous à nous mé-

priser, ils croissent contre nous ; ils nous fuient, ils nous abandonnent ; ils désertent le toit paternel pour se rendre sous vos bannières. Déjà vous êtes dix, vous êtes vingt, vous êtes cent contre un de nous ; encore un peu, et nous en serons à nous chercher ; nous serons rares, nous serons imperceptibles parmi les enfants des hommes.

Vous, vous possédez les richesses, les honneurs, les emplois, la science, les paroles d'or, le don de persuader, l'art de faire croire en vous ; à nous, il ne reste que la paix de la conscience et les mépris que vous daignez nous prodiguer. Et encore lorsque parfois, cédant à un sentiment bien excusable sans doute, nous prenons cette absence de tout avantage, ce dénûment, cet isolement, ces affronts pour de la gloire, et pour de la gloire la plus consolante ; lorsque déjà nos fronts découragés se relèvent, nos cœurs abattus s'enflent d'un noble orgueil ; tout-à-coup venant à songer qu'ainsi que nous,

vous êtes de la noble race des Marc-Aurèle, des Chrysostôme, des Louis IX, des Vincent de Paul; qu'ainsi que nous, vous portez des âmes immortelles, et qu'enfin vous êtes nos fils, nos concitoyens, nos amis, toute notre gloire. Cette gloire, naguère si douce, si consolante, devient pleine d'amertume; de nouveau nos fronts s'inclinent, nos cœurs se resserrent, et d'abondantes larmes s'échappent de nos yeux. N'importe! nous sommes des hommes de parti, des hommes dangereux. Hé bien! soit! la dérision vous est permise; vous êtes les plus forts, jouissez de vos droits. Il faut bien que vous ayez le sourire sur les lèvres, il y a si peu de contentement dans vos cœurs!

Toutefois, nous le répéterons, former les plus simples conjectures; mais sur quoi les baser? Le passé? il est sans analogie avec le présent, l'histoire n'a plus d'enseignement pour la génération. La politique? la politique ne sait rien, ne peut rien, pas plus que vous, pas plus que nous. La

parole des rois? les rois écoutent, tremblent, et ne parlent pas; celle des peuples? ce n'est qu'un vain son dont l'intelligence a perdu la compréhension. La paix, la guerre? la paix, la guerre ne sont qu'un épisode insignifiant du grand drame qui semble préoccuper le genre humain, et devoir remplir l'univers. De tout ce qui est, rien n'est ce qui paraîtrait devoir être: tout cède aux caprices du siècle, tout se retire devant lui; lui-même cède à un pouvoir magique dont il ne sait guère que penser, dont il serait presque tenté de s'effrayer aussi bien que nous. C'est un cholérique dévoré d'un mal qu'il ignore, et qu'ignorent avec lui les nombreux disciples d'Hippocrate qui l'entourent.

Mais vous ne vivez pas assez dans le monde pour connaître les hommes, nous dit-on. — Mais vous, vous ne vivez pas assez dans la solitude pour connaître le monde, répondons-nous; et nous ajoutons: Vous, vous vivez avec les hommes, c'est très bien; mais vous pensez, vous sentez,

vous agissez comme eux : vous épousez toutes les passions qui les maîtrisent. Les yeux collés sur une carte ou industrielle, ou commerciale, ou politique, le cœur suspendu à la hausse ou à la baisse des fonds, à la confection d'un chemin de fer ou d'une machine à vapeur, à la vacance d'une ambassade, d'un ministère ou d'une préfecture, les murs de Syracuse seraient prêts à crouler sous les coups redoublés du bélier, que vous ne vous douteriez pas encore du siège de Syracuse.

Vous, vous vivez dans le monde, c'est très bien; mais comme tous les habitants de cet hémisphère-là, la vérité est ce qui vous occupe le moins. La persuasion (nous l'avons vu cent fois), vous lui fermez la porte de votre cœur sans la moindre hésitation, sans le moindre regret, dès qu'elle est de nature à troubler le cours paisible de vos plaisirs et de vos espérances, ou à froisser votre amour-propre. Quant au ridicule, vous le redoutez à l'égal de l'infamie, de quelque

côté qu'il souffle. Or, tout cela préoccupe la meilleure tête, obscurcit le meilleur esprit. Et croyez-vous que celui qui, tout en ayant à vos yeux le tort de vivre dans une douce solitude, aimerait passionnément la vérité, qui accueillerait toujours la persuasion sacrée avec un religieux respect, qui, bien loin d'appréhender le ridicule quand il s'agit de sens commun, de conscience, de religion, lui, trouverait le charme d'une bonne œuvre accomplie, les séductions de la gloire; enfin qui serait désintéressé de tout, for le bien-vivre et surtout le bien-mourir; pensez-vous que celui-là, du sein même de sa retraite, ne pourrait pas très bien découvrir autour de vous, à vos pieds, à vos mains, sur votre front, au fond de vos cœurs, certaines taches livides, certaines plaies hideuses que votre amour-propre et vos distractions vous empêcheraient de distinguer? Essayez-en plutôt, et vous verrez.

Oui, bannissez un instant de vos cœurs cette frivolité qui les tyrannise, ce besoin d'espérer

qui les détourne de s'appesantir sur les choses qui pourraient avoir de trop graves conséquences ; faites-leur prendre quelque goût pour la vérité , et vous comprendrez que le siècle dont il vous convient aujourd'hui de croire au bonheur , à la force , à la vie , est dans le fait en proie à un dépérissement si marqué , à un marasme si dévorant , que toute la science humaine n'y peut rien , et que le plus grand effort que l'amour des hommes et l'amour de soi réunis puissent exiger de la raison , c'est qu'elle veuille bien , sans s'aventurer à en déterminer aucun , espérer un salut.

Toutefois , ne le supposez point , ce ne sont pas ces manières d'être connues jusqu'à ce jour , tant pernicieuses soient-elles , ce ne sont pas ces crimes définis , ces crimes d'hommes que nous prenons trivialement ici pour les symptômes du mal affreux dont nous signalons l'activité ; non , ce ne sont pas les homicides , les infanticides , les parricides , les vols , les rapt , les trahisons ,

tous les excès possibles de l'ambition et de l'intempérance qui nous suggèrent de si tristes pressentiments , qui nous arrachent de si rigoureuses paroles. Au milieu de ces vieux écarts de la raison humaine , plus ou moins multipliés selon les temps et les lieux , mais que la raison explique , que la raison comprend , on conserve de l'espérance , comme on en conserve au milieu de ces foudres et de ces tempêtes aussi anciennes que le monde , et qui l'ébranlent dès son origine sans compromettre son existence.

Mais ce qui déconcerte le plus courageux à espérer , c'est cette extension nouvelle et indéfinie des penchants et des besoins de l'homme , extension qui prend sa source dans un plus grand développement des appétits de son esprit et de son cœur , et que pourtant il refuse de satisfaire par toute autre voie que celle des organes ; car , sans l'avouer , il répudie toutes les jouissances de l'ame ; il parle de patrie , mais il se joue de la patrie , l'égoïsme le dévore ; il parle de son dé-

voûment pour ses rois, et il trahit et trahirait tous ses rois ; il parle d'honneur et se moque de l'honneur, l'impudeur entre pour beaucoup plus que l'honneur dans le calcul des chances de sa vie ; il parle de gloire, et il se rit de la gloire. Y en a-t-il une seule dans le présent et dans le passé qui fasse autorité pour lui, qu'il ne recuse s'il lui convient, et qu'au besoin il ne livre au mépris ? Du plus haut du ciel au plus profond des abîmes, y a-t-il un nom, un seul nom devant lequel son cœur batte ou son genou fléchisse ? Le nom par excellence, *le héros des deux mondes*, comment a-t-il été traité naguère ? (*)

Enfin, de tous ces sentiments fondamentaux, non moins immenses que délicieux, chargés de nourrir, de saturer le cœur de nos pères, cœurs bien plus sobres cependant, bien plus faciles à rassasier, mille fois, que les nôtres, l'amour paternel excepté, par un prodige bien digne de

(*) Juin 1832.

méditation, combien en reste-t-il d'intacts ? Nous disons mieux : en supposant qu'ils existassent encore dans toute leur intégrité, avec tous leurs charmes et toute leur innocence, pensez-vous que les intelligences aujourd'hui osassent les savourer, consentissent à s'en repaître ! Non ; l'unique sentiment qu'on puisse avouer avec bienséance, par le temps qui court ; le seul dont on consente à se montrer avide, c'est le sentiment de la matière : aussi, voyez comme tous les bras, tous les yeux, toutes les pensées se dirigent vers elle ; voyez comme ils la harcellent, comme ils la tourmentent, comme ils la tournent et retournent en mille manières.

Malheureux ! que faites-vous ? vous usez de l'ame contre de la pierre et de l'acier ; vous prétendez composer du bonheur d'homme avec les éléments de bien-être de la brute, du bœuf, du cheval ? Quelle immense pitié vous est due !

En effet, considérez l'homme de nos jours ; remarquez son œil inquiet, sa démarche indécise,

ses allures forcées, ses efforts pénibles et de tous les instants, pour agrandir sa demeure rapetissée par lui, et que ses perquisitions minutieuses lui rendent de plus en plus insupportable; l'on dirait l'un de ses redoutables habitants des déserts de l'Afrique, enfermé dans une étroite enceinte de fer et d'acier, et qui, dans l'impuissance de parcourir l'immensité pour laquelle la nature l'a fait naître, use sa vie en sauts et en bonds convulsifs dans le court espace qui lui est accordé, mais où, du moins, il ne s'est pas enfermé, lui. Entendez ses rugissements douloureux; écoutez maintenant les accents de l'homme, son langage vulgaire, sa prose, sa poésie, ses cris de joie même; vous ne trouvez pas au fond de tout cela de la douleur, du désespoir? Allez, voyez encore; l'analogie est complète.

Oui, pour qui sait penser et sentir, l'homme et le monde, tels qu'ils sont aujourd'hui, seraient une erreur de la part de Dieu. Ou l'homme

est trop grand, ou le monde est trop petit. C'est en vain, l'un n'est pas fait pour l'autre.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer; c'est cette rage de justice, de cette justice d'équerre, de niveau, de compas, qui est l'extrême injustice; c'est cette horreur hydrophobique de l'abus, qui dissoudrait les métaux, qui fendrait le roc, contre laquelle rien ne peut tenir. C'est la rapidité toujours croissante du train dont nous allons, tandis que nous sommes déjà alletants et prêts à suffoquer. C'est cette impossibilité aux choses de marcher dans l'état où elles sont, et cette impossibilité de concevoir les choses autrement qu'elles ne sont, si ce n'est plus désespérées.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer; c'est la marche prodigieuse des grands corps lumineux du système planétaire social. Nous pourrions en citer vingt autres; mais les Villemain, les Royer-Collard, qu'ont-ils fait, où sont-ils, où vont-ils, qu'espèrent-ils? Leur facilité, nous

n'en doutons pas, leur inspirera mille réponses satisfaisantes pour leurs lecteurs, mais nous les défions de se satisfaire eux-mêmes. Or, si Jupiter, si Saturne se perdent dans l'espace, que deviendront leurs faibles satellites ?

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est cette facilité indéfinissable qu'ont les moindres éléments de désordre de surmonter les éléments d'ordre les plus antiques, les plus forts.

La Pologne, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, la France, la France surtout, et en mille circonstances, l'Europe, l'univers entier en déposent. C'est cette multitude d'inventions éphémères qui, bien qu'enfantées par une vulgaire industrie, ont pourtant l'air d'être l'œuvre du génie, et donnent à cette génération une superbe assurance, qui lui fait, en toute sécurité de conscience, dédaigner tous les enseignements, et la rend inexpugnable au milieu de ses chères erreurs.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ;

c'est cette immense population d'époux, de pères, de magistrats, de négociants, de propriétaires, de gentilshommes, de gens de lettres, de roturiers, élite de la hiérarchie sociale, qui craindraient infiniment de se voir enlever leurs titres, leurs emplois, leurs richesses, leur crédit, et qui, en raison de cela, ne veulent pas de révolution, ne veulent pas absolument de loi agraire, de Saint-Simoniens, d'abolition de dettes, de république, de suprématie populaire ; mais à qui tout le reste est indifférent, qui même ne se soucient guère d'un certain ordre : de celui qui tend à classer les hommes selon leur mérite, et qui, dans l'évaluation du mérite, fait entrer la délicatesse et la vertu. Enfin, c'est cette fourmillière d'hommes à mœurs faciles, à goûts modérés, à principes souples, avec lesquels on peut faire de la politique et parler raison, jusqu'à Dieu et l'honneur exclusivement, mais qui, passé cela, seraient volontiers plutôt contre que pour.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est cette profonde ignorance où est tombé l'homme de la noble mission dont il est chargé sur la terre, et qui le porte à rendre les institutions politiques, comme le principe le plus vaste de la sphère où il s'est misérablement enfermé, responsables de tout ce qui lui manque en plénitude de sentiment, en bonheur, et qui les lui fera commenter, retoucher, fondre et refondre jusqu'à l'entière calcination de leur dernier élément.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est cette faveur, ce respect dont jouit la raison individuelle, au préjudice du sens commun, de la raison universelle. Il n'y a plus d'erreur maintenant, plus d'extravagance, c'est l'opinion d'un homme, c'est une expression comme une autre ; de quel droit la blâmez-vous ? A quel titre oseriez-vous prononcer entre la raison que Dieu nous a départie à tous deux. Je respecte, moi, vos sentiments, respectez les miens ; et voilà que, sans soupçonner ou vouloir supposer qu'il existe

une juridiction habile à connaître de la cause, le bien et le mal, le vrai et le faux, sont également consacrés et marchent de pair aux yeux de la génération.

Aurons-nous le courage de le dire ? Le génie de l'erreur a fait de telles conquêtes déjà, que nous nous défierions même des arrêts du tribunal que nous invoquons. La raison universelle n'est plus sûre de son fait ; loin de là, le sens commun semble se défier de lui ; on dirait que nous touchons à une époque dont l'imagination conçoit la possibilité, où le *consensus omnium* ne sera plus une garantie, et où l'erreur jouira des honneurs de l'universalité.

Nous sentons très bien la position difficile où nous place cet aveu. De quel droit taxer de faux ce que tout le monde taxe de vrai ; avons-nous donc seul le savoir et la prudence en partage ? Ici nous avouerons notre défaite, et garderons le silence ; car la parole ne peut plus nous servir ; mais nous en prendrons acte, pour renouveler

et confirmer cette assertion : qu'espérer aujourd'hui est le dernier effort de la raison.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est ce pressentiment, c'est cette désolante certitude , que l'on ne pourrait affirmer de notre siècle ; qu'il est le plus dépravé , le plus au dessous de l'homme , le plus fécond en misères , le plus gros de tempêtes de tous les siècles ; sans être tout-à-fait inintelligible , et taxé par tout le monde d'ignorant déclamateur.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est l'espèce d'ordre , d'harmonie , de bien-être même qui président à l'annihilation de tous les monuments , de tous les sentiments , de tous les pensers nobles , religieux et moraux : le matériel de la société est tout , affirment-ils , les insensés ! En effet , on dirait que l'homme moral n'est plus qu'un accessoire dans le monde , et qu'indépendamment de celui-ci , l'homme physique peut prospérer indéfiniment ; prospérité trompeuse toutefois , semblable à cet embon-

point , à cette fraîcheur qu'acquiert parfois le corps , lorsque , par la maladie , il a été soustrait à l'influence de l'ame , mais qui , à l'œil le plus inexpérimenté , paraît bien moins une surabondance de vie , que les sinistres ornements dont la mort se plaît à décorer la victime qu'elle se prépare à dévorer.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est cette constance magique avec laquelle , depuis quarante ans , les plus belles aurores , sans en excepter une seule , n'ont amené presque immédiatement que la foudre et la tempête , que les conséquences les plus déplorables ; et semblent n'avoir apparu si souvent aux regards des hommes , que pour blaser leur cœur , les dégoûter de l'espérance et leur donner le triste courage de se contenter de ce qui pourra exister.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est cette horreur de soi , cet amour de sa destruction , qui envahit si horriblement , si incontestablement cette génération et qui , dans sa

fièvre triomphante, peu satisfait d'engager l'homme à porter sur lui une main sacrilège, ose entreprendre de persuader et persuade trop souvent le père, qu'il est généreux, qu'il est du dévouement de la tendresse, de donner la mort à son enfant, le frère à sa sœur, le jeune époux à sa jeune épouse.

Hé quoi ! l'homme ne sait-il donc, ou ne veut-il donc plus s'aimer ? Cet antique amour de soi qui forçait l'homme à regarder rigoureusement la vie comme le premier des avantages après la vertu ? Cet amour de soi primitif, principe de toute conservation, de toute harmonie, véritable mesure du bien et du mal, ne serait-il donc qu'une vaine apparence, qu'un stratagème tyrannique de Dieu ou de la nature, qu'il était urgent et permis à l'homme de déjouer ; ou bien l'homme, dégénéré comme tout dégénère, ne sentirait-il plus, ne penserait-il plus comme il était créé, pour penser et pour sentir ?

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ;

c'est cette sécheresse de cœur pour le culte conservateur des aïeux ; c'est cette manière évaporée de se précipiter dans l'avenir comme vers un but enchanté, sans jamais retourner la tête vers le passé vénérable, sans lui demander un conseil, sans lui accorder une larme, un regret, sans conserver la plus légère vénération pour ses vertus, le moindre enthousiasme pour ses travaux, le plus faible attendrissement pour ses malheurs, comme si tout en lui était à désavouer.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est ce besoin de ruines, à peine échappés que nous sommes à celles qui ont failli engloutir notre enfance ; c'est cette indulgence, ce tendre pour une révolution que tout ce qui portait face d'homme vouait à l'exécration naguère, et en somme assez horrible pour rassasier, il semble, plusieurs générations de monstres, et cela sans raison, sans motif plausible, par pur instinct. Car n' imaginez pas que ce soit pour les étendards

de Mahomet , ou le Capitole de Jupiter , qu'ils renversent les croix , détruisent les temples du Christ ; ne supposez pas que ce soit par amour pour les cadets qu'ils ont chassé les aînés ; ne croyez pas davantage que la charte de juillet les satisfasse plus que les milliers de chartes qu'ils ont déjà usées et les milliers qui leur reste à éprouver. Non , ils se moquent de tous les rois , de tous les dieux , de toutes les chartes , de toutes les institutions possibles , celles de la république comprises ; ils se moquent d'eux-mêmes.

Si , du moins , ils avaient pour perspective , nous ne disons pas de la gloire , la gloire ne se loge pas là , mais cet éclat , tout éphémère qu'il soit , cette célébrité que donne , surtout en France , la nouveauté des doctrines que l'on proclame , la puissance des croyances que l'on attaque , l'élevation des choses et des hommes que l'on veut détrôner. Mais que peuvent-ils réclamer de tout cela ? Quoi de plus misérable , de plus vulgaire , de plus trivial , de plus dégoûtant , que

toutes ces déclamations dont ils nous assourdissent ? Ne sont-ce pas véritablement , pardon pour la métaphore , les fétides digestions de 93 , qu'ils n'ont pas craint d'avaler , d'engloutir dans leur ventre , et qu'ils viennent salement vomir à nos yeux ?

Pourquoi tant de bruit ? Quelle rodomontade ! Que veulent-ils attaquer ? que veulent-ils renverser ? tout est à plat ventre ; tout est aux abois. Comment plus de gloire , plus de célébrité , plus d'avantages à faire foudre , à épouvanter les peuples et les rois , le bon sens et la raison , et faire de tout cela comme devant ? Cela n'était pas dans notre manière d'être de jadis. C'est donc bien décidément un accroissement surnaturel de puissance , dans le génie du mal et un affaiblissement dans le génie du bien , qui se partagent le cœur de l'homme ?

Ce qui décourage le plus courageux à espérer ; c'est cette monstrueuse indulgence pour le crime , cette impie tendresse pour les scélérats ,

c'est cette rumeur universelle élevée en leur faveur.

Vous appelez cela de l'humanité? Désabusez-vous : au siècle où l'on ne sait plus s'aimer, on ne redouble pas de sensibilité pour les autres ; tout cela n'est que du matérialisme déguisé. L'homme qui commet un acte criminel, non pas criminel, il n'y en a plus de tel, mais nuisible, cède à sa disposition organique ; faites naître l'harmonie dans ses organes, et vous obtiendrez un homme dont les actes ne seront plus nuisibles. Voilà ce que l'on veut croire, voilà ce qu'il faut prouver ; et une loi qui consacrerait ce point de fait, serait un merveilleux témoignage.

Le chercherons-nous encore le principe de cette prétendue humanité, dans un jugement consciencieux, porté à son insu et comme malgré soi, sur l'état de son propre cœur? Pour vivre sans trouble, sans honte, sans remords, tel

qu'on se sent ; pour jouir largement de la vie, pour respirer l'air à pleins poumons, que les assassins, que les brigands les plus odieux jouissent aussi de la vie ; qu'ils respirent, qu'ils viennent même, après un facile noviciat, prendre part à nos travaux, se mêler à nos joies ; auprès d'eux, nous, qu'aucune cour d'assises n'a osé traduire à sa barre, comme nous serons purs, grands, généreux ; comme il nous sera facile de croire en nous, et comme les autres seront disposés à le faire. De quelle paix de conscience nous jouirons sous l'ombre enchanteresse de ces scélérats!

Ainsi en est-il de cette multitude de faux sentiments, de principes menteurs qui remplissent le monde aujourd'hui ; ce sont des maux, sans doute, mais des maux secondaires ; c'est le frisson, c'est le délire, ce sont les symptômes du mal. Le mal véritable, c'est la fièvre. Réduisez les donc à l'absurde, ces faux sentiments ; éclairez-les des plus vives lumières, ces prin-

cipes menteurs : vous n'aurez rien gagné ; la cause vivante , la fièvre est là.

Voilà où nous en sommes ; il est impossible de ne pas le sentir. Le suffrage qu'accordent à tous ces rêves antisociaux , nous ne disons pas l'école , éternel pays des vaines spéculations et des chimères ; mais les populations entières , depuis l'échoppe jusqu'au palais , depuis le château jusqu'à la chaumière ; tous ces hommes qui vivent corps et ame dans le monde réel , qui en font toute leur affaire ; princes , banquiers , grands seigneurs , gens de lettres , maçons , magistrats , laboureurs , il est impossible de ne pas sentir que tous ces hommes , si clairvoyants dans leurs intérêts matériels , n'accueillent si universellement l'absurdité , toute contraire qu'elle soit à leurs intérêts matériels , que parce qu'ils ont des ménagements à garder avec eux-mêmes ; que parce que leur cœur et leur conscience sont malades. En voulez-vous la preuve ? voyez

comme ils raisonnent. Peut-on parler de sa bonne foi ? peut-on dire qu'on est convaincu , lorsqu'avec autant d'esprit et de savoir qu'ils en ont , on argumente dans sa cause d'une manière aussi pitoyable.

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est ce plan arrêté , cette pensée fixe de détrôner , à tout prix , le sens commun , d'en finir avec les traditions du genre humain ; théorie démontrée rigoureusement par la basse adulation , les dégoûtantes cajoleries , les respects ridicules que l'on prodigue à la jeunesse , et les emplois , les honneurs , l'influence exclusive dont on veut la mettre en possession.

Pauvre jeunesse ! combien de fois , à la vue de nos jeunes fils , ne nous sommes-nous pas attendri , en songeant à tous les travaux , à tous les combats qui t'attendent ; l'ardeur de ton sang , la puissance de ta vie , la tendresse de ton cœur , la beauté même , l'élévation de ton ame , tes vices , tes vertus , ce que tu sais , ce que tu

ignores , tout est pour toi un sujet d'épreuve , et peut consommer ta perte ; l'âge mur , la vieillesse même , avec son expérience et sa froide raison , frémirait de sentir comme tu sens , comme il est nécessaire à ta nature que tu sentes ; et aujourd'hui , aujourd'hui surtout , après avoir brisé tous les jalons qui pouvaient diriger ton esprit , après avoir flétri tous les sentiments et toutes les croyances qui pouvaient fortifier ton cœur , on t'entretient de ta sagesse , et l'on te dit d'être en sécurité , et l'on t'adjure de prendre en main le gouvernement de la terre , de te charger de la tutelle du genre humain ! Pauvre jeunesse ! quelle piège , quelle dérision ; à quelle indigne fin l'on te fait servir ! et devais-tu redouter cet excès de perfidie de la part de ceux qui se donnent pour les bienfaiteurs des hommes ?

Mais tout dans notre jeune France , va-t-on nous dire peut-être , est donc l'objet de votre critique amère ? vous ne lui trouvez donc au-

cune qualité ? Qualités aimables , nous ne disons pas cela , elle en a beaucoup , et peut-être plus qu'aucun autre âge . Ses mœurs sont douces , son commerce aisé , son humeur facile ; mais ce n'est point par privation de qualité , ce n'est point même par surabondance de crimes que périra le monde , c'est par absence de vertu . Or , votre jeune France est sans vertus ; il y a mieux , elle hait la vertu , autant toutefois qu'il lui est donné de haïr ; dans tous les cas , elle la méprise . Vous frémissez d'indignation ? voyons qui de nous a tort , l'expérience est facile à faire .

Supposez qu'il soit question aujourd'hui d'un renouvellement intégral de la chambre élective . Maintenant présentez pour député , à chacun des collèges électoraux , une notabilité en religion , en conscience et en vertu , un candidat tel que l'eussent choisi avec enthousiasme toutes les générations qui nous ont devancés : un l'Hôpital , un Sully , un Lamoignon , un d'Aguesseau , un

Fénélon , en un mot , un homme fidèle à Dieu et fidèle aux hommes ; et vous verrez si sur cent présentations , quatre-vingt-dix-neuf ne seront pas repoussées avec mépris ; et cela remplit d'étonnement et d'horreur. Ne vous retranchez pas ici sur la divergence des opinions politiques , car longtemps avant qu'elle ne fût aussi marquée , avant même qu'il n'en existât aucune de sensible , le même éloignement pour les mêmes hommes , pour les hommes vertueux , se manifestait fortement. La crainte de déplaire au pouvoir qui dispensait l'or et les honneurs alors , en prévenait les conséquences entières , mais sans pouvoir les détruire et même les empêcher de s'accroître rapidement chaque jour. D'ailleurs , si vous disiez que votre antipathie pour les hommes intègres , pour les hommes de conscience pure , de vertu à toute épreuve , pour les l'Hôpital , les Sully , les Lamoignon , les d'Aguesseau , les Fénélon , est fondée sur vos intérêts sociaux , sur le système politique que vous avez adopté par

acclamation , ne serait-ce pas vous donner le coup de grace , et placer votre nouvel ordre de choses un million de fois au dessous de la plus dégradante barbarie ?

Ce qui déconcerte le plus courageux à espérer ; c'est le décri où est tombé le serment ; c'est qu'il n'y a plus d'homme ; c'est que la France , c'est l'Europe ; et l'Europe , le monde.

Enfin , ce qui par excellence déconcerte l'homme de sens le plus courageux à espérer , le mal qui seul couronne dignement tous les maux , celui qui doit précipiter la catastrophe ; c'est cette rouille qui s'attache à la pensée du premier être immobile dans les cœurs , qui la mine , qui la ronge , qui la dévore ; c'est cet oubli de Dieu , oubli à la fois contagieux et épidémique qui se fortifie , qui grandit chaque jour , qui envahit les familles , les bourgs , les cités , les provinces , les royaumes entiers ; qui s'empare des cœurs sans combat , sans qu'il soit plus besoin pour son triomphe , comme jadis , d'au-

cune intelligence avec les passions ; la haine , la vengeance , la cupidité , les folles amours , les remords ; oubli funeste que la jeune vierge , la nouvelle épouse , le jeune homme , le vieillard , l'enfant même , trouvent si naturellement en eux , qu'on le dirait un nouvel instinct de notre nature ; c'est cette haine de Dieu , cette horreur.....

« Votre Dieu , votre Dieu ! il est plaisant
« avec son Dieu ! qu'a-t-il à faire ici , votre
« Dieu ? »

La brusque trivialité de votre apostrophe dépose bien de la puissance et de l'universalité du sentiment qui l'inspire. En effet , superbes *arrangeurs* de monde , vous mettez Dieu hors de son univers , comme vous mettriez un plaideur hors de cour , et vous dites : Voyons maintenant entre nous. Mais si vous l'ignorez , veuillez l'apprendre : votre partie adverse n'est point aussi débonnaire que vous le supposez.

Assez long-temps a flotté timidement à la

surface du monde , et transitoirement à l'oubli et au mépris de tout Dieu ; un Dieu *qui , même faux , est le garant le plus sûr de la parole de l'homme* ; un Dieu *sans lequel il est plus difficile de constituer une société que de bâtir une ville dans les airs* ; un Dieu *qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas* ; un Dieu *d'utilité* , en un mot ; car dorénavant ce Dieu , vous marchez très bien sans lui , et vous marcherez bien mieux encore , n'est-il pas vrai ? Mais ce qu'il faut que vous sachiez , c'est que ce Dieu d'utilité dont vous faites fi ! est aussi un Dieu de nécessité ; qu'il lui faut un culte , des hommages , des respects pour lui ; pour sa propre jouissance , si nous osons ainsi parler , et que dès l'instant où l'homme les lui refusera , l'homme mourra.

Vous demandez qui nous a dévoilé cette grande vérité : un oracle certain qu'il ne tient qu'à vous de consulter. — Et cet oracle ? — Le sens commun.

— C'est très bien ; mais dans tous les cas , à

quelle fin, dans quel but ces menaces déclamatoires ? Dieu, un être créateur, qui est-ce qui lui refuse aujourd'hui un légitime encens ? qui est-ce qui le renie ? Ce que le siècle rejette, c'est votre Dieu double, triple, votre Dieu commenté, perfectionné par la superstition et l'ignorance ; votre Dieu à messe, à prêtre, à confession ; mais pour ce Dieu qui remplit l'espace, qui anime, qui vivifie l'univers, les insensés qui refusent d'y croire sont imperceptibles dans les masses.

D'abord, nous répondrons à cette assertion par les paroles *d'un père du siècle*, commentées, du reste, dans la première note de ce volume : « Aujourd'hui, les petits enfants se moquent de « Dieu. » Et, certes, ce n'est pas dans l'âge des passions qu'on apprend à connaître et à respecter Dieu, quoi qu'en ait dit Jean-Jacques, qui toutefois serait aujourd'hui un prodige de sens commun et d'orthodoxie. Enfin, nous ajouterons : Fût-il aussi vrai qu'il est faux que vous rendiez un culte quel-

conque à aucun Dieu dans l'univers, qu'en la présence d'aucun Dieu vous marchiez avec crainte et amour, que d'aucun Dieu vous attendiez le prix de vos œuvres, si, comme vous le déclarez, vous niez le Dieu crucifié, le divin Fils de Marie, vous n'en omettez pas moins le culte nécessaire, vous n'en satisfaites pas davantage aux exigences du Dieu de nécessité.

Nous le sentons très bien, avant de parler des exigences de ce Dieu, et d'insister sur l'immense intérêt qu'a le genre humain de le voir servi et adoré, il faudrait, il semble, le prouver, puisqu'on le nie ; mais ses preuves sont trop bien faites : depuis dix-huit cents ans, trop de clarté l'entoure, trop d'évidence le devance et marche à sa suite ; le monde est trop vieux, trop savant, trop habile, pour que nous supposions qu'il erre par ignorance ; pour que nous, mortel sans mission, ayons le courage de le remettre à l'A B C ; de rassembler sous ses yeux, de rappeler à sa mémoire ce qu'il a vu partout, ce qu'il

doit savoir, ce qu'il sait, et ce qu'il ne nie que par un parti pris de nier.

Tenant donc le Christ pour démontré; et il l'est en effet, à un immense nombre d'hommes; à tous ceux qui, connaissant son nom et son histoire, n'ont pas le triste courage de le taxer d'infame et d'imposteur, nous continuerons: or, nous avons dit: L'oubli de Dieu, du Dieu crucifié, le mépris où est tombé sa croix, est ce qui par excellence déconcerte le plus courageux à espérer; nous avons ajouté: Dès que l'homme refusera au Dieu crucifié un culte, des hommages et des respects, l'homme mourra.

Voulez-vous en acquérir la certitude rigoureuse? transportez-vous un instant dans les parvis de l'éternité: le fils de Dieu va quitter les célestes demeures pour habiter la terre; il va revêtir le corps de l'homme; de l'homme déjà souillé par le péché; il va se soumettre à toutes ses misères, à toutes ses douleurs; comme lui, il endurera des tourments dans sa chair et des

désolations dans son ame; comme lui, il gémera, il versera des larmes; comme lui, enfin, il mourra, et l'unique différence qui le distinguera de l'homme, c'est de sentir toutes ses angoisses avec son ame de Dieu (*). Quel trouble, quel effroi, quelle désolation s'empare de tous les ordres de la céleste hiérarchie! Tous, pour arrêter sa marche, se précipitent en foule au devant de ses pas.

Mais l'arrêt est porté; nulles larmes, nulles supplications ne suspendront son cours. Le Fils a demandé à consommer par sa mort le rachat de l'homme; le Père, dans son amour immense pour sa créature, oubliant sa double qualité et de père et de Dieu, a dit au Fils: Hé bien! mourrez. Il a dit: c'en est fait, il mourra. Il va partir, il part.....

A l'aspect de ce sublime dévouement consommé, soudain un long tressaillement d'admiration

(*) Soit dit, en langage de simple moraliste.

fait frémir tous les habitants des célestes demeures. Dieu, Dieu lui-même s'étonne de la grandeur de son œuvre; le ciel, la terre, les mers, l'univers et tous ses soleils et tous ses mondes, la création entière dont il s'applaudissait naguère, qu'il avait enfantée pour raconter sa gloire, n'est plus qu'un atome à ses yeux.

En effet, la création, qu'est-ce? de l'air, de l'eau, du feu, des éléments grossiers combinés par une puissance suprême, il est vrai; mais la Rédemption, ce que c'est, l'ignorez-vous? Du sang et des larmes de Dieu.

Et voilà que tout-à-coup, semblable à un enfant capricieux qui oublie l'instant d'après le jouet dont la privation momentanée lui arrachait des torrents de larmes naguère, Dieu oubliant l'immense étendue de son sacrifice; ne tenant pas autrement au sang de son Fils, à la vue des outrages de l'homme pour ce Fils généreux et pour lui-même, rentrerait bénévolement dans son éternité, ainsi qu'un chasseur qui a manqué sa proie rentre sous

sa tente, consentirait à ce que l'œuvre de la Rédemption qu'il plaçait au dessus de toutes ses œuvres, fût comme non avenue, et laisserait aller l'univers son petit train comme si de rien n'était.

Le contraire, l'absolument contraire n'est-il pas de toute évidence? Nous ne disons pas pour des chrétiens éclairés, pour des hommes religieux, mais pour tous les hommes, seulement ceux-là à part qui ont le triste courage de traiter le Christ d'infame, et une difficulté insurmontable à saisir les premières lois de la logique.

Oui, si, à la rigueur, l'on peut concevoir que Dieu, comme simple créateur, se trouve désintéressé de ses avances par l'aspect du mouvement et des formes qu'il a donnés à la matière, par celui de tous les charmes dont il s'est complu à orner son univers, et que, malgré l'oubli et même les mépris de l'homme, il s'applaudisse de la création, et que bien loin de songer à la détruire, il dise: Ceci est bien; il est

rigoureusement démontré et pleinement senti que Dieu, comme rédempteur, sans la foi de l'homme en son Christ et en sa croix, maudirait la terre, et n'en pourrait supporter la vue; que Dieu, comme rédempteur, si les adorateurs en esprit et en vérité venaient à manquer à sa croix sainte, ne pourrait vouloir s'en consoler, et qu'il faudrait aussi dire de lui : *Noluit consolari quia non sunt*; et que Dieu, enfin, comme rédempteur, ne peut, sans ingratitude, sans outrager son Fils, sans se manquer à lui-même, et par là, sans cesser d'être Dieu, ne peut abandonner la croix une seule seconde à l'oubli universel des hommes, fussent-ils tous, sans en excepter un seul, des Socrate et des Marc-Aurèle.

Comment, Dieu, un Dieu, après être mort pour l'homme, absolument par amour pour l'homme, éprouverait de l'homme la honte d'un refus, et il n'en serait que cela, et il rougirait comme une jeune vierge ?.....

Mais l'homme, qu'est-il donc, pour humilier un Dieu, pour aller troubler son bonheur jusque dans le sein de son éternité? ce qu'est l'homme, nous l'ignorons; mais nous savons que Dieu est mort pour lui : donc il est d'un prix infini aux yeux de Dieu : donc Dieu est infiniment jaloux de sa reconnaissance, de son amour et de sa foi : donc Dieu est infiniment blessé de ses outrages et même de son oubli.

Que l'impiété, que l'endurcissement de cœur, que le savoir superbe triomphe donc tout à son aise; qu'il prophétise, ivre d'orgueil, l'oubli total et immédiat du Christ et la disparition de sa croix; le sens commun, le simple sens commun appuyé, nous ne disons pas sur la parole divine, sur l'intelligence des saintes lettres, mais appuyé seulement sur lui-même, voit, sent, comprend nécessairement, avec une évidence plus rigoureuse qu'aucune de celles que peut offrir aucune des sciences humaines les plus rigoureuses même, comprend, disons-nous, que

l'étendard du Christ, que sa croix, aujourd'hui même, est infiniment plus sûrement fixée parmi les enfants des hommes, que le soleil ne l'est parmi les astres du firmament; que toute la superbe de cette génération et de toutes les générations possibles viendra se briser éternellement contre la croix; que le dernier homme sera un adorateur de la croix, et que la croix, debout et triomphante, verra passer à ses pieds jusqu'aux derniers débris des temps. Mais ce n'est pas assez dire, s'il est permis à un indigne mortel, à un homme sans mission, de parler de ces choses; la croix resplendira lumineuse pendant les siècles des siècles devant le trône de Dieu; elle sera le plus bel ornement de l'éternité; et Dieu, dans l'infinie variété des prodiges qu'il a enfantés et qu'il pourra jamais enfanter, les œuvres mêmes de ses élus comprise, ne produira rien qui lui soit aussi cher.

Si donc, les hommes venaient à abhorrer la croix, à la couvrir d'opprobre, à la traîner

dans la fange, à la bannir froidement de leur vue, comme ont osé le faire, sans rougir, au dix-neuvième siècle, à la face de la chrétienté, les magistrats de la cité qui se donne pour reine du monde; s'ils en venaient à exalter ce qu'elle est venue combattre, l'enfer; si le cri de vive l'enfer retentissait généralement parmi les enfants de la terre, comme il a retenti, à plusieurs reprises; dans la ville trop fameuse; s'il en était ainsi, tenez-vous à l'écart; ce n'est plus une affaire de nation à nation, d'homme à homme, mais d'homme à Dieu; et dites: Malheur à l'homme!

Il ne faut pas beaucoup de pénétration, pour pressentir l'accueil qui attend ces paroles. « C'est « du fanatisme, c'est un langage d'illuminé. » Et en quoi, s'il vous plait? Nous ne nous donnons pas pour être plus inspiré que vous; nous n'avons pas la prétention de deviner l'avenir mieux que vous; nous croyons, nous espérons seulement tirer un meilleur parti que vous du sens commun: mais nous pouvons nous tromper.

Alors, prouvez-nous que le genre humain, avec ses besoins et son instinct nouveaux, que le genre humain tel qu'il se façonne, tel que vous prenez plaisir à le voir se façonner, et à le façonner vous-mêmes, puisse résister à sa propre action, et ne pas se consumer dans un temps donné. Prouvez-nous, ou que Jésus-Christ n'a jamais existé, ou que Jésus-Christ est un imposteur, ou que même Jésus-Christ existant, le monde, sans croire en lui et pratiquer sa loi, puisse exister une seconde; prouvez-nous cela, et moquez-vous de nos paroles; comptez même sur nous pour les livrer franchement au ridicule.

Dans tous les cas, que les preuves demandées soient ou non fournies, l'on supposera bien que nous ne prétendons point assigner ici des limites à la longanimité de Dieu; car, si le sens commun découvre distinctement que Dieu brisera la terre, dès l'instant où la croix n'y trouvera plus d'adorateurs, ou plutôt, un certain nombre d'adorateurs, il ignore absolument quelles sont,

quant à ce nombre, les justes exigences de Dieu; d'ailleurs, il n'est pas dit que le dégoût ne succède à l'enchantement, et que les cœurs rassasiés de science et d'erreur ne s'ouvrent de nouveau à l'influence conservatrice de l'amour de soi et de la pensée de Dieu, du Dieu crucifié. Alors, tout est sauvé: le monde va.

Or, voici seulement ce que nous disons et qu'au besoin, nous affirmerions: Le siècle, qui croit marcher en tête de la civilisation, se trompe, trompe l'univers et va consommer la ruine du genre humain, si le sens commun n'en fait justice; et c'est par là que nous terminerons ces pages.



Notes des Méditations.



I.

Sans vos encouragements quotidiens à se moquer de Dieu....

(Méditation préliminaire, page 10.)

« Se moquer de Dieu, qui est-ce qui se moque de Dieu aujourd'hui ? » Bien des gens, vont-ils dire. Or voici précisément ce que nous trouvons dans la *Revue de Paris*, tome trente-sixième, n° 3, 18 mars 1832, troisième année, article *Fragment sur la peine capitale* :

« L'ame de cet homme, y songez-vous ? Savez-

« vous dans quel état elle se trouve ? Osez-vous bien
 « l'expédier si lestement ? Autrefois du moins,
 « quelque foi circulait dans le peuple ; au moment
 « suprême, le souffle religieux qui était dans l'air
 « pouvait amollir le plus endurci ; un patient était
 « en même tems un pénitent ; la religion lui ouvrait
 « un monde au moment où la société lui en fermait
 « un autre ; toute ame avait conscience de Dieu ;
 « l'échafaud n'était qu'une frontière du ciel. Mais
 « quelle espérance mettez-vous sur l'échafaud
 « maintenant que la grosse foule ne croit plus ?
 « maintenant que toutes les religions sont attaquées
 « du dry-rot, comme ces vieux vaisseaux qui pou-
 « rissent dans nos ports, et qui jadis peut-être ont
 « découvert des mondes ? maintenant que les petits
 « enfants se moquent de Dieu ? »

Vous l'entendez, *maintenant que les petits enfants se moquent de Dieu*, ce n'est pas nous qui parlons, ni qui faisons parler ici ; et certes si les petits enfants se moquent de Dieu, de qui ont-ils appris à s'en moquer, quel a été leur maître ? c'est bien, dites-vous, en secouant la tête, mais il faut connaître l'auteur de ces paroles : Un oracle. Patience, on vous le nommera, mais laissons-lè parler.

« De quel droit lancez-vous dans quelque chose
 « dont vous doutez vous-mêmes les ames obscures
 « de vos condamnés, ces ames telles que Voltaire
 « et M. Pigault-Lebrun les ont faites ? »

Mais qu'avancez-vous là ? vous affirmez que pour l'homme sans foi, sans religion, qui se moque de Dieu, formé à l'école de Voltaire et de monsieur Pigault-Lebrun, la mort est un mal si effroyable que la société entière n'a pas le droit de l'infliger pour son salut aux plus grands scélérats, et vous dites naïvement qu'aujourd'hui femme, vieillard, prêtre, laïque, jusqu'aux petits enfants tous sont sans foi, sans religion et se moquent de Dieu ; mais alors aujourd'hui nous sommes donc tous des insensés, de vrais butors, tout à fait indignes du nom d'hommes ; comment ! nous ne sentons pas, nous ne prévoyons pas que nous aussi nous avons à mourir, sinon par la main du bourreau, du moins par celle de la nature !

Toutefois remarquez bien que dans votre hypothèse vous ne devez pas faire la guerre, c'est impossible. Chez vous pas plus de guerre que d'échafaud, car vous sentez bien que vos soldats d'après ce que vous affirmez des dispositions de cœur et d'esprit général, sont plus familiers avec Voltaire et Pigault-Lebrun, qu'avec l'Évangile et qu'ils ne sont pas plus préparés à mourir, que la grosse foule qui ne croit plus, que vos petits enfants qui se moquent de Dieu. Or comment alors vous exposer à les lancer *dans ce quelque chose dont vous doutez vous-mêmes !*

En somme, voilà les hommes du dix-neuvième

siècle qui ne croient plus, qui méprisent toutes les religions, et qui se moquent de Dieu, mais qui ne sont pas bien sûrs de leur affaire, et qui avouent ingénument que le Dieu dont ils se moquent pourrait bien être un malin qui ne les laisse faire et dire en cette vie que pour les mener dru et menu dans l'autre. Alors que font-ils? ils s'entendent. Il est d'accord que jamais, quoi qu'ils puissent faire, qu'ils pillent, qu'ils volent, qu'ils empoisonnent, qu'ils brûlent, qu'ils tuent, qu'ils assassinent, aucun d'entre eux ne sera lancé dans ce quelque chose dont ils doutent, mais où le Dieu qui sert de jouet aux grands comme aux petits, pourrait bien les attendre en tapinois. C'est tout à fait curieux.

Remarquons en passant que ce Dieu, craint et moqué tout à la fois, est un être bien malheureux s'il existe, car sans influence aucune pour retenir les hommes dans le devoir, puisque tous les hommes jusqu'aux petits enfants se moquent de lui, il a de l'influence pour favoriser les coupe-jarret, les assassins; au point qu'à l'heure qu'il est, les gens de bon sens doivent réellement désirer d'en finir le plus tôt possible avec lui. Existe-t-il ou n'existe-t-il pas? qu'il se prononce, qu'il s'explique catégoriquement. S'il existe, les coupe-jarret, les assassins le connaîtront, le béniront, le serviront; alors sans crainte et sans regret, on pourra les pendre, les lancer dans ce quelque chose dont ils ne douteront plus;

s'il n'existe pas, on les pendra tout de même, tout de même on les lancera sans crainte et sans regrets dans ce quelque chose dont personne ne doutera plus, car tout le monde saura que ce n'est rien.

Raillerie à part, savez-vous que tout cela est fort plaisant, et que ce sont des imaginations à encadrer, à mettre sous verres pour les conserver vivantes, si faire se pouvait, pour l'amusement et l'instruction des hommes quand ils seront revenus à la raison.

L'oracle continue: « Vous le livrez (l'assassin) à votre aumônier de prison, excellent vieillard sans doute, mais croit-il? et fait-il croire? Ne grossoic-t-il pas comme une corvée son œuvre sublime? » Sublime, qu'a-t-elle de sublime cette œuvre? Mentir à sa conscience, parler d'un Dieu auquel on ne croit pas soi-même, auquel personne ne croit, dont se moquent même les petits enfants, vous appelez cela œuvre sublime?

D'un autre côté, serait-il possible que vous, moi, nous tous, prêtres, laïques, vieillards, enfants, nous nous moquassions d'un Dieu auquel il serait sublime de gagner des âmes? mais alors nous tous, en dépit de nos arts, de nos sciences et de tout le bien que nous disons de nous, nous ne sommes donc que des monstres, que des extravagants, que des êtres dignes du plus profond mépris.

« Est-ce que vous le prenez pour un prêtre, ce bouhomme? » voilà cet excellent vieillard qui

n'est plus qu'un bonhomme, la métamorphose est rapide.... « ce bonhomme qui coudoie le bourreau dans la charrette? » et pourquoi bonhomme je vous prie? parce qu'il coudoie le bourreau dans la charrette? Mais c'est pitoyable, sans doute il se peut à la rigueur que ce bonhomme qui coudoie le bourreau dans la charrette ne soit pas un prêtre, mais certes ce n'est pas parce qu'il coudoie le bourreau dans la charrette, qu'au contraire à cause de cela je suppose avec une extrême vraisemblance, que ce bonhomme est un excellent vieillard et un prêtre véritable.

Enfin, après maintes autres gentillesses qu'il serait trop long de rappeler toutes, mais dont voici un échantillon :

« Ou l'homme que vous frappez était sans famille, sans parents, sans adhérents dans ce monde, et dans ce cas, il n'a reçu ni éducation, ni instruction, ni soin pour son esprit, ni soin pour son cœur; et alors de quel droit tuez-vous ce misérable orphelin? vous le punissez de ce que son enfance a rampé sur le sol sans tige et sans tuteur? Vous lui imputez à forfait l'isolement où vous l'avez laissé! de son malheur vous faites son crime! personne ne lui a appris à savoir ce qu'il faisait. Cet homme ignore. Sa faute est à sa destinée, non à lui, vous frappez un innocent. » (De semblables paroles dans la bouche d'un homme qui jouit de sa raison, ne sont-elles pas un mys-

tère affreux?) « Ou, cette homme a une famille, et alors croyez-vous que le coup dont vous l'égorgez ne blesse que lui seul? que son père, que sa mère, que ses enfants n'en saigneront pas? Non, en le tuant, vous décapitez toute sa famille, et ici encore vous frappez des innocents. » Ici grace au ciel, il n'y a rien d'affreux, mais l'affreux excepté, qu'est-ce qu'on n'y trouve pas?

L'oracle ajoute : « A quoi allez-vous donc assister? A la transformation de la pénalité. La douce loi du Christ pénétrera enfin le code. » La douce loi du Christ, y pensez vous? Mais si elle est si douce cette loi, pourquoi vous, vos prêtres, vos petits enfants s'en moquent-ils? Et si tout le monde s'en moque, comme vous l'assurez, comment cette douce loi pénétrera-t-elle enfin aujourd'hui ce qu'elle n'a pas pénétré dans le temps où un *souffle religieux était dans l'air, où un patient était en même temps un pénitent, où toute ame avait conscience de Dieu; où l'échafaud n'était qu'une frontière du ciel.*

« On regardera le crime comme une maladie. » Qu'est-ce à dire! vous invoquez la douce loi du Christ, et vous assimilez le crime à la maladie? Où avez-vous vu Jésus-Christ confondre l'un avec l'autre? s'il parle de guérison, c'est de guérison de l'ame, ce sont les larmes, c'est le repentir, c'est le brisement du cœur qui l'opèrent, et cela seulement.

« On traitera par la charité ce mal qu'on traitait par la colère. » La charité, savez-vous ce que c'est? C'est l'amour du prochain en vue de Dieu. Or, aujourd'hui, prêtres, laïques, personne ne s'occupe de Dieu, tout le monde en doute, les petits enfants même s'en moquent, donc il ne saurait y avoir de charité.

« Ce sera simple et sublime, la croix substituée au gibet. Voilà tout. » Vous allez parler de simplicité, de sublimité au sujet de la croix, à des hommes qui ne croient plus, à une génération dont les petits enfants mêmes se moquent de Dieu. La croix, quelque chose de sublime, nous prenez-vous pour des insensés? La croix! quels sont ces titres à nos respects? *La mort du fils de Dieu, fait homme dans le sein d'une vierge, par l'opération du Saint-Esprit*; et vous supposez que nous qui rejetons toutes les religions, même les plus utiles jadis, que nous qui ne croyons plus, que nous chez qui les petits enfants se moquent de Dieu, sans que les papas s'en formalisent, nous allons croire ces incroyables mysticités. Du reste, votre Christ pourquoi est-il mort? pour expier les fautes des hommes? mais encore une fois, et vous le savez bien, les hommes ne commettent point de fautes; ils ne sont sujets qu'à des défaillances organiques, et certes il n'y a là pas plus matière à la mort expiatoire d'un Dieu qu'à celle de l'homme.

Tout est donc pitoyable, extravagant dans votre Christ et dans sa croix, et quand vous appelez cela simple et sublime, ou vous vous moquez de nous, ou vous vous mentez à vous-mêmes, ou vous ne vous comprenez pas.

Nous en resterons là, désespérant de jamais concevoir comment un homme de talent a pu se décider à tracer les pages que nous venons de commenter : mais cet article est-il véritablement d'un homme de talent? Oui, et d'un talent immense sous certains rapports (*), mais qui préfère se renoncer soi-même, à renoncer aux faveurs du siècle, comme si c'était au chêne superbe à s'incliner vers la terre pour venir solliciter sous l'herbe les caresses du lierre rampant et tortueux, et qu'il ne pût très bien, sans ses embrassements éphémères, s'élancer dans les plus hautes régions de l'air, et y braver au besoin la foudre et la tempête.

II.

Ce généreux instinct qui pousse l'homme spontanément à braver les plus graves périls, lorsqu'il s'agit d'arracher son semblable à une mort certaine.

(Première Méditation, p. 95.)

Cette observation me suggère celle-ci, c'est que

(*) M. Victor Hugo.

la pitié, cet instinct caractéristique de l'homme, semble lui être imposé comme un contre-poids, une résistance à la force destructive que lui donne à lui seulement, ses passions combinées, sa raison, son intelligence, ses sciences et ses arts; et chose admirable paraît se développer progressivement en lui avec sa puissance.

Dans le fait, qu'en serait-il du genre humain aujourd'hui, si avec le défrichement des forêts inaccessibles qui servaient de retraite aux vaincus, si avec la facilité qu'a l'armée la plus colossale, au moyen des routes, des ponts, des canaux dont, pour ainsi dire, le monde est couvert, de franchir les plus grandes distances; si avec le progrès de la marine, de l'artillerie, de la stratégie, en un mot, si avec tous les procédés ingénieusement effroyables qu'à grands frais les hommes ont découverts de s'entredétruire, les hommes avaient conservé les uns pour les autres, le cœur et les entrailles, je ne dis pas des peuples barbares, mais de nos devanciers de quelques siècles.

III.

Trouver une loi utile à tous qui ne soit pas juste.

(Septième Méditation, p. 119.)

Je l'ai plus d'une fois remarqué, toutes impar-

faites que soient les lois humaines, on peut en général les deviner par la seule application du principe d'utilité.

IV.

« Honte éternelle à cette maxime que les états ou « les rois sont autorisés à tout pour se conserver. »

(Sixième Méditation, p. 115.)

Ces paroles retentissantes sont de M. le duc de Broglie, et citées par M. Charles Lucas, à la page 102 de son *Système pénal*. La hauteur de leur origine, l'importance du principe qu'elles ont pour but de saper, nous engage à les soumettre à un examen particulier.

Nous demanderons donc à M. de Broglie de vouloir bien nous dire où il a vu cette maxime, où il l'a prise, d'autant que nulle part nous n'en trouvons dès traces que dans sa réfutation. Car celle-ci avec laquelle il paraît la confondre, et qu'il taxe de honteuse : « Le salut du peuple est la suprême loi », bien loin d'avoir aucune similitude avec elle, lui est entièrement dissemblable et la détruit.

Non certes, ce n'est point pour autoriser l'injustice qu'elle existe cette maxime, mais au contraire pour défendre l'humanité et, par là, la justice; oui c'est

de peur que les rois ou les états ne s'abusent, qu'ils ne se croient autorisés, comme dit M. de Broglie, à tout sacrifier à leur conservation, que le bon sens l'a établi ce principe noble et libéral par excellence, que la religion même l'a consacré.

Or, voyez combien le scrupule est chose dangereuse ! voilà M. de Broglie qui par délicatesse de conscience, se déclare contre une maxime toute dans les intérêts de l'humanité, et je dirais de la *dignité morale de l'homme*, si je me sentais une répugnance invincible pour cette phrase.

Et, chose admirable ! M. Charles Lucas, qui est aussi un scrupuleux, un timoré, comme chacun peut le voir dans ses écrits, à la première audition des paroles précieuses de M. de Broglie, s'écrie avec enthousiasme : « Voilà le beau et véritable langage de la philosophie. »

V.

L'autre ne recueillera que les anathèmes de la société et de la nature.

(Seizième Méditation, p. 153.)

Nature, oui ; société, non, si l'on entend par société, les mœurs, les coutumes et les opinions, non point telles qu'elles devraient être, mais telles qu'elles sont ; en effet notre siècle si fier, si plein

de révérence pour l'existence de l'homme, quand il s'agit de celle des assassins, des monstres, avec quelle indifférence ne tolère-t-il pas le mépris qu'en font les insensés, qui, en insultant à Dieu et à la nature, la jouent chaque jour contre un misérable point d'honneur.

Les grands hommes commettent de grandes fautes, je le sais ; mais un grand siècle pourrait-il mettre tant de passion et d'inconséquence dans ses jugements ?

VI.

Le bourreau.

(Dix-neuvième Méditation, p. 164.)

Que de procureur on ait fait avoué, d'apothicaire pharmacien, de fille de boutique demoiselle de magasin, de manant monsieur, etc., cela se conçoit très bien : une partie de la société était en réclamation à cet égard, on l'a satisfaite, et pourquoi non ? Mais bourreau, valet du bourreau, ces deux noms par excellence, ces noms d'une effroyable sublimité, ces noms, les deux plus puissants noms de la langue, les plus philosophiques ; ces noms que les générations ont élaboré en silence, et que dix siècles comme le nôtre ne procréeraient pas, pourquoi les dénaturer ? *exé-*

cuteur des hautes œuvres, aide de l'exécuteur des hautes œuvres ! Sans pitié pour les autres hommes, voudriez vous donc à toute force dans votre *sensiblerie* ménager la délicatesse de deux hommes, du bourreau et de son valet? de votre part je le crois possible.

VII.

C'est un effroi, c'est une horreur, c'est une répugnance insurmontable que, dans sa passion pour la vie, l'homme ne peut s'empêcher de ressentir pour l'homme qui s'est fait tueur d'hommes, et qui n'est rien que cela.

(Dix-neuvième Méditation, p. 168.)

Les bourreaux sont en général médecins, ou du moins exercent la médecine; c'est de l'intelligence : pour rapprocher d'eux les hommes qu'on éloigne si invinciblement l'amour de la vie, quel moyen autre avaient-ils que de les pendre par ce même amour de la vie. S'ils étaient marchands de bois, de vin ou de souliers, qui voudrait s'approvisionner chez eux? Mais marchand de santé de vie, grace pour l'expression, c'est différent, dès qu'on en voit l'enseigne, ou même qu'on en suppose le dépôt, il n'y a pas de répugnance qui retienne, d'obstacle qui arrête, on franchit tout, on y court, on s'y précipite.

VIII.

Tant il est vrai que d'autres considérations que le mépris de la vie, déterminent les hommes dans le choix qu'ils font de certains états périlleux, et en apparence contre nature.

(Vingt-troisième Méditation, p. 190.)

Très souvent j'ai occupé de nombreux terrassiers qui avaient travaillé aux carrières de Couzon au Mont-d'Or, où, en raison des dangers qu'ils courent journellement, ils gagnent une moitié ou au moins un tiers de plus que nous ne leur donnons, nous tous propriétaires agriculteurs des environs. Hé bien! je les ai presque tous vu m'assurer qu'ils n'allaient travailler à Couzon qu'à regret, que lorsqu'ils ne trouvaient pas d'ouvrages ailleurs. J'en ai gardé un entre autre l'espace de deux ans, qui m'a dit avoir été malade pendant plusieurs mois; du reste c'était au su et au vu de tous ses compagnons, par suite de la terreur qu'il avait éprouvé en se voyant tout à coup suspendu, par un éboulement de terre sous ses pieds, au dessus d'un abyme effroyable dont il n'était séparé que par la résistance incertaine qu'opposait à sa pesanteur quelques brins d'herbe à demi desséchés.

Au moment où j'écris cette note, on me rapporte qu'un habitant de cette commune, qui tra-

vaillait aux carrières de Saint-Fortunat, y a fait dernièrement une chute considérable; que la frayeur qu'il en a éprouvée a été si grande, que ses facultés intellectuelles en ont été quelque temps paralysées, et qu'aujourd'hui, revenu à lui-même, il est irrévocablement décidé à renoncer au marteau de tailleur de pierre, pour prendre le hoyau du vigneron, bien qu'à ce métier ses sueurs perdent un tiers de leur prix.

« L'un des brigands les plus redoutés de tous
 « ceux qui dans les derniers temps ont désolé le pays
 « Basque; le fameux Ardaix, paraissait enfin de-
 « vant la double suspicion de vol et de meurtre.
 « Déclaré coupable à la simple majorité sur la
 « question du vol, et à la majorité de sept voix
 « contre cinq, sur la tentative de meurtre, et la
 « cour s'étant réunie à la minorité du jury,
 « l'accusé a été condamné à la peine des travaux
 « forcés à perpétuité.

« Soucieux et paraissant sous le poids d'une si
 « terreur profonde, qu'il cherchait inutilement à
 « déguiser, surtout pendant la délibération de la
 « cour, Ardaix a montré presque autant de joie
 « en entendant qu'il était condamné à une peine
 « qui ne doit point avoir de fin, que s'il eût ob-
 « tenu son relâche. »

Cour d'assises des Basses-Pyrénées (Pau), *Gazette de France*, 14 décembre 1829.

Tout cela ne tend pas, il me semble, à prouver que le choix des professions dangereuses, même celle de brigand, la plus dangereuse de toutes, je le suppose du moins, soit dans l'homme le résultat de son mépris pour la vie.

IX.

Non, certes, ce n'est point mépris de la vie que ce pauvre matelot.....

(Vingt-quatrième Méditation, p. 194 et 195.)

L'acteur Labit se promenait il y a quelques années sur le quai du Rhône à Lyon, avec sa femme et son fils, lorsqu'à ses yeux un homme tombe dans les eaux du fleuve, soudain il abandonne le bras de sa femme, la main de son fils, et se précipite au secours du malheureux qu'il ramène sain et sauf sur le rivage.

Ce trait d'une humanité héroïque, est ce au mépris de la vie qu'il faut en faire honneur.

X.

Les hommes de ce siècle ne font pas cas de la vie, les malheureux, qu'aiment-ils donc? — La gloire, la célébrité: pour elle, ils souffriraient mille morts.

(Vingt-quatrième Méditation, p. 195.)

Pour vous en convaincre, ainsi que de bien d'autres

belles choses, voyez encore la page 216, et les suivantes, du *Système pénal* de M. Charles Lucas.

XI.

La vie n'en est pas moins le bien qu'ils préfèrent à tous les autres.

(Vingt-quatrième Méditation, p. 197.)

M. Labbey de Pompières, qui, tout ancienne que fût la date de sa première apparition sur la terre, n'en était pas moins l'homme du siècle par excellence, n'a-t-il pas adressé à la chambre élective en se démettant de la présidence qu'il devait à son âge, cette mémorable allocution : « Messieurs, en quittant le fauteuil, où m'a placé le triste avantage de vous avoir devancé dans la vie... » N'est-ce pas dire nettement : Messieurs santé vaut mieux que gloire, vie vaut mieux que tout. Or si un Labbey de Pompières pensait, sentait de la sorte, que doivent penser les vulgaires enfants du siècle.

XII.

Prenez les registres des suicides, comparez-les annuellement, et vous verrez dans quelle proportion ascendante marche le mépris de la vie.

(Vingt-cinquième Méditation, p. 200.)

En effet, M. Charles Lucas, dit, à la page 217 de son *Système pénal* :

« Dans un pays où le nombre des suicides « comparé à celui des exécutions prouve qu'on la « cherche (la mort), plus souvent qu'on ne la « fuit... »

Et tous ceux qui ne sont ni suicides, ni assassins, M. Lucas n'en tient donc pas compte. En vérité, il y aurait tant et tant à dire sur cette cynique proposition, que le plus sage et le plus poli, c'est de n'en rien dire.

XIII.

Il vous sera démontré que plus de gens aujourd'hui périssent de leurs propres mains que de celles du bourreau.

(Vingt-cinquième Méditation, p. 200.)

M. Lucas, qui établit ce fait en principe à la page 217, a dit à la page 42 : « C'est à l'affaiblissement de la raison, qu'il faut imputer le suicide : ce n'est pas la saine raison, c'est la raison égarée qui le conseille toujours.

D'après cela, le peuple chez lequel le nombre des suicides croît journellement, dans quel genre de raison fait-il des progrès ? est-ce dans la raison saine ou dans la raison égarée ? On prie M. Lucas de répondre à la question.

XIV.

Forcez-le à s'aimer de nouveau, à préférer l'existence à tous les biens, c'est de rigueur.

(Vingt-cinquième Méditation, p. 201.)

La vertu sans doute vaut mieux que la vie et doit lui être préférée; mais le désir de posséder ce bien par excellence, la douleur causée par sa privation ne saurait aller jusqu'à flétrir l'existence et frapper le cœur de désespoir. Car généreuse amante des hommes, oubliant les affronts les plus sanglants, au moindre signe de repentir, à la première démarche de réconciliation, elle est toujours prête à se précipiter dans les bras du plus perfide, et à le combler de toutes ses faveurs.

XV.

Tous ceux dont elle (l'existence) sera frappée ou de vicillesse, ou d'ignorance, ou de mépris, ou de pauvreté, ou de maladie, ou de laideur.....

(Vingt-cinquième Méditation, p. 202.)

Lyon a été témoin, il y a quelques années, d'un exemple bien mémorable qui vient à l'appui de

ceci. Le sieur V*** faisait un commerce de mercerie, avec probité, et jouissait de l'estime de tous ceux avec lequel il était en rapport; mais des pertes ont altéré sa fortune, son crédit va souffrir, souffre déjà. Sans crédit, sans fortune, pour lui qu'est-ce que la vie? il arrête sa mort. C'est encore peu, il persuade à sa femme, à sa malheureuse femme, qu'il aimait, avec laquelle il vivait étroitement uni, de se dépouiller comme lui et en même temps que lui, d'une existence désenchantée, puisqu'elle est sans or et sans crédit. Mais le croira-t-on, ces parents funestes avaient une fille qu'ils idolâtraient, c'est positif qu'ils idolâtraient, mais laide et contrefaite. Hé bien! dans leur extrême sollicitude, tout calculé, toute ressource de leur cœur et de leur esprit épuisé, la plus grande preuve de tendresse, qu'ils pensent pouvoir donner à cette fille chérie, dont ils prévoient la misère ou du moins l'isolement futur est de l'engager à mourir avec eux; et dans la même nuit, tous les trois se précipitent dans les eaux de la Saône, où ils ont trouvé la mort!

N'a-t-on pas vu dernièrement à Paris, un jeune homme tuer sa sœur, une sœur qu'il aimait tendrement, pour la soustraire à une maladie chronique jugée incurable, et se tuer lui-même après cet acte prodigieux d'un dévouement impie et barbare?
Gazette de France, 14 avril 1830.

XVI.

Funeste oubli du devoir et de la raison, déplorable conséquence qui se répétera d'autant plus souvent qu'il est en dehors de toute répression du côté des hommes.

(Vingt-sixième Méditation, p. 206.)

Belle merveille que les hommes jouent avec la tête des rois, lorsqu'ils sont assez dépravés pour ne pas tenir à la leur propre, et quand leurs législateurs, où ceux qu'ils ont la bonhomie d'admettre pour tels, s'évertuent à leur démontrer que cette horrible stupidité est la conséquence nécessaire, le glorieux résultat du noble développement de leurs facultés.

XVII.

En saine jurisprudence comme en vraie philosophie; l'efficacité d'un châtement ne doit-elle pas s'établir sur le sentiment qu'il fait naître dans ceux qui en sont les témoins, plutôt mille fois que sur le sentiment dont il affecte celui à qui il est décerné.

(Vingt-septième Méditation, p. 208.)

Avez vous remarqué un monument élevé à Lyon dans la partie méridionale de cette ville, sur la chaus-

sée Perrache? Rien ne présente un ensemble plus ravissant; la nuance calculée des matériaux, la coupe des pierres, la forme des divers corps de bâtiments qui le composent, le portique, la grille qui en ferme l'entrée, les ombrages qui le couronnent, tout y rivalise de grace et d'élégance, au point qu'il n'est pas une jeune beauté pas un petit-maître qui n'accueillit avec empressement l'offre d'habiter l'un des quatre ou cinq hôtels qu'il étale avec complaisance dans sa noble enceinte; à la condition toutefois qu'il y aurait écurie et remise, car partout c'est de rigueur; en effet, bal, concert, comédie, gymnastique tout est de mesure pour ce séjour non moins décent et gracieux que pittoresque, et rien n'y grimacerait que la contrainte et le remords.

Hé bien! devinez l'usage auquel il est consacré, ce monument à la face si revenante?... C'est une prison.—Pas possible!—C'est une prison, vous dis-je... Vous pensez donc comme moi? n'est-il pas vrai, que l'effet moral en est complètement manqué, que c'est une séduction, et non un épouvantail? ne dirait-on pas que là n'habitent que les hommes de bonne volonté, les hommes persuadés. Ne semblerait-il pas que le concierge en bas de soie, en gants blancs, le chapeau sous le bras, doive aller à la rencontre de chaque nouvel hôte, et pour lui faire hommage: Monsieur, veuillez bien entrer; soyez sans crainte; vous

serez traité avec tous les égards possibles. Voyez plutôt les dehors, hé bien ! ce n'est rien, si j'ose le dire en comparaison de l'intérieur. Que voulez-vous faire, l'émancipation du genre humain ne peut pas s'opérer en un clin d'œil ; vous avez commis ce qu'on appelait autrefois un crime, ce qu'on désigne aujourd'hui par le nom de faute, en attendant mieux, pour payer le tribut nécessaire au préjugé encore existant, venez donc passer ici quelque temps, et il ne sera plus question de rien, je vous le jure.

Dieu me préserve de défendre jamais la cruauté silencieuse des cachots de jadis ! si loin de là, que je la tiens pour une des plus énormes bévues des anciens jours ; mais si je dis que, de concert avec l'ordre et la justice, la pitié et la miséricorde doivent veiller sans relâche jusque dans les moindres réduits de l'intérieur de ces lugubres demeures du crime, je soutiens qu'au dehors la pitié et la miséricorde doivent en être éternellement bannies, que les portes, les fenêtres, toutes les ouvertures doivent lancer la terreur et l'effroi ; que toutes les pierres doivent suer la menace, et la menace inexorable. Ainsi le réclame le sens commun au nom de l'humanité ; ainsi du reste le sentait, l'exécutait naguère dans la même ville, la génération qui a précédé celle-ci. Je veux parler de la prison de Roanne, construite à la fin du siècle dernier, quant

à l'extérieur du moins, je ne connais pas l'intérieur, admirable en son genre, et d'un effet sublime. Cette porte écrasée, ne vous oppresse-t-elle pas ? ne dirait-on pas que ceux qui sont condamnés à franchir son seuil redoutable, manquent d'air, vont suffoquer, qu'ils ne reverront jamais plus la douce clarté des cieux. Quant à moi, son expression m'a toujours paru si terrible, que, dans ma jeunesse, je regardais les maisons de son voisinage comme tout-à-fait inhabitables.

Or voilà ce que c'est qu'une prison en harmonie avec les citoyens et la société. Mais à tout ce qui se passe, on jurerait que le siècle dispose d'une certaine fausse pudeur, qu'il déchaîne à volonté contre les hommes et les populations qui sont de nature à lui faire ombrage, pour les contraindre à se renier, à rougir d'eux-mêmes, sans que le talent, le goût, la probité même, si bonne conseillère, soient une garantie assurée contre ses attaques.

XVIII.

Ne rendent-ils pas la mort imprévue, comme celle que donne l'assassin, mille fois plus redoutable que celle de l'échafaud ?

(Trente-unième Méditation, p. 228.)

Le proverbe en dépose : « Sur cent pendus, pas un de perdu ; sur cent noyés, pas un de sauvé. »

XIX.

Le seul point obligatoire pour la justice humaine à cet égard, est de ne point empiéter sur les droits de la religion, et de lui laisser un libre accès auprès des criminels.

(Trente-unième Méditation, p. 230.)

On n'a point encore ravi son aumônier à l'échafaud, mais on l'a ravi au champ de bataille, qui certes est autrement meurtrier. Si les hommes du siècle étaient aussi justes que sensibles et religieux, bien loin d'applaudir à cette mesure et de l'avoir sollicitée, ils n'hésiteraient à la taxer d'atrocité impie.

XX.

Inventez un code criminel plus à sa portée.

(Trente-deuxième Méditation, p. 238.)

Elle est bonne, elle est inviolable je le sais, mais est-elle exempte d'abus cette loi qui contraint chaque membre de la société à prendre couleur, à être partie active dans ce drame, le plus sublime de l'ordre social, dans l'acte le plus douloureux, qui étonne le plus la nature inattentive, qui exige

peut-être de ceux qui y coopèrent, le plus de discernement dans l'esprit; ou du moins le plus de force dans le caractère, le plus de délicatesse dans la conscience; c'est précisément, dites-vous, parce que cet acte est du plus haut intérêt pour la famille sociale, que le plus grand nombre possible de ses membres doit concourir à son exécution. C'est bien: mais si cette multiplicité de cœurs, de consciences, d'intelligences appelés en consultation, au lieu d'assurer le parfait accomplissement de l'œuvre, devait en entraver la marche, comme cela arrive trop souvent, dit-on, les intérêts de la grande famille ne se trouveraient-ils pas froissés, et la déférence qui l'aurait fait admettre à donner son suffrage, ne serait-elle pas dans cette hypothèse, bien moins qu'un stérile honneur.

Un père de famille est atteint d'un mal redoutable, les secours de l'art chirurgical lui deviennent nécessaires; pense-t-on que les amis, que les enfants, que l'épouse de cet infortuné doivent assister à la consultation où s'arrêtera le genre de supplice auquel il devra être soumis, sous ce généreux prétexte, que ses jours sont leur patrimoine à tous, et que sans le consentement de tous, rien ne peut être consciencieusement entrepris sur une tête aussi précieuse; ou ne craindrait-on pas que cette tâche ne fût au dessus des forces du plus grand nombre; et que la vivacité de leur tendresse, leurs

cris d'alarmes, leur inexpérience n'apportassent plus de trouble que de méthode à cette discussion, et n'entraînassent les hommes de l'art dans la voie de l'erreur, plutôt que de les diriger dans celle de la vérité?

— Qu'est-ce que cela prouve? — Que tout est entaché d'abus chez les hommes; et qu'il n'y a que des misérables, des insensés qui puissent renverser les vieux trônes du monde, bouleverser les empires de la terre, sous le vain prétexte de poursuivre l'abus.

XXI.

C'est bien réellement du crime que vous tiendriez le droit de tuer, dont vous excipez.

(Trente-cinquième Méditation, p. 248 et 249.)

Voyez entre autres, là dessus les pages 54 et 145, du *Système pénal* de M. Charles Lucas. Car si l'expression n'était pas tout-à-fait par trop triviale, je dirais: il faut le voir pour le croire.

XXII.

Lorsque je vois tant d'ignorance.....

(Trente-cinquième Méditation, p. 260.)

Quand l'auteur parle d'ignorance, il faut en-

tendre seulement celle des lois de Dieu, de la nature, de la morale, de la politique et du raisonnement; car dans tout le reste, les hommes du siècle sont très savants.

XXIII.

C'est son nom qu'il faut rendre glorieux à l'égal de celui des Bayart, des Duguesclin.

(Trente-sixième Méditation, p. 264.)

N'allez pas dire, une fois ce pauvre pâtre, ce misérable chiffonnier morts sous la hache flétrissante du bourreau, qui est-ce qui songera à leur mémoire? qui est-ce que leur femme vieille, laide, dégoûtante, que leurs enfants malpropres, grossiers et couverts de haillons, trouveront pour appui, pour vengeur? qui? je prends les hommes pour tels que vous les supposez en ce moment, contradictoirement à vos déclamations journalières, pour intéressés, vains, égoïstes, impitoyables, et je dis: tous les hommes sans exception, qui ont les moyens ou la prétention de se faire écouter des autres; oui dès qu'il y aura des chances de métamorphoser, comme par enchantement, une maison de boue en un palais de marbre et d'airain; de faire d'un sang infame, un sang sublime; d'enter une branche de héros, sur une souche avilie: oui,

dès que la parole aura dans certaines circonstances, des probabilités, de produire une pareille péripétie, d'enfanter une semblable merveille, tenez-le pour certain, jamais la parole ne manquera quand les circonstances seront.

XXIV.

... Ou vous lui conserverez l'existence pour la rendre pire que la mort, et alors vous êtes des barbares.....

(Trente-neuvième Méditation, p. 280.)

*Fragment d'une lettre écrite de Vienne en
Autriche en 1811.*

.....
L'empereur Joseph II avait en effet aboli dans ses états la peine de mort; mais les supplices qu'il y avait substitués, étaient plus cruels que la mort même. Nous en citerons deux :

Dans l'un, les condamnés, enchaînés et attelés comme des bêtes de somme, étaient employés à traîner douloureusement les bateaux qui remontaient le Danube; deux années, tout au plus, de cette horrible existence, suffisaient pour leur donner la mort.

Joseph II voulut un jour juger par lui-même ce que devait être ce supplice. Il se fit enchaîner

comme les galériens, et, attelé avec eux, il supporta l'épreuve pendant un quart d'heure.

M. ***, ancien ministre de la police de ce prince, de qui je tiens ce trait, m'a assuré qu'il en avait été témoin; il parlait avec dégoût et indignation de cette bizarre et abjecte fantaisie d'un empereur, de cette dégradation de la majesté d'un souverain.

L'autre supplice, infligé dans les prisons du Spielberg à Buun en Moravie, consistait en quarante petits cachots placés sur une même ligne, chaque criminel qui y était enfermé, tous isolément, était attaché à un carcan, qui au moyen d'un trou pratiqué dans la muraille, allait se réunir à une longue barre de fer mobile, qui régnait sur toute la longueur des parois extérieures de ces cachots; de sorte que chaque mouvement que faisait un torturé, se communiquait à tous les autres. Peut-être même, certains de ces malheureux dans des accès de rage, secouaient-ils exprès leur carcan pour aggraver le supplice de leurs compagnons de misères. On avait dû calculer combien de temps les condamnés pouvaient résister à cette torture.....

XXV.

..... Vit honorablement , consciencieusement avec son égoïsme, comme jadis avec ses vertus civiques....

(Quarantième Méditation , p. 304.)

M. Hyacinte Corne a dit à cet égard des choses d'un grand intérêt, et qui déposent non moins de la générosité de son ame que des rares qualités de son esprit; mais il en eût dit de plus belles et de plus justes encore, nous en avons le sentiment intime, si oubliant le tribunal dont il cherchait à gagner le suffrage, il n'eût écouté que ses inspirations.

XXVI.

Vous répétez à l'envi que l'efficacité d'une peine dépend moins de sa gravité que de sa certitude et de sa prompte application.

(Quarante-unième Méditation , p. 309.)

Je n'aime pas le paradoxe, d'autant qu'aujourd'hui il n'y a de piquant que le sens commun. Si j'avance une erreur, ce sera donc tout-à-fait de bonne foi; maintenant je dirai que cette application rapide du châtement réclamée par Beccaria

et la plupart des criminalistes modernes ne me semble pas, autant qu'on le suppose, dans les intérêts de la société, de l'humanité.

Un assassinat a été commis hier, aujourd'hui le meurtrier subit son sort, demain on ne parlera ni de l'assassin, ni de sa victime, et leur sang à tous deux ne sera plus d'aucun prix pour la société.

Mais entre le crime et l'exécution du criminel, mettez un mois, deux mois et plus, et aussitôt vous obtenez cent fois plus de paroles et de sentiments profitables à la fin que vous vous proposez.

D'un autre côté, cette justice un peu tardive, qui s'avance impassiblement comme la nécessité, sans être arrêtée par la paix ou la guerre, les tremblements de terre, les déchirements politiques, les fléaux ou les prospérités d'aucun genre, n'a-t-elle pas quelque chose de la plus haute éloquence pour tous les cœurs, et de désespérant pour le crime en particulier ?

Bref, le châtement prompt, immédiat, satisfait davantage la passion, les cœurs encore en émoi; le châtement qui arrive lorsque le crime a déjà perdu pour ainsi dire de son intensité, de cette ardeur, de cette fureur contagieuse qu'il inspire contre lui-même, satisfait plus la raison.

Le premier, plus sensiblement vengeur de l'humanité outragée, trouverait presque des coopérateurs dans l'indignation délirante qui le réclame,

qui le presse ; le second , empreint d'un cachet de modération et de prudence plus marquée , agissant d'ailleurs en face de spectateurs moins agités , laisse davantage ses droits à la pitié , et peut-être imprime par là de plus profondes traces dans les cœurs.

Le châtement immédiat peut étonner davantage la constance barbare de quelques rares scélérats ; mais le châtement différé doit agir avec plus d'empire sur les âmes indécises , sur les nombreuses consciences , non encore perdues sans retour , mais prêtes à s'abandonner au crime.

Enfin il semblerait qu'on pourrait appeler de la brusque équité de l'un ; la tardive sentence qui a décerné l'autre , paraît inattaquable.

Si je n'étais en colère , dit un jour Archytas à un économiste infidèle , je te battrais ; la justice différant de punir participe à la dignité du philosophe Tarentin , quelquefois au profit du coupable , et toujours je crois , à celui de l'humanité.

XXVII.

Dites-le nous maintenant : de ces deux rencontres , quelle est celle qui vous a causé le plus de terreur et de pitié ?

(Quarante-unième Méditation , p. 314.)

Le 3 août 1829 , arrivant de la campagne à

la ville (Lyon) , je trouvai une telle affluence de monde dans les rues sur les quais et les places publiques que je n'hésitai pas à supposer que c'était un jour férié , dont je n'avais pas observé le retour ; dans mon étonnement j'entre chez un doreur au bas du pont de l'Archevêché. — Veuillez-bien me dire , je vous prie , pourquoi cette affluence de monde , serait-ce fête aujourd'hui ? — Non , Monsieur , mais l'on va guillotiner.

Voilà l'effet de la peine de mort , ou plutôt voilà la perturbation , l'anxiété , que porte dans les existences la pensée d'un homme à qui l'on va ravir l'existence.

D'un autre côté , j'ai vu plusieurs fois la chaîne des galériens stationner sur la Saône , dans des bateaux amarrés devant le bureau des octrois d'Ainai ; je l'ai vue entre autre le 1^{er} mai 1830 , elle se composait de deux cents et tant de malheureux ; hé bien ! cette fois comme toutes les autres , je n'ai remarqué pour témoins de cet affreux spectacle que trente ou quarante personnes tout au plus , que le hasard avait amenées sur les lieux , et dans aucune ni consternation , ni terreur , ni même pitié.

Les criminels jouaient aux cartes , dormaient , chantaient , riaient ; les spectateurs , tous à peu près gens du peuple. — Va , ils n'engendrent pas mélancolie ; — on a bien soin d'eux. — Pour celui qui a de l'argent , il est aussi bien là qu'ailleurs. — Oui ,

mais il paie plus cher qu'en boutique, — et cette dernière réflexion est la plus douloureuse qu'ait inspirée le sort de tous ces misérables, dans le colloque de plusieurs heures auquel j'ai assisté.

Voilà l'effet que produit sur le petit nombre de ceux qui daignent en être témoins, les peines les plus graves qui ne sont pas la mort.

Criminalistes, de bonne foi méditez.

XXVIII.

Sous le titre de *cours d'équité*.....

(Quarante-cinquième Méditation, p. 358.)

Cours d'équité? et les autres cours que seront-elles? Ces messieurs ne se traitent pas mal comme on voit. Du reste, lisez la page 308 et les environnantes du *Système pénal* de M. Charles Lucas; vous verrez cela consacré, et vous en verrez bien d'autres.

XXIX.

Quelles actions de grâces ne vous devront pas tant de cœurs qui pourront enfin satisfaire leur besoin de sang et de carnage sans compromettre leur vie!

(Quarante-cinquième Méditation, p. 342.)

Aujourd'hui, 19 janvier 1829, j'ai entendu deux

femmes de la halle qui s'entretenaient d'une famille de leur connaissance commune. Voici leurs paroles: je souffre à les rappeler, mais il faut s'y attendre, le cœur de l'homme souvent n'est pas moins dégoûtant à analyser que ses entrailles. « L'autre jour le « père ferma à clé la porte de leur chambre, et il « se mit à la battre d'importance (sa femme); sa « fille, qui ne vaut pas mieux qu'eux tous, lui « cria: Rossez-là bien, mais ne la tuez pas, la « *bonne viande paierait pour la mauvaise.* »

Je demande si dans ce cri horrible, on ne voit pas le bourreau tout vivant avec sa hache ensanglantée; et si rien au monde qu'une pareille image pouvait se faire jour au travers d'une nature si basement atroce.

XXX.

.... Est une des bases fondamentales de la création, une des conditions nécessaires de toute existence.

(Quarante-sixième Méditation, p. 346.)

« Brama, au commencement des temps, créa pour l'usage des rois le génie des peines; il lui donna un corps de pures lumières: ce génie est son fils; il est la justice même et le protecteur de toutes les choses créées. Par la crainte de ce génie, tous les êtres sensibles, mobiles ou immobiles, sont retenus dans

l'usage de leurs jouissances naturelles, et ne s'écartent point de leurs devoirs. Que le roi donc, lorsqu'il aura bien et dument considéré le lieu, le temps, ses propres forces, et la loi divine, inflige les peines justement à tous ceux qui agissent injustement : le châtiment est un gouverneur actif ; il est le véritable administrateur des affaires publiques ; il est le dispensateur des lois, et les hommes sages l'appellent le *répondant* des quatre ordres de l'état, pour l'exact accomplissement de leurs devoirs. Le châtiment gouverne l'humanité entière ; le châtiment la préserve ; le châtiment veille pendant que les gardes humaines dorment. Le sage considère le châtiment comme la perfection de la justice. Qu'un monarque indolent cesse de punir, et le plus fort finira par faire rôtir le plus faible. La race entière des hommes est retenue dans l'ordre par le châtiment ; car l'innocence ne se trouve guère, et c'est la crainte des peines qui permet à l'univers de jouir du bonheur qui lui est destiné. Toutes les classes seraient corrompues, toutes les barrières seraient brisées, il n'y aurait que confusions parmi les hommes, si la peine cessait d'être infligée ou l'était injustement : mais lorsque la peine, au teint noir, à l'œil enflammé, s'avance pour détruire le crime, le peuple est sauvé si le juge à l'œil juste. »

Citerai-je la source où j'ai puisé ce passage ? Sir

William Jonès Work, tome III, page 233 ? Non, je ne l'ai pas lu...

Quel siècle que celui devant qui le nom d'un de Maistre est vénérable !

(Soirée de Saint-Pétersbourg, page 36, t. 1.)

XXXI.

Car ta prudence t'a fait suspendre tout jugement à leur égard.

(Quarante-sixième Méditation, p. 347.)

« Le juri chargé de vérifier les mémoires présentés au concours ouvert par M. de Sellon, sur l'abolition de la peine de mort, déclare qu'il a adjugé à l'unanimité le prix au mémoire portant le n° d'ordre 22 et pour épigraphe : *Multi sunt qui mortem ut requiem malorum contemnunt, et graviter expavescent ad captivitatem* (Salluste), comme à l'écrit qui, parmi ceux qui lui ont été soumis, lui a paru présenter et analyser avec le plus de talent les arguments en faveur de l'abolition de la peine capitale ; mais sans entendre exprimer par cette décision aucune opinion, ni pour, ni contre, les théories exposées dans ce mémoire. Il déclare en outre, qu'il n'a pas estimé devoir donner suite à

l'offre de quelques accessits, faite par M. de Sellon postérieurement à l'ouverture du concours.

Signé, P. GEROD, président du juri.

(Extrait du rapport de M. Frédéric Enllin de Châteauevieux, sur les opérations du juri institué à Genève par M. de Sellon pour décerner le prix qu'il a offert au meilleur mémoire en faveur de l'abolition de la peine de mort.) »

(Voyez *Syst. pénal* par Ch. Lucas, p. 422.)

En rappelant pour la dernière fois le nom de M. Charles Lucas, je suis bien aise de dire que la divergence de nos opinions ne me rend point injuste à son égard, et que je mets une différence infinie entre son savoir, son esprit et ses doctrines.

XXXII.

Les hommes qui les ont devancés sur la terre, ils les regardent en pitié. Que savaient-ils au prix de ce que nous savons? que connaissaient-ils au prix de ce que nous connaissons? Ainsi ils parlent de tous ceux qui furent avant qu'ils fussent.

(Quarante-septième Méditation, p. 356.)

Le 27 décembre 1829, je fus voir à l'hôpital général de Lyon, un domestique malade que j'y

avais, dans la salle de Saint-Charles, sous le n° 56. La température comme on sait était froide alors, le thermomètre marquait de douze à treize degrés au dessous de zéro. Il gelait dans toutes les habitations particulières et presque dans toutes les chambres. L'atmosphère de ce vaste local me parut partout excessivement douce; je demandai à mon malade s'il n'avait pas froid; il me répondit très positivement que non. Je trouvais tout ce qui l'entourait très beau, très noble, très salubre, enfin son séjour très supportable; je vis avec plaisir et attendrissement le nom de mon père gravé en lettres d'or sur le marbre, parmi ceux des bienfaiteurs de ce magnifique établissement, que je parcourus dans quelques détails, mu par un sentiment, par un orgueil patriotique que je m'estimais heureux de pouvoir justifier à mes yeux. Ce dôme somptueux qui s'élève au centre de ce monument, comme décoration et comme moyen de salubrité, cette surabondance de sacrifice en faveur de l'humanité, ce luxe de bienfaisance, me plurent, me charmèrent; perdre cet équilibre géométrique lorsqu'il s'agit de l'homme souffrant et de Dieu, c'est de la vertu, c'est de la gloire, c'est de la vraie économie; il faut être sage avec modération sans doute, mais celui qui en semblable matière craint tant de l'être trop, ne l'est pas assez.

Enfin je sortis plein d'une douce satisfaction de

ce noble temple de la pitié, et je dis à ma famille en rentrant chez moi : Si les circonstances l'exigeaient, je n'aurais point de répugnance à me faire traiter à l'hôpital. Et ne voilà-t-il pas qu'aujourd'hui (quatorze jours après) je viens d'entendre dans un dîné, des magistrats, des négociants, traiter avec la plus extrême rigueur et même calomnier indignement cet établissement admirable. Ils lui reprochaient sa noblesse, sa grandeur, l'élevation de son dôme, ils l'accusaient de donner la mort à un grand nombre de malades par sa température glacée; ils voulaient reprendre par la base son mode antique et vénérable d'administration, noble fruit pourtant du sens commun, du génie et de la probité d'autrefois, ils voulaient..... que sais-je ce qu'ils voulaient, et ne voulaient pas; lorsque l'un d'eux, leur chef de file, par parenthèse, avança en parlant politique, *qu'il n'y avait point d'opinions erronées*. C'est bien, me dis-je alors, je connais votre école, et vos jugements me touchent peu.

O mes chers contemporains ! que nous avons de gaucherie dans le cœur, et de petitesse dans l'esprit!

XXXIII.

Sans que les méthodes les plus ingénieuses puissent

lui ouvrir aujourd'hui une voie inconnue au premier jour du monde.

(Quarante-septième Méditation, p. 357.)

« Je lui ai fait sentir que toutes les idées salutaires et vraiment utiles aux hommes ont été les premières connues; qu'elles sont de tous temps, les seuls vrais biens de la société, et qu'il ne reste aux esprits transcendants qu'à se distinguer par des idées pernicieuses et funestes au genre humain. »

De qui sont-elles ces paroles ? de M. de Bonald ? de M. de Maistre ? non : du citoyen de Genève. (*Emile*, liv. IV).

XXXIV.

Rien également n'est sacré pour eux : comme de leur Dieu, comme de leur roi, comme de leur patrie, comme du respect qu'ils se doivent à eux-mêmes, ils se jouent au besoin du sens commun.

(Quarante-septième Méditation, p. 359.)

La mission la plus sublime de l'homme ici bas et la plus nécessaire à son bonheur, est incontestablement le choix minutieux du bien et du mal; ce travail de toutes les heures, de tous les instants, du jour comme de la nuit, de toutes les situations possibles de la vie, remplit péniblement son exis-

tence, il est vrai, mais la remplit; et il ne peut négliger de s'y livrer, sans être du plus ou moins accablé de son temps, de sa force et de lui-même; de là toutes ces tentatives monstrueuses contre soi, contre la société, contre le ciel, contre la terre, contre le sens commun, de ces hommes si prodigieusement nombreux de nos jours, abandonnés à la fainéantise de conscience.

XXXV.

Qu'est-ce à dire que les conceptions extravagantes de ces hommes d'état, leur inconséquence sans limite ?

(Quarante-septième Méditation, p. 363.)

Ces hommes que je ne nommerai pas, mais que chacun ne manquera pas de nommer par devers soi; ces hommes qui marchent en tête de la civilisation, qui savent de tout, qui parlent de tout; ces hommes qui font illusion aux habiles mêmes; et ces mêmes hommes pourtant si incompréhensiblement ignorants en politique, en morale et en loi naturelle, que Dieu, il semble, aurait grand peine à créer assez de sociétés et de genre humain pour leur consommation; ces hommes inexplicables, je ne puis les comprendre qu'en me figurant des savants qui, dans leur amour pour l'étude, renon-

çant aux clartés du soleil, de peur qu'elles ne fussent pour eux un sujet de distraction, s'enfermeraient dans leur cabinet pour y travailler nuit et jour à la seule lueur d'une lampe, et, à ce prix, deviendraient érudits, diserts; qui feraient croire en eux, qui y croiraient beaucoup eux-mêmes, et avec quelque raison; car personne ne dirait aussi bien, par exemple, combien l'emplacement qu'ils occupent pourrait contenir de cadavres humains ou de squelettes d'hippopotame; combien il faudrait d'années, de mois, de jours, d'heures, de minutes, de secondes pour soutirer avec la machine pneumatique tout l'air qu'il renferme, en le faisant passer par un chalumeau de paille de seigle du diamètre de trois cheveux plus un cinquante-septième. En effet, ils sauraient cela sur le bout du doigt, et une infinité d'autres choses plus intéressantes encore, mais qui, à force d'user exclusivement de la lumière factice, auraient perdu totalement le besoin et le sentiment de la clarté naturelle; qui, à force d'attacher leur intelligence aux angles, aux courbes, aux surfaces de leur chambre, auraient oublié le reste du monde, et ne se douteraient pas qu'ils n'habitent qu'un coin de l'univers, que leur horizon n'est qu'un horizon de taupinière, et qui, lorsqu'ils voudraient parler des effets du soleil, des beautés de la nature, qu'ils oseraient entreprendre de l'embellir, de la féconder, s'en ac-

quitteraient à faire rire aux éclats le pâtre le plus ignorant, et à faire croître les chardons et les ronces ou croissaient les roses et les lis.

XXXVI.

..... Ces nerveux.....

(Quarante-septième Méditation, p. 364.)

Les maux de nerfs ne font pas mourir, dit-on ; cela est vrai : mais ils empêchent de vivre.

XXXVII.

Sa vénération pour la cendre des aïeux.....

(Quarante-septième Méditation, p. 364.)

Hier (3 mai 1832) longeant le cours Morand, à Lyon, sans autre but que de le parcourir, j'ai remarqué dans le prolongement de l'une des belles allées qui le traversent, de celle dont les arbres sont les plus touffus, une des grilles latérales du monument, élevé aux nobles et malheureuses victimes de la Terreur. Ce vaste et imposant édifice funéraire rencontré tout-à-coup par l'œil au fond de ces obscurs ombrages, est d'un effet tout à la fois pitto-

resque et mélancolique, mais surtout attendrissant quand on vient à songer à la nature des cendres qu'il recouvre ; eh ! qui peut passer là sans y songer ? J'ai donc songé.

Sous ces pierres froides et silencieuses, me suis-je dit, repose ce que cette cité naguère contenait de plus gens de bien, de plus éclairé, de plus digne de respect et d'amour ; ce n'est pas la mort naturelle qui les a ainsi entassés, c'est la mort violente, c'est la société d'alors, c'est la loi,.... c'est la loi qui les a triés, çà et là pour les conduire sous le fer du bourreau, et devant la bouche du canon ; elle les a choisis pour les détruire précisément par la raison qui eût dû les lui faire choisir pour les conserver ; elle les a égorgés sans pitié précisément parce qu'ils étaient sans crime. O larmes ! ô deuil éternel ! ô jour d'abominable mémoire ! Voilà donc ce que l'homme peut trouver dans son cœur, de rage et d'atrocité !

Mais enfin il est élevé, le voici le monument qu'attendaient ces manes chéris, que sollicitaient tant de pères, tant de fils, tant d'épouses, tant de mères désolés ; que réclamaient si instamment et la génération présente, et les générations futures ; le voici, il est élevé ! Cendres vénérables, reposez donc en paix dans cette enceinte religieuse, elle vous est consacrée et pour toujours ! nos aïeux, nos maîtres, nos modèles, allez, ne craignez rien

de l'oubli, il n'est pas fait pour vous ! Vainement le temps rongera ces marbres et ces bronzes, le sentiment qui fait palpiter nos cœurs aujourd'hui se conservera intact jusqu'à nos derniers neveux. Tous ils viendront successivement dans l'ordre des âges, se prosterner sur vos tombes sacrées, et en échange du juste tribut de vénération qu'ils s'empresseront de vous offrir, ils emporteront l'amour de la vertu, le respect des lois, la crainte des hommes pervers, et l'horreur des discordes civiles.

Ainsi je traçais la marche et les sentiments des générations à venir, lorsque revenant au temps présent, comme pour jouir en réalité de ce que je n'entrevois qu'en espérance, l'illusion aux ailes d'or, comme un songe de plomb retomba sur mon cœur.

Hélas ! que parlais-je d'avenir pour ces pieux tombeaux, ils n'ont point de présent. Autour d'eux tout est immobile, tout est froid, tout est silencieux ; nul souvenir, nulle puissance du cœur ne veille à leur conservation ; leur volume, leur masse de pierre, de chaux et d'airain, ils ne sont rien que par cela. Ils crouleraient, ils disparaîtraient à tout jamais sans exciter un mouvement d'attendrissement, sans faire couler une seule larme. C'en est fait, quelques mères désolées, quelques saintes veuves à part, tout est perdu eux.

Combien même n'en est-il pas qui les renient,

et qui, à l'exemple de nos législateurs, les appellent où les appelleraient volontiers : *Monument de vengeance*.

Ici l'indignation allait me saisir, mais à quoi bon ? quant on peut se soulager par des larmes.



Notes

DE L'ÉCRIT SANS NOM.

*

I.

Nous autres, hommes des anciens jours.....

(Page 376.)

Les hommes du siècle : la France, l'Europe, le monde, ont assez appris à les connaître ; quant aux hommes des anciens jours, c'est autre chose, il faut donc les définir.

Les hommes des anciens jours sont des hommes qui, par un bonheur bien rare, ont sauvé du naufrage général, un précieux trésor, le sens commun ;

ce sont des hommes qui ne se mettent point en tête, Don-Quichottes d'une nouvelle espèce, qu'ils sont des demi-dieux; qui ne s'imaginent point pouvoir s'alimenter avec le suc des fleurs ou l'ambrosie de l'Olympe, mais qui sentent très bien que nonobstant la civilisation, l'industrie, la liberté de la presse, les machines à vapeur, les ponts suspendus et les chemins de fer, aujourd'hui, comme leurs pères jadis, ils sont des êtres pleins de faiblesse et d'infirmités, que la moindre atteinte flétrit leur beauté, altère leur mémoire, paralyse leur intelligence; que leur estomac réclame impérieusement encore aujourd'hui du pain, du vin, de la chair de bœuf et de mouton; les hommes des anciens jours sont des hommes qui tout en estimant la science, qui tout en lui consacrant une partie de leurs veilles, ne se passionnent point follement pour elle, jusqu'à renier en son honneur les inappréciables inspirations de l'instinct et du sentiment. Les hommes des anciens jours sont des hommes qui tout à la fois sensibles à la voix de la nature et courageusement dévoués à celle de la raison universelle, du sens commun, tiennent bien que la vie, la santé, la fortune, *les honneurs, l'honneur*, la gloire, les talents, la naissance sont des biens, mais qui placent avant tout la conscience et le devoir. Enfin, les hommes des anciens jours sont des hommes qui ne se suicident jamais, mais qui, plutôt que de profaner

lès temples du vrai Dieu et d'insulter à sa croix, plutôt que de se parjurer, que de calomnier, que de trahir qui que ce soit, amis ou ennemis, sont toujours prêts à mourir. Voilà ce que sont les hommes des anciens jours.

II.

L'amour paternel excepté, par un prodige bien digne de méditation.

(Page 384.)

En effet, lorsqu'on observe ce qu'est devenu l'amour de la patrie, l'amour de ses rois, l'amour de la vertu, l'amour de Dieu, l'amour des sexes même, et l'amour de soi, on s'étonne de ce qu'est encore l'amour paternel et maternel, au point que l'on serait tenté de supposer que Dieu lui prête une attention particulière, de peur de voir finir son genre humain avant les temps marqués.

III.

Cette impossibilité de concevoir les choses autrement qu'elles ne sont, si ce n'est plus désespérées....

(Page 387.)

Très certainement, il n'y a pas de gloire à démoraliser encore cette malheureuse génération,

de quoi tenter la dernière médiocrité, et cela raviverait l'espérance; mais aussi l'esprit le plus fécond, le génie le plus transcendant trouveraient-ils un moyen de lui rappeler ce qu'elle semble avoir oublié pour jamais : d'où elle vient, où elle est, où elle va. — Non : et cela tue l'espérance.

IV.

Or, si Jupiter, si Saturne se perdent dans l'espace, que deviendront leurs faibles satellites ?

(Page 388.)

Une chose bien remarquable et qui démontre combien la science est insuffisante pour suppléer le sentiment dans les choses et les pensées usuelles de la vie, c'est qu'aujourd'hui l'on ne trouve plus guère de lumière et de sens commun que parmi les femmes.

V.

C'est cette facilité indéfinissable qu'ont les moindres éléments de désordre de surmonter les éléments d'ordre les plus antiques, les plus sacrés.

(Page 388.)

Tout pouvoir est tellement odieux, tellement déconsidéré aujourd'hui, que l'*obéir* est plus doux,

plus triomphant que le *commander*, et que quiconque a des subalternes, ne fussent que des scieurs de long, s'il supporte patiemment leur orgueil, leur entêtement, leur confiante bêtise, est assez philosophe.

VI.

C'est cette multitude d'inventions éphémères....

(Page 388.)

Inventions éphémères ! l'expression est audacieuse, n'est-il pas vrai ? Hé bien ! s'il faut vous le dire, nous concevons d'autant mieux votre courroux, que naguère encore nous partagions votre engouement pour ce que vous appelez le génie inventif de cet âge ; et s'il était bienséant de se citer soi-même, nous pourrions vous en fournir plus d'une preuve irréfragable. Mais quand cet âge fait tout pour étonner, pour alarmer, pour consterner le sens commun, il a bien fallu que le sens commun, à moins de se renier soi-même, le considérât plus en face, analysât plus minutieusement toute espèce de mérite qui contrastait en lui avec tant de pauvreté et d'extravagance ; et à ce travail auquel nous nous sommes soumis, le charme a cessé, l'illusion mensongère a disparu.

En effet, tout supputé, tout calculé, ces innom-

brables découvertes dont vous faites tant de bruit, qu'est-ce, pour la plupart, que des jeux puérils de callédioscope saisis avidement par des esprits oisifs, des cœurs las d'eux-mêmes, et très souvent mis au rebut dès leur apparition? qu'est-ce enfin pour les plus importantes, celles de la chimie exceptées toutefois, que des perfectionnements, des méthodes, des applications de principes connus depuis des siècles sans nombre. Cependant, il faut le dire, vous êtes ingénieux et surtout féconds dans ces perfectionnements divers; mais est-ce merveille? Dans le malaise, dans le vague où vous avez précipité l'homme, dans le mépris consciencieux que vous lui avez inspiré pour toutes les choses et les intelligences de jadis, quel est celui qui n'a pas besoin de sortir de sa sphère, et qui ne se croit pas capable d'inventer, depuis le feseur de sabots jusqu'au feseur de lois? Sans doute, ces sabots, ces charrues, ces constitutions, ces malles-postes, ces souverainetés du peuple, ces bateaux à vapeur, que sais-je, moi? tout cela fait du bruit, remplit les quais, les ponts, les places publiques. Mais, de bonne foi, prétendez-vous nous faire admirer toutes ces conceptions frivoles ou bizarres, tous ces petits effets, tout ce monotone cliquetis de matière. Vous prétendez que nous nous enorgueillissions d'être vos contemporains; mais alors que nous faudra-t-il donc penser de ces sages qui, mille ans, deux mille ans, trois mille ans et peut-être

davantage avant qu'il fût question dans le monde de vous, de votre siècle et de son génie, se sont élevés tout d'un bond à la hauteur de l'astronomie, des mathématiques et de la navigation? Voilà, voilà des découvertes qui honorent le genre humain, et qui font palpiter d'enthousiasme le cœur de l'homme. Vous avez perfectionné tout cela, dites-vous: c'est possible; mais sans l'invention, vos perfectionnements que seraient-ils? tandis que sans vos perfectionnements, l'invention suffirait encore, et par delà, à la gloire et au bonheur du monde. Dans le fait, retranchez des connaissances humaines tout ce que vous y avez ajouté depuis trente ans, et dites-nous si cela est beaucoup plus sensible qu'une canelure de moins dans la colonnade du Louvre. C'en est fait, vous êtes pauvres, vous vivrez pauvres, et vous mourrez pauvres; ainsi le voulurent les dieux; soyez donc modestes, et l'on respectera votre pauvreté. Mais si vous faites les fanfarons, nous vous le dirons nettement, car nous ne voulons pas passer plus long-temps pour être votre dupe; tout l'attirail de votre siècle, tout ce qu'il traîne après lui, tout ce qu'il étale à nos yeux avec tant de complaisance, tout cela comparé aux grands travaux de l'intelligence humaine, n'est qu'oripeau, que vraie guenille.

VII.

C'est cette horreur de soi, cet amour de sa destruction.....

(Page 393.)

A ceux qui seraient tentés de trouver de la contradiction entre ces assertions et le contenu de la vingt-quatrième et vingt-cinquième Méditation, nous nous bornerons à dire : lisez mieux.

FIN DES NOTES.